KAISERLICHE HOF-BIBLIOTHEK
41.023-B
ALT-

S.A. 57. C.b.

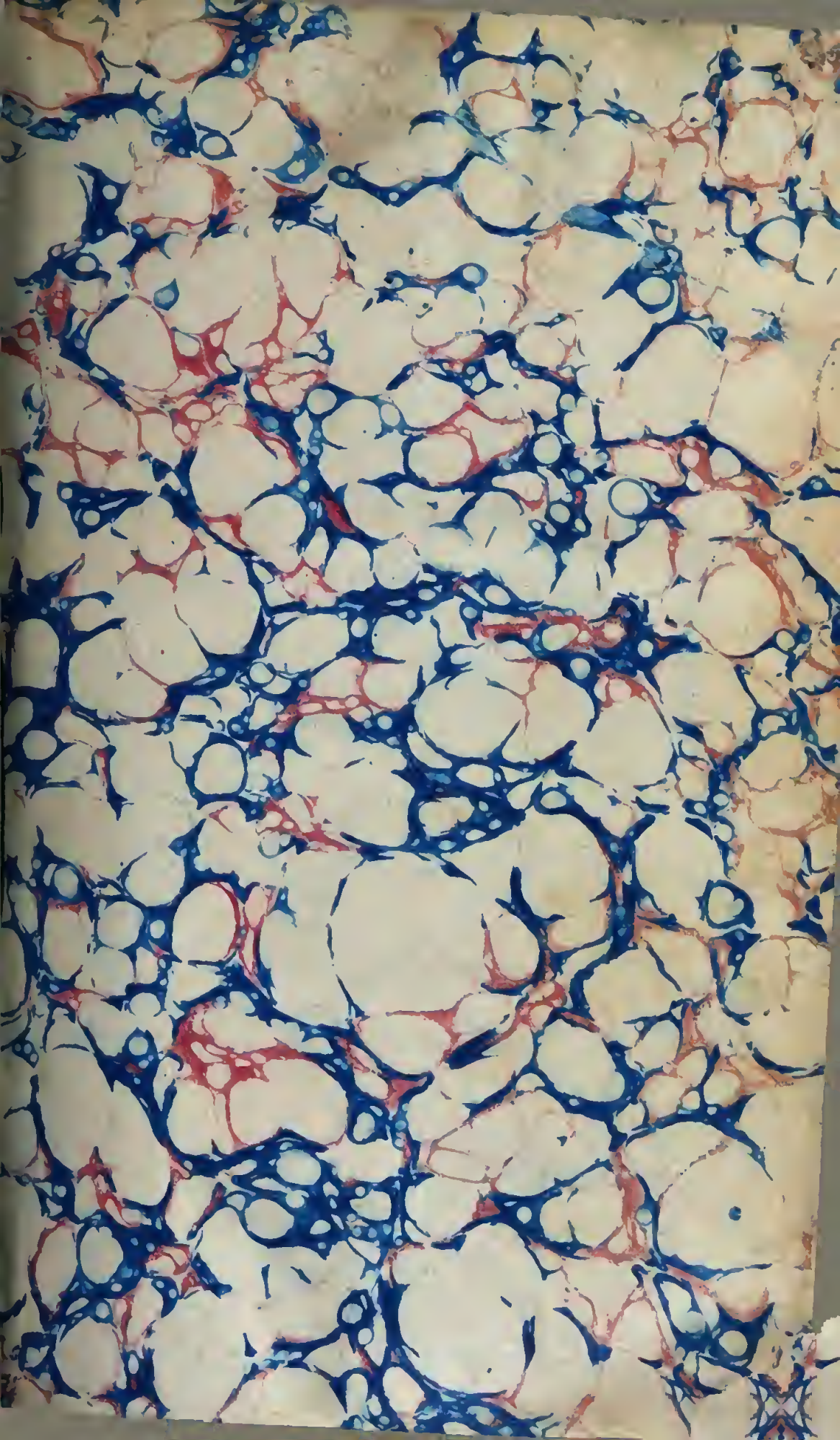

Digitized by Google

41023-B.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA LIGUE

FORMÉE CONTRE

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Digitized by Google

PARIS,

LECOFFRE, LIBRAIRE, RUE DU POT-DE-FER.

STRASBOURG,

DRACH, LIBRAIRE, PLACE DE LA CATHÉDRALE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA LIGUE

FORMÉE CONTRE

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

PAR LE BARON MARIE-THÉODORE DE BUSSIERRE,

Auteur des SEPT BASILIQUES DE ROME et de la FOI DE NOS PÈRES.

PARIS,

A. SIROU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

Rue des Noyers, 37.

1845

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. SIROU,
Rue des Noyers, 37.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

La manière dont une partie de l'Alsace fut engagée à Charles le Téméraire par Sigismond d'Autriche, comte du Tyrol et cousin de l'empereur Frédéric III, l'administration du landvogt bourguignon, la confédération et les guerres qui en ont été les conséquences, forment un des épisodes les plus caractéristiques de l'histoire du xve siècle. Le simple récit des faits tel qu'il nous est livré par des chroniques contemporaines ou à peu près contemporaines, donne la solution d'une foule de problèmes historiques importants. Il nous fait connaître toutes les classes de la société

Digitized by Google

d'alors, les mœurs et les habitudes des nobles et des bourgeois, des princes et des peuples. C'est d'ailleurs un drame complet, dans lequel l'action marche incessamment, dont l'intérêt va toujours croissant, et qui se termine par une des catastrophes les plus terribles et les plus méritées dont le souvenir nous ait été conservé. L'ouvrage de tout un siècle est détruit en quelques heures à la bataille de Nancy; la maison de Bourgogne, redoutable rivale du royaume de France aux prises avec la féodalité, est anéantie dans cette journée; la maison de Lorraine y trouve son salut, celle d'Autriche sa puissance. L'intervention divine se manifeste à chaque page dans cette histoire : le Superbe est humilié, son pouvoir est brisé, la justice et le bon droit finissent par triompher.

Le récit de vengeances cruelles, de représailles sanglantes, exercées par les deux partis, afflige sans doute souvent l'âme du lecteur; mais au milieu de ces tristes scènes, trop fréquentes dans les annales du moyen

âge, on est au moins consolé par les manifestations énergiques d'une foi vivante et profonde, qui se reproduisent à chaque instant. De nos jours, hélas! bien des gens qui ont honnêtement vécu, suivant le monde, refusent de mourir en chrétiens. — A quelques siècles en arrière, au contraire, nous voyons le scélérat lui-même essayant dans ses derniers moments de reconquérir le ciel par la force de son repentir. — La première partie de notre histoire en présentera un remarquable exemple.

Nous avions commencé à parcourir les anciennes chroniques de Lorraine et d'Alsace, sans avoir la pensée de publier le résultat de notre travail. Mais, à la lecture de ces vieilles pages si naïvement écrites, notre amour-propre national s'est éveillé. Il nous a semblé que la plupart des historiens modernes n'avaient pas apprécié à leur juste valeur le rôle que les cités d'Alsace ont joué dans les désastres de Charles le Téméraire. Strasbourg, principalement, s'est distinguée dans

les guerres de ce prince avec les Suisses et les Lorrains, par ses sacrifices, par le courage de ses troupes, par la rapidité avec laquelle se succédaient ses renforts. Nous avons voulu que justice fût rendue à notre ville natale, et nous avons écrit ce qu'on va lire.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA LIGUE

FORMÉE CONTRE

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

PIERRE DE HAGENBACH.

CHAPITRE PREMIER.

Comment Sigismond, comte du Tyrol, engagea une partie de ses domaines à Charles le Téméraire.

L'origine des démêlés de Charles le Téméraire avec les villes alsaciennes et les Suisses remonte au traité conclu entre ce prince et le comte Sigismond du Tyrol.

Depuis longtemps les communes suisses et la maison d'Autriche étaient en lutte ouverte. Ces

Digitized by Google

querelles incessantes se terminaient toujours à l'avantage des communes. Sigismond, prince doué d'un esprit pacifique et d'un caractère conciliant, se voyait poussé à la guerre malgré ses dispositions personnelles. Les nobles des pays environnants, ennemis jurés des Suisses, l'y excitaient, et ses domaines, situés le long du Rhin, étaient ravagés à chaque instant.

Il eût vainement attendu des secours de la part de son cousin, l'empereur Frédéric, assez pauvre prince, qui cherchait à concentrer ses forces pour se mettre à l'abri des invasions des Turcs, et qui, dominé d'ailleurs par le désir d'amasser de grands trésors, n'avait guère le loisir de s'occuper des intérêts des membres de sa famille. Sigismond ne pouvait non plus espérer l'assistance de la France; car Charles VII, et après lui son fils Louis XI, s'étaient solennellement engagés à ne donner aucune aide à quiconque voudrait tenter quelque entreprise contre les cantons de la vieille ligue [1].

[1] Laguille, *Histoire d'Alsace*, etc. Ed. de Strasbourg, 1727. 1re partie, l. 30, p. 351.

La noblesse d'Alsace et de Souabe venait, à l'époque à laquelle commence notre histoire, de se faire une nouvelle querelle avec les Suisses, en rançonnant le bourgmestre de Schaffouse, et en insultant la ville de Mulhouse, alliée des Cantons. Sigismond avait été obligé de s'en mêler, et malgré l'orgueilleuse présomption avec laquelle les gentilshommes parlaient des *gardeurs de vaches* des Alpes, cette fois encore les Suisses avaient eu le dessus. Ils s'étaient empressés d'envoyer des troupes au secours de Mulhouse, et avaient dévasté le midi de l'Alsace et la rive droite du Rhin. Ils allaient même se rendre maîtres de la petite ville de Waldshut, lorsque Sigismond, hors d'état de la défendre, proposa de leur payer dix mille florins pour couvrir les frais de la guerre. Il s'était inutilement adressé à Frédéric le Victorieux, évêque palatin, à Rupert, évêque de Strasbourg, et à Jean de Venningen, évêque de Bâle[1]. Les ligues acceptèrent l'offre du comte du Tyrol.

[1] Ces princes refusèrent d'accorder à Sigismond le secours de leurs armes, parce que les Suisses s'étaient déja fait craindre

Toutefois, ce traité humiliant ne rendait pas sa situation meilleure : son trésor était épuisé, il lui devenait aussi impossible de payer les dix mille florins que de continuer à lutter avec ses redoutables voisins; et la seule ressource qui lui restât était d'engager en tout ou en partie ses domaines d'Alsace pour se procurer de l'argent [1].

Voulant sortir d'embarras, il songea à s'adresser au duc de Bourgogne, l'un des princes les plus riches et les plus puissants de la chrétienté. Cependant, Sigismond hésitait; « car, disent les « historiens du temps [2], il savait que ce seigneur « orgueilleux aspirait uniquement à étendre ses « États, et que son amitié était à peu près aussi « redoutable que son inimitié. » — Malheureusement, il ne pouvait espérer qu'un autre consentit à prendre, en nantissement d'une créance, une

et qu'ils ne voulaient par leur fournir l'occasion de porter la guerre jusqu'au centre de l'Alsace. Seulement ils s'entremirent pour obtenir par des négociations ce qu'ils auraient difficilement obtenu par la force. Laguille, *Hist. d'Alsace*, etc. Ed. de Strasbourg, 1727, 1re partie, l. 30, p. 350.

[1] Trausch, Chron. Mss. de la bibliothèque de la ville de Strasbourg, t. II, part. I., f. 138 *verso*.

[2] V. Trausch, t. II, part. I, f. 138 *verso*.

contrée dont la possession était une cause de discorde perpétuelle. D'ailleurs, les conseillers les plus intimes de l'archiduc le poussaient à traiter avec Charles de Bourgogne[1]. Ils lui représentaient que de cette manière les pays qu'arrose le Rhin seraient préservés des invasions des Suisses sans qu'il fût obligé d'intervenir; que le duc lui paierait une forte somme, grâce à laquelle il vivrait à Innsbruck tranquillement et d'une façon conforme à son rang; qu'enfin, et quoi qu'on en dît, ce prince plein de loyauté et de franchise ne manquerait pas de rendre la province engagée aussitôt qu'on le rembourserait; que peut-être même il marierait sa fille unique à l'archiduc Maximilien, et que, grâce à cette alliance, la maison d'Autriche pourrait bien recouvrer un jour ses anciens et vastes domaines de Suisse.

Ces discours, souvent répétés, et qui s'accordaient avec l'intérêt du moment, mirent un terme aux incertitudes de Sigismond. Il se décida à envoyer à Charles plusieurs seigneurs de con-

[1] V. Trausch, t. II, part. I, f. 138 *verso*.

fiance pour lui demander de lui avancer la somme de 80,000 fl. d'or, et lui proposer, en gage de cette créance, le comté de Ferrette, le landgraviat d'Alsace, le Brisgaw et le Sundgaw [1].

Or, le duc de Bourgogne avait à sa cour, en qualité de maître d'hôtel, un gentilhomme alsacien nommé Pierre de Hagenbach, auquel il témoignait beaucoup de confiance et d'amitié. Pierre était peu digne de cette faveur, et ne la devait qu'à un courage bouillant et brutal, et à l'adresse avec laquelle il savait flatter l'orgueil démesuré et souvent puéril de Charles. Il était du reste violent, cruel, et d'une licence de mœurs effrénée; en présence du prince, il se montrait obséquieux, humble de propos et de manières, et jamais, malgré la familiarité avec laquelle le traitait le duc, il n'oubliait la distance qui les séparait. Hagenbach [2], né dans le Sund-

[1] Trausch, *loc. cit.*—Herzog, *Chron.*, l. II, ch. 41, f. 120. — Kœnigshofen, *Chron.*, ch. v, p. 359.

[2] V. *Petri Hagemb. Facinora.* Metr. germ. msc. bibl. argent. Voici en quels termes s'exprime sur son compte l'auteur contemporain d'un poëme composé sur les désastres de Charles le Téméraire.

gaw, y était devenu l'objet de la haine générale par son arrogance, sa dureté envers ses inférieurs, et ses constantes querelles avec ses égaux. Cet homme devant jouer un grand rôle dans notre histoire, il n'est pas hors de propos de rappeler les circonstances à la suite desquelles il arriva à la cour de Bourgogne.

Il était sorti un jour de son castel avec une suite assez nombreuse [1] pour faire visite à Marquart de Baldeck, honorable gentilhomme fort aimé dans le pays. La comtesse Barbe de Tengen, belle-sœur de Marquart, se trouvait alors chez lui. La grâce et la beauté de cette jeune personne firent impression sur le cœur sensuel de Pierre, en même temps qu'une riche dot tentait son avarice. Il la demanda aussitôt en mariage, mais Barbe

. . . Peter Hagenbach
Der dœrst ein zyt in disem Land
Nicht wonem umb sin grosse schand
Er was ein Ritter ganz on ER
Dess gilchen man kum findet mer
Er wonet in Burgund in zyt
Und meint die wyl er ger so wyt
Soit men sin dester e vergessen.

1 Kœnigshofen, chap. v, f. 370, et Trausch, t. II, p. 1, f. 136 *verso*.

repoussa ses vœux. Hagenbach, irrité de ce refus, dissimula son ressentiment et resta quelques jours encore à Baldeck, faisant, ainsi que ses gens, grande chère aux dépens du châtelain. Ayant mûri son projet pendant cet intervalle, il proposa une partie de chasse à son hôte. Marquart était loin de soupçonner une perfidie, mais dès qu'il fut hors de ses terres, Pierre se jeta sur lui, le garrotta avec l'assistance de ses serviteurs, et se rendit de toute la vitesse de ses chevaux dans les Etats bourguignons.

Le sire de Baldeck dut payer une énorme rançon, et depuis lors Hagenbach, craignant de se montrer en Alsace, resta dans un pays où les aventuriers hardis et qui méprisaient le danger, étaient toujours les bien-venus [1].

Les envoyés de l'archiduc étant arrivés à Arras, — où se trouvait alors Charles le Téméraire avec l'individu que nous venons de faire connaître à nos lecteurs, — cherchèrent à disposer favora-

[1] V. *Petr. Hagemb. Facinora*, chap.: Peter von Hagenbach was bey dem Fursten von Burgund, und galt im zu sym oberster Houbtmann und Rathgeber.

blement le prince bourguignon par toutes sortes de flatteries, et en lui représentant que sans doute la Providence le destinait à humilier l'orgueilleuse seigneurie de Berne et à venger la noblesse des affronts que lui avaient fait endurer les paysans des Alpes. — Toutefois, il n'était nul besoin d'exciter la cupidité du duc par de semblables discours. Charles était dévoré d'ambition; son désir le plus ardent était de lier et de coordonner, de manière à en faire un tout homogène, les diverses provinces de ses États. Il comprenait que l'unité leur manquait et aspirait à leur assurer de meilleures frontières; la proposition qu'on lui faisait comblait donc ses vœux [1].

Sigismond ne tarda point à se rendre lui-même à la cour de Bourgogne, afin de régler définitivement les conditions du traité; il y séjourna quelque temps, l'on signa la convention le 9 mai 1469 [2] à Saint-Omer. Il fut stipulé que le comte du Tyrol livrerait au duc, outre les domaines pro-

[1] Trausch, t. II, p. f. 138 *verso*.

[2] Wencker, Chron. de la bibliothèque de Strasbourg, t. II, p. 1, f. 100. — Poésies ci-dessous citées. — Herzog., l. II, p. 120.

posés, les quatre villes forestières de Waldshut Straubingen, Lauffenburg et Rheinfelden [1]; que les 80,000 florins d'or [2] lui seraient soldés immédiatement, soit à Bâle, soit à Besançon; que le remboursement de cette dette aurait lieu également dans une de ces deux villes, au choix du débiteur, et qu'aussitôt il serait remis en possession de ses États; qu'enfin le duc de Bourgogne ne pourrait modifier en rien la forme du gouvernement des pays engagés, qu'il respecterait leurs droits, leurs franchises et leurs privilèges, et leur donnerait pour landvogt ou gouverneur un seigneur alsacien [3].

L'archiduc avait exigé ces dernières clauses et Charles n'y avait mis aucune opposition, comprenant bien qu'elles étaient absolument illusoires et que leur exécution dépendrait de sa seule volonté aussitôt après la prise de possession.

Les parties contractantes s'étant séparées, Sigismond d'Autriche toucha les 80,000 florins

[1] Trausch, t. II, p. 1, f. 130.

[2] D. Calmet dit 100,000 (t. II, p. 1012).

[3] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 370. — Horzog. l. II, f. 120. — Chron. de Bâle, l. VI, ch. v.

d'or, et Rodolphe, comte de Roethelin, vint au mois de juin 1469[1] faire prêter serment aux nouveaux sujets de Charles le Téméraire et s'emparer du pays au nom de ce prince[2].

Trausch, *loc. cit.* — Laguille, part. II, p. 354, dit que ce fut Rodolphe, marquis d'Hochberg, et il indique une date différente; nous avons cru devoir adopter celle des anciens chroniqueurs alsaciens.

[2] Trausch, *Chron.*, f. 139.

CHAPITRE II.

Comment Pierre de Hagenbach fut nommé landvogt des domaines engagés et comment il les gouverna.

Une alarme générale s'était répandue en Alsace aussitôt après la conclusion du traité de Saint-Omer. Malgré les conditions stipulées par Sigismond en faveur des habitants de ses domaines, ils pressentaient ce qu'ils auraient à souffrir sous leur nouveau maître. La preuve récente qu'avait donnée le duc de Bourgogne de la violence de ses fureurs, en punissant la révolte des Liégeois par le meurtre, le pillage et l'incendie, justifiait toutes les craintes.

Cependant, Pierre de Hagenbach avait appris

que le landvogt de la province devait être Alsacien. Son ambition s'était aussitôt réveillée. Il profitait de ses rapports fréquents et familiers avec son seigneur, pour lui insinuer adroitement que, plus que tout autre, il était apte à le servir dans une contrée qu'il connaissait de longue main. « Je suis, lui disait-il, ce qu'il faut pour « rester fidèle au traité, sans avoir à en crain- « dre les inconvénients, Alsacien par la naissance, « Bourguignon par le cœur et le dévouement[1]. » Charles écoutait ces propos d'une oreille favorable. Il espérait s'emparer peu à peu de l'Alsace entière et la joindre à la Bourgogne, tout comme il aspirait à réunir la Gueldre à ses Etats de Flandre. Il voyait dans cette acquisition un moyen de se rendre grand en Allemagne, et déjà alors il songeait à y étendre assez sa puissance pour être élu empereur à la mort de Frédéric d'Autriche. Il comprenait aussi qu'occupé en d'autres lieux, il lui fallait dans ses nouvelles possessions un lieutenant qui les connût, qui fût entièrement

[1] Trausch, Chron., f. 139.

dans ses intérêts et prêt à tout pour le servir.

Le chevalier de Hagenbach parvint donc à ses fins et obtint le poste de landvogt qu'il désirait avec tant d'ardeur [1].

L'office de landvogt donnait des attributions à la fois civiles et militaires, et une sorte de pouvoir dictatorial qui rendait les abus très-faciles. Il n'était pas aisé d'en appeler au souverain dans un temps où les communications étaient encore lentes et rares.

Fier de sa nouvelle dignité, Pierre quitta son maître à Saint-Omer, au commencement de l'année 1470; quinze cents cavaliers bien armés et quatre mille fantassins vallons l'accompagnaient. Il pénétra en Alsace avec cette suite et traversa le pays pour s'y faire reconnaître en qualité de représentant du duc de Bourgogne [2]. La première impression produite par l'arrivée du chevalier de Hagenbach fut celle de la crainte. On n'avait pas perdu dans la province le souvenir de ses anciens

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 139. — Kœnigshofen, ch. V, f. 370. — Herzog, l. II, f. 120.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 140.

méfaits. Il ne chercha d'ailleurs pas à dissimuler ses intentions. Dès qu'il eut mis le pied dans le landgraviat, le peuple se vit accablé de traitements infâmes.

Les orgies les plus dégoûtantes marquèrent partout le passage du landvogt. « Je ne crains « ni Dieu, ni le monde, » avait-il coutume de dire[1], « je fais ce qui me plaît, j'appartiens au « diable et j'agis en conséquence[2]. »

Pierre, pendant cette première tournée dans les domaines confiés à son administration, s'arrêtait dans les villes et les villages et enlevait aux bourgeois leurs femmes ou leurs filles; un bourreau était à ses côtés et menaçait de mort les époux ou les parents qui cherchaient à s'opposer à ses violences[3]. Ce despote subalterne,

[1] Trausch, Chron. de Strasb. t. II, p. 140. — Kœnigshofen, ch. v, p. 370.

[2] Voy. Poésies contemporaines, f. I.

Wie Hagenbach im Suntgow war
Ein lantvogt usz herkoren
Do herschet er in über mut
Erwas den Burgern nicht ser gut
Zu Brysach und zu Danne.

[3] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*

voulant dominer par la terreur et comptant sur l'impunité et sur la faveur de son maître, ne respectait pas même les couvents de nonnes; il brisait les portes des monastères, pénétrait dans l'intérieur des cloîtres, pillait les églises, vidait les caves; puis, quand il s'était gorgé de vin avec les compagnons de ses débauches, le meurtre, l'incendie et les excès les plus dégoûtants couronnaient ces profanations abominables [1]. Les chroniques d'Alsace contiennent les détails d'une quantité de scènes dont l'horreur dépasse tout ce qu'on peut imaginer. On nous pardonnera de ne point les raconter; notre plume se refuse à les transcrire [2].

La suite des actions de Hagenbach répondit à cet épouvantable début. Les familles les plus distinguées de la contrée ne furent pas plus respectées par lui que celles des dernières classes du peuple [3]. Les officiers du landvogt participaient

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*

[2] On les trouve surtout dans le recueil manuscrit de vers allemands intitulé : *Petri Hagenbach Facinora*, et déja cité plus haut.

[3] Kœnigshofen, ch. v, f. 370. — Trausch, *loc. cit.*

habituellement à ses hideux plaisirs; voulant les établir dans la province, afin de la tenir plus complétement sous sa dépendance, il contraignait les nobles et les bourgeois riches à donner leurs filles en mariage à ceux sur lesquels il se flattait d'avoir le plus d'empire[1].

Hagenbach se livrait encore à des crimes d'un autre genre. Loin de tenir compte des stipulations du traité conclu entre Charles et Sigismond, il viola successivement les droits et priviléges du pays. Il interdit la chasse aux gentilshommes, força, dans les villes, les magistrats à adopter des mesures injustes et iniques; toute opposition de leur part devenait le prétexte de nouvelles violences. Habituellement aussi Pierre séquestrait à son profit les propriétés qui étaient à sa convenance[2], en obligeant les possesseurs à recevoir les sommes minimes pour lesquelles le souverain du pays avait engagé les domaines cent ou deux cents ans auparavant. Enfin il en vint à exiger que les cités et les forts du pays, même ceux non compris

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 370. — Trausch, *loc. cit.*
[2] Kœnigshofen, ch. v, f. 370.

dans la convention, reconnussent son autorité. Les peuples, excédés de ces iniquités, commencèrent à murmurer. Leurs plaintes étant parvenues à la connaissance de Hagenbach, le plus irascible et le plus cruel des hommes, provoquèrent des traitements plus durs encore.

Le lanvodgt, dans le délire de son insolence, osa enjoindre même aux bourgeois de Bâle et de Strasbourg de se soumettre à lui[1]. Sa lettre à Strasbourg surtout se distinguait par un ton d'excessive arrogance. Elle ordonnait aux citoyens de cette ville de déposer sur-le-champ leurs magistrats urbains et leur défendait d'élire un ammeistre[2]. « Nous viendrons nous-même vous « en imposer un, » disait Hagenbach en finissant, « et celui-là ne sera ni boucher, ni bou- « langer, ni marchand de rubans; vous aurez « l'honneur d'avoir pour chef le plus noble des « princes, le duc de Bourgogne lui-même[3].

[1] Kœnigshofen, ch. v, p. 370.
[2] Premier magistrat de la cité.
[3] Kœnigshofen, *loc. cit.*— Trausch, Chron. de Strasbourg, t. II, part. I, p. 140.

Beaucoup de Strabourgeois avaient des biens dans la campagne, il s'en empara, déclarant qu'il ne souffrirait plus que les manants eussent ni domaines ni troupes armées. Il confisqua de même les terres de la ville; la vallée de Willé en relevait, elle dut se soumettre à lui, puis vers la fin de l'automne, il assiégea et prit le château d'Ortenberg[1], que le sieur de Müllenheim défendait pour Strasbourg. Hagenbach, enorgueilli par ce succès, proclama alors qu'il comptait gouverner les lieux nouvellement acquis d'après son bon plaisir, sans s'inquiéter de droits anciens[2]. « Je « prétends, disait-il, être respecté et obéi à l'égal « du pape et de l'empereur, car j'en réunis toutes « les prérogatives en ma personne[3]. » Le chevalier en vint bientôt jusqu'à violer audacieusement les priviléges des évêques de Strasbourg et de Bâle et des seigneurs immédiats des bords du Rhin et de l'Alsace. Ces nobles personnages crai-

[1] Wencker., t. II, p. I, f. 101. — Kœnigshofen, chap. V, f. 370. — Trausch, t. II, part. II, f. 140.

[2] Trausch, *loc. cit.*, p. 140 verso.

[3] Kœnigshofen, chap. V, p. 371.

gnirent enfin qu'on ne voulût les rendre sujets du duc de Bourgogne, tandis que jusqu'alors ils avaient relevé directement de l'Empire. Pour la première fois depuis l'affranchissement des communes, on vit cesser les discordes entre les seigneurs et les villes, et un intérêt bien entendu les porta à se réunir.

Le landvogt avait offensé aussi les Suisses, alliés fidèles et constants de la maison de Bourgogne. Peu après son arrivée en Alsace, il s'était emparé, au nom de son maître, de la seigneurie de Schenkelberg dépendante des Bernois. Charles le Téméraire leur avait, à la vérité, rendu ce domaine. Mais de nouveaux sujets d'irritation se présentèrent bientôt. Hagenbach soutint le seigneur de Howdorf, aventurier attaché au service de Bourgogne, qui avait arrêté à Brisach une troupe de marchands suisses au moment où ils se rendaient à la foire de Francfort. Ces honnêtes bourgeois furent très-mal menés, enfermés dans le château de Schutteren, et obligés de souscrire une rançon de 10,000 écus. Toutefois, les gens de Strasbourg, informés de cet acte

de violence, s'armèrent à la hâte, enlevèrent le fort d'assaut, le rasèrent, rendirent la liberté aux marchands, et déclarèrent nul le billet qu'on leur avait extorqué; ce fait peut être considéré comme le point de départ de l'alliance entre la ligue helvétique et les villes d'Alsace.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Comment le jeune comte Réné de Vaudémont devint duc de Lorraine.

Pierre de Hagenbach gouvernait les domaines engagés depuis tantôt trois ans, et le duc de Bourgogne ne s'était point encore enquis le moins du monde de ce qui se passait en Alsace. D'autres soins l'absorbaient. Charles, avons-nous dit, aspirait à fonder un immense Etat et à augmenter ses domaines de manière à devenir le prince le plus puissant de l'Europe. Les chroniqueurs racontent que le duc avait montré dès son enfance une prédilection particulière pour Alexandre,

Digitized by Google

Annibal et César, dont il lisait sans cesse l'histoire. Leur courage et leurs prodigieux exploits étaient les exemples qu'il se proposait d'imiter. De bonne heure, il avait commencé à s'exercer au métier des armes, afin d'être compté au nombre des guerriers célèbres par leurs prouesses. Bientôt aussi il eut la réputation du chevalier de l'Europe le plus intrépide dans les dangers et le plus vaillant au combat. Personne ne se montrait infatigable et dur à lui-même comme Charles le Téméraire, et, suivant Commines, il était toujours le premier levé et le dernier couché de son armée. Cependant ce prince, vigoureux de corps, bouillant et emporté, était plutôt encore brave soldat que grand capitaine; adonné à peu près uniquement à la guerre et aux études militaires, il devint dur, cruel, entêté, et son âme resta étrangère aux sensations douces et aux qualités aimables qui seules rendent un souverain cher à ses sujets.

Tandis que Hagenbach tyrannisait l'Alsace sans contrôle, le duc de Bourgogne était tout occupé de ses démêlés et de ses guerres avec

Louis XI. Il avait réussi à armer contre le roi plusieurs puissants seigneurs de France, et en 1471, Nicolas, duc de Calabre et de Lorraine, s'était joint à lui. Charles, suivant son habitude, lorsqu'il voulait s'attacher un prince, avait promis à Nicolas l'héritage de Bourgogne, avec la main de mademoiselle Marie, sa fille unique [1]. « Il sa-« vait d'ailleurs, disent les chroniqueurs, que ce « prince *estoit bien aimé* en France, et il pensait « que beaucoup d'autres seraient entraînés par « l'exemple *dudit duc.* » Nicolas seconda son allié en diverses expéditions, et le duc de Bourgogne profita de la circonstance pour gagner par ses libéralités et ses promesses quelques-uns des premiers gentilshommes lorrains. Les deux princes se jurèrent encore une inviolable amitié avant de se quitter.

Le duc de Lorraine était à peine de retour à Nancy, qu'il fut pris d'une maladie violente, à la

1 Louis XI avait promis précédemment à Nicolas la main de la princesse Anne, sa fille aînée, mais l'on sait que plus tard il donna à ce prince de graves sujets de mécontentement et manqua à ses promesses.

suite de laquelle il expira au commencement du mois d'août, en l'année 1473[1]. Il était âgé de vingt-six ans. Son mal fut si prompt et si douloureux, que personne n'hésita à accuser Louis XI d'avoir enlevé par le poison à Charles de Bourgogne un de ses plus fidèles alliés[2].

Nicolas était le dernier descendant mâle du roi Réné. Yolande d'Anjou, sœur de son père et veuve de Ferry II, comte de Vaudémont, de la branche cadette de Lorraine, se trouvait alors héritière du duché. Mais elle avait cédé ses droits à son fils Réné, dès le 2 août 1473, par acte authentique daté de Vézelise et dressé en présence des sieurs Jean Bâtard d'Harcourt, Jean de Ligneville, Thomas Pfaffenhoven et Philippe de Gondrecourt[3], se réservant néanmoins, sa vie durant,

[1] N. Remy, Discours des choses advenues en Lorraine depuis le décès du duc Nicolas jusqu'à celui du duc Réné, publié à Espinal par Pierre Houvion en 1617, f. 1.

(N. B. L'auteur de ce discours l'a rédigé *en entier* sur les écrits contemporains provenant de témoins oculaires des faits qu'il rapporte.)

[2] V. Dialogue de Johannes Lud. et Chrétien.

[3] Vignier, *Véritable origine*, etc., p. 237. Charles de Bourgogne, au moment où il apprit la mort du duc de Lorraine, fit

les rentes et revenus du duché et des villes et places dépendantes. Dame Yolande vivait très-retirée dans la baronnie de Joinville, avec ses filles et ce même fils, âgé alors de vingt-deux ans.

Or, il advint, peu de jours après la mort du duc Nicolas, qu'une troupe nombreuse de cavaliers magnifiquement équipés se présenta au castel de la veuve de Vaudémont. En tête du cortége marchait Jean de Wisse, bailli d'Allemagne[1]. Après avoir salué Yolande avec respect, il lui dit : « Ma très-chère dame, les seigneurs du conseil « de Lorraine se recommandent par moi à vous « et à monsieur votre beau fils. Ils vous aver- « tissent que votre beau neveu, le duc Ni- « colas, de ce monde est trépassé, et ils ont avisé « que le duché vous appartient, à cause de votre « grand-père le duc Charles, que Dieu absolve;

brutalement enlever par ses affidés le jeune Réné de Vaudémont, dans la pensée, soit de le soustraire à l'influence de Louis XI, soit de s'emparer à la fois de l'héritier et de l'héritage. Mais on ne pouvait rien en Lorraine sans le concours des seigneurs du pays. Charles le comprit et ne tarda pas à relâcher Réné, qui, d'ailleurs, n'éleva aucune réclamation à ce sujet.

[1] Bailli de la Lorraine allemande, l'une des charges les plus importantes du duché.

« c'est pourquoi, madame, préparez-vous avec « votre beau fils, venez droit à Nancy, et de tout « le conseil, de toute la seigneurie et du commun « aussi, comme dame et princesse vous serez « reçue[1]. »

La dame de Vaudémont, très-affligée de la mort de son neveu, remercia les seigneurs présents, et promit d'être à Nancy dès le 15 août[2]. Elle fit, en effet, les préparatifs nécessaires, et partit au jour désigné avec ses enfants et sa suite. Le clergé, les seigneurs et la bourgeoisie vinrent à sa rencontre, en costume de cérémonie, et l'attendirent auprès du village de Ludres. Yolande, y étant arrivée, fut reçue par de joyeuses acclamations. « Noël, Noël! criait-on de tous côtés, « très-honorée dame et notre princesse, mille « fois soyez la bien-venue, et notre seigneur, votre

[1] Chronique de Lorraine depuis l'an 1350 environ, écrite par un contemporain des guerres du duc René II avec Charles le Téméraire. — Voy. Pièces justificatives de l'Histoire de Lorraine, par dom Augustin Calmet, t. IV, p. 47.

[2] *Ibid.* « Monsieur le bailly, dit-elle, je vous remercie à « tous de l'honneur et proffit qu'il me quiert, puisque l'advan- « ture est advenue, dedans l'emmy aoust je me préparerai avec « mon fils en Lorraine, droict à Nancy m'en iray. »

« beau fils aussi. » Yolande, prenant alors la parole, dit à haute voix, de manière à être entendue de tous les assistants: « Je vous rends grâce « de l'honneur que vous me voulez, mes chers « sieurs; vous savez que je suis veuve, je suis en « la tutelle de mon fils, je vous prie donc qu'il « vous plaise de le recevoir pour votre duc. Un « seigneur jeune et de bon entendement est plus « vertueux qu'une femme en affaires de gouver- « nement [1]. »

Personne ne s'opposa à la proposition de la duchesse [2]; l'extérieur de Réné plaisait à chacun et inspirait de l'affection à première vue. Son expression était à la fois spirituelle, douce et gracieuse [3]. Ses manières ouvertes et bienveillantes

[1] Chronique de Lorraine, depuis l'an 1350 environ.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 1.

[3] Voici le portrait que font de Réné les anciens auteurs lorrains :

« Il estoit de stature moyenne et quarrée, neantmoins mince « et gresle de corps, il avoit le né aquilin et un peu relevé au « milieu, les yeux aigus, la chevelure noire et pendante sur les « oreilles, la parolle breve et nette, le sens prompt a la res- « ponce et judicieux a la resolution. Grand zeslateur de la re- « ligion, si encle'n aussi a faire plaisir et obliger ceux qui l'en

fesaient ressortir encore davantage la beauté remarquable de ses traits. On savait aussi qu'il était juste et modéré, et malgré sa grande jeunesse, ses vertus le faisaient déjà chérir de tout le pays.

Le gouverneur de Nancy, présentant alors à Réné les clefs de la ville, s'écria : « que Dieu « vous donne la grâce de gouverner ce duché à « votre salutation, à votre honneur, au profit de « vous et de tous, mon très-redouté seigneur. »

« Messieurs ne vous souciez, répondit aussitôt

« requeroient, qu'un jour comme on lui racontoit que l'empe-
« reur Titus estimoit toutes les journées perdues, qui lui estoient
« echappez sans rien donner, il dict incontinent : « Je n'en
« ai donc point perdu..... » Se trouvant meslé parmi les gentils-
« hommes, on ne le pouvoit mieux choisir et recognoître qu'en
« ce qu'il estoit le plus simplement habillé de tous. Il se plai-
« soit grandement à la lecture... disant qu'un prince non lettré
« estoit un asne couronné..... Il estoit aspre et terrible au com-
« bat : courtois et humain a la victoire..... Son vivre estoit res-
« trainct et moderé, signamment en l'usage du vin..... Il hays-
« soit tellement l'oysiveté que comme il se trouvoit a relay de ses
« plus sérieuses et importantes affaires, il ouvroit et besognoit
« tantost d'un art et tantost d'un autre et y faisoit des demy
« chefs d'œuvres, tant il bandoit les forces de son entendement.
« Au reste d'un honneur impatient d'affront et de supercherie. »
(V. N. Remy, Discours, etc., f. 151.)

« le jeune duc, avec l'aide et plaisir de Dieu, « j'ai l'espoir de tellement gouverner, que de « tous me ferai aimer. »

Le cortége se mit ensuite en marche précédé du clergé; au moment où René entrait dans la ville par la porte Saint-Nicolas, les cloches des églises commencèrent leur carillon, tandis que les enfants et les bourgeois le saluaient à son passage du cri répété de : Noël, Noël!

Le prince descendit de cheval à la porte de la basilique de Saint-Georges [1] et se rendit au grand autel, où on lui présenta les reliques du saint enfermées dans une châsse d'argent. Jacques de Haraucourt, prévôt de l'église, lui adressa, suivant l'ancien usage observé à l'avènement des ducs de Lorraine, les mots suivants : « Mon très-redouté « et souverain seigneur, vous plaît-il de faire le « serment et devoir que vos prédécesseurs ont « accoutumé de faire à leur réception en ce

[1] Cette église avait été fondée en 1339 par le duc Raoul. Le prince était premier chanoine de son chapitre, dans lequel on n'admettait que des personnes dûment qualifiées ; la garde du trésor des chartes était confiée à son prévôt.

« duché de Lorraine et à leur première entrée en « cette ville de Nancy? — Oui vraiment, » dit Réné, en posant les mains sur les reliques. « Ainsi « donc, mon très-redouté et souverain seigneur, « ajouta le prévôt, vous jurez et promettez loyale- « ment et avec parole de prince que vous *garde-* « *rez*, *maintiendrez* et *entretiendrez* les trois « Etats de votre duché, à savoir : les nobles, « gens d'église, bourgeois et peuple, en leurs « anciennes libertés et franchises qu'ils ont eues « de vos prédécesseurs, et de ce donnerez vos « lettres-patentes, ainsi que tous vos devanciers « ont fait? — Oui vraiment, » repliqua encore Réné. — La grand'messe ayant été alors chantée, le duc se rendit à son palais où il fut fêté pendant quatre jours; mais durant ce temps, il chercha à prendre connaissance des affaires et maintint dans leurs charges la plupart de ceux qui en avait possédé. Une joie universelle était répandue dans le pays, jamais règne ne s'était annoncé sous de plus heureux auspices.

Réné s'en alla passer quelques jours à Joinville, puis il revint à Nancy. Bientôt après on

vit arriver dans cette capitale Marrazin, conseiller, et Jean de Paris, chambellan de Louis XI. Ce prince astucieux voulait prévenir le duc de Bourgogne et se faire un ami du duc de Lorraine. Réné consentit à traiter avec les envoyés français, et chargea Charles et Achille de Beauveau et Nicolas Merlin de Bar de rédiger les articles d'une alliance qui fut signée à Neufchâteau, le 27 août.

Pendant que ces événements se passaient en Lorraine, le duc de Bourgogne se rapprochait insensiblement de la frontière septentrionale du pays [1], à la tête de 25,000 hommes et de 400 chariots de guerre. Les Messins, craignant que cette formidable expédition ne fût dirigée contre eux, furent saisis d'une terreur extrême, et le conseil de la ville se décida, le 2 septembre, à députer vers Charles le Téméraire les sieurs Regnault le Gournay, échevin, Wary Roucel et Michel le Gournay, chevaliers de Metz.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 4. — Chronique ou Dialogue entre Johannes Lud. et Chrétien, secrétaires du duc Réné II, publié à Nancy par Jean Cayon; 1844, p. 16.

Le duc fit son entrée à Luxembourg le 6 du même mois. Les envoyés messins y étaient depuis trois jours déjà. Ils s'adressèrent d'abord au conseiller d'Imbrecourt, seigneur très en crédit auprès de Charles, lui recommandèrent les intérêts de leur ville, et lui firent présent de douze belles coupes d'argent, de la valeur de deux cents florins. D'Imbrecourt leur promit une audience du prince pour le jour suivant. Cependant, le 7 septembre allait finir, et personne encore ne les avait appelés. Ils auguraient fort mal de ce silence, lorsqu'à l'entrée de la nuit ils virent accourir Olivier de la Marche, chambellan et capitaine de la garde, qui s'engagea à les mener chez le duc le lendemain matin. Les députés assistèrent en effet, le 8, au lever de Charles le Téméraire. Michel le Gournay, s'étant agenouillé devant lui, prit la parole au nom de ses compagnons, rappela au duc que ses ancêtres, d'illustre mémoire, avaient toujours entretenu des rapports de bon voisinage avec la cité de Metz, et le supplia d'imiter leur exemple. Ensuite il le pria de vouloir bien accepter cent mesures d'un vin de Moselle excel-

lent, que lui envoyait la magistrature urbaine.

Charles reçut gracieusement ce présent, et répondit à Michel le Gournay d'un air fort courtois, protestant que, loin d'avoir formé aucun projet contre ses amis de Metz, il était décidé à les défendre en toute occasion contre leurs ennemis. Il invita même les envoyés à dîner le jour suivant à sa table, et chargea son grand maître d'hôtel, Guillaume de Bitsche, de veiller à ce qu'ils fussent traités avec égard et à ce qu'on leur servît d'excellents repas.

Michel le Gournay et ses compagnons s'étaient à peine retirés dans leur demeure, qu'ils virent arriver trois joueurs de luth et autant de trompettes, chargés par le duc de Bourgogne de leur faire de la musique pendant le dîner. Le prince leur envoyait également quatre grands flacons d'argent contenant du vin de Beaune; l'ordre fut donné de leur en servir de semblable tant qu'ils seraient à Luxembourg. Le soir encore ils assistèrent à une fête magnifique célébrée à la cour, et le 10 ils repartirent pour Metz, enchantés de l'accueil de Charles et de ses belles promesses.

Le duc de Bourgogne lui-même ne tarda pas à quitter Luxembourg et à s'avancer vers Nancy. Il allait à Dijon, afin d'y déposer le corps de son père, Philippe le Bon, décédé au mois de juin 1467. Réné sortit de sa capitale pour recevoir Charles avec honneur. Les deux princes se rencontrèrent entre Bouxières-aux-Dames et Champigneules. Après s'être embrassés, ils firent ensemble leur entrée à Nancy. Réné offrit à son hôte de le loger dans son palais; mais le duc de Bourgogne refusa et prit ses quartiers dans la maison du receveur Vautrin Malois. Il demeura deux jours à Nancy, et Réné n'oublia rien pour le régaler et lui donner des marques de sa considération.

Quant au corps du duc Philippe, Réné le fit mener à Bayon, de là il fut conduit au monastère des chartreux à Dijon, où il devait être enseveli. Les deux princes se séparèrent très-bons amis en apparence. Réné n'avait aucune défiance de l'amitié de Charles, mais celui-ci méditait déjà de se rendre maître de la Lorraine, qu'il trouvait à sa convenance. Il pensait que l'inexpérience de Réné

lui en fournirait une occasion favorable. Il fit donc avancer de plus en plus ses troupes sur les frontières de Lorraine, de Bourgogne et de Luxembourg, dans la vue, disait-il, que l'on ne fît aucune entreprise contre le jeune duc, à son nouvel avènement à la couronne[1]. Réné objecta que personne ne le menaçait et qu'il était en paix avec ses voisins, mais Charles ne tint aucun compte de ses remontrances.

Louis XI avait suivi ces mouvements; il fit stationner, de son côté, des troupes en Champagne, et leur enjoignit de rester en observation dans les environs de Bar. Ainsi, la Lorraine semblait destinée à devenir prochainement la pomme de discorde des deux rivaux, et chacun d'eux était prêt à entrer en lice au moindre mouvement de la partie adverse.

1 Vie ms. du duc Réné, et Dialogue entre J. Lud. et Chrétien, p. 16. — N. Remy, Discours, etc., f. 4.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Comment l'empereur Frédéric fut régalé à Strasbourg et à Metz.

Retournons maintenant en Alsace. Au moment où Réné prenait possession de ses États, l'empereur Frédéric arrivait à Strasbourg[1], après avoir passé deux mois aux eaux de Baden, auprès de sa sœur, l'épouse du margrave Charles.

Il fit son entrée dans la ville pendant la journée du lundi après l'Assomption. 900 cavaliers [2] l'accompagnaient. Les seigneurs les plus

[1] Wencker., t. II, part. I, f. 105.— Trausch, t. II, part. I, f. 147. — Herzog., l. II, f. 120

[2] *Ibid.*

distingués de sa suite étaient : Le prince Maximilien son fils, les archevêques et évêques de Mayence, Besançon, Eichstett, Augsbourg, Spyre et Bâle, les ducs Albert et Louis de Bavière, Calixte Othman, frère du sultan Mahomet [1], Louis, duc de Bavière des Deux-Ponts, le margrave Charles de Bade, le comte Eberhard de Würtemberg, les comtes de Vernembourg et de Katzenellenbogen, les seigneurs Jacques Lichtenberg, Schoffart de Linange, Schmassmann de Rappolstein, le comte Hugues de Montfort, deux comtes de Tubingen et une quantité de cavaliers de moindre rang [2].

La réception de l'empereur à Strasbourg fut la plus pompeuse possible. L'évêque Robert, suivi de son clergé, vint à sa rencontre jusqu'à la porte dite des Bouchers [3]. On avait jonché de fleurs et de verdure les rues par où le cortége devait passer, et les habitants des maisons

[1] Il avait été fait prisonnier dans les guerres de l'Empire contre les Turcs et avait abjuré l'islamisme.

[2] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 147. — Kœnigshofen, ch. V, p. 368.

[3] *Ibid.*

voisines avaient orné leurs façades de belles tapisseries et de toiles de diverses couleurs. Frédéric fut conduit en cérémonie à l'hôtel des seigneurs de Lichtenberg, préparé pour lui servir de demeure. Il y admit aussitôt en sa présence la députation chargée par la ville de lui remettre de riches présents, ainsi qu'aux personnes de sa suite[1].

Les dons offerts à Frédéric consistaient : en un bassin de vermeil du prix de 400 florins et contenant la somme de 1000 florins d'or ; en 20 tonneaux de vin, 200 sacs d'avoine, 100 poissons et six bœufs. Le prince Maximilien reçut un bassin d'argent du prix de 200 florins et 600 florins d'or, 6 tonneaux de vin, 60 sacs d'avoine et 20 moutons. Les présents destinés aux autres étaient proportionnés à leur rang; personne ne fut oublié; on remit même 42 florins aux joueurs de trompette de la suite de Frédéric[2]. Ce prince parut ravi de l'offrande des

1 Kœnigshofen, ch. v, f. 368. — Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 147 verso. — Wencker., t. II, part. 1, f. 105.
2 Trausch, t. II, part. I, f. 147 verso. — Kœnigshofen, *loc. cit.*

Strasbourgeois, et, voulant alors donner une marque de faveur particulière à son hôte, le sieur Jacques de Lichtenberg, il lui conféra, en présence de tous les assistants, le titre et les prérogatives de comte du saint-empire[1].

Cependant les Strasbourgeois s'efforçaient, disent les chroniques, de procurer à l'empereur tous les divertissements possibles! « *Ihm alle Kurzweil zu machen*[2], » en le faisant assister à des fêtes, à des joûtes sur terre et sur la rivière d'Ill qui traverse leurs murs; en déployant, en un mot, toute la magnificence usitée en pareille occasion. Frédéric, charmé de la manière dont on le traitait, jugea assez favorablement des dispositions de la ville pour en exiger le serment de fidélité; mais les chefs de la république le lui refusèrent, se fondant sur les anciens priviléges de Strasbourg et sur sa qualité de cité libre et impériale.

« Nous nous sommes librement attachés à « l'empereur et à l'Empire, répondirent-ils;

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*
[2] Trausch, *loc. cit.*

« nous avons contribué volontairement aux dé-
« penses de leurs entreprises et toujours soutenu
« leurs droits au péril de nos vies. Toujours on
« s'en est fié à notre bonne volonté et à notre
« bonne foi. Nos ancêtres n'ont jamais prêté de
« serment de fidélité, nous ne pouvons, sans
« nous déshonorer, passer sur les règles que leur
« exemple nous a prescrites. S. M. I. a en main
« les lettres de ses prédécesseurs; si elle ordonne
« qu'on les consulte, on trouvera quelle est la
« liberté de la ville de Strasbourg, nous ne pou-
« vons, nous ne devons pas y porter atteinte[1]. »

Il fallut en demeurer là[2]. Frédéric, déçu dans son espoir, demanda alors qu'au moins on lui fît une avance de 4000 florins. Les magistrats, après quelque hésitation, consentirent à lui en remettre 3000[3]. « Ils n'ignoraient point que

[1] Déjà en 1458, Frédéric avait essuyé un pareil refus, lorsqu'il avait voulu exiger de Strasbourg un tribut annuel. Ainsi la ville soutenait ses droits avec une intrépide fermeté.

[2] Laguille, *Histoire d'Alsace*, etc., part. II, f. 354. — Trausch, t. II, part. I, f. 147 verso. — Kœnigshofen, ch. V, f. 368. — Wencker., t. II, part. I, f. 105.

[3] *Ibid.*

« jamais cet argent ne leur serait remboursé;
« car l'empereur, fort prévenant lorsqu'il de-
« mandait, était un seigneur très-peu gracieux
« quand il s'agissait de rendre ou de donner.
« Dans les villes où il passait, il avait coutume
« d'emprunter des sommes trop faibles pour
« qu'on pût exiger de gages de la créance, bien
« décidé qu'il était à ne point acquitter ces pe-
« tites dettes[1]. »

Frédéric partit de Strasbourg le vendredi avant la saint Adolphe, pour visiter Fribourg en Brisgau et Bâle[2]. On le reçut dans cette dernière cité avec une méfiance extrême. La milice urbaine prit les armes, et un corps de 800 Suisses vint renforcer la garnison. L'empereur feignit de ne point remarquer ces dispositions malveillantes, et se montra fort courtois en ses manières et en ses propos.

Ce prince annonça alors que son projet était de se rendre à Metz et de traverser la contrée enga-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 148. — Wencker., t. II, part. I, f. 105.

[2] *Ibd.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 368. — Herzog., l. II, f. 120.

gée à Charles de Bourgogne par l'archiduc Sigismond. Hagenbach résolut aussitôt de l'accompagner en sa qualité de landvogt de ces domaines, et s'empressa d'aller à Bâle à la tête de quatre-vingts cavaliers bien équipés, et vêtus uniformément de gris et de noir[1].

Les derniers succès du duc de Bourgogne avaient encore donné une nouvelle impulsion à l'insolence du chevalier. Se voyant, d'ailleurs, fort bien reçu par l'empereur, il ne mit plus de bornes à l'extravagance de ses discours; il traitait les Alsaciens de *vils coquins*, qu'on écraserait sans peine, et les Suisses d'audacieux, qu'il fallait réduire pour écorcher l'ours de Berne et s'en faire des fourrures[2].

Ces propos, répétés dans la province, engagèrent Strasbourg, Bâle, Colmar, Schelestadt et un grand nombre d'autres villes, à conclure ensemble une union défensive; les nobles de la contrée prirent aussi part à l'alliance[3].

[1] Herzog, Chron., l. II, ch. XLI, p. 120. — Trausch, t. II, part. I, p. 148.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

Hagenbach, ayant chargé un de ses lieutenants de gouverner en son absence, suivit Frédéric de Bâle à Ensisheim, à Colmar, Schelestadt, Oberehnheim et Saverne. De là, l'empereur se dirigea vers Metz, et, suivant sa coutume, il prélева de petits emprunts dans les différents lieux ou il s'arrêtait[1].

Frédéric fit son entrée à Metz le 18 janvier; les bourgeois, ne voulant pas se montrer moins empressés que ceux de Strasbourg, lui donnèrent chaque jour une fête nouvelle. Une semaine s'écoula ainsi au milieu des plaisirs.

Sur ces entrefaites, on vit arriver une ambassade, composée des sires Jean de Marle, Englbert, comte de Nassau; Hugonnet, chancelier de Bourgogne; et David, évêque d'Utrecht. Elle venait demander à S. M. I. l'entrée de Metz pour Charles le Téméraire, avec 10,000 chevaux, afin que les deux princes pussent avoir une conférence[2]. Pierre de Hagenbach, qui, aussitôt

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 148.
[2] *Ibid.* — Kœnigshofen, ch. V, f. 368.

après l'arrivée de l'empereur à Metz, avait rejoint son maître à Luxembourg, s'était réuni aux ambassadeurs.

Frédéric leur répondit qu'il ne lui appartenait pas d'accorder ou de refuser une demande de cette nature, et les engagea à s'adresser aux magistrats de la cité. Le grand conseil s'assembla; après une assez longue délibération, il déclara aux envoyés : « Qu'on serait charmé de recevoir monseigneur de Bourgogne et 500 chevaux « tout au plus, s'il lui était agréable de venir « avec ce nombre de cavaliers; mais qu'on ne « pouvait loger 10,000 hommes, ayant déjà sur « les bras 1800 personnes formant la suite de « l'empereur, 500 soudoyeurs aux gages de la « république, et les gens d'alentour, qui, craignaient une guerre avec la Lorraine, et avaient « réfugié leurs biens et leurs bestiaux dans la « ville. »

Les ambassadeurs, irrités de ce refus, demandèrent alors qu'on accueillît leur maître avec 1000 hommes, ou qu'au moins on lui donnât une des portes de Metz, afin qu'il pût y entrer

et en sortir à volonté. Mais le grand conseil opposa un refus péremptoire à cette absurde prétention.

Dans la crainte de quelque surprise, les magistrats avaient même fait barricader les petites rues, car ils ne se tenaient pas fort assurés non plus de la bonne volonté de l'empereur, et ils avaient caché 4000 hommes dans les granges et dans les greniers. Ils avaient, outre cela, 16,000 hommes des villages aux environs de la ville, et ordonnèrent aux bourgeois de se tenir sur leurs gardes tout le temps que Frédéric serait dans leurs murs, et de s'assembler au premier coup de cloche, pour frapper sur l'ennemi, quel qu'il fût [1].

Les Bourguignons partirent donc fort mécontents; mais avant de quitter la ville, ils témoignèrent leur ressentiment en adressant des injures et des paroles grossières aux gens de Metz et aux gardes des portes. Hagenbach surtout, habitué depuis plusieurs années à faire sa vo-

[1] *Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, t. II, f. 921.

lonté sans contrôle, traitait les passants de vilains, de chiens, de coquinaille et de pourceaux.

La colère de Charles éclata en cette occasion; il proféra de terribles menaces contre Metz, assurant que « les habitants feraient bien de lui en « ouvrir les portes, parce qu'il tenait leurs clefs » en sa main; » et en disant ces mots, il désignait du geste son armée et son artillerie[1].

Cependant, la fureur du duc de Bourgogne s'exhala en vaines paroles. Les bourgeois de la ville, espérant le calmer, lui envoyèrent une magnifique coupe d'or pleine de florins, 50 bœufs, 200 moutons, beaucoup de blé, 200 chariots chargés de vin du Rhin et de la Moselle, et un tonneau de malvoisie. Ces présents radoucirent singulièrement l'humeur de Charles. En effet, il en avait besoin, car il était embarrassé de se procurer assez de vivres pour les seigneurs et gentilshommes de sa suite. Les fournitures des villes de ses États n'y pouvaient suffire, non plus

1 *Histoire de Lorraine, loc. cit.*

que les grandes battues qui se faisaient dans le pays de Luxembourg afin de réunir le gibier.

Le duc de Bourgogne alla alors accomplir un pèlérinage à Aix-la-Chapelle, après avoir fait demander à l'empereur de lui accorder à Trèves l'entrevue qui avait manqué à Metz, et qu'il désirait obtenir pour traiter diverses affaires de haute importance.

CHAPITRE V.

Comment l'empereur et le duc de Bourgogne eurent une entrevue à Trèves, et comment le duc donna un grand repas à l'empereur.

Frédéric III, ayant consenti à la requête du prince bourguignon, s'était rendu incognito à Trèves, le 29 septembre 1473. Le duc vint le lendemain. — L'empereur, lorsqu'il apprit l'arrivée de Charles, ressortit de la ville, afin d'y faire son entrée solennelle en même temps que lui.

Frédéric était enveloppé d'un long manteau de drap d'or enrichi de perles. Les princes d'Allemagne, qui avaient été avec lui à Strasbourg et à Metz, chevauchaient autour de sa personne. A ses

Digitized by Google

côtés marchait le prince Maximilien, dont la bonne mine et la beauté attiraient les yeux de la multitude. Il portait une robe de pourpre brodée d'argent. Après lui venait le prince Calixte Othman, qui relevait les grâces de Maximilien par son visage austère et rébarbatif, par son habit traînant à la turque, et par ses cheveux hérissés attachés en forme de nœud au haut de la tête. Il avait passé à sa ceinture un cimeterre persan.

Cependant la suite de Charles le Téméraire l'emportait de beaucoup encore sur celle de l'empereur. Le duc parut en présence du chef de l'empire avec un éclat qui devait nécessairement blesser Frédéric, prince ombrageux et très-enclin à la jalousie.

Une troupe de hérauts d'armes, vêtus chacun d'une cotte brodée aux armoiries de l'une des provinces appartenant à leur maître, précédait le duc. Charles était bardé de fer de la tête aux pieds, mais par-dessus son armure il avait jeté un manteau enrichi de diamants, et de la valeur de plus de 100,000 ducats. Une foule immense de chevaliers, magnifiquement équipés, et sur les vête-

ments desquels on voyait briller l'or et les pierreries, l'accompagnait et déployait à son exemple le faste le plus extraordinaire [1]. La moitié de son armée lui servait en outre d'escorte et occupait les villages à deux lieues à la ronde. Les personnes qui marchaient auprès de Charles étaient : Louis de Bourbon, évêque de Liège ; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht ; le duc Jean de Cleves, Antoine le Grand, bâtard de Bourgogne ; les comtes de Nassau et de Marle, et Guy d'Imbrecourt.

Lorsque les deux cortéges se rencontrèrent, le duc descendit de sa monture, et, suivant l'usage, il ploya un genou pour saluer Frédéric. — L'empereur avait également mis pied à terre ; il releva le duc et l'embrassa, puis ils remontèrent à cheval et se dirigèrent vers la ville. Jean de Bade, archevêque de Trèves, et son frère, le margrave Christophe, les attendaient auprès de la porte avec 600 hommes vêtus d'écarlate. Une foule immense, accourue pour assister à ce beau

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, 148. — Kœnigshofen, ch. V, f. 368.

spectacle, encombrait les rues. Les deux princes les traversèrent au petit pas de leurs destriers, causant avec toutes les apparences de la bienveillance et de l'intimité. Ayant ensuite fait ensemble leurs prières à la cathédrale, ils se séparèrent. L'empereur se logea à l'archevêché, et le duc au couvent de Saint-Maximin, situé hors de l'enceinte de la cité [1].

Ce fut dans ce cloître que l'on commença à traiter d'affaires dès le lendemain, mais seulement pour la forme et avec beaucoup de pompe. L'archevêque de Mayence ouvrit la conférence, en prononçant, au nom de l'empereur, un discours en latin. Après avoir accordé de grands éloges au duc de Bourgogne, il exprima le désir de lui voir conclure une paix durable avec la France, afin qu'on put se réunir pour arrêter les progrès des Turcs. Charles chargea de sa réponse Guillaume Hugonnet, son chancelier. Ce seigneur parla également en langue latine, rappela la longue histoire des démêlés de la Bourgogne avec

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 148 *verso*.

la France, insista beaucoup sur les crimes de Louis XI et sur l'ingratitude dont il avait fait preuve après avoir été reçu par le duc Philippe à l'époque où il ne pouvait plus se montrer à la cour du feu roi son père. Le chancelier termina en affirmant que, sans les entreprises perfides de Louis, qu'il qualifia de traître, d'ingrat, d'empoisonneur, son maître n'hésiterait pas à marcher contre les infidèles et à venger d'une manière terrible les désastres qu'avait essuyés la chrétienté.

Toutefois, ainsi que nous venons de le dire, Charles le Téméraire ne voulait pas s'expliquer en public sur les véritables motifs qui l'avaient porté à demander une entrevue à l'empereur. Cette conférence était simplement une cérémonie d'apparat; le duc se proposait d'en venir à ses fins plus adroitement et dans l'intimité du tête-à-tête.

Le séjour de l'empereur et du prince bourguignon à Trèves fut marqué par des festins, des joûtes et des fêtes de toute espèce.

Les historiens contemporains nous ont transmis, entre autres, les détails d'un célèbre repas

donné à Frédéric par le duc, repas à l'occasion duquel on déploya un luxe dont les détails semblent avoir été empruntés aux récits des conteurs orientaux.

« Charles le Téméraire, dit notre chroniqueur [1], avait invité l'empereur à venir dîner chez lui le jeudi 7 octobre. Il y avait convié également le prince Maximilien et les prélats et seigneurs de la suite de S. M. impériale. Frédéric, ayant accepté, se rendit à cheval à la demeure du duc de Bourgogne; les autres invités l'accompagnaient. Il était neuf heures du matin.

« L'empereur, vêtu d'un habit brun brodé d'or, portait au col une croix du même métal et d'un travail exquis. Six seigneurs, armés de toutes pièces comme pour un tournois, marchaient devant lui; on voyait aussi à ses côtés deux chevaliers des pays méridionaux, qui avaient les bras nus et tenaient de larges boucliers. Lorsque le cortége s'arrêta auprès de Saint-Maximin, Charles vint à sa rencontre. Il était entièrement habillé

[1] Trausch, t. II, an. 1473, part. II, p. 148 *verso* et suiv.

de drap d'or et couvert d'une quantité innombrable de perles et de pierres de grand prix. Cependant l'éclat de son costume faisait ressortir encore davantage ce que sa physionomie avait de rude et de sévère. Ses grands yeux noirs, son regard fier et hardi, ne pouvaient faire oublier l'air peu distingué que donnaient à sa personne une taille carrée, des épaules fort larges, des membres excessivement robustes et des jambes légèrement arquées par la grande habitude de l'équitation.

« Le duc de Bourgogne chercha en cette occasion à corriger ce que la richesse de ses vêtements pouvait avoir de mortifiant pour les autres, par une conduite respectueuse et pleine d'obligeance envers Frédéric. S. M. étant descendue de cheval, les deux princes entrèrent dans l'église avec leurs suites respectives.

« On avait suspendu dans la nef de riches tapisseries flamandes sur lesquelles se voyaient représentés les traits les plus remarquables de l'Ancien Testament et même de l'histoire profane, tels que la prise de Troie, l'expédition de la Toi-

son d'or et les conquêtes d'Alexandre le Grand. Le chœur était entièrement tendu en drap d'or, en velours et en étoffes de soie, et le duc avait pris le trésor de sa propre chapelle pour servir à la décoration du maître-autel.

« Vingt-quatre statues d'argent, hautes d'un pied et demi, paraient cet autel; on y voyait en outre quatre estrades, couvertes également de drap d'or; elles portaient les objets suivants :

« Sur la première, on admirait les douze apôtres, hauts d'un pied et demi et en vermeil.

« Sur la deuxième, étaient deux statues d'or massif.

« Sur la troisième, il y avait trois statues et dix croix en vermeil, et six autres croix en or, ayant pour supports des tableaux de même métal, merveilleusement ciselés en relief et ornés d'une profusion de pierres précieuses.

« Sur la quatrième, on voyait six grandes croix en vermeil et deux en or, incrustées de perles de saphirs et d'émeraudes, deux flambeaux en or, deux en vermeil et deux en argent, six statues d'anges hautes d'une aune, dont deux en or, enrichies

de pierreries, deux en vermeil et deux en argent; une châsse d'or, ornée d'une quantité de diamants, de rubis et de topazes, et renfermant des reliques de saint Paul ermite et de saint Antoine; — un tabernacle d'or, décoré, sur toutes ses faces, de diamants, de perles et de petits tableaux ciselés dans le métal avec un art infini; — une cassette d'or d'un travail tellement exquis, que le regard ne pouvait s'en détacher, et dans laquelle se trouvait un morceau de bois de la vraie croix, enchâssé dans un diamant long de deux doigts, et de la valeur de 200,000 écus d'or; — un clou de la croix renfermé dans un lis en diamant, et un equantité de reliques et d'autres objets précieux, dont il serait trop long de donner le détail.

« On avait préparé aussi dans l'église deux oratoires somptueux en forme de pavillons; l'un pour l'empereur, l'autre pour le duc de Bourgogne; ce dernier n'assista pas à la messe, parce qu'il était occupé à donner ses ordres pour l'arrangement du repas. Aussitôt après le saint sacrifice, les musiciens de Charles chantèrent des hym-

nes avec accompagnement de divers instruments ; puis le duc vint prendre Frédéric et le conduisit dans la salle où l'on devait manger. Elle était arrangée aussi richement que l'église, et tendue en étoffes dans lesquelles le mélange de l'or et de la soie produisait des dessins variés à l'infini. Au-dessus de la place destinée à l'empereur, on avait établi un grand dais d'or, dont l'intérieur était formé par trois peintures les plus belles et les plus parfaites du monde.

« Trois tables étaient disposées l'une à la suite de l'autre, dans le sens de la longueur de l'appartement. Devant chaque couvert se trouvait une coupe d'or et un grand flacon de vermeil contenant du vin; en outre, un grand nombre de coupes étaient préparées, afin qu'on pût y présenter aux convives les vins exquis de divers pays, qui devaient leur être servis pendant le repas.

« Cette salle ouvrait sur une seconde pièce, dans laquelle on avait élevé un immense dressoir, auquel on montait par neuf marches arrangées en forme d'amphithéâtre et qui atteignait le plafond.

Le dressoir était couvert d'une vaisselle somptueuse. On y voyait :

« 33 grands vases d'or et d'argent.

« 70 flacons de diverses grandeurs et des mêmes métaux.

« 100 patères et croix d'or ornées de perles et de pierreries.

« 40 douzaines de grandes coupes d'argent.

« 6 nefs de grande dimension, ciselées avec perfection, et dont 4 en argent et 2 en or massif.

« 12 bassins en argent avec leurs aiguières.

« 6 grandes carafes d'argent, contenant chacune 24 bouteilles (12 maas) de vin.

« 6 cornes de narval, montées en or et hautes de 3 aunes.

« 12 tonneaux en vermeil, contenant chacun 2 mesures (2 ohmen) de vin fin ; et enfin 3000 pièces d'argenterie pour le service de la table, bien que Charles eût emporté dans ce voyage le tiers à peine de la vaisselle magnifique qu'avait fait faire son père, le feu duc Philippe.

« Cependant, l'empereur fut ébloui d'un étalage aussi extraordinaire et en conçut un secret

dépit. Les assistants observaient qu'il avait peine à conserver les dehors de la politesse et à répondre d'une manière convenable aux prévenances de son hôte. Il savait d'ailleurs que les seigneurs bourguignons ne manquaient pas de rire tous les jours à ses dépens et à ceux des personnes de sa suite, et qu'ils répétaient fort souvent qu'on avait tort de loger dans de beaux appartements des Allemands sales et grossiers. Il sentait aussi que, par le luxe de sa cour, le duc de Bourgogne jouait en réalité le rôle d'empereur, et qu'à ses côtés il avait presque l'air d'un humble vassal.

« Pour faire plus d'honneur à Frédéric, on avait placé son siége sur une estrade, de sorte qu'il embrassait d'un coup d'œil les trois tables. Il occupait seul le haut bout de la sienne; les archevêques de Mayence et de Trèves et les évêques de Liége et d'Utrecht se mirent à sa droite; Charles de Bourgogne, le prince Maximilien, les ducs Etienne de Bavière, Albert de Munich et Louis de Veldentz [1], prirent place à sa gauche.

[1] A la droite de la deuxième table étaient George de Bade, évêque de Metz; Guillaume, évêque d'Eichstædt; les margraves

« Tout le monde étant assis, on entendit une fanfare bruyante, la porte de la salle s'ouvrit, et alors entrèrent dix joueurs de trompettes, quatre de flûtes et deux de grosse caisse; puis parurent douze hérauts d'armes et douze comtes. Ces personnages étaient vêtus de velours ou de drap d'or et précédaient l'entrée du premier service, qui était de treize plats par table. Les services suivants furent : l'un de dix-sept plats, l'autre de dix, et on les présenta avec le même cérémonial. Le duc de Bourgogne avait fait réunir à cette occasion les mets les plus rares et les plus exquis, et les productions des pays les plus lointains.

Charles et Christophe de Bade; les ambassadeurs de celui de Brandebourg, et le doyen de Bamberg. A la gauche s'assirent Calixte Othman; les comtes Hugues et Udalric de Montfort; Jacques de Hohen-Zollern; Craton de Hohenlohe; Adolphe et Philippe de Nassau, et le grand maître de la maison du prince Maximilien.

A la troisième table se placèrent : à droite, le comte de Wurtemberg; le margrave Albert de Bade; les comtes Ulric et Alois de Sulz, et Otton de Hennenberg; à gauche, les comtes Frédéric de Bitsche, Georges et Godefrol de Linangé, Everard de Schœneburg, Frédéric de Jost, et Philippe de Sirek, grand prévôt de l'église de Trèves.

« Le troisième service ayant été enlevé, on porta le dessert dans trente bassins et dans des coupes et des patères d'or ciselés et ornés d'une infinité de pierres précieuses [1]. Ces bassins contenaient des conserves, des gâteaux légers et des confitures de diverses espèces.

« Le pain, le linge de table et tout ce qui est nécessaire à un repas, étaient renfermés dans d'immenses paniers artistement tressés en lames d'argent fin.

« Pour donner une idée des richesses de la cour de Bourgogne, il ne faut point oublier de dire aussi que les personnes venues à la suite des hôtes de Charles le Téméraire furent traitées avec une recherche presque égale dans un appartement séparé; et cependant ce festin somptueux était loin d'égaler en magnificence ceux que le duc avait donnés, quelques années auparavant, à l'occasion de son mariage avec Mlle Marguerite d'Yorck.

« Après le repas, on retourna à l'église pour les

[1] On prétend que le bassin servi devant l'empereur valait 60,000 ducats.

vêpres. La soirée étant alors arrivée, l'empereur se prépara à regagner sa demeure. Le duc, jaloux de se montrer courtois en toutes choses, voulut accompagner S. M. Il jeta sur ses vêtements un manteau de velours fourré de martre, et monta son superbe cheval noir aux harnachements duquel pendaient une multitude de sonnettes d'or. Six cents gentilshommes de sa maison accompagnèrent également Frédéric à la lueur d'une infinité de flambeaux.

« L'on peut juger, d'après les détails que nous venons de donner, de la masse de butin que firent les Suisses et leurs alliés après la défaite de Charles le Téméraire. »

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Comment le duc de Bourgogne voulut se faire couronner en qualité de roi, et comment l'empereur trompa le duc.

Cependant, malgré les fêtes et les divertissements, le duc de Bourgogne ne négligeait point les affaires sérieuses.

Réné de Lorraine avait renouvelé plusieurs fois ses instances afin qu'on éloignât les Bourguignons concentrés sur les frontières de ses Etats. Charles le Téméraire, pressé de la sorte, fit répondre au jeune duc qu'il retirerait ses troupes après avoir reçu des assurances positives de son

Digitized by Google

attachement, et avoir conclu avec lui une ligue offensive et défensive semblable à celle à laquelle le feu duc Nicolas s'était engagé jadis. René s'en défendit en alléguant son alliance avec Louis XI; mais Charles ne se rebuta pas; enfin, vaincu par ses instances et ses promesses, le duc de Lorraine, qui d'ailleurs n'était pas en état de résister, signa un traité dont les conditions étaient : « Que les gens de Bourgogne auraient un passage « libre sur les terres de Lorraine pour aller « dans la comté de Ferrette, en payant leurs « dépens, et que René ferait ouverture à Charles « de quatre de ses places d'armes[1]. »

Du côté de l'empereur, tout aussi semblait se disposer de manière à favoriser les desseins secrets de Charles le Téméraire. Frédéric était parvenu à dominer la mauvaise humeur que lui avait d'abord inspiré le luxe de ce prince. Il avait intérêt à le ménager, désirant marier son

[1] Les auteurs ne sont pas d'accord sur la date de ce traité : les uns la fixent au 2 octobre 1473, les autres au 10 ou au 16 de ce mois, ou plus tard encore.—Voy. *Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, t. II, p. 1009, et Chronique de Johannes Lud. et Chrétien, etc., p. 16.

fils Maximilien avec la princesse Marie, héritière de Bourgogne. Peu de jours après le repas dont il a été question ci-dessus, il renouvela les propositions faites précédemment déjà à ce sujet; elles furent accueillies avec un feint empressement[1]. Le duc permit même au prince et à la princesse de s'écrire; mais, quoique le premier eût dix-huit ans, et que Marie en comptât quinze, qu'ainsi rien ne s'opposât à l'accomplissement immédiat de l'alliance, il imaginait mille prétextes pour la retarder encore. Le fait est qu'au moyen de ce leurre il espérait obtenir de Frédéric le titre de roi, objet de son ambition, avant la conclusion du mariage, et qu'alors il comptait éluder sa promesse. L'idée d'un gendre lui causait une horreur insurmontable, et il avait coutume de dire à ses intimes : « Plutôt me faire « moine que de marier ma fille ! »

En effet, l'empereur ne tarda pas à connaître le but des prévenances et des flatteries de Charles

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, p. 150. — Herzog, Chron., . II, p. 120.

le Téméraire. Ce prince lui fit part de ses prétentions; elles étaient exorbitantes; non-seulement il voulait le titre de roi de Bourgogne et l'office de vicaire du saint-empire, mais il réclamait encore plusieurs augmentations de territoire, entre autres les quatre évêchés de Liége, Utrecht, Tournay et Cambrai[1], et le duché de Lorraine comme fief relevant de sa couronne[2].

Frédéric eut la faiblesse de consentir. Les deux princes fixèrent le jour du couronnement et désignèrent l'évêque de Metz, George de Bade, pour donner l'onction au successeur des anciens rois de Bourgogne. Déjà pour préluder à cette pompe, une superbe cérémonie avait eu lieu le 4 novembre. Charles, après avoir reçu solennellement de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre, qu'il venait d'enlever à son légitime possesseur, lui avait prêté foi et hommage pour ses seigneuries relevant de l'Empire.

Le duc, heureux lorsqu'il pouvait étaler ses

1 Voy. *Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, t. II, p. 925.
2 Trausch, t. II, part. I, f. 150.

trésors et éblouir les princes et les peuples par l'éclat de son faste, résolut de déployer en cette occasion une magnificence jusqu'alors inusitée. Il fit préparer les insignes de la royauté, la couronne, le sceptre, le manteau et la bannière, et tendre de tapisseries l'église Saint-Maximin où il devait être sacré[1]. Dans le chœur on voyait deux trônes exactement semblables et couverts d'étoffes brochées en or : seulement celui destiné à Frédéric était placé un peu au-dessus du second; des siéges somptueux disposés dans la nef devaient servir aux princes et aux seigneurs des deux cours. Les ornements de la chapelle ducale étaient disposés sur les autels, et des estrades tendues en soie faisaient le tour complet de la grande place.

La plupart des seigneurs présents à Trèves ignoraient le but de ces préparatifs; mais Louis XI, aux investigations duquel rien ne pouvait échapper, en fut informé sur-le-champ. Il s'empressa d'écrire à l'empereur pour lui faire des repré-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 150.

sentations et lui démontrer que Charles, une fois roi, ne manquerait pas de chercher à agrandir son royaume aux dépens des Etats voisins, peut-être même de devenir son compétiteur[1]. Il l'engageait aussi à ne pas trop se laisser éblouir par des propositions de mariage, « parce que le duc « estait accoutumé à promettre sa fille à tout le « monde, sans jamais la donner à personne. »

Frédéric se trouvait dans un grand embarras : il sentait la justesse des observations du roi de France, mais il avait donné sa parole, et il redoutait de faire un affront sanglant à Charles le Téméraire, qui ne pardonnait jamais, et dont les vengeances étaient terribles[2].

L'on était à la veille du jour arrêté pour le couronnement, et l'empereur flottait encore irrésolu. Alors il advint que Jean, archevêque de Trèves, apprit la cause de tout ce mouvement; comme on le savait très-ennemi de monseigneur de Bourgogne, on la lui avait cachée avec soin, et il avait cru qu'il s'agissait simplement d'une

[1] V. D. Calmet, *loc. cit.*
[2] Trausch, *loc. cit.*

fête ou d'une cérémonie semblable à celles qui depuis quelques semaines se succédaient sans interruption dans la ville. Le prélat se rendit en hâte auprès de Frédéric, et, l'ayant trouvé seul, il lui dit avec hardiesse : « Sire, est-il « vrai que vous consentez à donner la cou- « ronne à Charles de Bourgogne, pour être roi « des pays que j'ai ouï nommer [1] ? » Puis, continuant à parler avec beaucoup de chaleur et d'énergie, il lui rappella que, devant le rang suprême à une élection, il n'avait point le droit de disposer de la sorte des fiefs de l'Empire; que, de plus, il ne pouvait, sans la plus criante injustice, déférer à un autre les biens qui étaient échus au duc Réné en légitime héritage [2]; enfin, il lui peignit vivement les dangers résultant de cette nouvelle royauté, et l'engagea à retirer une parole qu'il n'avait pu donner en honneur et conscience.

Frédéric, pressé de la sorte, consentit à tout, mais en priant l'archevêque de trouver un moyen

[1] *Chronique de Lorraine*, apud D. Calmet, t. IV, p. 50.
[2] *Ibid.*

de le sortir d'embarras. « Rien n'est plus aisé, « reprit Jean, ne dites mot à qui que ce soit : « à minuit nous aurons une barque, nous par- « tirons et vous serez délivré de tout souci. *Il « ne sera pas couronné, à l'Empire tort ne « ferez, et envers tous quitte serez*[1]. »

En effet, à l'heure indiquée, l'empereur, l'archevêque et le prince Maximilien descendaient la Moselle et s'acheminaient vers Cologne[2]. De là, Frédéric se rendit à Francfort, puis il parcourut les villes de la Souabe, et arriva enfin à Augsbourg, où on lui fit très-grand accueil, et où il demeura longtemps[3].

Ce fut au moment fixé pour la cérémonie, et lorsque Charles, déjà couvert de ses vêtements royaux et de ses pierreries les plus précieuses, se disposait à se rendre à l'église, qu'on vint lui annoncer le départ de l'empereur.

Cette fuite, qui renversait les projets du duc, lui causa un de ces accès de violente fureur aux-

[1] *Chronique de Lorraine*, apud D. Calmet, t. IV, p. 50.
[2] Trausch, t. II, part. I, p. 150. — Herzog, l. II, p. 120.
[3] Kœnigshofen, ch. V, p. 369.

quels il était sujet et qu'il ne savait maîtriser en aucune façon. Il se répandit aussitôt en imprécations épouvantables et en serments de vengeance contre Frédéric et l'archevêque de Trèves, son conseiller : *Saint Georges!* s'écriait-il en serrant les poings et en grinçant des dents : *m'ont-il ainsi abusé, mais par saint Georges, je m'en vengerai*[1]. Puis il voua à plusieurs reprises le prince et le prélat aux cent mille diables de l'enfer.

Lorsque Charles était dans cette disposition d'esprit, il s'enfermait dans ses appartements, brisait ses meubles à coups de pied, renversait ce qui se rencontrait sur son passage, se jetait habillé sur son lit, refusait de changer de vêtements, de se faire raser, et souvent même de manger et de boire. Semblable à un homme ivre ou possédé, il accablait d'indignes traitements ses serviteurs les plus dévoués, de sorte que les gens dont les conseils ou les lumières eussent pu lui être les plus utiles, ne l'approchaient qu'en

[1] *Chronique de Lorraine*, apud D. Calmet, p. 515.

tremblant, ou même s'éloignaient de lui, dégoûtés qu'ils étaient de vivre auprès d'un maître aussi despote et aussi inaccessible aux bons avis.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Comment le duc de Bourgogne alla visiter les domaines que lui avait engagés Sigismond, comte de Tyrol.

Hagenbach avait été constamment aux côtés de Charles pendant le séjour de Trèves, et la faveur dont il jouissait avait atteint son apogée. Le chevalier se tint prudemment à l'écart pendant les premiers moments d'exaspération de son maître. Quand il jugea le duc un peu plus calme, il essaya de le distraire de ses sombres pensées, en lui représentant que rien ne l'empêcherait de poursuivre en temps opportun ses desseins sur l'Allemagne, en y revenant de vive force, sans

recourir à l'empereur, qui l'avait si indignement trahi.

Les discours du landvogt firent impression sur son seigneur. Le duc, capricieux et passionné, passant facilement d'une idée à une autre, et ne voulant plus rester à Trèves, où il craignait d'être l'objet de la risée publique après sa mésaventure, déclara qu'il irait visiter ses nouveaux domaines d'Alsace, et ordonna qu'on fît les préparatifs de départ avec toute la célérité possible[1].

Il se mit en route le 25 novembre 1473, et se dirigea vers la Lorraine par le val de Metz. Ne pouvant s'emparer pour le moment des Etats du duc Réné, car il n'avait aucun prétexte pour l'attaquer, il voulait au moins avoir une entrevue avec lui et essayer de le placer sous sa complète dépendance. Il avait déjà renoué, dans ce but, de secrètes intelligences avec le vieux roi de Provence.

Les Bourguignons avaient compté faire grande

[1] Trausch, t. II, part. II, f. 150. — Herzog, l. II, f. 120.

chère dans le pays messin, fertile en provisions de toute espèce et où l'on récolte de fort bon vin; mais, à leur grande surprise, ils trouvèrent les maisons, les caves et les greniers vides. Les gens de la campagne s'étaient hâtés de retirer leurs denrées dans la ville; celle-ci était elle-même sur le pied de siège, on avait doublé l'artillerie des remparts et les gardes des portes et des murailles.

Charles, marchant à la tête de ses nobles, feignit de ne point apercevoir ces dispositions hostiles, il tourna Metz. Le 26, il s'arrêta à Thionville, où les ambassadeurs de Rome, de Hongrie, de Pologne, de Venise, de Naples, d'Angleterre, de Danemark, de Bretagne, de Cologne, de Ferrare et du comte Palatin vinrent le trouver. Il partit de Thionville le 11 décembre, passa la nuit à Sainte-Marie-aux-Bois, de là à Chambley, puis au château de Pierrefort; le 15 décembre il arriva à Froüart. Le duc de Lorraine l'y rencontra, les deux princes se témoignèrent de l'amitié, et se rendirent ensemble à Nancy, où leur entrée fut saluée d'une triple décharge d'artillerie.

Réné ordonna que le duc de Bourgogne fût traité avec toute sorte de respect, et le quitta peu pendant les trois journées qu'il passa dans sa capitale. Charles cherchait à lui prouver que, vu sa grande jeunesse, il avait besoin d'un puissant protecteur. Il l'exhorta à lui être inviolablement fidèle, et lui rappela la convention récemment conclue, d'après laquelle on devait livrer aux Bourguignons diverses places d'armes de la Lorraine. « Rénés'y estoit engagé, » dit un auteur cité déjà plusieurs fois[1], « en se voyant le couteau « sur la gorge, et ses confédérés le regarder les « bras ployés, sans lui donner aucune espérance « de secours; lors, il avoit choisi ce que la né- « cessité, qui est un violent maître d'escolle, lui « enseignoit, que fut de recevoir la loi de celuy « qui le pressoit de plus près, qui estoit le duc « de Bourgogne. »

Toutefois, Réné soumit encore une fois cette affaire à son conseil. Celui-ci était divisé en deux partis. L'un, le parti de la Lorraine française,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 4.

avait servi sous le duc de Bourgogne contre Louis XI, pendant les derniers règnes, et se montrait fort disposé à entrer dans les vues de Charles; le second, au contraire, composé des seigneurs de la Lorraine allemande, éprouvait pour les Bourguignons une insurmontable antipathie. Le premier l'emporta; il fut décidé que Réné renoncerait à l'alliance du roi, qui s'était déjà montré traître à l'égard du feu duc Nicolas. Charles obtint, comme places d'armes, Epinal, Darney, Neufchâteau et Preny[1]. L'on renouvela également la stipulation qui reconnaissait aux gens de Bourgogne le droit de passage par la Lorraine, « *quantes fois que bon leur sembleroit*[2], » en se conduisant en amis, et en payant comptant toutes les provisions[3]. De son côté, Charles le Téméraire promit à Réné et aux seigneurs lorrains alliance et protection contre quiconque les attaquerait.

1 N. Remy, Discours, etc., f. 4 et 5.
2 *Ibid.*, f. 4.
3 *Ibid.*, f. 5.

Le duc de Bourgogne confia le gouvernement des quatre places au Rheingrave, à M. de Brandebourg, au sieur de Varembon et au Bâtard de Calabre.

Réné de Lorraine accompagna, le 19 décembre, son allié jusqu'à Saint-Nicolas du Port, et Charles, ayant pris congé de lui, continua sa route vers l'Alsace.

La nouvelle de sa prochaine arrivée se répandit promptement dans cette province et y causa une si grande terreur, que de tous côtés les populations des campagnes prenaient la fuite [1]. L'évêque de Strasbourg et les cités resserrèrent leur alliance [2]. Plusieurs d'entre elles, notamment Bâle [3], réunirent de fortes garnisons afin d'être en état de résister au duc, s'il avait dessein de les attaquer.

Charles le Téméraire traversa les Vosges avec 5000 cavaliers et entra en Alsace par le val de Willé, deux jours avant les fêtes de Noël [4]. Ha-

[1] Herzog, l. II, p. 120.
[2] Wencker, t. II, part. I, f. 150 *verso*.
[3] *Ibid.*
[4] Trausch, t. II, part. I, f. 150 *verso*.

genbach le précédait, à la tête de 1000 cavaliers et 2000 fantassins vallons. Il avait fait halte auprès de Colmar, afin d'annoncer aux magistrats de cette ville la visite du prince pour le 24 décembre [1], et de leur ordonner de le recevoir avec le respect et les honneurs dus à son rang [2]. Mais les bourgeois, loin de tenir compte de cette orgueilleuse injonction, déclarèrent péremptoirement que si le duc prétendait franchir l'enceinte de leurs murs avec plus de deux cents cavaliers, ils lui fermeraient leurs portes [3]. On connaissait à Colmar la façon dont Pierre gouvernait les pays confiés à son administration, on ne voulait pas risquer de se livrer à lui et de se trouver un jour soumis à sa tyrannie. Il recueillait ainsi les fruits de cet odieux despotisme qui avait fait exécrer le nom bourguignon dans la contrée entière [4].

1 Trausch, t. II, part. I, f. 150 *verso*.
2 *Ibid.* — Herzog, l. II, f. 120.
3 *Ibid.*
4 Herzog, *loc. cit.* — Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 150 *verso*.

Tandis que Hagenbach négociait avec les Colmariens, Charles se disposait à passer la nuit à Chatenois [1], bourg situé au pied des Vosges, non loin de Schélestadt. Les habitants du lieu, se défiant de lui, s'étaient retranchés dans un cimetière protégé par une forte enceinte de murailles [2]. Les Bourguignons voulurent aussitôt entrer dans cet asile et se préparaient à user de violence; la scène commençait à devenir tumultueuse, lorsque l'un des gens de Chatenois ajusta un soldat qui l'apostrophait en l'injuriant, et l'étendit roide mort sur la place [3]. Le désordre fut alors porté à son comble; les troupes de Charles menaçaient de mettre immédiatement le feu aux quatre coins du bourg, si on ne leur livrait le coupable. Les paysans hésitaient, mais cet homme énergique et courageux, ne voulant pas que d'autres portassent la peine de son action, vint lui-même se livrer à ses bourreaux. Les Bourguignons décidèrent qu'il serait publiquement exécuté à Col-

1 Trausch, *loc. cit.*
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*

mar, afin de donner un exemple salutaire au pays; et quelques heures après cet épisode, ils se remirent en marche. Pendant la route, une querelle s'éleva parmi les gardiens du prisonnier; celui-ci en profita pour prendre la fuite et regagner son village, sans qu'on lui eût fait aucun mal[1].

Cependant, Charles le Téméraire était arrivé auprès de Colmar. Mais les bourgeois virent, du haut des murs, que la troupe du prince était fort nombreuse, et que 1500 hommes d'armes venaient encore du côté de Guémar. Ils s'empressèrent alors de fermer leurs portes, ainsi qu'ils l'avaient annoncé à Pierre de Hagenbach, et enjoignirent fièrement au duc « *de passer outre*[2]. » On ne pouvait songer dans le moment à tirer vengeance de cet affront. Charles se décida en conséquence à suivre le comte Jean de Lupffen, qui l'engageait à pousser jusqu'à son château, bâti sur une hauteur, à une ou deux lieues de la ville. Le corps d'armée bourguignon prit ses quartiers

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] Trausch, t. II, p. 150 *verso*. — Herzog, l. II, p. 120.

dans les villages voisins, de façon à pouvoir être réuni au premier signal [1].

Le lendemain 25 décembre, Charles repartit de grand matin pour Brisach. Il y fut reçu pompeusement, mais avec beaucoup d'inquiétude [2]. On dissémina ses hommes d'armes dans les bourgades des environs, et suivant leur usage, ils y commirent toutes sortes d'excès, enlevant les vivres et les bestiaux aux paysans, cherchant à séduire leurs femmes et leurs filles [3], ne payant rien de ce qu'ils prenaient; en un mot, ajoute la chronique de Strasbourg [4], « on eût dit des troupes « ennemies auxquelles on aurait permis le pillage « de la contrée. »

Le 28 décembre, le duc réunit la bourgeoisie de Brisach sur la place du marché et se fit prêter par elle le serment de fidélité pur et simple, sans réserve; et tant était grande la terreur qu'il inspirait, qu'on ne songea pas à lui résister ou à ré-

1 Trausch et Herzog, *loc. cit.*

2 Voy. *P. H. Facinora.* — Vie der Herzog von Burgund herrlich empfangen ward mit der procession.

3 Trausch et Herzog, *loc. cit.*

4 Wencker, t. II, part. I, f. 105 *verso.*

clamer[1]. Dans cette même journée, il vit arriver les évêques de Bâle et de Spire, les envoyés du comte palatin et du margrave de Bade; ces seigneurs recommandèrent le pays et ses habitants à sa bienveillance. Charles, qui précisément se trouvait dans un de ses rares accès de mansuétude, accueillit leur pétition d'une manière assez gracieuse, et leur demanda à son tour de vivre avec lui en bons voisins. Ils lui firent à cet égard les plus belles promesses du monde[2].

La population de Brisach profita du séjour du prince bourguignon pour hasarder quelques plaintes très-timides touchant la *sévérité* de l'administration de Hagenbach[3]; toutefois, cet homme était l'objet d'une telle crainte, et on le voyait si avant dans la faveur de son maître, que personne n'osa dévoiler à Charles les horreurs commises par son lieutenant. Ce fut un nouveau malheur pour le pays. Le duc, s'il avait su toute la vérité, eût sans doute puni ou remplacé

1 Trausch et Herzog, *loc. cit.*
2 *Ibid.*
3 Trausch, t. II, part. I, f. 151.

le landvogt; au lieu de cela, il se borna à lui adresser quelques stériles recommandations, et celui-ci se promit intérieurement de tirer une éclatante vengeance des plaintes des bourgeois aussitôt qu'il n'aurait plus les mains liées par la présence de son seigneur.

Charles le Téméraire quitta Brisach le dernier jour de décembre de l'année 1473, et se dirigea vers Ensisheim [1]. Il y passa en revue les hommes d'armes des différentes villes qui lui avaient été engagées par Sigismond. Ils étaient au nombre de plusieurs mille et parfaitement équipés. Le duc se montra enchanté de leur bonne tenue, et Hagenbach lui affirma que cette troupe pourrait être quadruplée au besoin [2].

Charles, ayant traversé encore une fois le Rhin, se rendit à Thann, où il reçut les ambassadeurs d'Aragon, de Bretagne et de Venise, les envoyés de plusieurs princes allemands, et le nonce du pape. Deux anciens avoyers de Berne,

1 Herzog, l. II, f. 121. — Trausch, t. II, part. I, f. 151.
2 Trausch, t. II, part. I, f. 151. — Herzog, l. II, f. 151.

Petermann de Werber et Nicolas de Scharnachthal, se présentèrent aussi au nom des Suisses, lui parlèrent à genoux, bien qu'ils ne fussent pas ses sujets, et lui demandèrent justice et réparation des injures qne la ligue avait reçues du sieur d'Howdorf et du landvogt Hagenbach. « Je « pars, » fut la seule réponse de Charles; si vous « avez à me parler, suivez-moi à Dijon[1]. »

En effet, il ordonna qu'on se disposât à se mettre en route dès le surlendemain matin, et déclara que son intention était de retourner dans sa capitale à la tête de toutes les troupes présentes[2]. Mais, à la prière d'Hagenbach, il lui laissa huit cents Picards[3]; le landvogt les avait demandés soi-disant pour protéger le pays, mais en réalité il désirait les conserver, afin de s'en servir dans l'exécution de ses détestables projets[4].

[1] Les envoyés suisses l'y suivirent, mais après une longue et vaine attente, ils s'en retournèrent chez eux. Hagenbach avait persuadé au duc que quelques cavaliers lombards suffiraient pour lui soumettre toutes les ligues.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 151.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

Le duc de Bourgogne s'éloigna de l'Alsace le 3 janvier de l'année 1474 [1], et reprit à marches forcées le chemin de ses Etats. Son départ répandit dans la province une joie proportionnée à l'effroi qu'y avait occasionné sa présence. L'on avait craint de lui voir former quelque entreprise contre Strasbourg, Colmar et Schélestadt, et si ses affaires lui en eussent laissé le temps, il n'y eût pas manqué, car la possession de ces villes importantes le tentait infiniment. « Mais, ajoute notre chro-« niqueur [2], Dieu, dans sa puissance et sa misé-« ricorde, détourna ce malheur de notre patrie; « et les forts et villes du pays purent rendre de « nouveau une partie de leurs garnisons aux tra-« vaux de l'agriculture. »

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 151 *verso*.
[2] *Ibid.*

CHAPITRE VIII.

Comment une ligue formidable se forma contre le duc de Bourgogne, et comment Sigismond rentra en possession des domaines engagés.

Cependant, l'absence du prince bourguignon devint l'occasion de nouvelles calamités pour les domaines que lui avait engagés Sigismond d'Autriche. — Hagenbach ne tarda pas à revenir aux errements de son administration précédente. Il semblait même qu'il voulût se dédommager d'une contrainte de quelques jours par un redoublement de violence et d'iniquité, et en s'abandonnant sans aucune réserve à toutes ses infâmes passions, à toute sa brutalité, « do wart herr Peter

« von Hagenbach noch zorniger und tett dem « land und den Lüten noch viel mer ze leide[1], » dit l'historien d'Alsace. Les exactions recommencèrent; on accabla les habitants du pays des plus mauvais traitements, le landvogt ne tenait compte ni du rang, ni des droits de personne[2].

Les premières journées après le départ de Charles se passèrent en réjouissances à l'occasion du mariage de Pierre.

Il épousa cette même comtesse Barbe de Tengen[3] qui, quelques années auparavant, avait fait impression sur lui au castel de Marquart de Baldeck. Maintenant il la forçait à lui accorder sa main, plutôt pour se venger de ses précédents refus, que par un sentiment d'amour et de constance. Or, la terreur inspirée par le landvogt était telle, que cette fois sa demande avait été accueillie comme un ordre auquel il fallait obéir sans hésitation ni résistance.

Pierre marié, resta aussi dissolu de mœurs

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 371.
[2] Trausch, t. II, parl. I, f. 151 *verso*. — Herzog, l. II, f. 121.
[3] Trausch, *loc. cit.*

qu'auparavant, il continuait à enlever des femmes et des filles de familles respectables, pour leur faire violence; ses officiers et même ses soldats imitaient ses exemples [1].

Bientôt après, le landvogt s'empara de divers pâturages appartenant aux nobles et aux communes, et, selon son ancien usage, il confisqua à son profit plusieurs propriétés qui tentaient sa cupidité. Il renouvela également ses menaces contre Strasbourg et les autres villes; enfin il ordonna qu'on lui payât un *rappen* (petite pièce de monnaie) pour chaque mesure de vin qui se consommerait dans le pays. Cet impôt lui rapporta des sommes immenses [2].

Les villes et les campagnes voulurent essayer encore une fois de ramener le chevalier à de meilleurs sentiments. Elles députèrent à Brisach quatre honorables bourgeois chargés de lui faire des représentations et de lui demander avec fermeté de les laisser en jouissance de leurs droits

[1] Herzog, l. II, p. 121.

[2] Herzog, l. II, p. 121. — Kœnigshofen, ch. v, p. 371. — Trausch, Chron. Strasb., t. II, an. 1474, p. 151 *verso*.

anciens, et d'avoir égard au traité conclu entre son maître et l'archiduc. Hagenbach reçut ces envoyés; pendant les premiers moments, il écouta l'exposé de leurs griefs avec une apparente patience; mais, son naturel féroce reprenant bientôt le dessus, il les accabla d'injures, en s'agitant comme un furieux sur son siège; puis, sans leur donner le temps de répondre, il fit signe au bourreau, qui au moment même les décapita en sa présence[1].

Après cette affreuse exécution, le landvogt sembla ne plus agir que sous l'inspiration de Satan. Il résolut de désarmer les cités, et de supprimer les corps de métiers. En même temps il accabla les paysans de corvées et en fit périr tous les jours un grand nombre; ses exécrables Wallons, excités par lui, opprimaient et pillaient le pauvre peuple; enfin, ajoute la chronique d'où ces détails sont tirés[1], « der alte Fluss Rhein « musste sich selbst vor ihm forchten, » (le vieux

1 Herzog, l. II, p. 124. — Kœnigshofen, ch. v, p. 371. — Trausch, Chron. Strasb., t. II, an. 1474, p. 151 *verso*.

2 Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, p. 152.

fleuve Rhin lui-même avait terreur de lui); et de tous côtés des prières s'élevaient vers le ciel pour que Dieu prît pitié de l'humanité et délivrât la terre d'un pareil monstre. Les cités d'Alsace renouvelèrent leur alliance défensive, et les pays engagés envoyèrent un messager à Innsbruck, vers leur souverain naturel, l'archiduc Sigismond, afin d'implorer son assistance [1].

Ce prince s'empressa d'écrire à Hagenbach, et lui enjoignit de respecter les droits, les biens et la vie de ses sujets. Cette lettre enflamma encore davantage l'impitoyable landvogt, et Sigismond comprit enfin qu'il était urgent d'agir avec énergie, pour soustraire ses domaines à un joug aussi intolérable [2].

Le roi Louis XI avait suivi avec la plus grande attention les événements d'Alsace, afin de saisir le moment d'opérer un rapprochement entre la maison d'Autriche et la Suisse. Le duc de Bourgogne avait, à la vérité, des amis à Berne et

[1] Trausch. Chron. Strasb., t. II, part. I, p. 152.
[2] *Ibid.* — Herzog, l. II, p. 121. — Kœnigshofen, ch. V, p. 371.

dans d'autres villes de la ligue. Ils étaient dirigés par Adrien de Bubenberg. Mais Louis avait su s'y former également un parti composé des plus riches bourgeois et des familles nouvelles : à sa tête se trouvait Nicolas de Diesbach.

Depuis plusieurs années déjà (1469), le roi avait conclu avec les Suisses un traité d'alliance, signé, d'un côté, par les envoyés de Berne, qui représentaient aussi Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug et Glaris; de l'autre, par les envoyés français, Louis de Joinville et Jean Breçonnet. Il y était dit : « Au cas où Mgr le roi « voudroit faire la guerre au duc de Bourgogne « ou le duc de Bourgogne au roi, Nous et les « seigneurs de la ligue de la haute Allemagne, nos « confédérés très-chers, ne devons, ni par nous, « ni par les nôtres, porter, prêter, ni accorder « aucun secours, faveur, ou conseil audit duc de « Bourgogne. Pareillement, si Mgr de Bourgogne « vouloit faire la guerre contre nos confédérés les « seigneurs de la ligue, ou nous à lui, le roi ne « devroit prêter, porter, ni accorder secours, fa- « veur ou conseil au duc de Bourgogne. »

Cette convention n'avait causé aucune inquiétude à Charles le Téméraire, qui comptait sur ses partisans de Berne. Il avait continué d'ailleurs à vivre encore avec les ligues en rapport de bon voisinage. Mais, grâce à la conduite insensée de Hagenbach, le moment approchait où son maître devait ressentir les effets de l'inimitié des Suisses. Tandis que le duc repoussait rudement les ambassadeurs helvétiques à Thann, le roi concluait avec Nicolas de Diesbach un nouveau pacte, par lequel la France et la ligue s'engageaient à se soutenir réciproquement dans leurs guerres, et en particulier contre la Bourgogne. Louis promettait en outre que, sa vie durant, il ferait payer annuellement à Lyon, *à ses nouveaux alliés, en témoignage de sa charité envers eux*, la somme de 20,000 francs; que de plus il donnerait quatre florins et demi du Rhin par mois à chaque soldat suisse qu'il prendrait à son service; « qu'enfin si les ligues venaient à être « en lutte avec le duc de Bourgogne, et si lui, « roi de France, était empêché de leur envoyer « des renforts, il leur payerait, à Lyon égale-

« ment, 20,000 florins du Rhin par quartier, « pendant le temps de la guerre. » Tel fut le premier traité de subsides entre la France et la Suisse [1].

Cependant ceci était simplement le prélude de l'alliance formidable que le roi avait dessein de former contre le duc de Bourgogne, et dans laquelle il comptait faire entrer Sigismond et les villes libres d'Alsace et des bords du Rhin. Hagenbach, par son despotisme, rendait nécessaire l'union intime de ceux que Louis XI voulait rapprocher; il secondait donc merveilleusement les plans de ce monarque fin et astucieux, et devint ainsi la cause immédiate de la ruine de Charles le Téméraire.

Louis fit faire, pour la troisième fois, des propositions aux Suisses et en même temps aux cités alsaciennes et à l'archiduc. L'on convint d'une réunion à Constance (le 25 mars 1474), afin d'établir les bases d'un accord [2].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 152 *verso*. — Herzog, l. II, f. 121.
[2] Wencker, t. II, part. I, f. 105 *verso*. — Herzog, l. II, f. 121. — Trausch, t. II, part. I, f. 152.

Sigismond et les évêques Robert de Strasbourg et Jean de Bâle y parurent en personne, les cantons suisses et les villes de Strasbourg, Bâle, Colmar, Schelestadt, Haguenau, Keysersberg, Mülhouse, Munster, Turckheim et Rosheim y députèrent des représentants. Un grand nombre de gentilshommes se réunirent aussi à cette diète[1]; Louis XI y envoya Josselin de Sillinen, administrateur du diocèse de Grenoble, et Jean, comte d'Ebersteim, deux de ses négociateurs les plus habiles. L'on s'entendit promptement; il s'agissait de faire face à un danger commun, les anciennes rivalités, les querelles entre les nobles et les communes semblaient oubliées.

Chacun comprit qu'avant toute autre chose, il était nécessaire de cimenter une paix solide et durable entre Sigismond et les ligues. Il fut donc décidé que l'Argovie, objet du litige, resterait à perpétuité aux Suisses; ceux-ci, de leur côté, s'engagèrent à restituer à l'archiduc les documents, titres et papiers non relatifs à l'Argovie,

[1] Chron. Ursperg.

et qu'ils avaient pris dans les divers forts dont ils s'étaient successivement rendus maîtres [1]. Il y eut à la vérité une difficulté : les ligues exigeaient le passage par quatre ville de la comté de Ferrette, quand il leur plairait. Mais ce différend, soumis à l'arbitrage de Louis XI, fut promptement apaisé. Le roi décida en faveur des Suisses [2].

Cependant, Charles le Téméraire se trouvait alors en Bourgogne, et avait été instruit enfin de ce que Louis tramait contre lui. Toutefois il ne croyait pas à beaucoup près les choses aussi avancées, et il se borna à prier son parent, Jean de Savoie, comte de Romont, de remplir les fonctions de médiateur. Ce seigneur, très-dévoué aux intérêts du duc, envoya sans tarder Henri de Collombier et Jean Allard en Suisse. Les deux ambassadeurs se rendirent successivement dans les villes et communes du pays, traitant tout le monde avec beaucoup d'égards, et représentant à chacun qu'on avait tou-

[1] Herzog, l. II, f. 121.
[2] Commines, l. IV, ch. II. — Lagullle, part. II, p. 356.

jours été en rapports de bon voisinage avec la maison de Bourgogne, et qu'il serait fort mal avisé de se brouiller avec elle pour se lier à celle d'Autriche, la plus ancienne et la plus redoutable ennemie des ligues. Collombier et Allard furent reçus partout d'une manière très-honorable, et au *moment même* où se tenaient les conférences de Constance, ils ne rencontrèrent nulle part de dispositions ouvertement hostiles contre Charles. Ce prince resta donc dans une trompeuse sécurité, et quitta Dijon pour retourner dans son duché de Luxembourg, et combiner avec l'Angleterre la perte de Louis XI. Il laissait ainsi derrière lui des causes de ruine imminente, et tandis qu'il rêvait à l'accomplissement de ses immenses projets, les négociations entamées par l'influence du monarque français étaient couronnées du plus heureux succès.

L'on en vint bientôt à la question la plus importante, à celle de l'expulsion des Bourguignons de l'Alsace. Les députés des villes de ce pays rendirent à l'assemblée un compte exact des crimes de Hagenbach, et démontrèrent que le but

de Charles était d'étendre son autorité sur la province entière [1]. Ils ajoutèrent qu'évidemment le duc, maître déjà d'une partie du cours du Rhin, du nord de la France, jusqu'aux bords de la Somme, sûr de son alliance avec l'Anglais et le Breton, se flattait maintenant encore d'unir la Méditerannée à la mer d'Allemagne, en héritant du vieux roi Réné, la Provence et le royaume d'Arles, et en ajoutant aux deux Bourgognes et à la comté de Ferrette la Lorraine et la Suisse.

Ces considérations étaient fondées et justes : il était urgent de se liguer contre l'ambition de Charles le Téméraire. Enfin, les membres présents conclurent, en leurs noms et en ceux de leurs mandataires, une alliance offensive et défensive dont la durée devrait être de dix ans [2].

Cependant, Sigismond d'Autriche ne possédait pas les 80,000 florins nécessaires pour dégager ses domaines. Strasbourg et Bâle lui proposè-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 152 *verso*.

[2] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, *loc. cit.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 371.

rent [1] de les lui avancer pour un temps indéterminé, sous la garantie du roi de France. Cette offre ayant été acceptée, l'on se sépara. Chacun retourna chez soi, afin de se préparer à la guerre [2].

L'archiduc partit de Constance, à la tête de 300 cavaliers, et se dirigea vers Bâle [3]. Partout, à son passage, les populations suisses l'accueillirent avec la plus franche cordialité, le souvenir de cent cinquante années de haines et de guerres sanglantes était éteint. Sigismond, arrivant à Bâle, apprit que la somme de 80,000 florins s'y trouvait déjà disponible et déposée à la Monnaie [4]. Il s'empressa alors d'envoyer deux hérauts au duc de Bourgogne pour l'en informer et lui déclarer que, la dette étant acquittée, on eût à le remettre en possession de ses terres [5], conformément aux clauses du traité conclu en 1469 [6].

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108.
[2] Trausch, t. II, part. I, p. 152. — Herzog, l. II, p. 121. — Kœnigshofen, ch. V, p. 371.
[3] *Ibid.*
[4] Trausch, t. II, part. I, f. 151 *verso.*
[5] *Ibid.*
[6] Wencker, t. II, part. I, f. 105 *verso.*

Jamais peut-être Charles le Téméraire n'avait eu d'accès d'emportement aussi violent que celui avec lequel il acueillit la lettre de l'archiduc. Si dans ce moment d'autres affaires n'eussent exigé sa présence, il se fût mis en route sur-le-champ pour ravager l'Alsace entière. Il ordonna qu'on emprisonnât les hérauts et les retint assez longtemps captifs, sans cependant leur faire aucun mal [1].

L'écrit par lequel il répondit à Sigismond était de la plus excessive arrogance [2]. Il rappelait que le landgraviat lui avait été engagé à une époque où l'archiduc, abandonné par tout le monde, ne savait comment arrêter le mauvais vouloir des Suisses. « Mais, ajoutait-il, nous « avons dépensé quatre fois la somme que nous « vous avons avancée pour nous procurer du re- « pos à nous-même et aux autres; nous ne vou- « lons pas avoir fait ces sacrifices en pure perte. « Des ennemis nous ont été suscités, qu'on les

[1] Herzog, l. II, f. 121. — Trausch, t. II, part. I, f. 152 v°.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 153. — Kœnigshofen, ch. V, f. 371.

« mette hors d'état de nous nuire, qu'ensuite la « dette nous soit payée à Besançon [1] et non pas à « Bâle. Et si l'on refuse d'accéder à ces conditions, « disait-il en finissant, nous en tirerons vengeance « sur votre propre personne [2]. »

Le duc de Bourgogne eut soin aussi d'expédier un messager à Hagenbach, pour lui recommander de se maintenir dans les domaines d'Alsace, jusqu'à ce qu'il y vînt lui-même [3]. Pierre avait résolu, au moment où il avait été informé des négociations de Constance, et sans attendre les ordres de son maître, de mettre de fortes garnisons dans les villes de la province. Il commença par garnir Thann de troupes. De là il retourna à Brisach, à la tête des Lombards; y étant arrivé pendant l'office du vendredi-saint, il entra dans l'église avec sa suite et força le prêtre à recommencer le service pour lui.

Cependant, l'archiduc venait de conférer le

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 153. — Kœnigshofen, ch. V, f. 371. — Wencker, t. II, part. I, f. 108.

[2] — Trausch, *loc. cit.* — Herzog, l. II, f. 122.

[3] Trausch, *loc. cit.*

titre de landvogt au chevalier Hermann d'Eptingen, et ce seigneur avait quitté Bâle avec 200 lances pour entrer en fonctions[1]. L'on accourut en foule au-devant du nouveau gouverneur. Les habitants d'Ensisheim reconnurent les premiers son autorité. Le seul Antoine de Münstrohl, lieutenant de Hagenbach, chercha à conserver la ville au duc de Bourgogne en se retirant dans la citadelle, mais les bourgeois le forcèrent à capituler et chassèrent la garnison[2].

Ces événements ayant été rapportés à Hagenbach, il partit en hâte avec un corps de cavalerie pour faire rentrer Ensisheim sous son joug. La ville lui ferma ses portes, et, en dépit de ses menaces, de ses imprécations et de ses serments de la plus éclatante vengeance[3], il fut obligé de s'éloigner.

Pierre, ivre de fureur, revint à Brisach, et fit ses dispositions pour livrer un assaut à Ensisheim

[1] Herzog, l. II, f. 122. — Trausch, t. II, part. I, f. 153.
[2] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, l. II, p. 121.
[3] *Ibid.*

dans la matinée du jour du Pâques [1], à l'heure où il pensait que la population, réunie dans les églises, ne songerait guère à la défense de ses murs. Il voulait, disait-il, aller lui donner la bénédiction pascale. Il ordonna donc à 500 hommes déterminés de se préparer, de se munir d'échelles et de tous les objets nécessaires pour entrer de vive force dans une place de guerre [2]. Toutefois, son projet avorta. Les gens d'Ensisheim auxquels la garde des murs avait été confiée, ayant aperçu la cohorte ennemie, sonnèrent l'alarme; aussitôt on se précipita en foule hors des églises pour courir aux armes. Hagenbach commanda l'assaut de la citadelle; mais, ayant été repoussé avec une perte assez considérable, il se retira [3].

[1] Trausch, t. II. part. I, f. 153.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Comment Pierre de Hagenbach fut puni de ses crimes et comment il se repentit avant de mourir.

Les habitants de Brisach ignoraient ce qui venait de se passer à Ensisheim, et Pierre fit faire une garde très-sévère, afin que la nouvelle ne pût leur en arriver. Il avait reçu quelques renforts, ses troupes se montaient alors à 800 Wallons, 200 Allemands et autant de cavaliers. Son irascibilité était parvenue au dernier degré d'exaspération, à la suite de l'échec qu'il avait essuyé. Dans la soirée de ce même dimanche

Digitized by Google

de Pâques, il convoqua ses officiers, afin de tenir avec eux un conseil secret. Il leur représenta qu'il était urgent de conserver au moins à tout prix la possession de Brisach au duc de Bourgogne. La ville était bien approvisionnée, Hagenbach résolut de la débarrasser des bouches inutiles et d'en fermer les portes. Il déclara donc à ses subordonnés que, le lendemain matin, il ferait sortir tous les habitants des deux sexes, sous prétexte de les obliger à creuser un fossé autour des remparts, qu'il ne les laisserait plus rentrer, et qu'ensuite on assommerait ceux restés dans l'intérieur de la cité. Il comptait sur les Wallons et les Allemands pour exécuter ces ordres épouvantables [1].

Et en effet, à l'issue du conseil, un roulement de tambour rassembla la bourgeoisie sur la place principale de la ville, et on lui annonça que, sous peine de la bastonnade, les gens de Brisach, hommes et femmes, eussent à se

[1] Trausch, t. II, p. 1, f. 153 *verso*. — Kœnigshofen, ch. v, f. 371.

rendre devant les portes, le jour suivant, à l'heure du lever du soleil, pour travailler à augmenter les moyens de défense de la place[1].

Or, Frédéric Vœgelein, commandant 200 Allemands, était indigné depuis longtemps des orgies et des cruautés du landvogt. C'était un homme courageux et entreprenant, quoique de petite taille[2]. Ce brave soldat logeait dans la maison d'un honnête artisan, lequel avait femme et enfants. La famille de son hôte lui avait toujours témoigné de l'amitié, et il en avait même reçu différents petits services[3].

Vœgelein, après avoir assisté à la conférence réunie chez Hagenbach, retourna à son logis et s'assit, sombre et soucieux, à la table du bourgeois; les enfants s'étant approchés familièrement de lui, suivant leur habitude, il fut saisi d'un sentiment de grande pitié à la vue de ces petits malheureux destinés à être assassinés ou orphelins le jour suivant. Bientôt il eut arrêté un

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

plan pour prévenir la boucherie ordonnée par le landvogt. Ayant fait part des desseins de Pierre à ses hôtes, qui l'écoutaient pâles et immobiles de terreur, il leur enjoignit d'en avertir incontinent les habitants de Brisach. « Quant à « moi, ajouta-t-il, je monterai chez le sire de « Hagenbach et lui demanderai notre solde; il se « mettra en colère, je le quitterai, et aussitôt « que vous entendrez le roulement du tambour, « hâtez-vous d'accourir bien armés sur la place du « marché. Le chevalier y viendra, je vous en ré- « ponds, et nous l'aurons en notre puissance [1]. « Il nous faut contenir cette bête féroce, prête « à tremper ses mains dans votre sang. »

Vœgelein, après avoir parlé de la sorte, alla rejoindre en secret ses 200 Allemands : « Le « landvogt, leur dit-il, ne veut point nous payer « notre dû, et son projet est de nous expulser « de la ville; c'est pourquoi j'irai demain, au lever « du soleil, lui demander encore de l'argent, et « s'il persiste dans ses refus, je battrai le tam-

[1] Kœnigshofen, ch. v, p. 372.

« bour sur la grand'place; alors réunissez-vous « incontinent, équipés en guerre, et ayez soin « d'exécuter les ordres que je vous donnerai[1]. »

On ne pensa guère à dormir cette nuit-là à Brisach[2]. Pierre était levé dès les premières lueurs de l'aurore, et le capitaine, étant entré chez lui, s'écria hardiment : « Sire landvogt, mes hommes « d'armes ne me laissent aucun repos, il y a « longtemps que nous ne recevons plus de solde ; « tout ce que nous avions est consommé, nous « manquons d'argent[3]. » Hagenbach lui tourna le dos d'un air de mépris, et répondit avec sa trivialité habituelle : « *Ich geb dir ein dreck* « *uff d'nasen*[4]. » Puis il le menaça de le faire jeter dans le Rhin, une pierre au cou, s'il revenait à la charge[5]. Vœgelein ne lui donna pas le temps de prononcer un mot de plus : il courut aussitôt à la place et frappa à tour de bras sur la

1 Trausch, Chron. Strasb., t. II, f. 154.
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*
4 *Ibid.* — Kœnigshofen, *loc. cit.* (Expression intraduisible.)
5 *Ibid.*

caisse de sa troupe. Le chevalier, lorsqu'il entendit ce bruit, se précipita sur les pas du chef allemand pour le poignarder de sa main, mais, en même temps que lui, arrivèrent les soldats et les bourgeois armés de pied en cap. Les femmes même venaient de tous côtés, portant des pioches, des fourches et des broches; la foule, sans attendre les ordres de Vœgelein, se rua sur Hagenbach, qui chercha son salut dans la fuite et se réfugia dans la première maison venue. On l'y poursuivit, il fut pris. Il resta alors enfermé pendant deux jours, et sous bonne garde, dans la demeure du bourgmestre. Le troisième jour, on lui riva des fers aux pieds et aux mains; le quatrième, il fut emprisonné dans une tour bâtie au bord du Rhin[1].

Personne, dans cette échauffourée, n'avait défendu Hagenbach. Ses abominables Wallons,

1 Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.* — Poésies contemporaines, f. 1 *verso*.

Do nün der schimpf am bestem was
Sin Hochfarth nam ein Ende
Sie mochtent nimme lyden das
Und fingent in behende.

s'étaient sauvés de Brisach au moment de son arrestation, oubliant même leurs effets, dans leur retraite précipitée[1]. Lorsque Pierre eut été garrotté, ils revinrent sur leurs pas et se présentèrent aux bourgeois avec une contenance dont l'humilité égalait leur arrogance passée, demandant qu'on voulût bien leur permettre d'emporter ce qui leur appartenait, et de se retirer ensuite en paix. Ils protestèrent aussi que toujours ils avaient eu regret de la conduite du chevalier, et qu'ils n'avaient pas commis la moitié des cruautés qu'il leur ordonnait habituellement d'exécuter. Ces assurances n'étaient point conformes à la vérité, et les gens de Brisach avaient sans doute bien des vengeances à exercer : mais, contents de l'arrestation du principal criminel, ils se montrèrent généreux et accordèrent aux Wallons l'autorisation réclamée. Vœgelein resta avec sa troupe et prit du service chez l'archiduc[2].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 154.
[2] Kœnigshofen, ch. V, f. 372. — Trausch, *loc. cit.*

Tandis que ces choses se passaient à Brisach, les Strasbourgeois attaquaient et enlevaient aux Bourguignons, dans la journée du lundi de Pâques, le château d'Ortenberg et la vallée de Willé[1]. En même temps aussi, Hermann d'Eptingen continuait à reprendre possession des pays engagés, au nom de l'archiduc. Partout on l'accueillait comme un libérateur. Antoine de Münstrohl, possesseur du château de Thann, et qui déjà s'était opposé à la reddition du fort d'Ensisheim, ferma seul ses portes au nouveau landvogt, mais peu après il rentra également dans le devoir[2].

Sigismond suivit de près son lieutenant. Il se rendit d'abord à Ensisheim; et, le 30 avril, il arriva à Brisach aux acclamations de tout le peuple[3]. Le 4 mai suivant, l'archiduc ordonna qu'on fît subir la torture à Hagenbach, et ce scélérat, incapable de résister aux tourments de la question, avoua ses innombrables forfaits aux lieux même qui,

[1] Kœnigshofen, *loc. cit.* — Trausch, *loc. cit.*
[2] Herzog, l. II, p. 122.
[3] Trausch, t. II, part. I, p. 155.

pendant près de trois ans, en avaient été le théâtre habituel [1].

Le prince chargea Eptingen de poursuivre le procès de son prédécesseur. Pierre fut mis en jugement le 9 mai [2]. Le tribunal, présidé par Thomas Schulz, schultheiss (bailli) d'Ensisheim, était composé de vingt-sept juges choisis parmi les hommes les plus instruits et les plus probes du pays [3]. On en fit venir deux de Strasbourg, deux de Bâle, autant de Colmar, Schelestadt, Kentzingen, Fribourg, Neubourg, Soleure et Berne, et on leur adjoignit huit bourgeois notables de Brisach, parce que cette ville avait été principalement souillée par les excès de l'ancien landvogt [4]. Plusieurs milliers d'individus affluèrent de la contrée environnante, afin d'assister aux débats. Quatre cents personnes accompagnaient, dans trois grands bateaux, les deux seuls juges bâlois [5].

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, p. 155.
[2] *Ibid.*
[3] Wencker, t. II, part. I, f. 108. — Trausch, *loc. cit.*
[4] *Ibid.* — Herzog, l. II, p. 122.
[5] *Ibid.*

Lorsque Hagenbach comparut, Eptingen, laissant de côté la grande masse des crimes du prévenu, se borna à faire porter contre lui quatre chefs d'accusation, par Pierre Iselin[1], qui remplissait les fonctions d'accusateur public, pensant que cela suffirait pour le faire condamner, à savoir :

1° D'avoir fait mettre à mort quatre honnêtes bourgeois de Thann, sans jugement préalable ;

2° De s'être solennellement engagé, en arrivant à Brisach, à n'y introduire aucune innovation, et à laisser ladite ville en jouissance de ses anciens privilèges, et d'avoir été infidèle à ses promesses, en destituant et remplaçant le conseil et les corporations, et en établissant les impôts les plus onéreux ;

3° D'avoir manqué à son serment de ne laisser entrer dans la ville aucune troupe étrangère, d'y avoir admis des Français et des Picards, qu'il avait logés dans les maisons des bourgeois, et

[1] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, *loc. cit.*

auxquels il avait ordonné de tuer, dans une même journée, tous les habitants de la place;

4° Enfin, d'avoir fait violence à une foule de jeunes filles, de femmes mariées et même de religieuses, à Brisach et dans les villages et couvents des environs[1].

Pierre de Hagenbach répondit à ces quatre chefs d'accusation, par l'organe de son *fürsprecher* (avocat) Jean Irmay[2].

Le fürsprecher affirma qu'en condamnant à mort les quatre bourgeois de Thann, son client s'était borné à obéir à son seigneur le duc de Bourgogne, lequel lui avait enjoint de faire exécuter les rebelles sans autre forme de procès, et, ajouta-t-il, ces quatre hommes étaient dans ce cas.

Quant au second chef, il avoua qu'en effet Hagenbach avait juré aux gens de Brisach de respecter leurs droits; mais il prétendit que ce serment avait été invalidé par celui prêté

1 Herzog, l. II, f. 122 et 123. — Trausch, Chron. Strasb., t. I, part. I, f. 155 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 372.
2 *Ibid.*

postérieurement au duc de Bourgogne par les bourgeois eux-mêmes.

Passant au troisième chef, Irmay assura que le duc avait enjoint à l'accusé d'introduire les Wallons à Brisach; qu'ainsi, il ne pouvait être considéré comme coupable pour avoir exécuté les ordres de son maître.

Et quant à l'accusation relative aux femmes, dit-il enfin, il n'est point vrai que Pierre de Hagenbach leur ait fait violence, car il les a toujours généreusement payées[1].

L'accusateur public ayant repris la parole, le fürsprecher lui répondit encore, puis on entendit les témoins; cela dura depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.

Enfin, les juges prononcèrent leur arrêt: l'ex-landvogt fut condamné à être exécuté publiquement et séance tenante[2].

Les hommes chargés de la garde de Pierre le conduisirent alors en présence du héraut d'armes,

[1] Herzog, l. II, p. 123. — Trausch, Chron. Strasb., t. II, p. 155 *verso*.
[2] *Ibid.*

Gaspard Harter[1], qui avait assisté aux débats, et ce dernier dit par trois fois : « Quel est celui que « vous m'amenez ? » On lui répondit : « C'est le che- « valier de Hagenbach ; » et trois fois il répliqua : « Cela n'est point vrai, il n'y a pas ici de cheva- « lier, il n'y a qu'un lâche et un menteur ; qu'on « brise ses armes et qu'on attache son écu à la « queue d'un cheval, afin qu'il soit traîné dans « la poussière. »

Puis, s'adressant au condamné, il lui parla dans les termes suivants : « Pierre de Ha- « genbach, j'ai regret que tu aies tramé (ge- « webet) une aussi criminelle vie ; ta conduite « n'a pas été celle d'un chevalier. Ton devoir était « de maintenir la justice et le bon droit de tous, « de protéger la veuve et l'orphelin, l'honneur « des femmes et des filles, de respecter le clergé, « de t'opposer aux abus de la force..... Non-seu- « lement tu t'es rendu coupable des forfaits qui « sont opposés à ces devoirs, mais encore tu as « ordonné à d'autres de les commettre. Ainsi

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 156. — Herzog, l. II, f. 123.

« donc, puisque tu as agi contre l'honneur et ton « serment de chevalier, tes juges sévères (deine « gestrengen Richter) ont décidé qu'on t'en- « lèverait les insignes de ton grade pour les jeter « sur le fumier, et je te proclame un indigne « chevalier de saint Georges, au nom duquel saint « tu as reçu l'ordre de chevalerie. »

Hermann d'Eptingen, prenant à son tour la parole en sa qualité de landvogt, dit, avec lenteur et solennité [1] : « Hagenbach, je vais t'arracher les « insignes de chevalerie que tu portes encore, « mais que tu es déclaré indigne de porter, à « savoir : ton collier, ta chaîne, ton anneau, ton « poignard et tes éperons. »

Puis, les lui ayant ôtés, il lui en frappa la bouche [2] (Er schlug sie ihm umb's maul), et, se tournant du côté des assistants, il prononça encore les mots suivants [3] : « Chers chevaliers et « sieurs ici présents, d'après vos ordres j'ai ar- « raché ses insignes à Pierre Hagenbach et lui

[1] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

« ai infligé un châtiment public ; que cette leçon « vous serve d'exemple, et vous engage à vous « conduire toujours comme il convient à des che- « valiers, noblement, en respectant la justice, « le droit et l'honneur. »

Alors le chef du tribunal se leva de son siége, lut la sentence à Pierre et le livra immédiatement au bourreau. Hagenbach demanda qu'on le décapitât sans lui infliger de longues tortures. Cette faveur dernière lui ayant été accordée, deux vieux prêtres s'approchèrent de lui pour l'exhorter au repentir et à ne point mourir dans l'impénitence finale, *afin que son âme ne périt point avec son corps* [1].

L'on conduisit le condamné devant la porte dite des Tonneliers, et comme la nuit était fort obscure, une grande foule l'accompagnait, portant des torches et des flambeaux. Hermann d'Eptingen et les juges se rendirent à cheval à la place de l'exécution [2]. Hagenbach marchait

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, p. 156 et *verso*.
[2] *Ibid.* — Herzog, l. II, f. 123.

à la suite du cortége, entre les deux prêtres. Dans ce terrible moment, il montra de la fermeté, de la piété et un profond et véritable repentir de ses crimes passés [1]. Il pria les assistants d'implorer pour lui la miséricorde divine et de demander à l'archiduc Sigismond d'approuver et de faire exécuter son testament. Il léguait à l'église de Brisach, seize chevaux, son trésor et une chaîne d'or de la valeur de cent dix florins, en expiation de ses forfaits. Arrivé au lieu de l'exécution, Pierre s'agenouilla dévotement au milieu de l'assemblée pour demander pardon à Dieu et aux hommes; il reconnut à haute voix que son châtiment n'était pas proportionné à l'énormité de ses crimes. « Je le subis sans regret, ajouta-« t-il, mais j'éprouve une peine bien vive en « pensant au sang innocent qui coulera encore « pour moi, car sans doute le duc Charles vou-« dra venger ma mort [2]. »

Après avoir prononcé ces paroles, que l'on

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*

pouvait regarder comme prophétiques, Hagenbach rappela l'un des prêtres. Ayant fait sa confession générale avec une grande contrition et reçu l'absolution, il joignit les mains et tendit courageusement son cou à l'exécuteur de Colmar, qui passait pour le plus habile du pays. Un vigoureux coup de glaive sépara la tête du tronc, et elle roula sur un tas de son, préparé à cet effet. La foule, touchée du repentir et de la résignation de Pierre, assista en silence à cette tragédie, et, malgré les cruautés dont il s'était rendu coupable envers la plupart des assistants, chacun au fond du cœur lui pardonnait [1]. Sa mort soldait ses crimes, et personne n'eût osé accabler encore d'une malédiction celui qui allait paraître devant son Juge suprême, celui qu'un

[1] Trausch, *loc. cit.* — Poésies contemporaines, f. 2 *verso*.

Golt der tûg im genode schin, ist
Er in Pin, on siner armen selen.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . Also kam Hagenbach
Dar von, im ward der Lon, dem
Kalb ist ouch gestrowet.

ministre du Très-Haut venait d'absoudre. « Gott « helfe ihm und uns allen » (Dieu lui soit en aide et à nous tous), ajoute le pieux Kœnigshofen, en terminant le récit de son procès et de son exécution [1].

Le corps de Hagenbach fut déposé dans une chapelle. Le lendemain on transporta ses restes au castel de sa famille, pour les ensevelir à côté de ceux de ses ancêtres. Comme il avait fait un legs considérable à l'église de Brisach, les magistrats de la ville firent sculpter en bois son buste, afin qu'on l'exposât à côté du maître-autel aux jours des grandes fêtes, et que le peuple n'oubliât pas de prier pour le repos de l'âme du malheureux Pierre. Une pièce de la chaîne d'or de Hagenbach décorait le cou de ce buste, et sur la tête on voyait le béret de velours que le chevalier portait le jour de son supplice; autour du béret était un large cercle d'or massif, couvert de perles et de belles pierreries.

Barbe de Tengen, veuve de Hagenbach, épousa,

[1] Ch. v, p. 372.

peu de temps après sa mort, le comte Ulric d'Ortingen, et plus tard, en troisièmes noces, Henri, comte des Deux-Ponts [1].

1 V. Trausch, t. II, part. I, f. 156 *verso*. — Herzog, l. II, f. 123.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

SIÉGE DE NEUSS. — GUERRE DU SUNDGAU. — CONQUÊTE DE LA LORRAINE PAR CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposé des projets du duc de Bourgogne.

Charles le Téméraire n'a été mis en scène jusqu'à présent que lorsque cela a été nécessaire pour la parfaite intelligence de mon récit. A l'avenir il y paraîtra plus souvent. Ses précédents démêlés avec Louis XI ne rentraient point dans

le cadre du tableau que je veux présenter à mes lecteurs. Mon but n'est point de me faire l'historien du prince bourguignon : je cherche simplement à faire connaître les faits de la ligue sous les coups de laquelle Charles devait finalement succomber.

Etienne de Hagenbach, frère du landvogt, avait eu connaissance de la fin tragique de Pierre, en voyant arriver au castel paternel le cercueil renfermant ses restes. Il partit aussitôt pour Luxembourg, où se trouvait le duc Charles, afin de lui rendre compte des événements d'Alsace[1].

Ce prince, en apprenant la perte de ses nouveaux domaines et l'exécution de son lieutenant favori, fut saisi d'un accès de rage tel, que même ses serviteurs les plus intimes ne se souvenaient pas de lui en avoir vu de semblable[2]. Il commença par se jeter sur le porteur de ces funestes nouvelles, et le frappa avec fureur en l'entraînant à sa suite autour de l'appartement et en lui adressant successivement les questions les plus incohérentes. Puis, s'en

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 156 *verso*.
[2] *Ibid.*

prenant à tout ce qui était à sa portée et brisant ses meubles, il jura, au milieu des imprécations les plus effroyables, qu'il tirerait une éclatante vengeance de cet attentat. Son exaspération frénétique dura plusieurs jours. Tout ce qu'on fit pendant ces premiers moments pour essayer de le calmer ne servit qu'à l'irriter davantage.

Or, le comte Henri de Würtemberg était alors dans les environs de Luxembourg [1]. Après avoir passé plusieurs années à la cour de Bourgogne, il en avait été rappelé par son père, le duc Ulric. Ce dernier étant au nombre des signataires du traité de Constance, Charles ordonna qu'on employât la ruse ou la force pour s'emparer de la personne de Henri ; il espérait devenir maître de Montbéliard, grâce à cette capture, et se ménager ainsi l'entrée de l'Alsace [2]. Le duc de Bourgogne, on le voit, était astucieux et perfide, comme plusieurs des princes de son temps ; mais il se faisait illusion à lui-même et se croyait le plus franc et le plus loyal des hommes, parce

[1] Herzog, l. II, f. 423. — Trausch, l. II, part. I, f. 456 *verso*.
[2] *Ibid.*

qu'il en était le plus violent et le plus emporté.

Dès que la nouvelle de l'arrestation de Henri parvint aux Bâlois et aux autres confédérés, ils se hâtèrent de mettre une forte garnison à Montbéliard [1], et d'en augmenter l'artillerie. — Bientôt après, un messager de Charles arriva en cette ville. Le duc exigeait qu'on lui en fît sur-le-champ la remise, et déclarait qu'en cas de refus, il ferait décapiter le comte. Mais le sire de Stein, capitaine de la citadelle, répondit à cette menace dans les termes suivants : « Le duc de « Bourgogne s'est emparé de mon seigneur le « comte Henri de Würtemberg, qui ne l'avait of- « fensé en rien; cependant, quand bien même ledit « duc de Bourgogne ferait mettre à mort mon- « dit seigneur de Würtemberg, il se chargerait « la conscience d'un crime inutile et odieux, car « je ne rendrai ni la ville, ni le château confiés à « ma garde, ce serait manquer à mon devoir [2]. « Il est d'autres comtes de Würtemberg à qui je

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, f. 156 *verso*. — Herzog., l. II, p. 123.

[2] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, *loc. cit.*

« dois obéir, je ne céderai que par leurs ordres, « et si mon refus coûte la vie au jeune comte, « sa famille saura le venger; je défendrai donc « le poste envers et contre tous [1]. » Toutefois, Charles ne persista point dans son horrible projet, et se borna à retenir Henri dans les prisons de Luxembourg.

Cependant, les confédérés jugèrent, d'après ces démonstrations, que le danger était imminent, et ils s'empressèrent de garnir de troupes les passages par lesquels le duc de Bourgogne aurait pu arriver en Alsace [2].

Heureusement pour cette province, d'autres soins l'empêchaient alors d'y agir personnellement [3]. Charles était encore absorbé par ses grands projets contre l'Allemagne, d'une part, et la France de l'autre. Car, avec son imprévoyance accoutumée, il n'hésitait pas à s'engager à la fois, pour ainsi dire, dans plusieurs affaires dont une

[1] Laguille, part. II, p. 359.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 156 *verso*.
[3] *Ibid.*

seule eût suffi pour occuper son temps et ses ressources.

Quant à la France, il venait de conclure (1474) avec son beau-frère, Édouard d'Angleterre, un traité qui renouvelait les anciennes alliances, et par lequel le roi s'engageait à envahir les états de Louis XI, à la tête de 10,000 hommes, avant le mois de juillet de l'année suivante. Il devait, avec l'aide du duc de Bourgogne, faire la conquête du royaume, et donner à ce dernier, pour prix de son assistance, le duché de Bar, les comtés de Champagne, de Nevers, Rhétel, Eu et Guise, la baronnie de Donzey et les villes de la Somme, sans exiger d'hommage pour ces seigneuries ni pour celles que le duc possédait déjà. Le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le connétable de Saint-Pol, la duchesse de Savoie [1] et le duc de Milan étaient d'accord avec eux. — En même temps, pour détourner les soupçons de Louis XI, Charles le Téméraire avait fait avec lui une trêve d'une année (1er mars 1474).

[1] Sœur de Louis XI et tutrice de son fils mineur, Philibert, duc de Savoie.

Passons à l'Allemagne. Robert de Bavière, archevêque de Cologne, ayant été en rupture ouverte avec son chapitre et les Etats du pays, avait été mis au ban de l'Empire en 1469, et Hermann, frère du landgrave de Hesse, s'était vu chargé de l'administration de l'archevêché. Robert, abandonné par tout le monde, sauf son frère l'électeur palatin, venait de se décider à implorer l'assistance du duc de Bourgogne et à le choisir pour avoué et défenseur, afin d'être remis en possession de son diocèse. Charles, entraîné par son caractère impétueux, accepta et envoya à Cologne l'ordre d'obéir; mais on déchira sa sommation, et les armes de Bourgogne furent jetées dans la boue[1]. Le duc saisit avec empressement ce prétexte pour porter ses armes sur l'Empire. Outre le plaisir de se venger de l'insulte reçue à Trèves, il espérait se ménager quelques chances favorables, et il pensait en avoir fini de ce côté avant qu'il fût temps d'agir contre la France.

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 157. — Herzog, l. II, f. 123.

Il entra sur-le-champ en campagne, et au mois de juillet 1474, il mit le siége devant Nuitz, ou Neuss, ville forte située sur l'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin. Le landgrave Hermann y était enfermé avec 1800 hommes d'armes et quelques seigneurs allemands [1].

Charles le Téméraire avait fait rapidement des préparatifs immenses pour cette expédition; son artillerie était formidable : elle consistait en trois cent cinquante pièces de divers calibres, parmi lesquelles cent quinze serpentines [2]. Aucun prince ne pouvait réunir ses troupes aussi promptement que lui, elles étaient l'objet de tous ses soins, et il avait fait à ce sujet plusieurs règlements très-détaillés. Outre ses soldats réguliers et ses vas-

[1] Herzog, l. II, f. 123. — Trausch, t. II, part. I, f. 157. — Kœnigshofen, chap. V, f. 369.

[2] Trausch, *loc. cit.* — Herzog, *loc. cit.* — Poésies citées, f. 2 *verso*.

Vil Büchsen logent ouch do vor
Dar zů hat er vil gezelt
Do lag er by ein gantzes ior
Villicht mynder dry wochen
Und die von Nussz gar offembor
Hant im vil lut erstochen.

saux, il tenait à gages bon nombre d'hommes qui vivaient dans leurs foyers, mais qu'il passait en revue une fois par mois, et qui, moyennant une faible paye, étaient toujours prêts à le suivre.

L'armée du duc de Bourgogne comptait plusieurs milliers de lances garnies, ayant chacune six hommes, dont trois archers à cheval, un crânequinier, un couleuvrier et un piquier, et en outre les trois archers pouvaient avoir leurs coutilliers et leurs pages. Deux conducteurs et deux pionniers bardés de fer accompagnaient chacun des chariots de guerre et de munitions. Charles avait aussi à sa solde un grand nombre de mercenaires anglais et plusieurs capitaines étrangers. Parmi ces derniers, on remarquait deux condotieri italiens, le comte de Campo Basso et le seigneur Galeotto, qui, anciens serviteurs de la maison de Lorraine, avaient recruté une forte troupe d'aventuriers lombards pour leur nouveau maître.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De ce qui advint en Alsace et dans le Sundgau après l'exécution de Pierre de Hagenbach.

Cependant, malgré le siége de Neuss, le duc de Bourgogne n'avait pas renoncé à ses projets de vengeance contre Sigismond et l'Alsace, et, afin d'être bien servi de ce côté, il en avait confié le soin à Étienne de Hagenbach, frère de Pierre, au comte de Blamont et aux deux frères de Hassenbourg[1]. Ces chevaliers rassemblèrent 6000 hommes non loin de Brondrault[2], et le Sundgau

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 157 *verso*.
[2] *Ibid.*

étant dégarni de troupes, ils y firent des incursions et s'y conduisirent en véritables vandales. Leur première apparition eut lieu le 17 août[1]. Elle fut marquée par le pillage de quatre bourgs. Ils reparurent bientôt après, ravagèrent trente villages, entre Delle et Porentrui, massacrèrent un grand nombre de paysans, détruisirent les églises, répandirent à terre le saint Sacrement, enlevèrent des femmes et des enfants, qu'ils emportèrent, attachés par les jambes, la tête en bas, aux pommeaux de leurs selles, et emmenèrent plus de 200 têtes de gros bétail[2]. On voyait parmi eux de ces Wallons qui, au rapport de Kœnigshofen[3], vivaient plutôt comme des animaux immondes que comme des hommes, *et commettaient de telles atrocités, qu'un chrétien n'oserait se permettre de les raconter.*

Ces incursions se renouvelèrent encore à diverses reprises. Les Bourguignons arrivaient ordinairement de nuit et aux lieux où on s'attendait

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] Ch. v, p. 373.
[3] *Ibid.*

le moins à les voir paraître. Les gens de la campagne, livrés au sommeil, étaient réveillés par le pillage et le meurtre; bientôt le pays fut sillonné de larges espaces où on ne rencontrait plus ni êtres humains, ni champs cultivés, où, en un mot, les débris fumants des chaumières et des églises indiquaient seuls encore que ces landes désertes avaient été peu de temps auparavant riches et peuplées. Parfois les Bourguignons se donnaient la jouissance infernale de mettre le feu à un village et de l'entourer de manière à ce que les paysans n'en pussent sortir et fussent brûlés dans leurs propres demeures. La terreur répandue dans la contrée était telle, qu'on vit les habitants de bourgs entiers abandonner leurs maisons et leurs terres pour chercher un refuge dans des lieux plus éloignés.

Les Bâlois se hâtèrent alors de secourir l'archiduc. Ils mirent en garnison à Delle deux cents hommes, qui furent, peu de temps après, relevés par trois cents autres [1]. Au seul bruit de leur

[1] Paradin, Ann. de Bourg., p. 962. — Laguille, op. *loc. cit.*

approche, les Bourguignons se retirèrent, tandis que quatre cents paysans, du baillage de Ferrette, commandés par leur seigneur, Christophe de Richberg, entrèrent dans la haute Bourgogne, résolus de mettre Blamont au pillage. Mais le comte de Blamont les surprit avec six cents chevaux et les dissipa après en avoir tué quatre-vingt-neuf et fait une centaine de prisonniers.

Les autres confédérés envoyèrent également des renforts en plusieurs lieux du Sundgau, mais ils consistaient en fantassins, et la pluie, qui tombait par torrents, avait endommagé leurs munitions de guerre. Les troupes de Charles, au contraire étant bien montées, leur échappaient toujours, et quoiqu'elles eussent des provisions de toute espèce en grande abondance, elles évitaient le combat [1].

Tel était l'état des choses lorsque Louis XI proposa à Sigismond et aux différents alliés de ce prince d'envoyer leurs représentants à Lucerne [2];

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 157 *verso*.
[2] *Ibid.*, f. 158.

l'automne était déjà fort avancé[1]. Nous devons remarquer ici que, malgré le traité conclu à Constance, le duc de Bourgogne comptait encore des amis en Suisse, et que la duchesse de Savoie se donnait beaucoup de mouvement pour empêcher la rupture définitive entre les montagnards et Charles le Téméraire. Cependant, le roi réussit à vaincre l'opposition de quelques-unes des ligues, et la réunion projetée eut lieu. Alors Louis ne négligea ni dépenses ni soins d'aucune espèce pour pousser les confédérés à prendre une décision prompte et énergique. Il espérait, comme il le disait à ses conseillers intimes, que le duc de Bourgogne, — qu'il appelait la *bête féroce*, — irait se briser le crâne contre les Allemands[2].

Toutes choses s'arrangèrent au gré des désirs du roi de France, grâce à l'adresse de maître Gra-

[1] Les princes, villes et nobles qui avaient pris part à l'alliance de dix ans, et dont les envoyés se réunirent à Lucerne, étaient : Sigismond d'Autriche ; Robert, évêque de Strasbourg ; la ville de Strasbourg ; l'évêque de la ville de Bâle ; les Suisses ; Colmar, Schelestadt, Keysersberg, Mülhouse, Munster, Turckheim, Oberehnheim, Rosheim ; les chevaliers et nobles de tous ces lieux.

[2] Trausch, t. II, parl. I, f. 158.

tien Favre, président du parlement de Toulouse, du sire Louis de Saint-Priest, et de maître Mohet, bailli de Montferrand en Auvergne, ses ambassadeurs; grâce aussi à l'activité de Nicolas de Diesbach et à l'horreur qu'inspirait généralement la conduite des Bourgnignons dans le Sundgau.

L'assemblée se sépara après avoir décidé que l'on entrerait en campagne au prochain jour de saint Simon et saint Jude. Les Suisses envoyèrent sans plus tarder leur lettre de défi au comte de Blamont, et le héraut impérial, Gaspard Harter, porta à Charles celle de l'archiduc et de ses alliés du Rhin. Le héraut, arrivé à Neuss, remplit son message. Les chroniqueurs rapportent que le duc de Bourgogne, étouffé par la colère, ne lui répondit que par les mots à peine articulés de « *Berne, Berne!* »

Les confédérés se réunirent à Héricourt, entre Montbéliard et Béfort, au nombre de 20,000, au jour désigné [1]. Les Suisses formaient à peu près

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 373. — Trausch, t. II, part. I, f. 158 *verso*.

la moitié de cette armée, dont les membres portaient, en signe d'union, une grande croix blanche. Le contingent de Strasbourg était de 2000 fantassins et 250 chevaux; un train d'artillerie considérable accompagnait ce corps, et il fallait dix-huit étalons vigoureux pour mettre en mouvement la pièce principale, qu'on nommait *der strauss* (le bouquet). Le sieur Jean de Berenfels commandait les Strasbourgeois, auxquels vinrent encore se joindre les forces de leur évêque, Robert de Bavière[1].

Les alliés entouraient depuis quinze jours le fort d'Héricourt, et le siége était peu avancé. — Vers la saint Martin, le comte de Blamont, espérant les surprendre et les tailler en pièces, s'approcha de leur camp à la tête de 5000 hommes et de 7000 Lombards[2] que le comte de Romont venait de recruter en Italie pour Charles le Téméraire. Ces deux corps formidables marchaient en silence, et leurs chefs se croyaient déjà sûrs

[1] Kœnigshofen, ch. v, p. 373. — Chron. Strasb., t. II, p. 158.
[2] *Ibid.* — Laguille, part. II, p. 358.

du succès de leur ruse [1]. Mais quelques-uns des gens de Strasbourg étaient sortis du camp pour chercher des fourrages; voyant venir à petite distance une troupe nombreuse, ils ne surent d'abord qu'en penser, et l'un d'entre eux, nommé Vom Hage, homme courageux et déterminé, résolut d'avancer, afin de savoir si c'étaient des amis ou des ennemis. Il arriva ainsi à portée d'arbalète des Bourguignons; — une flèche, dirigée contre lui, perça son bras de part en part; cependant il ne tomba point de cheval, et revint à bride abattue auprès des siens, en criant :

[1] Poésies citées, f. 3 *verso*.

Uff einen sontag es beschach
Die fyend die komment stille;
Zwey tusend man, man do erstach
Es was nicht gar ir wille,
Die Buchsen ruckt man zu dem slosz
By Ellekurt an graben
Man schoss so fast das es verdross
Jo die Burgundschen knaben
Ein Büchs von Basel lag dovor
Und Ketterlin von Ensze
D'Strusz von Straszburg snurte zwor
Und macht ein wiest getense
Wann er de kropf vol Bulfers hat
So lydt er harte Eyer
Er klopft so gröblich an die stadt,
Recht als ein grober Meyer.

« *L'ennemi arrive, il veut nous surprendre* [1]. »

A ces mots, proférés d'une voix de Stentor et qui retentissent bientôt dans le camp des confédérés, chacun court à ses armes. Un instant après, les alliés marchent à la rencontre des comtes de Blamont et de Romont, la mêlée commence. Les Zurichois, sous la conduite de Félix Keller, les gens de Berne, de Lucerne, de Soleure et de Bienne, sous celle de l'avoyer Scharnachthal; les Strasbourgeois, ayant Berenfels à leur tête, se précipitent sur l'ennemi avec une irrésistible impétuosité et poussent de grands cris pour s'exciter mutuellement au combat; le désordre se met aussitôt dans l'infanterie bourguignonne, malgré une position favorable; les longues piques des Suisses empêchent la cavalerie d'approcher. Les deux comtes ne s'étaient point attendus à une bataille en règle: leurs troupes se débandent; les hommes d'armes autrichiens et les nobles de la Souabe s'élancent à leur poursuite; ils en assomment 2000, en brûlent encore 300 dans deux villages voisins où ils

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 158.—Kœnigshofen, ch. v, f. 373.

s'étaient réfugiés; et, s'il faut en croire les chroniqueurs, cette journée ne coûte aux alliés que quelques blessés et trois morts[1].

La déroute des Bourguignons avait été complète, et les confédérés recueillirent un riche butin. Ils s'étaient emparés, entre autres choses, de deux pierriers et d'un grand chariot chargé de provisions destinées au fort d'Héricourt. Ce qu'on ne put emporter fut brûlé sur place[2].

La nouvelle de la défaite des deux comtes étant parvenue dans l'intérieur de la ville assiégée, Etienne de Hagenbach et l'un des frères de Hassenbourg, qui la défendaient avec 400 hommes, demandèrent à capituler. Ils en sortirent le 16 novembre 1474[3]; l'archiduc Sigismond en prit possession le même jour et y laissa une garnison de 200 cavaliers et 200 fantassins. Après la dispersion de l'armée ennemie, les alliés se séparèrent pour rentrer

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 158 et suiv.

[2] *Ibid.*

[3] Wencker, t. II, part. I, p. 106. — Trausch, t. II, part. I, f. 158 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 373 et 374.

dans leurs foyers respectifs. Les Strasbourgeois arrivèrent chez eux dans la soirée de la fête de sainte Catherine. On les reçut avec de grands honneurs ; ils se rendirent aussitôt à la cathédrale pour remercier Dieu de la victoire et consacrer à Notre-Dame cinq drapeaux conquis sur les Lombards [1].

Les Bâlois ramenèrent dans leur ville soixante prisonniers, parmi lesquels se trouvaient dix-huit de ces Wallons qui avaient commis les plus grandes atrocités dans le Sundgau. On les condamna à être brûlés vifs. La sentence reçut son exécution le 18 décembre [2], et l'on y procéda avec beaucoup de solennité. Les magistrats urbains, en grand costume, à cheval, accompagnés des geôliers et d'un grand nombre d'officiers subalternes, portant tous les marques distinctives de leurs fonctions, allèrent, au son lugubre d'une cloche parti-

[1] *Ibid.*—Ces étendards restèrent à la cathédrale jusqu'à l'époque de la prétendue réforme. Les novateurs les firent enlever, parce qu'ils avaient été consacrés à la sainte Vierge.

[2] Trausch, *loc. cit.*

culière, chercher les criminels à la prison. Ils furent conduits processionnellement à la place de l'Hôtel-de-Ville; là ils s'assirent sur des sellettes, et lecture de leur jugement leur fut faite du haut du balcon de l'hôtel, en présence d'une foule d'assistants. Ensuite on les mena avec les mêmes cérémonies à une esplanade ouverte, sur laquelle s'élevait un immense bûcher. Les Wallons y ayant été précipités, le bourreau y mit le feu. Pendant ce temps la cloche continuait à tinter. Elle formait en quelque sorte l'accompagnement de chants funèbres qui se prolongèrent jusqu'au moment où la flamme s'abaissant, fit voir aux spectateurs qu'il ne restait plus rien des dix-huit condamnés [1].

Cependant les Bourguignons s'étaient de nouveau réunis sous les ordres du comte de Blamont, et recommençaient leurs ravages dans le Sundgau, aux environs mêmes du fort

1 Ce cérémonial, pour les supplices, a été en usage, dans les villes d'Alsace, jusqu'à la révolution de 1789.

d'Héricourt. Leur défaite avait en quelque sorte aiguillonné leur haine, ils pillaient et massacraient avec les plus effroyables raffinements de barbarie [1].

Les alliés renforcèrent la garnison de Montbéliard, et après avoir tenu des conférences à Colmar, ils se disposèrent à rentrer en campagne. Louis XI, dont les ambassadeurs avaient encore assisté à ces réunions, obtint de chacun des confédérés la promesse formelle de ne point traiter séparément avec le duc de Bourgogne.

Le roi poursuivait alors ces négociations avec d'autant plus de chaleur, qu'enfin il n'ignorait plus les projets de Charles et d'Edouard d'Angleterre.

Plein de vigilance, il comptait éviter la guerre par la politique, en divisant ses ennemis et en leur suscitant de graves embarras. Les confédérés ne tardèrent pas à se rendre maîtres de plusieurs forts et villes appartenant aux Bour-

[1] Kœnigshofen, ch. v, p. 374.

guignons, et obligèrent ainsi ces derniers à mettre momentanément un terme à leurs incursions [1].

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 374 et 375.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De la grande armée impériale qui se réunit auprès de Neuss.

Pendant ce temps, le siége de Neuss continuait. Le duc de Bourgogne ne quittait pas la place et rassemblait autour d'elle toutes ses forces [1].

Les habitants commençaient à manquer de vivres et faisaient de grands feux sur les clochers de leurs églises, pour avertir de leur détresse une armée allemande campée sur la rive

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 369. — Herzog, l. II, f. 124. — Trausch, t. II, part. II, f. 159.

droite du Rhin, sous le commandement de Guillaume d'Arenberg, mais qui ne pouvait venir à leur aide. — Les bourgeois de Cologne, craignant pour eux-mêmes, demandèrent du secours aux princes de l'Empire et aux villes du Rhin [1], et résolurent d'envoyer aussi une députation à Augsbourg, où se trouvait encore l'empereur. Leurs ambassadeurs devaient supplier Frédéric de leur prêter assistance [2], et lui représenter que s'il refusait d'obtempérer à leur demande, leur ville et celle de Neuss seraient ravagées de fond en comble par le duc de Bourgogne. Ce seigneur faisait des efforts désespérés, parce qu'il voulait à tout prix en finir sur les bords du Rhin, avant l'époque fixée avec le roi d'Angleterre pour attaquer la France.

Frédéric, prince avare, doué d'une grande perspicacité lorsqu'il s'agissait de s'assurer quelque avantage pécuniaire, et en qui la passion de l'or, si indigne d'un roi, faisait taire même

[1] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 356.
[2] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*

la voix de l'honneur et le soin de sa réputation [1], — Frédéric, disons-nous, jugea de suite qu'il pourrait profiter du besoin qu'on avait de son intervention dans l'affaire de Neuss. Il répondit donc aux députés : qu'ayant vécu aux dépens de la ville d'Augsbourg et étant hors d'état de solder ses comptes, il lui était impossible d'en sortir, à moins qu'on ne voulût acquitter sa dette. Il fallut céder ; les différents Etats de l'Empire payèrent pour lui 30,000 florins, lui firent un don de 1000 florins d'or, et s'engagèrent à le défrayer jusqu'à son arrivée à Cologne [2].

Louis XI, qui voulait le décider à agir, promit aussi de lui faire passer, sous les ordres des sires de Craon et de Sallazar, un renfort de 20,000 hommes dès qu'il serait devant Neuss [3].

[1] Commines, ch. CXVII, l'appelle : *le plus chiche prince de son temps*.

[2] Kœnigshofen, ch. V, f. 369.—Trausch, t. II, part. I, f. 159.

[3] *Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, t. II, p. 1012. Dans la suite, le roi ne tint pas cette promesse.

L'empereur fit partir enfin ses lettres de convocation pour les princes, Etats et villes d'Allemagne, et leur enjoignit de réunir leurs contingents[1]; quant au duc de Bourgogne, il fut déclaré ennemi du saint-empire; Frédéric et les princes lui adressèrent leurs *Absags-Briefe*[2], rédigés dans la forme voulue[3].

Ceci se passait en octobre. Au mois de novembre, l'empereur arriva à Andernah, entre Coblentz et Cologne. — Beaucoup de seigneurs allemands l'accompagnaient. L'armée impériale se montait déjà à près de 60,000 combattants, bien qu'elle fût loin d'être au complet. Mais cette armée, au lieu d'agir, s'arrêta à grande distance de Neuss, et Frédéric se borna à envoyer quelques renforts à Guillaume d'Arenberg.

Heureusement les pluies d'automne avaient beaucoup endommagé les ouvrages des Bour-

[1] Herzog, l. II, f. 124. — Trausch, t. II, part. I, p. 159. — Kœnigshofen, ch. V, f. 369.

[2] Littéralement, *lettres de renonciation*.

[3] Herzog, l. II, p. 124.

guignons et obligèrent Charles à changer quelques-unes de ses dispositions. Les gens de Cologne en profitèrent pour ravitailler Neuss.

L'hiver s'écoula de la sorte, l'empereur restant immobile à Andernach, et le duc continuant le siége, malgré les démarches du légat du pape et du roi de Danemarck. Ce dernier revenait de Rome, et s'était rendu à Dusseldorff, à la sollicitation de Frédéric, pour servir de médiateur entre les parties belligérantes. Rien ne pouvait briser l'orgueil de Charles ni le décider à céder. Il proposa cependant au roi Louis XI de prolonger pour six mois la trêve convenue entre eux : son offre fut acceptée [1].

Le roi profitait des loisirs que lui laissait l'obstination du duc pour mettre ordre aux affaires intérieures de son royaume et traiter avec plusieurs princes sur l'appui desquels Charles avait comptè. Il n'oubliait pas non plus ses engagements avec les Suisses, auxquels

[1] *Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, t. II, p. 1012.

il faisait payer exactement les sommes qu'il leur avait promises.

Enfin, cependant, vers les fêtes de Pâques de l'année 1475, six mois après l'envoi des lettres de convocation, les princes et villes qui n'avaient point encore réuni leurs contingents mirent leurs troupes en mouvement[1]. Strasbourg fit partir par terre 100 lances bien équipées, le mardi de la semaine sainte, sous la conduite du chevalier Philippe de Müllenheim. Les cavaliers étaient vêtus de costumes blancs et rouges que leur donnait la ville; un train d'artillerie assez considérable les suivait[2].

Cinq cents fantassins, portant des uniformes aux mêmes couleurs, s'embarquèrent sur le Rhin[3], dans huit grands bateaux, le lundi suivant[4].

[1] Trausch, t. II, part. I, 159. — Herzog, l. II, f. 125. — Kœnigshofen, ch. V, f. 369.

[2] Trausch, t. II, part. I, p. 159. — Wencker, t. II, part. I, p. 107.

[3] Wencker, *loc. cit.*

[4] Les habitants de la ville de Strasbourg paraissent avoir navigué dès les temps anciens sur le Rhin. Déjà, sous le règne de l'empereur Frédéric I, Barberousse, mort en 1192, ils fré-

Plusieurs volontaires s'étaient joints à eux. On comptait parmi ces derniers les gentilshommes les plus distingués du pays, tels que

quentaient, avec leurs bateaux, les villes bâties le long de ce fleuve. Les bateliers exerçaient souvent le commerce pour eux-mêmes, et on leur en reconnaissait le droit. L'empereur Frédéric II leur octroya, en 1236, des lettres patentes, par lesquelles il fit défense de s'emparer, en cas de naufrage, de leurs bateaux, de leurs marchandises et d'aucun objet qui pouvait leur appartenir. Cette défense fut souvent renouvelée par ses successeurs. Désirant assurer la liberté du commerce, Cologne, Mayence, Worms, Spyre, Strasbourg et Bâle, contractèrent, à cet effet, diverses alliances entre elles, notamment en 1255. Par ce dernier traité, qu'approuva Guillaume de Hollande, et auquel divers princes prirent part, la navigation du Rhin passa exclusivement entre les mains de ces villes, et elles la conservèrent même après la dissolution de leur confédération. Elles se la partagèrent encore durant les XIIIe et XIVe siècles, et l'on invoqua constamment cette transaction dans les temps subséquents. Il en résulta que, par suite de la grande supériorité de son commerce, de ses richesses et de sa puissance, Strasbourg jouit de la navigation exclusive du Rhin jusqu'à Mayence, tant en descendant qu'en remontant le fleuve; et qu'elle s'opposa toujours avec énergie à l'introduction de nouveaux droits de péage. Ainsi, par exemple, les princes riverains avaient établi, vers le milieu du XIVe siècle, des péages autorisés par l'empereur Charles IV; Strasbourg barricada alors le Rhin (en 1349), au moyen de pilotis et de chaînes, et intercepta ainsi toute communication et transport de denrées sur le fleuve. Cette mesure, maintenue pendant trente mois, occasionna une grande disette, et força les princes à supprimer les nouveaux droits. En même temps, le magistrat de Strasbourg fit rédiger en un code tous les privilèges et

plusieurs sires de Müllenheim, de Zorn, de Kaggeneck, de Bock, etc.

Quatorze barques, chargées de tentes, de munitions de guerre et de vivres de toute espèce pour les hommes et les chevaux, suivaient les huit premières [1].

Les commandants et porte-enseignes de la troupe étaient l'ammeistre Lienhard, Conrad

coutumes dont avaient joui jusqu'alors les bateliers de la république. Leur tribu était si fort en honneur, qu'en 1437, elle fut placée en tête des dix-neuf autres de la bourgeoisie, et que son sénateur tenait également le premier rang à l'assemblée du grand conseil. La ville percevait, outre le droit de pontenage, un droit de péage sur les marchandises qui passaient sous le pont du Rhin; et, en 1566, l'empereur Maximilien II étendit ce droit sur les rivières de Kintzig, d'Ill et de la Brüsche, à la distance de deux lieues. Strasbourg eut, dans le xve siècle, des contestations avec les villes de Bâle et de Brisach pour la navigation, en remontant le Rhin; quant à celle en aval, ses bateliers non-seulement naviguaient jusqu'à Mayence, mais ils poussaient même à Cologne et en Hollande, pour y transporter et en ramener des marchandises.

Plus tard, des conventions conclues avec l'électeur de Mayence et le comte palatin, à la suite de graves démêlés, restreignirent les droits des bateliers strasbourgeois.

[1] Cette expédition coûta à Strasbourg plus de 10,000 fl., somme considérable pour cette époque, car la ville donna à ses hommes 2000 fl. en numéraire, 150 fuders de vin, 500 sacs de farine, 2000 d'avoine, 10 tonnes de beurre fondu, 10 de

Hungerstein, et Hans Hauszen [1]. L'évêque Robert ajouta 100 lances au contingent de la ville, et en confia la direction au comte Frédéric de Bitsche et au sire Walter de Thann [2].

Les troupes des autres cités d'Alsace se mirent en mouvement en même temps que celles de Strasbourg; aucune d'elles ne manqua à l'appel : Bâle envoya 250 cavaliers, commandés par le chevalier Velt de Neustein [3].

Les Strasbourgeois, étant arrivés au camp impérial, furent admis immédiatement à défiler devant l'empereur [4]. Frédéric se plaça sur un balcon avec un grand nombre de princes et de seigneurs du plus haut lignage, et donna des éloges extrêmes à la tenue de ce corps.

Les 500 fantassins et l'artillerie parurent les

harengs, 1 de stoskfisch, et 60 de viande salée. (Trausch, Chron. Strasb., tom. II, p. 163. — Wencker, tom. II, part. I, f. 107.)

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 159 *verso*. — Wencker, t. II, part. I, f. 107.

[2] Trausch, *loc. cit.*

[3] *Ibid.*

[4] Trausch, t. II, part. I, f. 160.

premiers, ensuite vinrent les cavaliers de la ville et ceux de l'évêque. Philippe de Müllenhein fermait le cortège et portait le magnifique étendard de Strasbourg, riche en dorures et en peintures. On y voyait, d'un côté, l'inscription : *A solo Christo victoria;* — de l'autre, la légende : *Venite ad puerum Christum omnes qui onerati estis*, tracée autour des images de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge, patronne de la ville. Les bras étendus, la mère du Sauveur semblait donner sa bénédiction à ceux qui marchaient sous cette bannière vénérée [1].

De nouvelles troupes grossissaient journellement l'armée impériale; enfin elle se monta à 80,000 hommes [2].

Quelques rixes, survenues entre les corps de Bâle et de Nuremberg d'abord, puis entre ceux de Strasbourg et de Münster, retardèrent, pendant quelque temps encore, le départ pour Neuss. Cette dernière querelle, dans laquelle Nurem-

[1] Schilter, Observations sur Kœnigshofen, p. 1107. — Trausch, t. II, part. I, f. 160.

[2] *Ibid.* — Laguille, part. II, p. 359.

berg, Augsbourg, Francfort et le Rheingau s'étaient déclarés pour Strasbourg, Lubeck et Aix-la-Chapelle pour Münster, coûta la vie à plus de 60 hommes[1]. On eut beaucoup de peine à calmer le tumulte, et le Strasbourgeois qui en avait été le premier auteur fut publiquement décapité[2]. Enfin, l'armée s'ébranla le mardi avant la Fête-Dieu[3] (1475). L'on décida, dans ces circonstances, en faveur de Strasbourg, une difficulté agitée depuis longtemps. Cette ville prétendait au privilége de porter l'étendard impérial, par conséquent de tenir le premier rang et de voir marcher sa bannière à côté de celle de l'Empire. Nuremberg, Cologne, Augsbourg, Francfort et Ulm lui contestaient ce droit. Cologne s'était rendue justice à elle-même en s'emparant du drapeau; mais

[1] Trausch, *loc. cit.*— Laguille, *loc. cit.*

[2] De semblables querelles s'élevaient aussi très-fréquemment dans l'armée bourguignonne, composée d'une foule d'éléments divers. Les Anglais et les Italiens surtout avaient entre eux des démêlés qui, plus d'une fois, faillirent avoir une issue funeste.

[3] Trausch, t. II, part. II, f. 160 *verso*.

elle fut forcée de le restituer à Strasbourg, et Philippe de Müllenheim eut l'honneur de le porter le premier jour. Les autres villes ne jouirent de cet avantage que dans les journées suivantes. Quant au droit d'avoir sa propre bannière près de l'aigle impériale, Strasbourg y fut maintenue, et primait en ceci toutes les cités d'Allemagne [1].

On arriva, vers dix heures du matin, à un demi-mille de Neuss, et aussitôt une escarmouche s'engagea entre les corps avancés des deux partis. La perte des Bourgnignons fut beaucoup plus considérable que celle des alliés.

Plusieurs autres petits combats eurent lieu les jours suivants [2].

C'était à de semblables luttes que se bornaient les exploits des deux puissantes armées qui maintenant étaient en présence. Evidemment Frédéric avait plus envie de traiter que de se battre, et à chaque instant il envoyait le cardinal Forli,

[1] Voy. Anhang ad Kœnigshofen, p. 1105 et suiv.

[2] Trausch, t. II, part. I, p. 160 *verso*. — Wencker, t. II, part. I, p. 106 *verso*.

légat du pape Sixte IV, au camp du duc de Bourgogne, pour essayer de ramener ce prince à des dispositions plus pacifiques. Mais Charles restait sourd à toutes les propositions; oubliant que ses Etats étaient dégarnis et menacés, il ne voulait en aucune façon renoncer au projet de s'emparer de Neuss.

Tout cependant aurait dû le porter à accueillir favorablement les ouvertures de l'empereur, car Edouard d'Angleterre avait achevé ses préparatifs et était prêt à descendre en France. Lord Scales, beau-frère du roi, vint même à Neuss afin d'engager le duc à en lever le siége. Charles, qui, dans son obstination, paraissait un être privé de jugement, ne tint aucun compte des représentations de l'ambassadeur anglais; il croyait son honneur attaché à la prise de cette place qu'il entourait depuis onze mois et à laquelle il avait livré inutilement cinquante assauts. Son armée était lassée, fatiguée, et à la suite des immenses travaux qu'il lui avait fait exécuter, son camp ressemblait à une ville[1], où l'on trou-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 164 *verso*.

vait des jeux de boule et de paume, des boutiques et des cabarets. Le duc avait fait jeter même un pont sur un bras du Rhin, mais sa construction avait coûté la vie à un grand nombre de Bourguignons, et il fut ruiné par les Allemands, sans avoir été d'aucune utilité [1].

Enfin, un événement auquel Charles aurait dû s'attendre depuis longtemps, mais qui n'en était pas moins imprévu pour lui, opéra ce que n'avaient pu faire ni la raison ni l'intérêt. Le jeune duc Réné de Lorraine lui déclara la guerre.

[1] *Chron. de Lorraine*, apud Calmet, t. IV, p. 51.

CHAPITRE IV.

Des choses qui advinrent en Lorraine pendant le siége de Neuss, et comment le duc Réné déclara la guerre au duc Charles.

Nous sommes obligés de faire maintenant un pas rétrograde et de rendre compte de ce qui s'était passé récemment en Lorraine. Malheureusement pour le duc de Bourgogne, ses troupes, en traversant la province, n'avaient nullement respecté les conditions du traité conclu avec Réné. Loin de payer comptant les vivres, elles pillaient comme si elles se fussent trouvées en pays conquis. « Le « soldat avoit vescu partout si licencieusement, »

disent les auteurs lorrains[1] « et s'étoit rendu si « outrageux par ses continuelles pilleries, ran- « çonnemens et violences, qu'il n'avoit été que « bien peu different de l'ennemi tout ouvert et « déclaré. » Les habitants des campagnes s'étaient avisés alors de réfugier leurs meubles et leurs provisions dans les églises. Les Bourguignons en brisèrent les portes, enlevèrent ce qui y était déposé, et accablèrent de coups et des plus mauvais traitements ceux qui voulaient s'opposer à leur insolence. Les Lorrains, peu endurants par nature, témoignaient fort haut l'aversion que leur inspiraient les étrangers, et se rendaient en foule à Nancy, afin de porter plainte au *bon duc Réné*. Ce prince avait réclamé l'exécution des conventions, mais inutilement; les soldats de Charles n'en continuèrent pas moins leurs exactions et n'étaient point réprimés par leurs chefs. Le duc de Bourgogne lui-même, auquel on s'était adressé, n'avait tenu aucun compte des doléances de son jeune allié; il s'était con-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 6.

tenté de dire [1] : « Que tels dommages n'étoient si « grands qu'on se le figurait. »—Puis, à la satisfaction qui en fut demandée : « N'étoient premièrement que remises, responses pleines de mépris « et enfin paroles d'un refus absolu, tellement « qu'il apparaissoit assez que rien ne le retenoit « de pis faire, sinon les empêchemens et les difficultez de la guerre en laquelle il se trouvoit « avec les Allemands. »

Louis XI, toujours admirablement instruit des évènements, avait jugé l'occasion favorable pour amener la rupture du traité conclu entre les deux ducs. Le seigneur de la Trémouille, sire de Craon, et Thierry de Lénoncourt, bailli de Vitry, furent envoyés à Nancy [2], afin de reprendre des négociations précédemment entamées par l'entremise de Charles et Achille de Beauveau, du capitaine de la Charité et de Jean de Paris, conseillers du roi. Louis XI les chargeait de dire à Réné, qu'en considération de sa grande jeunesse, il lui pardonnait les arrangements faits avec Charles de Bourgogne,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 6.
[2] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1011.

mais à condition qu'il les romprait immédiatement et qu'il renouvellerait l'alliance avec la France, alliance sur laquelle reposaient d'ailleurs la sûreté et l'existence même du duché de Lorraine.

Réné, indigné des mauvais procédés des Bourguignons, avait accueilli avec joie les propositions de Louis XI. Il s'était empressé de prêter, pour lui et sa mère, entre les mains des deux derniers ambassadeurs, le serment de servir le roi contre tous ses ennemis.

Louis XI, à son tour, déclarait avoir reçu le duc Réné et la comtesse Yolande au nombre de ses amis, vu leur renonciation à l'alliance *forcée* qu'ils avaient conclue avec son sujet rebelle Charles de Bourgogne. Il promettait de les défendre contre qui que ce fût, de les maintenir en possession de leurs domaines, et de ne conclure ni paix ni trêve sans les y comprendre.

Sur ces entrefaites, l'empereur, fatigué de l'inutilité de ses démarches auprès de Charles le Téméraire, avait envoyé le sieur de Montreuil et plusieurs gentilshommes de Strasbourg, Bâle et Schelestadt au duc de Lorraine, pour lui enjoin-

dre d'interdire dorénavant le passage de ses Etats aux gens de Bourgogne [1].

Réné avait consenti. Frédéric s'engagea, de son côté, à ne pas traiter séparément avec Charles, et à protéger la Lorraine, conjointement avec le roi de France, contre toutes attaques.

Plusieurs autres conditions furent encore stipulées : l'empereur promit de porter les villes de Metz, Toul et Verdun à se déclarer pour Réné, et de lui faire restituer diverses places situées dans les pays du duc Charles.

Sous la teneur du même traité, Adolphe, archevêque de Mayence, Jean, archevêque de Trèves, et Albert, margrave de Brandebourg, électeurs du saint-empire, agréèrent et consentirent que le duc de Lorraine entrât ainsi dans leur alliance, aux termes arrêtés entre l'empereur et lui. Le tout fut fait dans le camp impérial de Zuntz, le 17 mai 1475 [2].

Cependant, Réné avait lieu de craindre que

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 6.

[2] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1014. — Chron. de Johannes Lud. et Chrétien, etc., p. 19.

l'évêque de Toul, ami du duc de Bourgogne, ne pût se dispenser de prendre parti pour ce prince. Il pria donc le pape Sixte IV d'envoyer en Lorraine son légat, Alexandre de Forli, pour demander au prélat de demeurer neutre. Le légat parla à l'évêque et aux chanoines, et René, étant venu à Toul et les ayant vus les uns après les autres, se rendit à l'Hôtel-de-Ville et engagea les magistrats et les bourgeois à ne donner aucun secours à son ennemi. L'évêque, le chapitre et le corps de ville promirent au duc tout ce qu'il voulut, et il se retira fort content à Nancy, après avoir reçu les présents ordinaires en vin, bœufs, moutons, foin et avoine.

Le légat persuada de plus à l'évêque de se retirer dans son abbaye de Luxeu, pour ôter tout soupçon au duc René, et le pape même lui écrivit qu'il ferait très-prudemment de demeurer tranquille dans ce monastère. Antoine obéit, après avoir donné des ordres pour fortifier Liverdun et Mézières [1].

Toutefois, les Bourguignons étaient encore en

[1] Chronique de Johannes Lud. et Chrétien, etc., *loc. cit.*

possession de leurs quatre places d'armes, et continuaient à rançonner le pays; de jour en jour, les réclamations des gens de la campagne devenaient plus nombreuses et plus pressantes.

Réné, voulant mettre un terme à ces exactions, consulta son conseil, et se rendit en France, à Notre-Dame de Liesse, où se trouvait alors Louis XI. Le roi l'engagea à défier Charles, et lui donna une promesse écrite de l'assister de toute sa puissance.

Le duc suivit cet avis. Aussitôt après son retour à Nancy, le 9 mai 1475[1], il « dépêcha « vers Charles un héraut, avec charge de lui dé« noncer la guerre de sa part, et en signe de ce, « lui gager le gantelet ensanglanté, comme lors « en étoit la coutume[2]. »

Le messager, serviteur du sire de Craon, et nommé le More, connaissant par ouï dire les fureurs du duc de Bourgogne, lui remit la

[1] Le traité conclu entre le duc de Lorraine d'une part, l'empereur et les électeurs de l'autre, ne fut signé que huit jours plus tard.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 7.

lettre, jeta le gantelet, et se sauva de toute la vitesse de son cheval, craignant que Charles n'ordonnât qu'on le noyât dans le Rhin. Mais le duc le fit rattraper, et au lieu de le maltraiter, il lui remit un de ses plus riches vêtements, avec 12 florins d'or[1], en lui disant d'un ton très-enjoué : « Voilà pour les bonnes nouvelles que tu m'ap- « portes, mais dis à ton maître qu'on lui donne « de perfides conseils, car nous allons mettre « fin à cette guerre, et nous serons bientôt en « Lorraine. »

Cette réponse ayant été portée à Réné, il comprit que la lutte était prochaine et s'en retourna vers Louis XI. Le roi mit à ses ordres 400 lances sous le commandement du sire de Craon, et s'écria : « Mon beau cousin, si le Bourgui- « gnon vient en Lorraine, nous y irons en per- « sonne. »

Réné donna tous ses soins à bien traiter les Français, et se prépara à entrer en campagne. Son armée étant réunie, l'on se mit en marche.

[1] Remy, Discours, etc., f. 7.

Pierrefort et Fauquelmont furent enlevés en peu de jours.

Les troupes stationnèrent ensuite dans le pays messin, et le sire de Craon s'empara de Danvilliers, situé entre Verdun et Montmédy.

Tel était l'état des choses, lorsque Réné reçut une longue lettre de Charles le Téméraire. Ce prince essayait encore de lui faire des remontrances, de lui prouver que ses motifs pour se déclarer son ennemi étaient frivoles, et qu'il ne pouvait, sans violer son serment et son honneur, sans devenir parjure, en un mot, « se liguer contre lui avec qui que ce soit, fût-ce avec l'empereur et le roi de France[1]. »

Cette épître, écrite, selon l'auteur lorrain, « *avec toutes les aigreurs et animosités qui se peuvent imaginer*[2], » finissait par les menaces suivantes :

« Nous vous sommons, par ces présentes, et « cette fois pour toutes, de garder et observer

[1] N. Remy, Discours, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*

« vos serments, foi et promesse, ainsi que tous « les articles du traité, de cesser entièrement de « faire par vous-même, et par aucun de vos « vassaux ou sujets, guerre, mort et dommage « contre nous ou contre nos pays et sujets, pour « le service de l'empereur, du roi de France « ou d'autres quelconques. Et si avec eux ou « avec l'un d'eux vous avez fait quelque traité « contre nous, nous vous sommons de le révo- « quer comme nul. Nous vous sommons aussi « de permettre à nos gens, serviteurs et sujets, « le passage par votre pays, et nous vous aver- « tissons que si vous faites contrairement à la « paix, nous procéderons contre vous ainsi qu'il « appartient contre les violateurs de leur foi, « serment et parole. Et, de plus, nous tâcherons, « moyennant l'aide de Dieu, notre créateur, de « vous donner à connaître la différence qu'il y « a de notre amitié et bienveillance avec notre « inimitié et hostilité, que vous préviendrez, « j'espère, par votre repentance. »

Charles envoya aussi aux seigneurs lorrains un manifeste pour porter à leur connaissance

le défi de Réné, *qu'il pensait*, disait-il, *lui avoir été adressé sans leur participation.* Il leur enjoignait de refuser au duc leur assistance, les menaçant, au cas contraire, de les traiter avec autant de rigueur que Réné lui-même.

Toutefois, la lettre de son ennemi n'intimida point le jeune prince. Il avait commencé les hostilités, croyant pouvoir compter sur les promesses de Louis XI, et ne doutant point que le roi ne parût bientôt à la tête d'une puissante armée; il ne voulut donc plus reculer.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Comment le duc de Bourgogne leva le siége de Neuss.

Retournons à Neuss. Nous venons de rendre compte des événements qui obligeaient le duc de Bourgogne à modifier ses projets. Il aspirait maintenant à avoir les mains libres, afin de se porter en Lorraine avec toutes ses forces, et il commença dès lors à prêter une oreille plus favorable aux propositions de Frédéric [1].

En conséquence, on dressa deux pavillons à

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 160 *verso*.

petite distance des camps, et le cardinal de Forli, légat de Sixte IV[1], le margrave de Brandebourg, et le duc Albert de Saxe, s'y réunirent aux députés bourguignons pour entamer la négociation[2].

On ne tarda pas à conclure un armistice, et les deux parties belligérantes se visitèrent dans leurs camps respectifs[3].

Cependant, il y avait division parmi les princes et seigneurs présents à l'armée impériale. Les uns faisaient les vœux les plus ardents pour la paix, les autres, au contraire, désiraient la continuation de la guerre. Au nombre de ces derniers, on remarquait surtout les ambassadeurs du roi de France : c'étaient Jean Tiercelin, sieur de Brosses, et maître Jean de Paris, conseiller au parlement. Ils répétaient à tout pro-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 7. — Poésies citées, f. 2 *verso*.

Ein Legat was ouch stets do by
Der reyt zu beyden heren.
Und wan er kam do wass er fry
Den Friden wolt er meren.

[2] Trausch, *loc. cit.*

[3] *Ibid.*

pos à Frédéric que, fort comme on l'était, il fallait en profiter pour écraser le duc de Bourgogne[1]; ils promettaient aussi pour l'avenir l'appui de leur maître, appui qui jusqu'alors avait manqué aux confédérés; car Louis XI, bien qu'il en eût été sommé à diverses reprises, n'avait point encore envoyé les 20,000 hommes qu'il s'était engagé à fournir[2].

Mais l'empereur lui-même était trop disposé à la paix[3] pour que les discours des envoyés français pussent faire grande impression sur lui. De puissantes considérations lui inspiraient des intentions favorables au duc. — Frédéric n'avait point renoncé au projet de mariage entre son fils Maximilien et Marie, héritière de Bourgogne[4], princesse déjà si souvent recherchée, et, si souvent aussi, promise par son père; de plus, l'empereur craignait de se brouiller avec le légat du pape et les électeurs, qui comprenaient

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 161.

[2] *Ibid.* Louis XI avait promis ce renfort, par traité conclu le 31 décembre.

[3] Kœnigshofen, ch. V, p. 369.

[4] *Ibid.*

que la présente guerre coûtait beaucoup à l'Empire, sans devoir jamais lui rien rapporter; enfin aussi Frédéric, il faut le dire, comptait fort peu sur les belles promesses et les protestations de Louis XI.

Le sieur de Brosses et Jean de Paris s'empressèrent d'informer leur maître de la disposition des esprits à Neuss, et Louis vit qu'il fallait agir enfin, pour ne point perdre l'occasion d'anéantir la puissance de celui qu'il regardait comme son plus mortel ennemi. Libre du côté du midi, par la prise de Perpignan, qu'il avait enlevé le 10 mars aux Aragonais, il pénétra en Picardie; mais, malgré la promptitude de ses succès dans cette province, les intentions de l'empereur restèrent les mêmes [1].

Les ambassadeurs du roi résolurent de tenter un dernier effort auprès de Frédéric. Ils lui représentèrent que Charles, étant dans toute la vigueur de l'âge, et marié depuis peu d'années à une jeune princesse, pourrait bien avoir encore

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 161.

des héritiers mâles, et qu'en outre il était fort à présumer que Mlle de Bourgogne, *maladive, toute enflée et sujette à de graves infirmités*, comme la plupart des princesses de sa maison, n'aurait jamais d'enfants. Ils n'avaient aucune preuve à fournir à l'appui de ce qu'ils avançaient, mais ils répétaient la leçon que leur avait faite leur maître. Ils promirent aussi à l'empereur, au nom de Louis XI, la plus riche part des dépouilles de Charles le Téméraire. Toutefois, malgré son médiocre génie, Frédéric était très-rusé, au dire de la Chronique de Strasbourg[1], « et fort au fait des pratiques de la diplomatie française; » il répondit simplement aux envoyés du roi, en leur racontant en public l'apologue des chasseurs qui vendaient la peau de l'ours avant d'avoir tué la bête. Les sieurs de Brosses et Jean de Paris n'en tirèrent plus une parole après qu'il leur eut rappelé cette fable, et furent congédiés de la sorte[2].

L'armistice durait encore. L'ammeistre Lien-

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.* — Wencker, t. II, part. I, f. 106 *verso*.

hard, commandant des troupes strasbourgeoises, voulut en profiter. Il se dirigea vers le camp bourguignon, suivi d'un bon nombre d'hommes d'armes, et témoigna le désir de le visiter [1]. Charles le Téméraire, en ayant été informé, exigea qu'on montrât toutes choses dans les plus grands détails à l'ammeistre et à ses compagnons. Les uns croient qu'il donna simplement cet ordre, parce qu'il se plaisait à éblouir les étrangers en étalant sa magnificence à leurs yeux; d'autres pensent, avec plus de raison, qu'ayant l'intention de porter tôt ou tard la guerre en Alsace, il se flattait d'inspirer aux Strasbourgeois une salutaire terreur, en se faisant voir à eux dans tout l'appareil de sa puissance [2].

Quoi qu'il en soit, on les mena d'abord dans les bastions où était la formidable artillerie bourguignonne, consistant en 350 pièces de différents calibres, toutes prêtes à faire feu [3].

Après cela, ils furent conduits dans les tentes

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 161 *verso*.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

du duc, qu'ornaient de riches tapisseries. Ils virent en premier lieu celle où se trouvaient les principaux capitaines du prince, portant des armures ciselées, les plus somptueuses possible; puis ils passèrent au pavillon occupé par Charles lui-même[1]. Ce prince dînait au moment où ils y entrèrent. Il portait un habit gris de lin, d'une extrême simplicité; sa tête était couverte d'un large béret tiré fort avant sur le front, et de dessous lequel ses grands yeux noirs « *lançaient de farouches regards* » (unter welchem er sehr dickisch heraus sah)[2]. Assis seul à sa table, on avait servi devant lui différents mets dans de grands plats d'argent. A sa droite, étaient trois médecins et plusieurs de ses vieux conseillers; à sa gauche, s'élevait un grand guéridon d'argent, en forme de vaisseau, porté sur un pied de même métal, et couvert avec profusion de vaisselle d'or. Près de la porte, on remarquait une quantité de cou-

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 162.
[2] *Ibid.*

pes, dans lesquelles on offrait à boire à ceux qui se présentaient. Le duc lui-même ne se désaltérait qu'avec de l'eau rougie d'un peu de vin de Beaune, contenue dans quelques carafes de vermeil[1]. « En un mot, ajoute notre historien, « les choses du monde les plus rares et les plus « précieuses semblaient avoir été rassemblées en « ce lieu[2]. »

Les Strasbourgeois, que l'appareil de la puissance de Charles n'avait point effrayés, furent très-émerveillés du luxe qui régnait à sa cour et à sa table. Jamais ils n'avaient rien vu de semblable, quoiqu'ils eussent eu occasion d'assister aux repas de plusieurs grands seigneurs et de pénétrer, à diverses reprises, dans les demeures de l'empereur et de l'archiduc Sigismond. Mais chez ces princes, les habitudes domestiques étaient simples et les mets peu recherchés[3].

Cependant, en sortant du camp, l'ammeistre Lienhard, homme d'un sens droit et juste, se

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

tourna vers ses compagons et s'écria[1] : « Tout ce « que nous venons de voir est fort beau, sans « doute; malgré cela, le sort de ce duc puissant « ne me semble pas digne d'envie, car on assure « qu'il n'a pas un ami fidèle, et que ses servi- « teurs les plus intelligents l'ont quitté et se sont « rendus à la cour du roi de France, afin d'é- « chapper à la sévérité et aux fureurs de leur « maître, fureurs qui ne sont jamais adoucies « ni par la libéralité, ni par les propos affec- « tueux. »

Aussitôt que l'armistice eut expiré, et bien que les négociations continuassent, Charles le Téméraire tenta un dernier effort. Le 24 mai, l'armée impériale avait fait un mouvement afin de se rapprocher de Neuss. Le duc laissa derrière lui une partie de ses forces pour garder le siége, rangea les autres en bataille, et traversa à gué la petite rivière d'Erft, qui le séparait de l'ennemi. Il attaqua d'abord la gauche des Impériaux, auxquels son artillerie fit beaucoup de mal, et que

[1] Trausch., *loc. cit.*

la cavalerie lombarde, conduite par Campo Basso et Galeotto, força à regagner le camp en désordre. Les Allemands firent successivement trois vigoureuses sorties et furent toujours repoussés. Alors le duc de Saxe déploya l'étendard de l'Empire, et l'on se disposait à résister à une quatrième attaque; mais la nuit arrivait, et Charles, content d'avoir sauvé sa réputation et sa gloire, se retira dans ses quartiers.

Toutefois, cette bataille inspira à Frédéric un désir de plus en plus vif d'en finir, et comme le duc était également pressé, les négociations avancèrent avec beaucoup de rapidité, à partir de ce moment [1]. On tenait tous les jours des conférences, et en même temps, les deux armées, animées par la haine réciproque la plus violente, se livraient à chaque instant de petits combats partiels. Les troupes se massacraient entre elles, tandis que leurs chefs traitaient de la paix. Dans le camp bourguignon, on faisait déjà de grands préparatifs de départ, avant même que les con-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 162.—Kœnigshofen, ch. v, f. 369.

ventions ne fussent signées, et Charles, après avoir assiégé la ville durant plus de onze mois, s'en éloignait au moment où elle était réduite à toute extrémité et incapable de tenir huit jours encore.

Frédéric, qui avait cité aux envoyés de Louis XI la fable de la peau de l'ours, eût pu se rappeler aussi le mot du poëte :

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus ;

car cette guerre, pour laquelle on avait réuni toutes les forces de l'Allemagne, se termina par une trêve de neuf mois. Charles donna encore à l'empereur l'espoir du mariage prochain du prince Maximilien avec Mlle Marie [1]; on remit l'affaire de Cologne au jugement du pape, et la ville de Neuss fut placée en dépôt entre les mains du légat [2].

Le caractère du duc de Bourgogne et le puéril orgueil qui le dominait ne se démentirent point

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 162.—Kœnigshofen, ch. v, f. 369.
[2] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 360.

jusqu'au bout. Il ne voulut pas quitter Neuss le premier. Frédéric, se moquant de cette vanité ridicule, partit avant lui.

Le duc donna encore un grand festin d'apparat au légat et aux principaux seigneurs allemands, et les traita en fines épices. Enfin, le 27 juin, il s'éloigna de la misérable bicoque devant laquelle il venait de perdre près d'une année.

Frédéric, ne songeant qu'à ses propres intérêts, avait oublié complètement René de Lorraine dans le traité, malgré les engagements pris récemment vis-à-vis de lui; et de même, il n'avait fait aucune stipulation en faveur des membres de la ligue de dix ans [1]. Charles persistait à vouloir en tirer une éclatante vengeance, et l'empereur n'insista guère sur ce point, qui personnellement le touchait peu [2].

Toutefois, les alliés ne s'effrayèrent point de l'abandon dans lequel on les laissait [3], et, voyant qu'on ne songeait pas à eux dans les conférences

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 162. — Laguille, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] Trausch, *loc. cit.*, f. 162 *verso*.

de Neuss, ils se réunirent à Bâle durant la semaine de la Pentecôte [1]. Louis XI et Réné se firent représenter à cette assemblée. Le premier s'engagea à opérer une diversion dans les Pays-Bas, tandis que les confédérés attaqueraient Charles en Bourgogne; le second accéda formellement à la ligue de dix ans.

[1] Trausch, *loc. cit.*

CHAPITRE VI.

De ce qui se passa dans le Sundgau. — Comment le duc de Bourgogne mécontenta son beau-frère Édouard d'Angleterre, et comment Louis XI abandonna René de Lorraine.

La guerre avait été reprise dans le Sundgau pendant les derniers mois de l'expédition de Neuss. Le comte de Blamont avait fait, du côté de Montbéliard, une nouvelle irruption dans le pays. Les Bourguignons ne s'étaient retirés qu'après avoir incendié quarante villages et commis

toutes les atrocités qui marquaient habituellement leur passage [1].

Cependant, les alliés étaient rentrés en campagne pour venger ces nouveaux désastres, et avaient vigoureusement riposté, sous le commandement du comte Ostwald de Thierstein. Ils remportèrent plusieurs avantages et se rendirent maîtres de divers forts en peu de temps [2]. On divisa le butin en trois portions égales. La première revint à Sigismond, la deuxième aux Suisses, la troisième à Strasbourg et Bâle [3]. Le contingent de la première de ces deux villes se montait alors à 1800 [4] hommes, tant cavaliers que fantassins, et 12 pièces d'artillerie, parmi lesquelles on remarquait, outre le Strauss, un pierrier immense [5].

Les alliés, forts de 16,000 hommes, investirent Blamont. Ostwald de Thierstein, pro-

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 374. — Trausch, *loc. cit.*
[2] Trausch, *loc. cit.*
[3] *Ibid.*
[4] Wencker, t. II, part. I, f. 107 *verso.*
[5] Trausch, t. II, f. 162 *verso.*

che parent du comte, refusa de prendre le commandement de cette expédition, et se fit remplacer par Hermann d'Eptingen [1]. On serra de très-près la citadelle et la ville; le Strauss y causa beaucoup de dommage. Lors du premier assaut, les Strasbourgeois attaquèrent, d'un côté les Bâlois, et les gens de Sigismond de l'autre; mais les assiégés leur jetèrent, du haut de leurs murs, une si grande quantité de ferraille, de ruches à miel et de vieille poterie, qu'ils furent obligés de se retirer. 7000 [2] Bourguignons arrivèrent sur ces entrefaites, avec le projet de délivrer la place; mais en même temps aussi les confédérés reçurent un renfort de 5000 hommes. La garnison consentit donc à capituler. On lui laissa la vie sauve, et les alliés entrèrent dans le fort. Ils y trouvèrent beaucoup de munitions de guerre, entre autres huit tonnes de poudre, et une masse considérable de provisions de bouche. Le château lui-même était digne de servir à la résidence d'un prince, et

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*, f. 163.

renfermait dans son enceinte plusieurs sources d'une eau excellente [1].

Après s'être rendus maîtres de Blamont, les confédérés, voulant s'assurer les passages du Jura, prirent encore Grandson et Orbe [2].

Tel était l'état des choses dans les pays de la confédération, lorsque Charles le Téméraire levait le siége de Neuss. « Il voulait, disait-il, « se dépêcher d'en finir avec tout le monde, « notamment avec les Lorrains, pour tom- « ber sus aux paysans. » C'est ainsi qu'il appelait les Suisses et les Alsaciens. « Ils n'ont pas su « encore ce que c'est que combattre, ajoutait-il, « mais nous allons le leur apprendre [3]. » Les alliés, à qui on répéta ces orgueilleuses paroles, n'en furent point émus. « C'est plutôt le duc « Charles, dirent-ils, qui ne connaît pas la « guerre; il n'a jamais eu affaire personnelle-

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 374. — Trausch, t. II, part. I, f. 163. — Suivant Laguille, part. II, p 359., qui cite l'autorité des Chroniques de Strasbourg, Blamont fut pris le 28 février.

[2] *Ibid.*

[3] Trausch, *loc. cit.*, f. 163 *verso*.

« ment avec des hommes; au reste, il ne s'agit « pas de grands mots; mais on verra qui parlera « le plus haut à la fin [1]. »

D'un autre côté, l'armée de Louis XI avait continué à dévaster la Picardie et l'Artois. Le roi avait réuni également des forces en Normandie, pour protéger ce pays contre les Anglais, qui n'étaient point arrivés encore, quoique l'époque fixée pour leur débarquement fût déjà passée. Il avait mis aussi Paris sous les armes, garni Dieppe et Eu, et garanti l'organisation, la solde et les priviléges des francs-archers.

Enfin, cependant, le 5 juillet 1475, l'armée d'Edouard traversa la mer, sur 500 bateaux plats de Hollande et de Zélande, mis à sa disposition par Charles de Bourgogne. Ce passage dura plusieurs jours, et Louis ne fit aucune tentative pour s'y opposer. Le roi d'Angleterre avait à sa suite, outre l'élite de sa noblesse, formant un redoutable corps de 1500 hommes d'armes, 14000 archers à cheval, et de plus une troupe

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 163 *verso*.

de 3000 hommes commandée par le sire de Duras et lord Dudley, et destinée à se rendre en Bretagne; enfin, un grand nombre de fantassins et d'ouvriers chargés de dresser les pavillons et de servir l'artillerie.

Edouard IV, au moment de son embarquement à Douvres, avait envoyé son héraut normand *Jarretière* à Louis XI, pour le sommer de lui rendre *son royaume de France*, et protester qu'en cas de refus, il ne pourrait attribuer qu'à lui-même les maux qui en résulteraient. Le roi était en nombreuse compagnie au moment où la lettre de défi lui fut remise. Il la lut sans que l'expression de son visage pût faire deviner aux assistants le contenu de l'épître, et ayant pris Jarretière à part dans un cabinet voisin, il se mit à deviser familièrement avec lui. Après lui avoir représenté qu'il n'avait aucun sujet de haine ou de mécontentement personnel contre son frère d'Angleterre, il ajouta : que la saison était trop avancée pour commencer la guerre, et que les Anglais, au lieu de trouver en son cousin Charles l'allié sur lequel ils comptaient,

auraient en lui un homme « revenant du siége « de Neuss, pauvre et déconfit en toutes choses. » Enfin il donna au héraut 300 écus d'or et lui en promit encore 1000 s'il parvenait à opérer un accommodement entre lui et Edouard. Il lui fit remettre aussi une superbe pièce de 30 aunes de velours cramoisi, par Philippe de Commines, sire d'Argentan[1].

Jarretière, sensible aux libéralités de Louis XI, qui avait toujours le talent d'être généreux à propos, avoua à ce prince que le roi d'Angleterre lui-même ne paraissait pas avoir grand goût pour la guerre. Il promit de lui parler et d'engager les lords Howard et Stanley, très en crédit auprès d'Edouard, à s'entremettre en cette affaire.

En effet, les Anglais avaient sujet d'être mécontents. Ils s'étaient attendus à ce que le duc de Bourgogne, fidèle à sa parole, les recevrait à la tête d'une belle armée, après avoir fatigué déjà les troupes de Louis XI par une campagne de quel-

[1] Trausch, *loc. cit.*

ques mois. Loin de là, Edouard, en débarquant à Calais, ne trouvait pas même son allié.

La duchesse de Bourgogne vint la première au rendez-vous. Charles le Téméraire y arriva le 14 juillet[1], après avoir passé à Bruges (12 juillet) pour demander des subsides aux Flamands. Il était seul; il avait laissé ses troupes derrière lui, afin qu'elles pussent se reposer[2], et comptait les rejoindre pour exécuter ses desseins contre la Lorraine. Il proposait alors un nouvel arrangement au roi d'Angleterre. Au lieu de faire la guerre ensemble, conformément à leur première convention, il voulait qu'ils la fissent séparément; qu'Edouard entrât en France du côté de Soissons, tandis qu'il irait lui-même châtier les Lorrains, les Suisses et les Alsaciens, et qu'enfin on se réunît à Reims, où le roi se ferait sacrer. Il promettait aussi l'assistance du connétable de Saint-Pol, qui, disait-il, leur remettrait Saint-Quentin et les autres places fortes du nord de la France.

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 163.
[2] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 360.

Ces projets ne plaisaient guères aux Anglais. Le duc, voulant essayer de calmer leur mécontentement, crut ne pouvoir se dispenser d'accompagner au moins son beau-frère en Artois et en Picardie.

Toutefois, durant ce voyage même, Charles témoigna à Edouard la défiance la plus injurieuse; il pénétrait seul dans les villes pour y passer les nuits, et laissait camper ses alliés dans les bourgades voisines. L'on arriva ainsi en vue de Saint-Quentin. Les Anglais en approchaient sans nulle précaution, comme d'une cité amie dont les portes leur seraient ouvertes. Mais le connétable de Saint-Pol, qui trompait tout le monde à la fois et n'avait d'autre but que d'embrouiller de plus en plus les affaires pour se soustraire aux vengeances de Louis XI et de Charles, le connétable de Saint-Pol, disons-nous, ne les y laissa point entrer et leur fit tirer sus. Alors leur colère éclata. Edouard reprocha aigrement au duc de Bourgogne la témérité de sa conduite; cependant ce dernier refusa de renoncer à aucun de ses plans, et partit, sur ces entrefaites,

pour demander de l'argent et des hommes aux États de Hainaut, et marcher ensuite contre la Lorraine.

Louis XI ne manqua pas de profiter du fatal aveuglement de son rival. Il entama aussitôt une négociation et rencontra peu d'obstacles. Charles le Téméraire avait trop vivement offensé les Anglais pour qu'ils pussent lui pardonner. Grâce à une promesse de mariage futur entre le petit dauphin et l'une des filles du roi d'Angleterre, grâce aussi aux appointements, à l'argent comptant, à la précieuse vaisselle et aux bijoux que Louis distribua aux conseillers d'Édouard, il conclut avec ce prince, moyennant 50,000 écus de pension viagère, une trêve qui devait expirer le 29 août 1482, à l'heure du coucher du soleil.

L'acte fut signé à Amiens; les deux monarques eurent une entrevue à Pecquigny, sur la Somme, et le roi d'Angleterre s'en retourna dans ses États avec ses troupes.

Le duc de Bourgogne perdit ainsi le plus redoutable de ses alliés. Il en eut un violent accès de

colère et maltraita fort en paroles son royal beau-frère; mais, plein de confiance en sa propre puissance, il ne conçut d'ailleurs aucune inquiétude.

Au commencement de septembre, il rassembla ses forces près de Montmédy, où était établi son quartier général.

Il avait convoqué 40,000 hommes et une grande partie de l'artillerie dont nous avons parlé, et qu'on regardait avec raison comme une des plus belles de l'Europe. Charles, en passant en revue cette armée admirablement équipée, rêvait une suite de brillantes conquêtes qui, dans sa pensée, finirait nécessairement un jour par celle de la France.

Le duc ordonna au comte de Luxembourg et à Campo-Basso, le condottiere italien, de commencer la guerre [1].

Ces deux généraux, étant entrés en Lorraine, y prirent plusieurs châteaux; la nouvelle en fut portée à René, qui s'était déjà jeté sur le pays de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 8.

Luxembourg et y avait forcé Pierrefort, Montfaucon et quelques autres places [1], et qui alors se disposa à marcher contre l'ennemi. Mais à sa grande surprise, le sire de Craon refusa de le suivre, sous prétexte qu'il n'avait pas l'ordre de combattre les Bourguignons [2]. Peu de jours après, il partit même inopinément pour reconduire en France les troupes qu'il avait amenées au secours du duc de Lorraine.

La cause de ce changement soudain dans la conduite de Louis XI était connue seulement de quelques confidents intimes. Le roi se trouvait encore sous l'impression de terreur que lui avaient causée la venue des Anglais et leur alliance avec Charles le Téméraire. Désirant éviter la guerre à tout prix, il résolut d'avoir, avec le duc de Bourgogne, au moins une trêve de quelques années. Il comptait à la vérité lui susciter secrètement, en toute occasion, des ennemis et des embarras, le bien enferrer avec les Allemands et les Suisses; mais il voulait s'abstenir de pa-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 8.
[2] *Ibid.*, f. 9.

raître lui-même en scène, et ne donner ouvertement aucun sujet de mécontentement à « *son beau cousin.* » Sa vengeance, pour se faire attendre, n'en serait que plus sûre, et suivant l'expression de notre chroniqueur alsacien : « *Il reculoit pour mieux sauter* [1]. » Il fit donc indirectement des propositions à Charles, et celui-ci, qui, peu de temps auparavant, avait follement refusé d'être compris dans le traité d'Amiens, accepta cette fois avec empressement, afin d'éviter que les troupes françaises stationnées dans la Champagne n'entravassent ses progrès en Lorraine. Une trêve de neuf années fut signée, le 13 septembre, au château de Soleuvre, entre Luxembourg et Montmédy. L'une des conditions de ce traité était : que le duc livrerait à Louis, le connétable de France, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, coupable de haute trahison, et père du comte de Luxembourg, l'un des principaux capitaines de l'armée bourguignonne [2]. Le connétable, qui de-

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 16.

puis longtemps trompait à la fois le roi et le duc, s'était réfugié à Mons en Hainaut, et rappelait à Charles leur ancienne amitié et les services qu'il lui avait rendus autrefois, en le suppliant de ne point le livrer au roi de France, son parent et son plus mortel ennemi. Louis XI s'engageait, si on lui remettait le comte de Saint-Pol, à abandonner au duc de Bourgogne les villes de Ham et de Saint-Quentin, et les places de la Somme qui appartenaient au connétable. Charles ayant consenti, le sire de Craon reçut son ordre de départ. C'était donc au moment où Réné allait subir les conséquences du défi envoyé à Neuss, à l'instigation du roi de France, que ce monarque astucieux et perfide abandonnait son jeune allié.

CHAPITRE VII.

Comment le duc de Bourgogne fit la conquête de la Lorraine.

Le duc de Lorraine ne perdit point courage. Il ne croyait pas encore à la déloyauté de Louis XI et pensait que des secours ne tarderaient point à lui arriver. En attendant, il concentra sa petite armée à Pont-à-Mousson [1], afin d'aviser aux meilleurs moyens de défendre le pays. Il y fut rejoint par un corps de 6000 hommes, suivi d'un train d'ar-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 9.

tillerie assez considérable. Ce renfort lui était envoyé par les villes d'Alsace[1], qui, voyant le danger de leur allié, se montraient fidèles au traité conclu avec lui. Messire Adam Sporn[2] commandait pour Strasbourg, Jean de Housse pour Colmar, Antoine de Falkenstein pour Schelestadt, Bernard de Honstein pour Bâle, et Walther de Thann pour Thann[3]. Un bon nombre de braves capitaines, tant lorrains que gascons, vinrent aussi se réunir au duc René[4] : c'étaient Colinet de la Croix, le grand Michaud, le grand Bertrand, Ménal et Gratien de Guerre, le petit Jennois, Jennois de Bidos, Roquelaure, Fortune, et d'autres encore.

L'on résolut alors de mettre garnison seulement dans les places principales du pays[5], et d'employer les munitions des petites pour approvision-

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108. — N. Remy, Discours, f. 9. — Kœnigshofen, ch. V, f. 375. — Trausch, t. II, part. I, f. 163 *verso*.

[2] Wencker, *loc. cit.*

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 9.

[4] *Ibid.*

[5] Discours, etc., etc., f. 10.

ner Nancy, Pont-à-Mousson et Epinal. Celle-ci avait été reprise aux Bourguignons peu de temps auparavant. Le commandement de la première de ces trois villes fut confié au bâtard de Calabre [1]; il y entra avec 4000 hommes. Celui d'Epinal échut au bâtard de Vaudémont [2], et comme l'on estimait que le fort de Briey, au nord du Barrois, serait le premier assiégé par le duc Charles, on y laissa 80 Suisses et Alsaciens, sous le commandement de Gérard d'Avillers, auquel « s'adjoignirent volontairement plusieurs gentilshommes du « pays, non à l'intention de la garder contre une « telle force, mais bien afin de gagner toujours « du temps et de tailler quelque besogne à l'ennemi [3]. » Réné, ayant fait ces dispositions, déclara que son intention était de se rendre sur-le-champ en France, afin de rappeler au roi ses promesses et de lui présenter la lettre qu'il avait signée en l'engageant à défier Charles le Téméraire.

Plusieurs des seigneurs présents exprimèrent

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 10.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, f. 10 et 11.

leurs doutes sur le succès de ce voyage[1]. Mais le jeune prince leur répondit, plein de confiance et d'espoir : « N'ayez là-dessus ni doute ni souci, il « tiendra sa parole comme un bon roi; » et ayant recommandé les siens à Dieu, il monta à cheval pour aller trouver son ancien allié[2].

Tandis que les garnisons lorraines travaillaient à augmenter les moyens de défense des places confiées à leur garde, le duc de Bourgogne avançait.

Ainsi qu'on l'avait prévu, il ouvrit la campagne par le siége de Briey[3]. Son artillerie commença à en battre les murailles. Malheureusement, Gérard d'Avilliers, ayant eu la main enlevée d'un coup de serpentine, ne put plus se défendre, et rendit le fort à discrétion. Le duc condamna les habitants à lui payer 12,000 florins, gracia les gentilshommes[4], « et fit pendre en en- « virons d'icelui les 80 Suisses et Allemands[5]. »—

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 10 et 11.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 163 *verso*.
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 11.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*

« Un cas, ajoute encore notre auteur lorrain [1], « advint alors plein d'étonnement et d'admi- « ration. Ce fut qu'un soldat bourguignon, s'é- « tant mis en devoir, avec plusieurs blasphèmes « exécrables, de rompre la porte d'une chapelle « de saint Antoine qui est hors de ladite ville de « Briey, se sentit à l'instant épris d'une ardeur « qui l'embrasa tellement par tout le corps que « la mort s'ensuivit sur-le-champ. »

Charles, ayant enlevé l'une après l'autre les citadelles du Barrois, qui étaient dégarnies de troupes, arriva, le 25 septembre, à Pont-à-Mousson et y entra après quelques jours de siége [2]. Il partit de là pour Nancy, et fut rejoint en route par 600 Italiens, que Frédéric, prince de Tarente, lui amenait de Naples. On leur fit grand accueil [3].

La marche des Bourguignons vers la capitale du pays fut en quelque sorte triomphale. Ils s'emparèrent, sans rencontrer de résistance nulle part, des villes par lesquelles ils passaient. Le 30

1 N. Remy, Discours, etc., f. 11.
2 Vie Ms. du duc Réné. — Chron. Ms. de Lorraine.
3 Preuves de l'Histoire de Lorraine, apud Calmet, t. IV, p. 56.

septembre, ils traversèrent le village d'Essey, et tandis qu'ils défilaient en vue de Nancy, les gardes des tours et des portes firent feu sur eux de leurs plus gros canons. Charles poussa plus loin et établit son camp sur les hauteurs de Saffay[1], en face du bourg Saint-Nicolas.

Cependant Réné était arrivé auprès de Louis XI, l'avait suivi jusqu'à Dieppe et le pressait, avec les plus vives instances, d'être fidèle à ses serments[2]. Le roi, qui ne jugeait pas encore le moment venu d'abandonner ouvertement son allié, renouvela ses promesses. Mais il feignit de ne pouvoir croire que le duc de Bourgogne fût en Lorraine, et affirma que, pour le moment, il lui était impossible de donner plus de 800 lances[3], commandées par l'amiral de France. Le duc reprit le chemin de ses Etats avec ce faible secours[4].

Dès son arrivée, il put apprécier le fond qu'il

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 13.
[2] *Ibid.* — Chronique de Johannes Lud et Chrétien, etc., p. 22.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

fallait faire sur les assurances de Louis; « car, « comme il fut un jour question de donner sus « aux Bourguignons et avec beaucoup d'avan- « tage [1], » les Français furent tenus dans l'inaction par leur chef, qui, peu après, en mit même la meilleure partie dans la ville de Bar, dont il devait, disait-il, augmenter la garnison [2].

La surprise douloureuse que cette conduite fit éprouver à Réné augmenta encore quelques jours plus tard; un messager, arrivé de la part du roi, apporta à tous les Français *qui n'étaient pas dans le Barrois* l'ordre de *s'y retirer* immédiatement [3].

Le duc se vit donc abandonné pour la seconde fois, et sans pouvoir en deviner la cause, alors que le danger devenait de plus en plus pressant. Après s'être retiré momentanément à Joinville, il se décida à partir avec les Français pour rappeler encore à Louis la parole donnée [4]. Mais, du-

[1] Chron. de Johannes Lud et Chrétien, etc., p. 22.
[2] *Ibid.*
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 14.
[4] *Ibid.*, f. 17. — Chron. de Johannes Lud, etc., p. 23.

rant le voyage déjà, le manque absolu d'égards de ceux en la compagnie desquels il se trouvait, put lui faire pressentir l'accueil qu'il recevrait [1].

Cependant, les capitaines lorrains n'étaient pas restés fidèles à leur premier plan, et avaient disséminé leurs forces dans une foule de petits postes secondaires. Il n'y avait donc plus moyen d'organiser sur un seul point une défense vigoureuse. Charles, après avoir pris Charmes [2], Dompaire et Bruyères, qu'il saccagea et pilla avec la dernière rigueur, détacha une partie de son armée, et lui ordonna de s'emparer de différentes forteresses situées sur les deux rives de la Moselle, tandis qu'il investirait lui-même les cités les plus considérables du pays. Il arriva le 10 octobre devant Epinal, après une suite de succès non interrompus [3].

La garnison de cette ville se composait de

[1] Chronique de Johannes Lud et Chrétien, etc., p. 23. — Preuves apud Calmet, t. IV, p. 58.

[2] *Ibid.*

[3] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1016.

700 Allemands[1] et de troupes gasconnes. Les bourgeois d'Epinal, très-dévoués au bon duc René, s'armèrent eux-mêmes de piques, firent une sortie, et se jetèrent avec une si inconcevable furie sur la cavalerie bourguignonne, que Charles ne put s'empêcher de s'écrier : « *Vainement je me « flattais de voir tomber les villes en ma pré- « sence.* » Il se décida alors à commencer un siége en règle, mais ses travaux, à tout instant détruits par les assiégés, avançaient fort lentement[2].

Cependant la population d'Epinal, ayant appris sur ces entrefaites qu'il n'y avait plus de secours à attendre de la France[3], vit bien que tôt ou tard il faudrait se rendre, et que, par conséquent, il était inutile d'irriter le duc de Bourgogne par une longue résistance. Le 19 octobre, l'un des premiers magistrats du lieu monta sur la muraille pour offrir au prince de capituler, à condition toutefois qu'Epinal *serait maintenue en ses franchises, priviléges et li-*

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 20.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

bertés des temps passés, et que les étrangers en sortiraient, vie et bagues sauves, sans qu'il leur fût fait aucun dommage[1].

Charles, qui désirait beaucoup obtenir par arrangement cette importante cité, accepta ces propositions et prit possession solennelle de la place dès le jour même.

« Il y fit son entrée en armes, avec le plus de « magnificence et d'apparat dont il se put adviser, « enflé qu'il étoit d'aise de cette prise plus que « de toutes les autres[2]. » Il portait un riche manteau brodé d'or, sa tête était couverte d'une toque ornée de pierreries; des joueurs d'instruments, vêtus de soie blanche et montés sur de fort beaux chevaux, le précédaient. Aux côtés du duc paraissaient le prince de Tarente et les ambassadeurs de France, d'Aragon, de Naples, de Milan et de Venise, qui ne l'avaient pas quitté depuis la conclusion du traité de Neuss. Puis venaient les seigneurs de la cour, et l'armée

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 21.
[2] *Ibid.*

divisée en compagnies marchant bannières déployées. Charles, enchanté d'avoir fait une si belle conquête, parla avec beaucoup de bonté à la bourgeoisie, s'engageant « à la garder en son état, « à la défendre de toute sa puissance, à lui être « gracieux seigneur, et à ne lui demander d'autre « ôtage que le serment de loyauté et de fidélité [1]. » Ce serment lui fut prêté. « Cependant, ajoute le « chroniqueur lorrain, le duc vit bien que les « hommes d'Epinal étoient Bourguignons par « force et Lorrains par affection; aussi il laissa une « nombreuse garnison dans leur cité, pour la dé- « fendre contre les Français et les Allemands. »

Charles ne rencontra plus aucune résistance pendant le reste de la campagne. Beaucoup de villes se rendirent à lui; il y en eut qui envoyèrent même des députés au-devant du prince pour faire acte de soumission, et bientôt le duché fut conquis, à l'exception de Sirey, Bitsche, Sarrebourg et Nancy [2].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 21.
[2] *Ibid.*, f. 22. — Trausch, t. II, part. I, f. 163 *verso*.

Les Bourguignons reparurent aux environs de la capitale de la Lorraine dans la matinée du 25 octobre 1475[1]. L'avant-garde, commandée par le comte de Campo-Basso, annonça leur arrivée du côté de la Madeleine. « Ils y surpri-« rent le troupeau de bestes rouges, dit notre « historien[2], et le comte le fit aussitôt con-« duire à Rozières, où ses gens étoient en garni-« son. » L'armée s'arrêta dans la plaine autour de Nancy, et se mit à travailler aux retranchements. De toutes parts on dressa des pavillons. Celui du duc, infiniment plus vaste que les autres, était garni de soie et de broderies d'or, et décoré, à son entrée, d'une grande croix de Saint-André. Charles avait pris son quartier dans le faubourg de Saint-Thiébaut; ses généraux se logèrent à celui de Saint-Nicolas et à Saint-Jean de Vieil-aitre, commanderie de Malte, au couchant de la ville[3].

[1] D. Calmet, *op. cit.*, p. 1019. — N. Remy, Discours, etc., f. 22.

[2] *Ibid.*

[3] D. Calmet, *op. cit.*

Le duc de Bourgogne mit une ardeur extrême à faire pousser les travaux du siége; à tout instant il venait diriger les ouvriers, qui poursuivaient leur besogne nuit et jour, sans presque prendre de repos, et faisaient de tels progrès, en dépit des escarmouches des assiégés, qu'en moins de huit jours Nancy était complètement entourée[1].

Charles commença alors à battre vivement la place, les Nancéiens lui ripostèrent de leur mieux.

Ils avaient leur principale artillerie sur une grosse tour, du haut de laquelle ils faisaient un affreux ravage dans le quartier de la commanderie de Saint-Jean, où était la plus forte batterie des assiégeants[2]. Les Bourguignons braquèrent contre cette tour un énorme pierrier et réussirent à faire une grande brèche à l'étage supérieur de l'édifice[3].

L'un des capitaines de la garnison y monta,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 23.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

et ayant vu le pierrier et les artilleurs qui l'affûtaient, il redescendit, et dit à Jacob, maître canonnier allemand, *adroict et assuré de ses coups*[1] : « Charges ta pièce, vises de ce côté; « prends ta mèche; je remonte, et quand ils « viendront affûter, je crierai : Feu! et par « saint Georges, je crois que bien nous besogne- « rons[2]. » Tout se passa, en effet, comme le capitaine l'avait prévu : au signal convenu, le pierrier bourguignon était culbuté, et ceux qui le servaient gisaient à côté, morts ou blessés[3].

Les chroniqueurs racontent aussi que, pendant l'intervalle des feux, un gentilhomme, nommé Nicolas des Grands-Moulins, avait coutume de paraître à une fenêtre pour narguer les troupes de Charles, en leur chantant de grivoises chansons, avec accompagnement de cliquettes. Les assiégeants l'excitaient à se montrer, en lui criant : « *Hé! beau chanteur, viens nous dire*

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 23.

[2] Cet officier n'était autre que l'auteur même de la Chronique de Lorraine. (Voy. Preuves apud Calmet, p. 61.)

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 24.

une chansonnette. » Grands-Moulins se hâtait d'obéir, et aussitôt les archers de diriger une grêle de traits contre la fenêtre; cependant, jamais le gai chanteur n'était atteint, et maître Jacob disait avec un impertubable sang-froid : « Pfil für de heiligen Sebastian, die thuen nit « weh. » (Flèches pour saint Sébastien, elles ne font pas de mal.)

Cependant, Nancy avait été approvisionnée fort à la hâte, et l'on commençait à y souffrir une terrible disette [1]. Les assiégeants au contraire avaient en grande abondance des vivres de toute espèce. La ville était serrée de trop près pour que la garnison pût faire des sorties et se ravitailler au dehors; les Bourguignons la regardaient déjà comme prise, et tous les soirs ils criaient aux Nancéiens d'un ton goguenard : « Par les « cinq plaies de Dieu, demain vous serez à nous « et tous pendus. » Les défenseurs de la place répondaient à ces bravades, en lançant dans le camp ennemi des pierres énormes armées de gros

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 25.

crampons de fer, qui y occasionnaient un ravage affreux[1], et faisaient dans leurs drapeaux *des trous à passer un bœuf*[2].

Charles le Téméraire éprouvait une impatience et une irritation excessives de cette résistance à laquelle il avait été fort loin de s'attendre; il craignait les maladies pour son armée car, « la saison étoit lors pluvieuse[3]. » Depuis longtemps aussi l'époque à laquelle il devait livrer à Louis XI le comte de Saint-Pol, connétable de France, était passée. Le roi réclamait auprès du duc l'exécution de ses promesses; le menaçant, en cas de refus, de mettre ses troupes en campagne, d'arrêter ses progrès en Lorraine et d'empêcher la prise de Nancy. Charles avait déjà cherché plusieurs fois à gagner des répits, car il pensait qu'une fois maître de la ville, il pourrait garder le comte. Il redoutait la honte dont il se couvrirait en abandonnant un ancien ami muni d'un sauf-conduit signé de sa main, à celui même qui avait

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 24.
[2] Preuves apud Calmet, t. iv, p. 61.
[3] *Ibid.*

juré sa perte. Cependant le duc, occupé depuis trois semaines du siége de la place, pressé et menacé de plus en plus, se décida enfin, et chargea secrètement de cette triste mission les sires Hugonnet et d'Humbercourt. Charles donna à ces deux seigneurs les instructions les plus précises. Ils devaient conduire le prisonnier à Péronne et le remettre aux gens du roi le 24 novembre, à moins qu'ils ne reçussent la nouvelle de la prise de Nancy, auquel cas ils auraient à retourner sur leurs pas. Cet ordre fut suivi à la lettre : le 24, Saint-Pol passa aux mains de l'amiral de France, des sires de Saint-Pierre et du Bouchage, et de maître Cerisais[1].

Charles ayant eu l'infamie de livrer celui qui s'était réfugié chez lui au moment du danger, pensa n'avoir plus rien à craindre de Louis XI. Il se décida donc à laisser son armée dans l'inaction et à attendre patiemment que la disette forçât les assiégés à se rendre. Mais une seule journée

[1] Son procès fut entamé et mené très-vite, le connétable fut décapité en place de Grève, le 19 décembre suivant.

eût changé la destinée du malheureux connétable. Le 25 novembre, le gouverneur de Nancy reçut, par un transfuge qui réussit à pénétrer dans la ville, une lettre de Réné, lequel lui mandait « que, « n'ayant rien pu obtenir du roi de France, il « l'engageait à ne s'opiniâtrer à plus longue ré- « sistance et à rendre la place au duc de Bour- « gogne[1]. »

Dès le lendemain, le bâtard de Calabre envoya à Charles le Téméraire un projet de capitulation. Il offrait de lui remettre les clefs de Nancy[2], à condition qu'elle serait maintenue dans ses anciens priviléges, que les habitants et la garnison auraient la vie et les biens saufs, et que les étrangers pourraient sortir avec tout ce qui leur appartenait[3]. Cette proposition comblait

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 25.

[2] Poésies contemporaines, f. 3 *verso*.

Da zwischen so ging Nanszen uff
Mitt andern kleinen schlossen,
Etliche slügent do den mutt
Und wareud ganz verdrosen.

[3] N. Remy, Discours, *loc cit.*

les vœux de Charles, il l'accepta sans hésiter[1].

Le 27, les Allemands, les Français, les Gascons et les gens des villages voisins, formant un corps de 4000 hommes environ, évacuèrent la ville avec armes et bagages[2]. Charles et les seigneurs de sa suite les voyaient défiler et ne pouvaient se lasser d'admirer leur bonne tenue et leur air martial[3].

Le 30 novembre, jour de la saint André, patron de la Bourgogne, le prince fit son entrée par la porte de Notre-Dame, dite alors *de la Craffe*[4]. Charles, pour témoigner sa joie, avait voulu prendre possession de Nancy avec toute la pompe possible, et présider lui-même à l'arrangement du cortége triomphal[5].

On voyait paraître d'abord six trompettes habillés d'étoffe de soie blanche et bleue, et portant à leurs instruments des fanons sur lesquels

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 25.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* — Preuves apud Calmet, t. IV, p. 61.
[4] N. Remy, *loc. cit.* — Chronique de Johannes Lud, etc., p. 23.
[5] *Ibid.*

étaient brodées les armoiries de Bourgogne; puis défilaient ces mêmes hérauts qui avaient déjà joué un rôle lors de l'arrivée de Charles à Trèves. Ils précédaient 100 hommes d'armes magnifiquement équipés et bardés de fer. Venait ensuite le grand écuyer, tenant en main l'épée d'honneur nue et la pointe en l'air. Ce seigneur marchait immédiatement en avant du duc de Bourgogne, qu'entourait une grande foule de gentilshommes. On remarquait, au milieu d'eux, le prince de Tarente, Antoine de Bourgogne, le duc de Clèves, le sieur de Bièvre, les comtes de Nassau, de Simays, de Campo-Basso et de Marle [1]. Charles était coiffé d'une toque d'écarlate [2], « qu'on ne « lui avoit vu porter qu'ès plus grandes et si- « gnalées assemblées esquelles il s'étoit trouvé; « elle étoit garnie d'une croix de Saint-André, et « enrichie, en ses quatre bouts, de quatre pierres « précieuses, savoir : un diamant, un rubis, un « saphir et une escarboucle, qui estoient de

[1] Chronique de Johannes Lud. et Chrétien, etc., *loc. cit.*
[2] *Ibid.*, f. 26.

« prix inestimable; et tout le reste de son train « et équipage se voyoit en tel arrois, qu'il n'es- « toit en rien different de celui d'un bien grand « monarque. »

Il avait laissé entr'ouvert son manteau de drap d'or parsemé de perles et de pierreries, afin qu'on pût voir son armure richement ciselée. La housse de son cheval, de drap d'or également, traînait jusqu'à terre, et sur la tête du coursier flottait un immense panache de plumes d'une éblouissante blancheur. Les nobles de sa suite, armés de pied en cap, portaient aussi des manteaux en superbes étoffes, enrichis de broderies ou de perles; ils avaient au col de grosses chaînes d'or, et le poitrail de leurs chevaux était garni de clochettes en vermeil qui résonnaient à mesure que le cortége s'avançait.

Après le duc et ses entours, paraissait un corps de douze pages, qui, par l'élégance de leur tenue et de leurs costumes, l'emportaient sur tout ce qui les précédait. C'étaient les plus beaux jeunes gens de la cour de Bourgogne, vêtus uniformément de drap d'or. « Mais chacun d'eux étoit cou-

« vert d'un armet différent de son compagnon;
« l'un avoit un heaume, l'autre un capuset, l'au-
« tre une salade, l'autre un chapeau de Montau-
« ban, etc.; et tous portoient autour de la tête
« un cercle d'argent doré, orné de quantité de
« pierreries [1]. »

Les selles de ces pages étaient de vermeil et rehaussées d'une infinité de pierres précieuses.

Les baillifs du Hainaut et du Brabant et le margrave de Rœthelin fermaient la marche [2], tous vêtus et montés à qui mieux mieux.

Le duc mit pied à terre à l'église cathédrale,
« en laquelle il entra après avoir abandonné aux
« chanoines d'icelle sa monture, qui fut depuis
« vendue 100 florins d'or [3]. »

Le prince ayant assisté à une grand' messe chantée par les prélats de sa suite [4], prêta, entre les mains du prévot de Saint-George, le serment

[1] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1023.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 26.
[3] *Ibid.*, f. 27.
[4] Suivant Olivier de la Marche, le duc de Bourgogne avait quarante hommes à sa chapelle, y compris un évêque, son confesseur.

accoutumé, « l'accompagnant, suivant notre his-
« torien[1], de beaucoup d'autres grandes pro-
« messes, afin de tant mieux captiver la bonne
« grâce et la bienveillance de ses nouveaux su-
« jets, et s'engageant à leur être juste et bon
« seigneur en toutes choses. » Les nobles furent indignés de ce que le prévôt eût reçu le serment de Charles, comme s'il eût été souverain de naissance et de droit. « Quant à ses belles assurances,
« dit Thiriat dans ses mémoires, ils ne firent
« aucun semblant de les ouïr, et il paraissoit, à
« leur silence, qu'avoient perdu par mort tout
« sentiment, tant furent froidement reçues les
« cajoleries et festoiements que leur fit le prince. »

Charles se rendit au palais dans le même ordre qu'auparavant[2], et au son des trompettes. Les salles en avaient été décorées avec beaucoup de soin, et un grand repas y attendait les vainqueurs.

Cependant, au milieu de ce mouvement, Charles pouvait voir que les Lorrains regret-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 27.
[2] *Ibid.*

taient le duc Réné. Nulle part de joyeuses acclamations n'avaient accueilli son passage dans les rues; il n'avait rencontré sur son chemin que de tristes visages. Il était affligé de cette disposition des esprits; il éprouvait alors le sincère désir de se faire aimer et de rester à jamais en possesiosn des Etats qu'il venait de conquérir et qui unissaient ses domaines de Flandres et de Bourgogne. Tout aussi maintenant semblait lui présager un avenir prospère. Il était en paix avec ses voisins, il ne redoutait plus Louis XI, et le 27 novembre, au moment même où Nancy se rendait à lui, il concluait un nouveau traité d'alliance avec l'empereur; quant aux membres de la confédération de dix ans, enfin, il les regardait comme de faibles ennemis qu'il écraserait facilement avant la fin de l'hiver. Il mit donc tous ses soins à satisfaire les Lorrains [1] pendant les jours qui suivirent son entrée. Il ordonna même que les portes du palais restassent constamment ou-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 27.

vertes, afin que l'on pût venir lui parler à volonté.

Le 18 décembre, le duc convoqua les trois Etats du pays à Nancy, pour le 27 du même mois [1].

On dressa à cet effet, dans la salle principale du palais, un pavillon de soie sous lequel était placé le trône ducal, et on y abattit deux cheminées, afin d'avoir plus de place. Les seigneurs, les ecclésiastiques et les députés des villes s'étant réunis au jour désigné, Charles parut accompagné de son frère Antoine, bâtard de Bourgogne, du prince de Tarente, du duc de Clèves et des sieurs de Marle et de Bièvre, avec lesquels il avait dîné.

Le duc, s'étant placé sur son siége, salua courtoisement l'assemblée et prit la parole [2] avec une douceur et une affabilité qu'on ne lui avait jamais vues auparavant.

[1] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1024. — N. Remy, Discours, etc., f. 27. — Trausch, t. II, part. I, f. 164. — Kœnigshofen, ch. V, p. 375.

[2] N. Remy, *loc. cit.*

Il chercha d'abord à démontrer aux assistants[1] qu'il était infiniment plus avantageux pour eux d'être placés sous sa domination que sous celle de leurs anciens maîtres, parce qu'il avait le pouvoir et la volonté de les défendre contre leurs voisins; puis il promit aux Etats de faire du duché de Lorraine le centre de ses vastes domaines, de choisir Nancy pour sa capitale et sa résidence ha-

[1] Voici mot à mot le discours que Charles le Téméraire prononça à cette occasion, tel qu'il est rapporté dans le manuscrit de Bournon :

« Messieurs et très-chiers subjects,

« La Providence que par sa force souveraine a bienveillance « et soins ez actions de ceux qui sont rois, n'a voulu que ceux « qu'étoient d'ancienneté vos maîtres, le fussent en avant; « mais que veniez à mon domaine. N'étiez en position que « d'être à mercy de voisins que sont puissants, et n'étoient « vos ducs assez forts que conservassent la paix en vot pays, « ny que pussent, ainsi qu'ai fait, mettre à mai l'ost françoise « et ne craindre monsieur l'Empereur.

« Avez vu, benoists sujets, que n'ai été en balant de porter « armes au royaume de France, et ne failliraï à faire que « l'Empereur me baille couronne de roi; encore que n'aye « voulu lui octroyer pour son fils, ma fille que demandoit à « tout maintenant. Ne pourvoirai en marlage icelle fille que n'y « soyez d'avis.

« Onc ne faillis croire dès cet huy jour en avant, serez heu- « reux a toujours mais, à tant qu'aime l'air de Lorraine que

bituelle, et de la rendre la plus belle ville du monde, sans qu'il en coûtât rien à ses nouveaux sujets. Le duc annonça aussi qu'il laisserait M. de Bièvre aux Lorrains pour les gouverner en son absence; enfin il termina son discours en déclarant aux Etats qu'en retour de sa sollicitude paternelle, il comptait sur leur obéissance, leur amour et leur reconnaissance.

« m'est bon et salubre, ne veux en avant avoir d'autre ma-
« noir et demeurance que mon chier Nancy, que veux faire
« mettre à point de toutes beautés; et n'en souffrira mien
« pauvre peuple, car ne sera, et vous en fais serment, le sus-
« dit travail à votre charge et déniers, mais bien des miens
« que ferai compter à chacun.

« Connaissés mes forces et ne serai endurant d'entreprises
« et fourberies que font évêques et petits princes; ne serez en
« rumeur de tracasseries de certaine cité de Metz et de son
« prêtre que n'aimés pas plus que n'aime.

» Croyez que quand sera à point la paix belle et duement
« faite, ne faillirai donner loi et tenir en maîtrise princes que
« sont mes voisins; ne doutés quêtes et serez en plus de heur
« et bonheur, et aurez, quand serai en absence, que monsieur
« de Bièvre que n'aura soin ne vouloir qu'aux fins que soyez
« heureux.

« Et vous ai, messieurs et très-chiers subjects, appelés à
« telle fin, que vous ai dit, et m'est espoir que me serez cor-
« dialement et à tout mais en obéissance, amour et reconnais-
« sance à moi que vous parle, non en tant que maître, mais
« bien en doulcereux langage de bon père! »

Ces belles paroles ne firent cependant pas grand effet, dit Bournon, « encore que mons de Bièvre « et Mons la Marche, capitaine ès-gardes du sus- « dit duc, firent crier *en payant*, vive le duc de « Bourgogne et Lorraine! »

Toutefois, chacun était satisfait de ce que Charles eût désigné pour le remplacer en son absence ce même sieur de Bièvre (Jean de Rubempré) que son caractère droit et juste avait fait aimer généralement[1]. Il était de la famille de Croy et parent de René, mais très-dévoué au prince bourguignon, qu'il servait avec une fidélité à toute épreuve, bien que souvent il déplorât ses extravagances et lui fit à ce sujet des remontrances inutiles.

M. de Bièvre choisit quelques seigneurs du pays pour lui servir de conseil, comme Gaspard de Raville, Michel de Brandebourg, André d'Araucourt, Jean de Toulon et plusieurs autres.

Charles le Téméraire, ayant l'esprit rempli des grandes entreprises qu'il méditait, créa en-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 28.

core plusieurs capitaines et leur ordonna de tenir leurs troupes prêtes pour la fin de janvier 1476[1].

Il continua d'ailleurs, pendant le peu de temps qu'il passa encore à Nancy, à prendre le masque d'un duc de Lorraine, et à se montrer doux, humain et bienfaisant envers tous. — Il poussa si loin la mansuétude, qu'il fit même un accueil favorable aux envoyés de Metz. Il avait cependant, nous le savons, de graves motifs de rancune contre cette cité. Espérant l'adoucir par la soumission, elle lui députa les Srs André de Rineck et Philippe Dex, pour lui remettre une magnifique coupe d'or remplie d'anciennes monnaies du même métal et 500 florins du Rhin. Charles reçut ces présents avec affabilité, employa les monnaies pour en faire une longue chaîne, et se servit de la coupe en plusieurs occasions.

[1] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1025.

CHAPITRE VIII.

De la querelle des ligues suisses avec le comte de Romont, et comment la ville de Strasbourg se mit en état de résister au duc de Bourgogne.

Il nous faut faire encore un pas rétrograde pour jeter un coup d'œil sur les événements qui s'étaient passés en Suisse pendant le siége de Nancy, et qui inspiraient à Charles un si vif désir de porter au plus tôt la guerre dans le pays des ligues.

Les Suisses, les Bernois en particulier, étaient vivement irrités depuis quelque temps par les vexations continuelles que leur faisaient éprou-

ver plusieurs des partisans du duc de Bourgogne, et surtout la duchesse de Savoie et le comte de Romont. La duchesse, sœur de Louis XI, espérait, en soutenant Charles le Téméraire, marier un jour Philibert de Savoie, son fils, à Mlle Marie. Le comte Jacques de Romont était oncle de Philibert, et possesseur de vastes domaines sur le lac de Genève. La duchesse et le comte avisaient constamment aux moyens d'augmenter les forces de Charles, et avaient encore recruté pour lui un bon nombre d'hommes en Lombardie. Les bandes lombardes traversaient le mont Cenis et le Saint-Bernard pour aller rejoindre l'armée ducale, et se conduisaient en Suisse comme en pays ennemi, s'emparant de tout ce qui était à leur convenance, accablant les habitants de vexations et de mauvais traitements. Les ligues portaient leurs plaintes au comte de Romont, qui les écoutait à peine. Ses propres gens poussaient l'insolence jusqu'à s'associer aux Lombards pour piller et rançonner les marchands dont ils parvenaient à s'emparer. Enfin le comte lui-même fit arrêter à Lausanne deux chariots appartenant à des

hommes de Nuremberg, et, trois jours après, huit bourgeois de Fribourg et de Berne furent assassinés dans le pays de Vaud. Ces dernières violences mirent les Suisses en mouvement. Le comte de Romont, comprenant enfin qu'il avait été trop loin, se rendit à Berne et promit à cette ville une entière satisfaction. Mais dès qu'il fut de retour dans sa comté, on sut que le duc de Bourgogne venait de le nommer son maréchal, et qu'il n'attendait que le moment favorable pour prendre l'offensive. Dès lors on se détermina à le prévenir[1]. Les Bernois et les Fribourgeois envoyèrent des messagers dans toutes les ligues, pour les engager à s'armer et défièrent le comte le 14 octobre 1475.

Chacun était prêt. Sans tarder davantage, les Suisses pénétrèrent dans les domaines du seigneur de Romont, qui n'avait pas compté sur une attaque aussi prompte et aussi vigoureuse. Avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense, Morat, Cudrefin, Estavayer, Moudon, Yverdun,

[1] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 360.

Romont et Grancourt étaient pris, et au bout de trois semaines il avait perdu tous ses Etats [1]. Les Suisses massacraient ce qui essayait de leur résister et ne faisaient quartier à aucun Italien. Après avoir ravagé le pays de Neufchâtel et de Morat, ils entrèrent dans celui de Vaud; Lausanne se racheta pour 2000 florins, les paroisses de La Vaux pour 5000. Jacques de Romont essaya de réunir une armée à Morges, mais elle fut repoussée et obligée de se retirer en Bourgogne; les Suisses pillèrent la ville. Genève aussi se racheta moyennant 26,000 florins.

Après cette série de succès, les ligues consentirent à la conclusion d'un armistice, qui devait durer jusqu'au commencement de l'année 1476 [2].

Telles étaient les nouvelles apportées à Charles le Téméraire pendant le siége de Nancy et qui lui avaient inspiré un ressentiment si profond. Aussi, quoique son armée eût grand besoin de repos, il fit sur-le-champ de nouveaux prépa-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 164.
[2] *Ibid.*

ratifs de guerre, contre l'avis de ses plus fidèles serviteurs[1], et ordonna à ses hommes d'armes de se trouver à Toul, dans la meilleure tenue possible, au commencement de janvier. Chacun s'émerveillait de ce qu'ayant achevé si facilement la conquête de la Lorraine, il voulût rentrer en campagne au cœur de l'hiver. Mais sa résolution était inébranlable. Il disait à tout venant « que « la peau de l'ours de Berne l'empêcherait d'a- « voir froid; » qu'il en finirait en une fois avec les Suisses et les Alsaciens, et que, pour ce qui était de la ville de Strasbourg, il saurait bien s'en rendre maître par force, si elle ne consentait à « se livrer à lui de plein gré[2].

Ces dernières paroles, répétées déjà à plusieurs reprises par Charles, avaient été redites à Strasbourg, et les bourgeois comprirent qu'il était nécessaire de mettre sur-le-champ leur ville en état de résister au duc de Bourgogne, car sa puissance était grande et il avait une armée de

1 Remy, Discours, etc., f. 31.
2 Trausch, t. II, part. I, f 464 *verso*.

plus de 30,000 hommes[1]. En conséquence, les magistrats et le sénat se réunirent pour délibérer sur ce que l'on ferait dans ces circonstances critiques.

On voyait alors autour de Strasbourg, et fort près de ses murailles, une quantité de couvents et d'autres bâtiments, dont un ennemi pouvait facilement s'emparer. Or, une fois en possession de ces postes, il devenait aisé de tirer dans la ville et de la contraindre à se rendre[2].

Beaucoup de membres de l'assemblée demandaient la démolition de ces édifices; mais il en était qui possédaient des maisons hors de l'enceinte des murs, d'autres qui avaient des créances sur leurs propriétaires, d'autres encore dont les parents ou les enfants étaient dans les couvents. Tous ceux-ci s'opposèrent aux mesures extrêmes, et l'assemblée se sépara sans rien décider[3].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 164 *verso*.—Kœnigshofen, ch. V, f. 376.

[2] Trausch, *loc. cit.*

[3] *Ibid.*

Le jour suivant, l'on convint que les principaux sénateurs, auxquels on adjoindrait quelques gens de guerre expérimentés, examineraient impartialement l'état des choses et feraient leur rapport à la commune. Ces hommes, ayant fidèlement rempli leur mission, déclarèrent aux magistrats qu'à moins de détruire les bâtiments extérieurs, la place était hors d'état de soutenir un siège [1].

Les chefs de la république prévoyaient que, malgré cela, le grand conseil ne prendrait encore aucune détermination, parce que la voix de l'intérêt personnel faisait taire celle de l'intérêt général; ils résolurent donc de réunir le corps des échevins, et de lui remettre la solution de cette grave affaire [2].

Les échevins demandèrent alors qu'on choisît parmi les constoffler [3] huit hommes probes et loyaux, et qu'on les investît d'un pouvoir dictatorial, en leur reconnaissant le droit de faire

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] Sénateurs nobles.

raser et abattre tous les édifices qui pourraient compromettre la sûreté de la ville[1]. Ces hommes veilleraient également à l'approvisionnement de la place, tant en munitions de guerre qu'en vivres. Les conseils, échevins et meistres les assisteraient dans l'exercice de leurs fonctions, et feraient exécuter leurs ordres quels qu'ils fussent. Quiconque y mettrait opposition serait puni en son corps et en ses biens[2]. Enfin, chaque citoyen, sans acception de rang ou de fortune, leur prêterait serment de fidélité et d'obéissance.

L'élection des huit nouveaux magistrats eut lieu le lundi avant la fête de sainte Galle; c'étaient les sieurs Ch. Frédéric de Bock, dit Sturmfeder, Pierre Schott, Hans de Bersch, Hans Ehrle, Bernard Wurmsser, Nicolas Renner, François Hag et Lienhard[3].

Aussitôt après cette élection, on vit régner à Strasbourg une activité extraordinaire. Les huit

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 165 *verso*.
[2] *Ibid.*, 165.
[3] *Ibid.*

constoffler portèrent dans l'exercice de leur pouvoir une vigueur et une présence d'esprit admirables, et furent dès lors merveilleusement secondés par la bourgeoisie. La ville rappelait en ce moment ces énergiques républiques de l'antiquité qui sacrifiaient tout aux besoins de la patrie lorsqu'un grand danger la menaçait[1].

Le premier acte des nouveaux élus fut d'examiner encore une fois les alentours immédiats de la cité et de s'assurer ainsi de l'exactitude du premier rapport fait au sénat. L'ayant trouvé en tous points conforme à la vérité, ils entamèrent avec les moines et les nonnes une négociation relative à l'abandon de leurs couvents respectifs. Ils leur présentèrent en même temps un décret du pape autorisant la destruction des monastères qui gênaient la défense de Strasbourg[2].

La démolition fut commencée sur-le-champ et

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 165.
[2] *Ibid.*, 165 *verso* et 166.

achevée[1] à la Chandeleur en 1476. On abattit ainsi, hors de Strasbourg, cinq beaux couvents[2], deux églises, et six cent quatre-vingts maisons ou granges.

Les religieux des deux sexes furent conduits processionnellement dans l'intérieur de la ville, où on leur procura d'autres établissements. — Il y avait aussi dans Strasbourg même des maisons qui obstruaient l'abord des murailles d'enceinte. On les renversa. En tout, le nombre des édifices détruits, grands et petits, se monta à treize cents. On eut soin encore de couper les arbres auprès des murs, de sorte que le terrain autour de la place était nivelé et entièrement découvert[3].

Des retenues d'eau furent faites au quar-

[1] Wencker, tom. II, part. I, f. 106 et 107.

[2] A savoir, ceux de Saint-Marc, des Carmes, de Sainte-Agnès, de Saint-Jean *in undis* et des Pénitentes. — Saint-Marc seul fut rétabli par la suite. (Laguille, part. II, p. 360.)

[3] *Ibid.* — Avant cette démolition il y avait dans Strasbourg et autour de la ville, onze couvents de femmes, dix d'hommes, cinq chapitres, neuf églises paroissiales et cent quatre-vingts chapelles.

tier appelé Finckwiller, on munit la cité d'un très-large fossé[1], et on flanqua son enceinte de fortes tours.

Les constoffler ne négligèrent pas non plus les approvisionnements. L'artillerie était en bon état, et l'on fit de grands achats d'armes à feu. D'après les ordres des dictateurs, chaque bourgeois aisé se fournit de tout ce qu'il fallait à son entretien et à celui de sa famille pour deux années, et l'on déposa dans les greniers et celliers publics des provisions de grains et de vin, de légumes secs et de viande salée suffisantes à la consommation de huit à neuf ans[2].

Les magistrats avaient eu soin aussi d'écrire aux villes riveraines du Rhin et aux cités de la Souabe. Dans leur lettre, qui, avant la révolution de 1789, était déposée aux archives de Strasbourg, on remarquait la phrase suivante : « Si, ce dont Dieu veuille nous garder, « le duc Charles de Bourgogne vient nous assié- « ger, nous vous prions de venir à notre aide,

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 166 *verso*.

« vous promettant, en ce cas, bonne solde exacte-
« ment payée[1]. »

Toutefois, Strasbourg n'eut que faire de l'assistance de ces villes, car les évènements se succédèrent avec trop de rapidité pour laisser à Charles le Téméraire le loisir de songer à l'exécution de ses menaces.

Ce prince faisait de son côté de grands préparatifs, et ne doutait plus qu'il ne fût au moment de parvenir à l'accomplissement de ses désirs les plus chimériques. Tout contribuait d'ailleurs à entretenir l'illusion de son orgueil. Le vieux roi Réné d'Anjou promettait de lui léguer la Provence; le duc comptait sur une amitié à toute épreuve de la part de la duchesse de Savoie et de Galéas de Milan, et regardait la conquête de la Suisse comme la chose du monde la plus aisée. A la vérité, les bons conseils ne lui manquaient pas. Plusieurs de ses intimes lui prédisaient, de la part des ligues, une résistance désespérée, et lui rappelaient les dé-

[1] Trausch, l. II, part. I, f. 166 *verso*.

sastres de la maison d'Autriche dans les Alpes. Mais il repoussait ces sages avis, les croyant dictés par la pusillanimité. Louis XI lui-même, qui craignait pour les Suisses et pour la France l'union intime de Charles avec la Savoie et le Milanais, engageait de bonne foi le duc de Bourgogne à laisser les ligues en paix, et lui proposait à ce sujet une entrevue à Auxerre[1]. Charles ferma l'oreille à ces ouvertures, dans lesquelles il ne voyait qu'une nouvelle perfidie.

Cependant l'armistice conclu avec le comte de Romont était expiré, et les Suisses, après avoir tenu une assemblée à Zurich, députèrent quelques-uns des leurs à Nancy pour faire des propositions de paix à Charles[2]. Ces envoyés devaient lui représenter qu'il n'avait pas grand'chose à gagner avec les habitants d'un pays pauvre et sauvage, et qu'il trouvait plus d'argent dans les éperons de ses chevaliers que dans toutes leurs montagnes. Ils étaient chargés même de lui offrir se-

[1] Commines, l. v, ch. i.
[2] Trausch, t. ii, part. i, f. 167.

crètement de restituer ce qu'ils avaient pris au comte, et de renoncer à l'alliance avec la France[1].

Le duc de Bourgogne rejeta ces propositions avec la dernière arrogance. Depuis longtemps il ne tenait compte ni de roi, ni d'empereur, et les Suisses et leurs amis lui paraissaient trop peu redoutables pour qu'il eût à tenir registre de leurs doléances et de leurs griefs[2].

Les envoyés quittèrent donc Nancy. Bientôt après les membres de la confédération de dix ans se réunirent à Bâle[3] pour convenir de leurs faits. Les deux villes de Strasbourg et Bâle retirèrent alors les 40,000 florins que chacune d'elle avait déposés pour acquitter la dette de Sigismond, en s'engageant toutefois à les avancer de nouveau si Charles le Téméraire revenait à des idées pacifiques, « et de telle sorte il advint

[1] D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1026. — Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 360.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 167 *verso*.

[3] *Ibid.*

« que ce prince ne garda point les terres engagées
« et ne reçut pas un seul ducat de la somme
« prêtée au comte de Tyrol[1]. »

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 167 *verso*.

TROISIÈME PARTIE.

BATAILLES DE GRANDSON ET MORAT. — AFFAIRES DE LORRAINE.

CHAPITRE PREMIER.

Des choses mémorables qui advinrent à Grandson.

Nous touchons à la dernière période du grand drame que forment les démêlés de Charles le Téméraire avec la Suisse, l'Alsace et la Lorraine. Jusqu'à présent, ces démêlés n'ont occupé qu'un plan secondaire dans la vie aventureuse et tur-

bulente du prince bourguignon. Il n'a point encore marché en personne contre les confédérés. Les combats qui ont eu lieu entre ces derniers et leurs adversaires ont été plutôt des escarmouches que de véritables batailles, et cette guerre n'a formé qu'une suite d'épisodes sanglants, semblables à ceux que pourraient présenter les annales de peuplades à moitié sauvages.

A partir de la conquête de la Lorraine, la face des choses change. Le sort de ce pays se lie plus intimement à celui des alliés contre lesquels toutes les forces du duc de Bourgogne seront maintenant dirigées. Il leur livre successivement trois immenses batailles; la fin de sa vie est une suite non interrompue de revers, et cette puissance dont il est fier, ébranlée déjà par ses précédentes folies, et sur laquelle semble planer une destinée vengeresse, va se briser contre des ennemis qu'il méprise. Il livre aux villes et aux campagnes le secret de leurs forces et de leur pouvoir, au moment même où Louis XI achève de leur préparer le rôle qu'elles doivent jouer dans l'avenir.

Charles fit la revue de son armée au commen-

cement de janvier. Tout le terrain depuis Maxéville jusqu'à la commanderie de Saint-Jean était couvert de troupes. M. de Marle, fils du connétable de Saint-Pol, était parmi les capitaines. Lorsqu'il apprit la mort de son père, il faillit en perdre le sens. Il en imputait la principale faute au duc de Bourgogne, qui l'avait livré au roi. Le duc n'oublia ni caresses ni promesses pour consoler ce jeune seigneur.

Charles sortit de Nancy le 11 janvier 1476, à la tête de sa noblesse, pour se rendre à Toul, où il fut reçu le soir à la lueur des torches, par les trois ordres[1]. Le lendemain, il partit pour la Franche-Comté, son armée devait le suivre; voulant frapper un grand coup et en finir une fois pour toutes avec les confédérés, il avait réuni 30,000 hommes. Convaincu que cette guerre serait une véritable marche triomphale et qu'il aurait à recevoir un grand nombre d'ambassadeurs et de puissants seigneurs, aux yeux desquels il voulait faire parade de ses richesses,

[1] Chronique du temps.

il avait eu soin d'emporter avec lui son trésor, sa vaisselle d'or et d'argent, ses bijoux, ses riches pavillons de soie et une infinité de choses précieuses. Il arriva ainsi, le 12 février, à Orbe, où il reçut de la duchesse de Savoie et du duc Galéas de Milan un renfort de 10,000 hommes[1]. Son artillerie était la même qu'à Neuss, et augmentée encore d'une quantité de canons pris en Lorraine, notamment à Nancy[2].

Le duc de Bourgogne avait confié le commandement de son avant-garde au comte de Romont. Ce seigneur se porta vers Yverdun, où il comptait encore un bon nombre d'amis qui lui en facilitèrent l'entrée, au moment où la garnison suisse s'y attendait le moins. Toutefois, quoique prise au dépourvu, cette garnison se rallia sur-le-champ et se rendit en fort bon ordre au château, sous le commandement du chef lucernois Hans

[1] Les chroniqueurs disent 10,000, mais, suivant Laguille (part. II, p. 360), qui cite Paradin, le renfort était de 20,000 hommes, dont 15,000 auraient été fournis par Galéas de Milan.

[2] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, p. 167 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, p. 376.

Müller. Elle s'y défendit avec un courage extraordinaire, malgré son excessive infériorité numérique.

Les Bernois envoyèrent un petit détachement à son secours. Le comte de Romont, croyant que c'était l'avant-garde ennemie, se retira aussitôt. Les Suisses brûlèrent alors Yverdun et l'abandonnèrent, jugeant cette ville trop éloignée de l'armée des confédérés pour que l'on pût songer à s'y maintenir. Ceux qui en avaient formé la garnison, se réunirontà celle de Grandson, bien déterminés à conserver ce poste jusqu'à la dernière extrémité.

Ce fut aussi vers cette ville que se porta le duc de Bourgogne avec son armée[1]. Il y arriva dans la journée du 19 février, et tenta aussitôt de prendre la place d'assaut. La première journée lui coûta 300 hommes. Il ne fut pas plus heureux dans deux autres attaques consécutives[2]. Les troupes enfermées à Grandson firent des prodiges

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108. — N. Remy, Discours, etc., f. 31. — Trausch, t. II, part. I, p. 168. — Kœnigshofen, ch. V, f. 376.

[2] Trausch, *loc. cit.*

de valeur, cependant leur position était fort critique, et ils manquaient de vivres; de plus, Georges de Stein qui les commandait tomba gravement malade, et Jean Tiller, chef d'artillerie, fut tué par un accident qui occasionna en même temps l'explosion du magasin à poudre. Alors Jean Weiler, successeur du sire de Stein, parla le premier de se rendre. Hans Müller, le vaillant chef des hommes venus d'Yverdun, s'y opposa.

Une discussion fort vive s'était engagée à ce sujet dans l'intérieur de la forteresse, lorsqu'un gentilhomme allemand, nommé Ramschwag, demanda à parler à la garnison de la part du margrave Philippe de Bade, jeune seigneur qui servait dans l'armée bourguignone, bien que son père, le vieux margrave Rodolphe, eût embrassé le parti des ligues et se fût retiré à Berne. Ramschwag, ayant été admis, fit croire aux défenseurs de Grandson que la marche de Charles de Bourgogne avait été marquée par d'éclatants succès jusque sous les murs de la ville dont ils s'obstinaient à refuser l'entrée; que le pays entier s'était sou-

mis à lui, que tous les alliés des Suisses les avaient abandonnés et étaient restés sourds à leur appel; qu'enfin, résister plus longtemps, serait une folle témérité qui n'aurait d'autre résultat que de s'exposer au ressentiment et à la vengeance du vainqueur. La garnison avait confiance en Philippe de Bade et en son envoyé, qui d'ailleurs lui promettait la vie sauve au nom de Charles de Bourgogne[1]; elle était épuisée et souffrait de la famine. Après une contestation de quelques moments entre Weiler et Müller, l'avis du premier l'emporta. On paya 100 écus à Ramschwag pour prix de ses bons offices, et les Suisses sortirent du fort avec lui[2]. Le duc, les voyant venir, s'écria rudement: « Par saint Georges! quels sont ces gens? » — « Ce « sont les hommes de Grandson qui viennent se « mettre à votre miséricorde, monseigneur, » répondit le négociateur[3]. — Charles alors se rendit

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 376.—Trausch, t. II, part. I, f. 168.
[2] Trausch, *loc. cit.*
[3] Poésies contemporaines, f. 3 *verso*.

Er zoch fur Granso offenbor
Man ward im wider streben
Ira lebens et sie tröstet vor
Sô soltens im uff geben.

encore coupable d'un de ces actes odieux qui souillent sa mémoire et l'ont couverte de taches ineffaçables. Tandis que les 400 braves sortaient de la place, désarmés et sans aucune défiance, il ordonna qu'on les arrêtât, en fit pendre 80, noyer 150, pieds et poings liés, et retint les autres prisonniers. Le duc prétendait que lorsqu'on n'épargnait personne, les guerres en finissaient plus vite; le comte de Romont, le sire de Château-Guyon et le traître Ramschwag lui-même furent les premiers à l'exciter à cette affreuse exécution[1].

Pendant le siége de Grandson, Charles le Téméraire avait fait fortifier son camp. Il s'appuyait à droite sur le lac, à gauche sur les hauteurs de

Fier hundert Schwytzer gingen heruss
Frœlich uff das gedinge,
Er sahe sie an glich als ein Struss
Und schüff das man sie hinge.
Syt das er selmisch schand beging
Beschin im nie kein glücke
Als er die frummen füt erhing
Sin unglück ward gar dicke.

[1] Kœnigshofen, chap. v, f. 377. — Trausch, Chron. Str., t. II, p. 168. — Wencker, t. II, part. I, p. 108. — N. Remy, Discours, etc., f. 31.

Thevenon et sur quelques marais, et au devant sur la rivière d'Arnon. De ce côté, le duc fit creuser aussi des retranchements et il y plaça son artillerie. Tandis qu'il faisait ces préparatifs, le prince de Tarente et le comte de Campo-Basso avaient repris à peu près tous les Etats de Romont et de Savoie.

Cependant Louis XI, convaincu de l'inutilité de ses efforts pour dissuader le duc de Bourgogne de déclarer la guerre aux Suisses, s'était hâté de faire passer de l'argent à ces derniers et de presser les membres de l'alliance de dix ans d'aller à leur secours. Le roi vint lui-même à Lyon, afin d'observer les événements de plus près, sous prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame-du-Puy.

Mais il n'était nul besoin d'exciter les confédérés. Les Bernois leur avaient écrit aussitôt après avoir reçu l'avis de la marche de Charles, et partout on se montra disposé à répondre à l'appel. Un mouvement extraordinaire régnait à la fois en Suisse, sur les bords du Rhin et dans les Etats de Sigismond. Au 1er mars, l'armée des alliés était

réunie et se montait à 20,000 hommes environ[1].

Charles le Téméraire ne les croyait pas aussi forts, à beaucoup près. Devant son camp s'élevait le château de Vau-Marcoû, qui commandait la route étroite de Grandson à Neufchâtel. Le duc s'empara de ce poste et en confia la garde à 100 archers sous le commandement du sire de Rosimbos. Ayant établi cette position, il se disposa à se porter encore en avant. Ses capitaines les plus expérimentés, en particulier son frère le grand bâtard Antoine, l'engageaient à ne pas quitter son camp où son artillerie écraserait l'ennemi si on osait l'attaquer. Ils lui représentèrent aussi que, le pays se resserrant de plus en plus, on risquerait, en s'avançant, de rencontrer les Suisses dans des lieux où l'armée ne pourrait se déployer, où il serait impossible à la cavalerie d'agir, où, par conséquent, on perdrait l'avantage de la supériorité du nombre. Mais le duc repoussait habi-

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 376. — Laguille, part. II, p. 361.

tuellement comme lâches les avis dictés pas la prudence, et la moindre contradiction le mettait en fureur. Il ne daigna pas même répondre et résolut de suivre le chemin de Neufchâtel.

Le 2 mars, les gens de Thun et de Schwitz se dirigèrent vers des hauteurs de Vau-Marcoû, rencontrèrent et repoussèrent le sire de Rosimbos, puis, avançant encore, ils virent l'armée de Charles qui occupait la route le long du lac, en ordre de marche plutôt que de bataille. Jusque-là, aucun des deux partis n'avait connu les desseins de son ennemi, mais tous deux ils étaient décidés à combattre. Les alliés, arrivés trop tard pour délivrer les gens de Grandson, voulaient au moins tirer une vengeance sanglante de la perfidie du duc. Quant à Charles, il parcourait à cheval les rangs de son armée, en criant à ses troupes : « Donnons sus à ces villains, bien qu'ils ne soient « pas dignes de nos coups. »

L'avant-garde des confédérés, commandée par Scharnachthal, avait suivi des yeux l'engagement des gens de Thun et de Schwitz avec les archers de Rosimbos; elle prit aussitôt le même

chemin, de manière à se trouver en face de l'avant-garde ennemie, et elle descendit des hauteurs vers une petite plaine qui s'étend au bord du lac. Lorsque les Suisses se virent presqu'à portée d'arbalète des Bourguignons, ils s'arrêtèrent un instant, et, se mettant à genoux d'un mouvement spontané, ils implorèrent à haute voix l'assistance du Tout-Puissant, « qui seul « pouvait détourner d'eux les dangers dont ils « étaient menacés, et qui, malgré leur infériorité « numérique, les ferait aisément triompher de leur « cruel et superbe ennemi[1]. »

Les Bourguignons, voyant leurs adversaires dans cette humble posture, crurent qu'ils leur demandaient grâce. Dans son orgueil insensé, Charles s'écria : « Ces mendiants qui voulaient « faire la guerre ne savent comment s'y prendre, « et ils ont peur... Mais il n'est plus temps, qu'on

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 168. — Poésies contemporaines, f. 3 *verso*.

Die Swytzer knüwten uff ir knü
Sie betten do von hertzen
Dar noch schrey mann do hy do hy
Fürbass es was kein schertzen.

« ne fasse quartier à personne, que pas un d'entre « eux ne puisse s'échapper pour raconter leur « désastre[1]. »

Ayant parlé ainsi, il commanda la charge. Mais les confédérés se relevèrent plus forts après leur prière. Dressant alors en un clin d'œil leurs piques et leurs hallebardes, ils reçurent le premier choc avec tant de vigueur et ripostèrent si énergiquement aux cris de : Briey, Briey, Grandson, Grandson ! que bientôt les Bourguignons se replièrent sur eux-mêmes. Les Suisses redoublèrent d'efforts, et le désordre se mit dans les rangs ennemis. Charles, persuadé qu'il avait affaire à des gens peu redoutables, n'avait pris aucune précaution dans la disposition de son armée ; son artillerie, ses archers et ses arquebusiers n'étaient point avec lui. Cependant, le sire de Château-Guyon, commandant de la cavalerie bourguignone, adversaire acharné des ligues suisses, combattait avec une valeur inouïe et espérait, par l'impétuosité de son choc, parvenir à rompre enfin ces ter-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 168 *verso*.

ribles murs formés par des lances longues de dix-huit pieds. Deux fois on les vit ébranlées un moment, mais à l'instant même elles se relevaient aussi impénétrables qu'auparavant. Enfin, la cavalerie de Charles se débanda. Henri Elsener de Lucerne enleva la bannière au chevalier de Château-Guyon, et Hans in der Grub de Berne l'abattit et vengea ainsi les braves de Grandson d'un de leurs bourreaux.

Les Suisses avançaient toujours. Le duc faisait des efforts extrêmes pour rétablir le combat, ses meilleurs capitaines tombaient successivement autour de lui; enfin il fut repoussé jusqu'à ce camp fortifié que jamais il n'eût quitté s'il avait écouté les sages conseils de son frère Antoine. Il espérait y reprendre son avantage, et croyait avoir lutté déjà avec toute l'armée ennemie. Mais alors seulement il vit déboucher sur les hauteurs situées à sa gauche un corps plus nombreux que celui contre lequel il venait de combattre. Ce corps s'avançait au pas de charge, le cliquetis de ses armures retentissait au loin; de temps en temps aussi on entendait les cris menaçants de : Briey et

Grandson ! que dix mille voix proféraient à la fois et que l'écho des montagnes répétait avec l'éclat du tonnerre. Alors aussi les deux cornets des Suisses sonnèrent de toute la force de leurs larges poitrines dans les célèbres cornes d'Urus, données, dit-on, à leurs ancêtres par Charlemagne, et que leurs sons différents faisaient appeler, dans le pays, *le bœuf d'Uri* et *la vache d'Underwalden,* ou bien aussi *das Grossé Mühe geschrey*. Pour la première fois, Charles entendait ce son infernal qui lui présageait des désastres plus terribles encore que ceux qu'il avait annoncés jadis à la maison d'Autriche, et auquel on attachait une idée de terreur superstitieuse, depuis la fatale journée de Sempach. Les rayons brillants d'un beau soleil d'hiver se réfléchissaient sur les cuirasses de ceux qui descendaient des hauteurs, et sur les pointes acérées de leurs immenses hallebardes. « Quels « sont ces sauvages ? » demanda Charles le Téméraire au sire de Stein, qui était resté son prisonnier depuis l'affaire de Grandson. « Ce, sont répondit-« il froidement, les braves Alsaciens et les gens des « vieilles ligues suisses, de la valeur desquels les

« Autrichiens pourront vous donner des nou-
« velles[1]. Nous n'avons donc eu affaire encore
« qu'à l'avant-garde? repliqua le duc. En ce cas,
« nous sommes perdus. »

Malgré ce triste pressentiment, Charles essaya encore de ranimer le courage de son armée et de la ranger en bataille; toutefois, il n'était plus temps, la retraite ou plutôt la fuite de l'avant-garde y avait déjà jeté le trouble, et lorsquelle vit descendre des hauteurs ces troupes qui se précipitaient vers elle avec la furie d'un torrent débordé, une terreur panique s'empara du camp. Les Italiens se sauvèrent les premiers, les autres en firent autant. Le duc, déjà accablé de fatigue et la rage dans le cœur, fut obligé de les suivre. Arrivé au sommet d'une colline, il tenta une dernière fois de rallier ses forces, mais les confédérés l'y attaquèrent par trois fois avec une telle impétuosité, qu'il lâcha le pied. Alors, voyant les siens dispersés et fuyant dans toutes les directions, son camp et son artillerie au pouvoir de l'ennemi, convaincu, en un

[1] Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, ch. v, f. 376.

mot, qu'une résistance ultérieure serait inutile, il partit de toute la vitesse de son cheval.

Telle fut l'issue de la bataille de Grandson[1]. Sans doute, ajoutent nos chroniqueurs[2], elle eût été différente « si Charles se fût montré plus pru-« dent; dans son impatience, il avait frappé le « chien avant que celui-ci n'eût fait mine de le « mordre; Dieu, qui protége les faibles et humilie « les superbes, avait voulu qu'il en fût ainsi. « Cependant, cette leçon ne profita point et ne « devait pas être la dernière. »

Au reste, cette journée ne coûta beaucoup de monde ni à l'un ni à l'autre des deux partis, parce que la fuite et la déroute avaient commencé avant que le combat eût été sérieusement engagé[3].

Le duc de Bourgogne s'arrêta vers le soir à Joigné, dans le passage du Jura; et le lendemain il poussa jusqu'à Nozeroy. En cette occasion,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 31.
[2] Trausch, t. II, part. I, p. 168 *verso*. — Wencker, t. II, part. I, f. 108.
[3] *Ibid.*

son désespoir ne se manifesta point par la violence et l'emportement, il fut morne et silencieux, ne prononça pas une parole et parut hors de sens [1]. Contre son habitude, il but du vin pur en grande quantité, et sa santé en fut très-altérée. Enfin, son médecin, Matthieu Lope, lui appliqua des ventouses qui le rétablirent. Alors il se rendit à Lausanne, et s'occupa à rassembler de nouveau son armée; donnant à cet effet des ordres, — fort souvent contradictoires, — et qu'il fallait exécuter sur-le-champ, sous peine d'encourir sa disgrâce [2].

Tandis que les Bourguignons s'étaient éloignés en désordre du champ de bataille, sans être poursuivis par les alliés, qui avaient peu de cavalerie, les vainqueurs s'étaient jetés à genoux pour remercier Dieu de leur avoir accordé une si belle victoire. — Alors commença le pillage du

[1] Poésies contemporaines, f. 5 *verso*.

Der lœw der leyt sich in ein stul
Er dorst ein zyt nicht brummen
Dar noch gar in eim kurzen ziel
Was er herwider kummen.

[2] Trausch, t. II, part. I, p. 168 et 169.

camp[1]. Les confédérés y recueillirent d'immenses trésors et des objets du plus grand prix, surtout dans la tente de Charles le Téméraire. Ce pavillon était entièrement tendu en drap d'or et en velours cramoisi, et enrichi de broderies d'or mêlées à des perles et à des pierreries et représentant les armes de Bourgogne. Aux quatre coins se trouvaient de petites lucarnes dont les cadres étaient en or ciselé. Au milieu de ce léger édifice on voyait le siége massif sur lequel le duc de Bourgogne s'asseyait pour recevoir les princes et les ambassadeurs, et qui avait dû figurer à son couronnement à Trèves. Le pavillon ducal renfermait en outre 100 habillements complets de la plus grande sompuosité, 300 grosses pièces de vaisselle, une quantité de reliques précieuses enchâssées dans des pierres fines, la lourde épée de Charles, dont la poignée d'or était enrichie du *Pater* écrit en lettres de diamants, la couronne ducale, le collier de la toison, de

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108. — N. Remy, Discours, etc., f. 32. — Trausch, t. II, part. I, 168 *verso* et suiv. — Kœnigshofen, ch. V, f. 377.

grandes caisses pleines d'argent monnoyé de différents coins, et enfin les lettres, sceaux et papiers du duc. Autour de cette tente il y en avait 400 autres pour les seigneurs de la cour et les serviteurs de la maison. Le pavillon qui servait de chapelle surpassait encore en somptuosité celui de Charles; là se trouvaient les plus belles pierreries qui fussent alors connues dans la chrétienté, et les objets magnifiques que deux ans auparavant le duc avait étalés à l'occasion du grand repas offert à l'empereur Frédéric [1].

Le reste du camp abondait en approvisionnements de toute espèce; les alliés y prirent 1000 chariots de guerre, 9 canons du plus gros calibre, 420 autres pièces d'artillerie, 800 arquebuses à crochet, 300 tonnes de poudre, 3000 sacs d'avoine, 2000 tonnes de harengs destinés aux soldats durant le carême, 500 de viande salée. Trois chariots étaient chargés d'arbalètes, d'autres de flèches anglaises et de brides; on prit encore 8000 masses d'armes, une quantité de

[1] Kœnigshofen, *loc. cit.*

cordes destinées à pendre les prisonniers, et 24 étendards[1]. En somme, ajoutent, en termes presque semblables, les diverses chroniques d'où ces détails sont tirés : « La masse de bu-
« tin était si immense, que tout le monde fut
« grandement émerveillé de la folie du duc de
« Bourgogne, qui, possesseur de semblables
« trésors, songeait à faire la guerre à de pauvres
« gens avec lesquels il n'y avait rien à gagner,
« au lieu de rester tranquille et heureux dans
« ses Etats. »

On procéda au partage du butin. Cela dura plusieurs jours, et comme la plupart des confédérés n'avaient aucune idée de la valeur des objets dont ils s'étaient emparés, il se fit là de bizarres marchés[2]. Un diamant qui aujourd'hui passe pour un des plus beaux du monde, fut vendu par un soldat pour un florin[3]. Un des hommes de Strasbourg céda, pour 6 florins, 12 gobelets d'or du poids de 80 marcs, parce qu'il

[1] Kœnighsofen, *ibid.*
[2] Trausch, t. II, part. II, f. 169 *verso.*
[3] D. Calmet, *op. cit.*, p. 1027.

les jugeait trop lourds et gênants pour boire. Un diadème, estimé depuis à 30,000 écus, échut en partage à un archer qui, mécontent de son lot, le rejeta avec dédain en disant qu'il préférait un bon haubert en acier poli [1]. Enfin, les Suisses prirent pour de l'étain les plats d'argent du prince bourguignon, et les vendirent deux grands blancs la pièce [2].

Les vainqueurs se dirigèrent ensuite vers le fort de Grandson [3]. Voyant suspendus aux arbres ceux de leurs anciens compagnons que le duc avait fait mettre traîtreusement à mort, ils les en détachèrent et les portèrent processionnellement à un couvent situé au bord du lac, afin qu'ils fussent ensevelis comme il convient à de braves chrétiens [4]. Après avoir rempli ce pieux devoir, les confédérés usèrent cruellement du droit de représailles. Ils se rendirent maîtres de la citadelle, firent sauter par-dessus les murs 26 nobles Bour-

[1] D. Calmet, *op. cit.*, p. 1027.
[2] Le grand blanc valait 13 deniers.
[3] D. Calmet, *loc. cit.*
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 32.

guignons qui s'y trouvaient, en pendirent d'autres aux arbres auxquels leurs amis avaient été pendus, et y employèrent les cordes[1] mêmes qui avaient déjà servi à cet usage. Ils en retinrent captifs cinq autres de très-haute naissance, pour servir à l'échange du sire de Stein. Puis ils rasèrent le château[2].

Ainsi finit la première campagne des alliés contre Charles le Téméraire, et, suivant l'usage de ces temps, la plupart d'entre eux se séparèrent de l'armée pour rentrer dans leurs foyers. Les Strasbourgeois placèrent, à leur retour, 18 bannières bourguignonnes dans la cathédrale, à côté de celles qui s'y trouvaient déjà[3].

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, p. 169 *verso*.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

CHAPITRE II.

Où il sera question des événements qui se passèrent en Lorraine après la bataille de Grandson.

L'empereur Frédéric offrit, dès le 6 avril, sa médiation aux parties belligérantes. Les Suisses et les Alsaciens répondirent aux premières ouvertures, qu'ils consentiraient de grand cœur à conclure la paix, pourvu que le duc de Bourgogne les laissât en repos et qu'il rendît à Réné de Lorraine, leur allié, les Etats dont il l'avait injustement dépouillé. Charles, au contraire, reçut l'envoyé impérial avec beau-

Digitized by Google

coup de hauteur, déclarant que s'il avait été malheureux une fois, il saurait bien prendre sa revanche[1].

Cependant, ce prince se voyait maintenant abandonné par plusieurs de ses alliés. Le roi Réné, tout cassé de vieillesse, cédant aux désirs de Louis XI, se rendait à Lyon et renonçait à léguer la Provence au duc. Il en revenait au testament fait, le 28 juillet 1471[2], en faveur de Charles d'Anjou, comte du Maine, l'instituait son premier et principal héritier, et désignait, en qualité de second héritier, Réné II, duc de Lorraine. Galeas de Milan se réjouissait du malheur de Charles le Téméraire et se réconciliait avec le roi de France[3]. La duchesse de Savoie elle-même négociait sous main avec Louis, quoiqu'elle fût venue à Lausanne pour porter à Charles des paroles de consolation. Astucieuse et fine comme son frère, elle voulait voir si le duc de Bourgogne ne se relèverait

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 169 *verso*.
[2] Preuves de Commines, p. 469 et 475.
[3] Commines, f. 113.

pas de son échec avant de se détacher ouvertement de lui [1].

Pendant ce temps, Charles rassemblait les débris de son armée dans le pays de Vaud, et y fondait les cloches des villes pour remonter son artillerie [2].

Décidé à continuer la guerre, il sentit que son intérêt du moment l'obligeait à ménager Louis XI; il députa en conséquence à Lyon le sieur de Contay, chargé d'humbles paroles pour le roi, et de le *prier* de toujours tenir loyalement la trêve. Louis, qui craignait beaucoup de faire sortir le duc de la Suisse, où il le voyait si bien engagé, promit tout ce qu'on lui demandait, et cacha de son mieux à l'envoyé bourguignon la joie qu'il ressentait des désastres de son maître.

Charles faisait travailler jour et nuit; il eut en peu de temps 200 nouvelles pièces d'artillerie [3]. Le comte de Romont l'aidait de tout son

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 170.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

pouvoir à grossir le nombre de ses troupes[1]. Il lui en arrivait aussi de Flandre, du Hainaut, du Brabant, de la Bourgogne et de l'Italie. — L'argent lui venait également de différents côtés; de sorte qu'il parvint à réunir promptement un trésor de 1,800,000 écus et une armée de 25,000 hommes[2].

Cependant, la nouvelle de sa défaite s'était répandue dans tous les pays, et son malheur excitait fort peu de sympathie en Lorraine. Les Bourguignons continuaient à tenir dans ce duché une conduite odieuse, malgré les soins et les remontrances de M. de Bièvre, et le bon duc René y était généralement regretté.

Au moment de la défaite de Grandson, plusieurs capitaines lorrains étaient réunis au castel de Joinville. On remarquait parmi eux le bâtard de Vaudémont et ce petit Jean de Vaudement, célèbre par son audace et sa folle témérité, qui contrastaient si singulièrement avec

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 170.
[2] *Ibid.* — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1031.

la petitesse de sa taille ; Gratien de Guerre, Gérard dit d'Avilliers, Ferry et Henry de Tantonville, et Jean d'Aigremont, s'y trouvaient également. C'étaient des hommes d'un courage à l'épreuve, et qui haïssaient de tout leur cœur la domination bourguignonne[1].

Ces chevaliers rassemblèrent une troupe d'hommes déterminés comme eux, et s'étant mis secrètement en armes, ils résolurent de tenter d'expulser les étrangers du duché de Lorraine[2]. En peu de temps ils se rendirent maîtres par surprise des places de la comté de Vaudémont. Les commandants de ces forts arrivèrent les uns après les autres à Nancy, où ils annoncèrent la prochaine arrivée d'une armée de Lorrains, « y donnant, dit notre his- « torien, l'alarme si chaude au bruit qu'ils « faisoient courir de la grandeur des forces de « l'ennemi, que le sieur de Bièvre prit cela pour

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 32. — D. Calmet, t. II, p. 1030.
[2] *Ibid.*

« arrhes toutes assurées d'un siége prochain[1]. »

Le gouverneur ordonna aussitôt qu'on fermât les portes de la capitale, que les murailles fussent remises en bon état et les gardes doublées. Puis, ayant rassemblé la garnison sur la grande place, il fit faire une espèce de porte avec trois lances[2], et s'écria : « Que ceux qui sont décidés à « demeurer à Nancy passent sous ces lances et « me promettent avec serment d'être loyaux et « fidèles; ceux qui veulent s'en aller en sont « maîtres. Mais n'ayez crainte de ces Lorrains. « M. le duc a bien osé mesurer son épée à celle « d'un empereur et d'un roi de France, tant « s'en faut qu'il veuille la remettre au fourreau « pour la crainte d'un jeune prince dépouillé de « son État, vide de conseil, épuisé de moyens, « regardé de loin par ceux mêmes qui l'avoient « engagé en cette guerre; pour tout, appuyé sur « l'espérance incertaine du secours des Suisses, « nation non accoutumée à guerroyer hors de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 33.
[2] *Ibid.*

« son pays, et notamment pour la querelle d'au-
« trui. Au contraire, il n'est nul besoin de
« mendier le nôtre de si loin, car nous sommes
« voisins de la Bourgogne d'un côté, et du
« Luxembourgeois et des Pays-Bas de l'autre,
« provinces riches d'hommes et de toutes choses
« bonnes à faire la guerre. Même, j'ai avis tout
« frais que notre maître vient à nous à grandes
« marches, et il ne lui reste que bien peu de
« chemin pour nous faire voir ses enseignes de
« dessus nos murailles[1]. » M. de Bièvre était loin d'avoir lui-même la confiance qu'il montrait en ses discours, mais personne ne lui demanda congé, et on fit des dispositions pour défendre la place.

Cependant, les grands préparatifs de Charles le Téméraire prouvaient que sa puissance n'était point abattue et que les confédérés couraient encore de grands dangers. — Louis XI était toujours à Lyon, et ne paraissait pas disposé à quitter de sitôt cette ville admirablement située

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 33 et 34.

comme poste d'observation[1]. Le duc Réné l'y avait suivi et ne cessait de lui adresser les sollicitations les plus pressantes, afin qu'il l'aidât à profiter de la belle occasion qui se présentait à lui pour recouvrer ses Etats[2]. Louis, selon son habitude, lui répondait par des paroles emmiellées et évasives, ne s'engageait à rien, et le traitait d'ailleurs fort pauvrement à sa cour[3].

On remarqua, pendant le séjour de Réné à Lyon, qu'il avait constamment à sa suite une nombreuse garde d'honneur vêtue de blanc, de gris et d'incarnat, d'après les couleurs de ses armes. C'étaient des marchands allemands, réunis dans cette ville, et qui, animés d'une haine violente contre le duc de Bourgogne, voulaient donner une marque de déférence et d'amitié à son rival[4].

Réné fut obligé de quitter momentanément Lyon pour aller à Elbeuf auprès de son aïeule,

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 170.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 34.
[3] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 25.
[4] *Ibid.*, p. 35. — D. Calmet, *op cit.*, t. II, p. 1028.

Marie d'Harcourt, veuve du comte Antoine de Vaudémont, qui, fort malade, désirait voir encore une fois son petit-fils avant de mourir[1]. Cette dame l'avait institué son légataire universel. Outre beaucoup de meubles de prix et plusieurs seigneuries, l'héritage en argent comptant et en vaisselle était estimé à 200,000 écus[2]. Elle avait fait son testament le 12 novembre 1474[3].

Le jeune duc, après avoir rendu les derniers honneurs à la défunte, fit charger sur des bêtes de somme ce trésor qui lui arrivait si à propos, et alla le porter à Joinville, où était alors madame Yolande d'Anjou, sa mère[4]. Il y était à peine arrivé lorsque les ambassadeurs suisses et alsaciens vinrent le trouver. Au rapport de la Chronique de Lorraine, ils lui exposèrent dans les termes suivants le message dont on les avait chargés : « Monseigneur, la seigneurie de tous « les Suisses par nous vous fait honorablement

[1] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 25.
[2] *Ibid.*, f. 36. — Preuves, etc., p. 67.
[3] Vigier, La véritable origine, p. 216.
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 36.

« saluer et vous mande que si vous voulez re-
« couvrer votre duché, vers elle en grande hâte
« vous vous rendiez avec tout ce de force que vous
« pourrez ramasser, car nous sommes délibérés
« de combattre de rechef le duc de Bourgogne
« si l'occasion s'en présente, vous offrant en
« reconnaissance de ce, et en cas que le succès
« en soit tel que nous l'espérons, de vous assis-
« ter de tout ce qui dépendra de notre pouvoir
« à la reprise de vos Etats [1]. »

La dame de Vaudémont fut excessivement affligée en entendant ces paroles, et elle se mit à pleurer avec beaucoup d'amertume. Elle représenta à Réné que s'il partait il se mettrait en danger de mort; qu'elle n'avait de fils que lui, et qu'ils possédaient assez de bien pour vivre convenablement dans la baronnie de Joinville en attendant le retour de la fortune [2].

Mais le jeune prince refusa de se rendre aux avis timides dictés par les alarmes maternelles.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 36.
[2] *Ibid.*

Il donna une réponse favorable aux envoyés [1], et se hâta d'écrire à Lyon afin de demander à Louis XI quelques hommes d'armes pour le conduire en Alsace à travers le pays de Lorraine [2]. Le roi, charmé de se débarrasser pour longtemps des sollicitations de Réné, lui accorda 400 lances sous le commandement des sieurs de Pennache et d'Aubigny [3]. Cependant, en cette occasion encore, son caractère cauteleux parut dans tout son jour. Il défendit à ces deux commandants, sous peine de mort, de faire la plus légère offense aux Bourguignons [4]; il désirait ménager les deux partis à la fois, faire agir les autres d'après sa volonté, sans se compromettre ni paraître, et ne frapper lui-même que quand il le pourrait, sans courir aucun danger. Louis travaillait à la perte de Charles le Téméraire, mais il ne voulait point rompre en visière avant qu'il fût complètement sûr de l'écraser.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 36.
[2] *Ibid.*, f. 37.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, f. 38.

Le duc de Lorraine, étant demeuré encore deux jours à Joinville après l'arrivée du corps que lui envoyait Louis XI, partit pour Toul, et de là pour Saint-Nicolas du Port, où se trouvaient plus de 300 Bourguignons des garnisons de Nancy, de Lunéville, d'Einville et de Rozières. Les troupes de Charles se réunissaient souvent à Saint-Nicolas, où elles faisaient grande chère et bombance, cette ville étant toujours bien approvisionnée[1]. A peine arrivés en ce lieu, d'Aubigny et Pannache firent publier au son de la trompe qu'on eût à s'abstenir de donner le moindre sujet de déplaisir aux hommes de guerre bourguignons. Ils passèrent eux-mêmes la soirée à se divertir et à deviser, comme de bons amis, avec les capitaines de Charles[2].

Quant aux Lorrains, ils étaient charmés de posséder leur duc au milieu d'eux. Quoiqu'ils n'osassent lui témoigner ouvertement leur amour, la chronique du pays affirme « que les habitants, « grands et petits, voyoient le bon René moult

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 38.
[2] *Ibid.*, f. 39. — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1032.

« volontiers, et souhaitoient au contraire de « voir le duc de Bourgogue mort en bataille avec « son armée. »

Le jour suivant, Réné, qui avait logé à la Licorne, se rendit de bonne heure à l'église pour assister au saint sacrifice de la messe. Les gens de Saint-Nicolas avaient passé la nuit à décorer l'édifice, et un beau prie-dieu était préparé pour le duc. Tandis qu'il se recommandait avec ferveur à la protection divine, une bourgeoise du lieu, nommée « la femme du viel Walter[1], » s'approcha doucement et lui remit entre les mains une bourse contenant 400 florins, en lui disant : « Monseigneur, cecy « sera pour ayder notre délivrance[2]. » Réné, tournant les yeux avec une profonde émotion, remercia la digne bourgeoise d'un gracieux sourire et en inclinant la tête; elle se retira heureuse et fière d'avoir pu témoigner son dévouement au noble exilé. « Ses autres sujets qui

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 39.
[2] *Ibid.*

« le regardoient, » ajoute l'historien auquel ces détails sont empruntés, « montroient assez, par « leur morne et triste contenance, combien la « vue de leur prince et seigneur naturel en cet « état leur causoit d'ennui et de tristesse[1]. »

Dans tous les lieux que traversait Réné pour se rendre en Alsace éclataient les marques d'attachement les plus touchantes. Les habitants de la campagne même, loin de cacher leurs denrées, comme ils le faisaient habituellement lors du passage des troupes, s'empressaient de courir à sa rencontre et de lui offrir ce qu'ils avaient de mieux. La ville de Sarrebourg se distingua principalement par l'accueil qu'elle lui fit. A peu près seule, elle avait constamment refusé de reconnaître l'autorité de Charles le Téméraire. Plusieurs seigneurs des familles les plus illustres du pays[2] s'étaient réunis aux magistrats du lieu pour préparer à Réné une réception digne de l'affection qu'ils lui portaient. Ils avaient fait

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 39.

[2] Les comtes et seigneurs de Nassau, Bitche, Fénestrange, Rechicourt, etc. — N. Remy, Discours, etc., f. 39.

des provisions en abondance, et lorsque le prince fut à une lieue de la ville, il trouva une brillante cavalcade de 800 personnes[1] qui l'attendaient et le saluèrent en s'écriant à l'unanimité : « Monsieur « notre souverain, soyez le bien-venu[2]. »

Réné passa trois journées à Sarrebourg et y fut très-fêté. « Car, dit Remy, la vraie et sin- « cère amitié reluit et paroît toujours mieux « parmi les afflictions et adversités, qu'en temps « de félicité et prospérité[3]. » On le servait somptueusement à l'allemande; les Français de sa suite étaient traités de la même manière. On leur donnait par jour cinq repas, que la chronique appelle le déjun, le dîné, le marandé, le soupé et le recin, nommé aussi palefretinque.

Le troisième jour, les 400 lances données par Louis XI prirent congé du jeune prince et retournèrent au pays de France, racontant partout le grand accueil qu'on avait fait au duc en Lorraine; les bons procédés dont elles avaient elles-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 39.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 170 *verso*.
[3] N. Remy, Discours, f. 40.

mêmes été l'objet, et demandant, tout ébahies, si c'étai tla vie que faisaient les Allemands, de manger aussi souvent [1].

Réné se remit en route suivi des seigneurs lorrains qui voulaient maintenant lui servir d'escorte. Il rejoignit à Saverne l'évêque Robert de Strasbourg, et partit avec lui pour cette dernière ville [2]. Les habitants et les magistrats du lieu le traitèrent magnifiquement, et lui promirent leur assistance pour l'aider à reconquérir ses Etats après la guerre qui était au moment de recommencer en Suisse [3].

[1] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 70.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 40. — Trausch, t. II, part. I, f. 170 *verso*.

[3] *Ibid.*

CHAPITRE III.

Où l'on racontera comment le duc de Bourgogne fut défait à Morat.

Déjà la nouvelle armée du duc de Bourgogne, forte de 38 à 40,000 hommes[1], était prête à entrer en campagne. Charles, afin d'exciter l'ardeur de ses troupes, promettait aux capitaines de riches domaines et aux soldats un butin immense. Les Suisses et leurs alliés avaient pris, de leur côté, des mesures énergiques. Dans une assemblée tenue à Lucerne, on avait décidé que per-

1 Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 361.

sonne ne quitterait son harnais de guerre, tant que durerait la campagne; que chaque guerrier serait obligé de rester à son rang immobile et en priant Dieu, et de combattre sans ménager sa vie; que les prêtres, les églises, les moulins, les femmes, les vieillards et les enfants seraient respectés par tous; qu'enfin l'on punirait sévèrement les jurements, les querelles et les défis particuliers [1].

Charles le Téméraire eût désiré que les Suisses vinssent l'attaquer les premiers; voyant qu'ils n'arrivaient pas, il déclara « que les chiens avoient « perdu courage, qu'il falloit les aller trouver, » et il se disposa à quitter Lausanne le 27 mai. Il avait à sa suite ses 200 nouvelles pièces d'artillerie et 2000 chariots de guerre. Avant de se mettre en route, le duc se plaça sur un échafaud très-élevé, construit à petite distance de la ville, et fit défiler son armée devant lui. Il harangua les troupes et leur renouvela encore ses promesses. Mais tout le monde fut frappé de sa pâleur et

[1] Trausch, Herzog, Kœnigshofen, *loc. cit.*

du saccadement de sa parole; il semblait au moment de prendre un de ses habituels accès de fureur, durant lesquels il avait l'air d'un fou frénétique. Les soldats lui répondirent à la vérité par leur cri ordinaire de *vive Bourgogne!* mais c'était sans enthousiasme, le souvenir de la journée de Grandson était encore présent à tous les esprits. L'on n'avait plus confiance en l'étoile du maître[1]; ce n'était plus le terrible Charles, il avait fui, il avait été vaincu : le prestige était effacé.

Les Bernois, informés des mouvements de l'ennemi, avaient déjà envoyé des messagers dans les divers pays de la confédération, afin que les troupes alliées se missent en marche[2]. Cent hommes d'armes, portant le costume des montagnards suisses, arrivèrent à Strasbourg et dirent encore à Réné : « Monseigneur, la seigneurie des « Suisses vous recommande de venir sans plus « tarder. » Le duc monta à cheval sur-le-champ (le 2 juin 1476)[3], et partit avec les comtes de

[1] Trausch, Herzog, Kœnigshofen, *loc. cit.*
[2] Trausch, t. II, part. I, p. 170 *verso.*
[3] *Ibid.* — Kœnigshofen, ch. V, f. 377.

Bitsche et de Linange et 300 bonnes lances de Lorraine [1].

Les ordres des Bernois portaient que les confédérés devaient être réunis dans la journée du 15 juin, sur la rive droite de la rivière de Sane (Sarine), qui sépare en deux portions à peu près égales l'espace compris entre les villes de Berne et de Morat. Cette résolution fut publiée dans l'Alsace entière. Les Strasbourgeois sortirent de leurs murs, au nombre de 400 cavaliers et de 300 tireurs à pied; 12 pièces de campagne et beaucoup de chariots chargés de munitions et d'approvisionnements de bouche les suivaient [2]. Le comte Ostwald de Thierstein rassembla en même temps les forces de la haute Alsace [3].

Quant aux Bernois et aux gens de Fribourg, ils s'étaient déjà mis en défense. Les premiers envoyèrent une garnison de 1600 hommes à Morat, qu'ils regardaient comme leur principal boulevard. Le commandement en fut confié à Adrien

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 40.
[2] Kœnigshofen, ch. v, f. 377.
[3] Trausch, *loc. cit.* — Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*.

de Bubenberg, l'ancien avoyer, jadis chef du parti bourguignon à Berne, et aujourd'hui l'un des plus zélés défenseurs des libertés de sa patrie. Guillaume d'Affry, de Fribourg, vint encore le renforcer avec 80 combattants. On pourvut aussi d'une forte garnison la ville de Fribourg[1], et les Valaisans occupèrent les abords du Saint-Bernard pour arrêter les Lombards, qui voudraient se réunir à l'armée de Charles.

Le duc, après avoir campé le 10 juin à Faoug, à une lieue en avant de Morat, commença dès le lendemain le siége de cette dernière ville. Il l'environna de tous les côtés, sauf de celui du lac, qui d'une part baigne ses murs[2]. Le comte de Romont, commandant un corps de 12,000 hommes, avait suivi la route entre les lacs de Neufchâtel et de Morat, afin de reconnaître le pays; mais tandis qu'il était engagé dans un sol très-bas et marécageux, une foule im-

[1] C'est ce qui décida Charles à ne pas commencer la campagne par le siége de cette ville; les mêmes motifs l'empêchèrent d'attaquer Berne. (Voy. Laguille, part. II, p. 361.)

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 40 et 41.

mense de paysans, de femmes et d'enfants du voisinage, vinrent lui barrer le passage et l'attaquer à coups de pieux et de fourches, et le forcèrent ainsi à rejoindre l'armée du duc, en reprenant le chemin par lequel il était venu. Alors il prit part aux opérations du siége et occupa les hauteurs du nord, sur le chemin d'Aarberg; le duc tenait celles du côté de Fribourg, et le bâtard Antoine était posté dans la direction d'Avenche[1].

Charles reprochait aux hommes de Morat d'être des vilains sans seigneur, et disait qu'avec l'aide de Dieu il serait leur souverain dans huit jours. « Premier que huit jours ne soient, notre prince, « de la lignée des rois, nous vous mettrons en « barbe, » lui répondirent-ils[2].

Dès le premier assaut, un large pan de mur tomba, ébranlé par les coups de 70 bouches à feu, et les assiégeants s'élancèrent sur la brèche aux cris de *ville gagnée!* Mais les Suisses leur

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 40 et 41.
[2] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 71.

opposèrent un nouveau rempart de piques et combattirent avec un extrême acharnement. Les Bourguignons se retirèrent, après une lutte inutile de huit heures, laissant dans les fossés 700 morts [1], au nombre desquels était leur maître d'artillerie. La garnison se souvenait de la perfidie de Charles à Grandson, et se montrait résolue à périr plutôt que de se rendre. Elle recevait d'ailleurs des munitions et quelques renforts du côté du lac. Deux fois encore le duc fit dresser les échelles, et deux fois il fut repoussé avec grande perte, quoique ses canons continuassent à battre la ville jour et nuit, et qu'à chaque instant on vît s'écrouler une partie des murailles. De même aussi quelques poignées de braves tenaient en échec les troupes de Charles, lorsqu'elles voulaient tenter de se rendre maîtresses des passages de la Sane, et de s'ouvrir ainsi la route de Berne.

Toutefois, les confédérés n'avaient point perdu leur temps, tandis que le duc perdait le sien au

[1] Trausch. Chron. Stresb., t. II, part. I, p. 170.

siége de Morat. A jour fixe on vit arriver successivement au lieu désigné les bannières des ligues suisses, — le contingent de Sigismond, — les hommes de Saint-Gall, de Rothweil, Colmar et Schelestadt, sous le commandement d'Ostwald de Thierstein, — le comte de Gruyère avec ses vassaux, — les Strasbourgeois ayant à leur tête le chevalier d'Eptingen et Guillaume Herdter, — et Réné avec ses 300 lances [1].

Le 21 juin, dans la soirée, toutes ces troupes se trouvaient à petite distance de Morat [2]. L'admirable résistance d'Adrien de Bubenberg durait depuis dix jours. Alors vinrent encore les Zurichois avec les gens des baillages libres de la Thurgovie et de Baden. L'armée alliée était forte de 31,000 hommes [3]. Le 22 juin 1476, les confédérés, après avoir tenu un conseil et imploré l'assistance divine, rangèrent leurs forces [4].

[1] Trausch, Chron. Strash., t. II, part. I, p. 170.

[2] *Ibid.*, f. 170 *verso*.

[3] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 361. — D'autres auteurs portent le nombre des confédérés à 35 et même à 40,000 hommes.

[4] Trausch, *loc. cit.* — N. Remy, Discours, etc., f. 41.

Herther avait voulu que l'on jetât de l'infanterie dans les haies pour soutenir l'armée, jusqu'à ce qu'elle fût à portée du camp du duc Charles, mais Félix Keller, de Zurich, lui répondit que les Suisses avaient coutume d'attaquer leur ennemi de front et de marcher à lui en pleine campagne, afin de mieux garder leurs rangs[1].

Il fut décidé qu'on enverrait, du côté occupé par le seigneur de Romont, un petit corps qui, joint aux paysans, empêcherait le comte de se réunir au duc, tandis que toute l'armée attaquerait ce dernier.

Jean Nicolas de Hallwyl obtint le commandement de l'avant-garde[2], on y mit 10,000 hommes des meilleures troupes, à savoir : 4000 coulevriniers armés d'arquebuses, 3000 piquiers et 3000 hallebardiers. Hallwyl, citoyen de Berne, appartenait à l'une des plus illustres familles de l'Argovie.

Le principal corps de bataille, composé de 2000 coulevriniers, 2000 piquiers et 2000 hal-

[1] Laguille, *op. cit.*, parl. II, p. 362.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 170 *verso*.

lebardiers, fut mis sous les ordres de Jean Waldmann, de Zurich, et de Guillaume Herther, de Strasbourg; 1000 hommes des plus braves, placés au centre de l'armée, étaient chargés de la garde des bannières. Gaspard de Herstenstein, de Lucerne, commandait l'arrière-garde[1], forte de 8000 hommes.

La cavalerie, divisée en deux corps et dirigée par Oswald de Thierstein et le duc de Lorraine, se mit aux deux côtés du corps de bataille[2].

L'armée, ainsi rangée, traversa une forêt et vint se poster sur une colline qui suit le cours de la Sane, et qui masquait à l'ennemi ses dispositions[3]. Alors le duc René donna l'accolade à plusieurs gentilshommes pour les faire chevaliers[4].

Charles avait appris, dès la veille, la marche des confédérés. Son frère et d'autres capitaines expérimentés lui conseillaient de lever le siége

[1] Laguille, *op. cit.*, part. II, p. 362. — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1033.

[2] *Ibid.*

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 40. — Trausch, t. II, part. I, f. 170 *verso*.

[4] Preuves apud Calmet, t. IV, p. 71

de Morat et d'attendre les Suisses dans la plaine, afin de conserver l'avantage de sa cavalerie. Mais la fatalité qui l'avait aveuglé le jour de la bataille de Grandson sembla présider encore à ses résolutions durant la journée de Morat. Il montra la même obstination et resta sourd, comme la première fois, aux bons avis. Il rangea ses troupes sous les murs mêmes de la ville[1]. Son corps de bataille, posté entre les villages de Grenz et de Courtevon, était commandé par Philippe de Crèvecœur. Le duc conduisait lui-même l'aile droite, composée des archers à cheval et des auxiliaires anglais. L'aile gauche, qui touchait au lac, avait pour chefs Antoine de Bourgogne et le sire de Ravenstein; elle était formée par les Italiens et les Lombards. Le duc de Tarente, jusqu'alors capitaine de ces derniers, mais fatigué de la mauvaise foi de Charles, qui, depuis un an, lui promettait vainement la main de mademoiselle Marie, était allé se réunir à Louis XI, en France.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 41.

Au moment où les alliés parurent au sommet de la colline, le duc fit un mouvement en avant pour les recevoir. Ils restèrent immobiles. Le ciel était chargé, depuis le matin, de gros nuages, et la pluie commença à tomber par torrents. Les Bourguignons attendirent inutilement pendant six heures. Enfin ils se replièrent vers leur camp, trempés jusqu'aux os et ayant toutes leurs munitions mouillées [1].

Alors seulement Jean de Hallwyl, se tournant vers les braves qu'il commandait, et désignant du geste les hommes de Charles qui quittaient le terrain, s'écria fièrement : « Amis, voilà de-« vant vous ceux que vous avez déjà défaits à « Grandson; ils viennent encore nous braver, et « s'exposer à nos vengeances. »

A ces mots, un frémissement retentit dans tous les rangs de l'armée; l'acier s'entrechoque avec un bruyant cliquetis, les troupes sont prêtes à s'élancer au combat. Mais, fidèles au pieux usage des montagnards, elles écoutent encore Hallwyl lorsqu'il

1 Trausch, Chron., *loc. cit.*

ajoute : « A genoux ! braves gens, faisons notre « prière ; » et chefs et soldats s'inclinent pour demander au Tout-Puissant de bénir leurs armes. Le temps favorise les confédérés comme à Grandson, et dans cet instant un rayon de soleil, déchirant la masse opaque des nuages, verse sur eux des flots de lumière. « Le ciel se déclare pour « nous ! » crie alors Hallwyl avec enthousiasme et en tirant sa large épée ; « Dieu nous envoie la « clarté du jour en signe de victoire ; pensez « à vos femmes et à vos enfants ; en avant, en « avant ! »

L'armée s'ébranle aux cris de Grandson ! Grandson ! Briey ! Briey ! et pour la seconde fois les Bourguignons entendent le son aigre et le sombre mugissement de la vache d'Underwald et du bœuf d'Uri. L'avant-garde et le corps de bataille des confédérés attaquent à droite et à gauche le camp de Charles, dont la formidable artillerie leur cause beaucoup de dommage[1]. Réné s'y porte avec la cavalerie[2] et combat vigoureusement. Cepen-

[1] Frausch, t. II, part. I, f. 170 *verso*.
[2] Remy, Discours, etc., f. 41.

dant les assauts des Suisses sont repoussés, et déjà Charles se croit vainqueur, lorsqu'à sa droite il entend un tumulte extraordinaire. C'est Hallwyl qui a réussi à tourner le retranchement et à pénétrer dans le camp[1]. Il se rend maître des batteries ennemies et les dirige contre les Bourguignons eux-mêmes. Ceci se passe vers deux heures après midi[2].

Cependant la lutte est encore longue et opiniâtre; des deux côtés on fait des prodiges de valeur[3].

Charles le Téméraire montre un grand courage, et, bien que blessé au cou, il reste au premier rang. Mais cette fois encore la Providence se déclare pour la cause la plus juste. L'aile droite des Bourguignons est rompue, Adrien de Bubenberg sort de Morat et attaque la gauche; enfin, l'arrière-garde des Suisses les tourne entièrement et se montre derrière leur corps de bataille. Les Bourguignons voient tomber leurs

1 Trausch, *loc. cit.*
2 *Ibid.*
3 *Ibid.* — Kœnigshofen, ch. v, p. 377.

principaux chefs; un homme de Hassli enlève la bannière d'Antoine. Alors commence la déroute de l'armée de Charles. La cavalerie alliée poursuit les fuyards, en tue 6 à 8000, puis, retournant sur ses pas, elle refoule vers le lac le corps qu'avait commandé le grand bâtard. Là encore le massacre est épouvantable, car ce corps, ainsi que nous l'avons dit, était composé presque en entier de Lombards et d'Italiens, auxquels les confédérés avaient voué une véritable exécration. « Beaucoup de soldats, ajoute l'une des chroni-
« ques de Strasbourg[1], se précipitent dans l'eau,
« y plongent jusqu'au cou et se cachent parmi les
« roseaux, espérant se dérober ainsi aux coups
« des vainqueurs; mais comme il y avait une
« grande quantité de barques amarrées au rivage,
« les Suisses et les Allemands les détachent et
« tirent sus à ces malheureux, comme l'on fait
« à des canards sauvages dans une rivière; de
« telle sorte que les ondes du lac en sont rougies[2];

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174.
[2] Voy. *Liber Nanceidos*, poëme contemporain, traduit au

« il en reste là encore 6000, parmi lesquels deux « jeunes comtes de Clèves. »

Le comte de Romont, arrêté par les paysans et le petit corps des alliés, n'avait pu être d'aucun secours à Charles pendant la bataille; voyant cette débâcle générale, il s'enfuit également par la route d'Estavayer. Il est poursuivi à la distance d'un mille; de ce côté aussi les Bourguignons perdent beaucoup de monde. Ils laissent en tout 17,000

17e siècle, par Nicolas Romain, liv. II.

Mais poursuivis d'une forte tempeste
De javelotz qui gresient sur leur teste,
Doutant la mort ilz laissent le roseau
Et tout a foit se plongent dedans l'eau.
Ainsy voit-on sur un proche rivage
Canards, plongeons, cignes au blanc plumage,
En se lavant fondre dans le ruisseau
Et tout d'un coup se perdre dedans l'eau,
Puis remonter et de plume eslevée
Montrer leur col et leur teste lavée,
Et de rechef se plonger de rechef.
Mais las, le jeu des bourguignonnes bandes
N'est pas ainsy : car les ondes friandes
De leurs soudars, les engloutissent, et plus
N'y a moyen de remonter dessus.
Aulcuns froissés de pierres eslancées,
Aulcuns poussés de perches avancées,
Hument la mort; et sans être altérés
Boivent le lac, et ses flots azurés. . . .
. . . . . .

morts sur le théâtre du combat[1]. Les alliés comptent beaucoup de blessés, mais la chronique affirme que le nombre de leur morts ne s'élève pas au-dessus de 250. « *Welches*, ajoute-t-elle, *ein* « *sonder grosses werck Gottes ist.*; ce qui est « une bien grande œuvre de Dieu[2]. »

Charles le Téméraire, suivi de onze cavaliers seulement, courut sans mettre pied à terre jusqu'à Morges[3]; de là il se rendit à Gex, puis à Salins, après avoir fait enlever et emmener avec lui son ancienne alliée la duchesse de Savoie, qu'il soupçonnait d'être maintenant de connivence avec ses

1 Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 171 — Poésies contemporaines, f. 6 *verso*.

Wol sûbzehn tusend un noch me
Die wordent do erslagen
Gar vil ertrunkent, in dem Se
Sich hûb ein feindlich jagen.

La Chronique Ms. de Lorraine porte le nombre des morts à 25,000.

2 Trausch, t. II. part. I, f. 171. — Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*. — Philippe de Commines estime le nombre des morts à 18,000; Jean de Lud à 20,000.

3 N. Remy, Discours, etc., f. 41. — Suivant D. Calmet, part. II, p. 1034, ce fut encore à Joigné qu'il se retira.

ennemis[1]. Il venait d'apprendre pour la seconde fois à ses dépens ce dont étaient capables les *manans auxquels il vouloit enseigner l'art de faire la guerre*. Trois mois et demi s'étaient à peine écoulés depuis la journée de Grandson[2].

Les alliés pillèrent le camp, et quoiqu'il fût moins riche que le premier, ils y firent un butin immense[3] et trouvèrent, outre une grande somme en argent comptant et des approvisionnemens considérables, 200 bonnes pièces d'artillerie et un millier de tentes. Le tout fut partagé avec beaucoup d'ordre et de justice[4]. Les Strasbourgeois conquirent treize bannières, qu'à leur retour ils suspendirent encore dans la nef de leur cathédrale[5], en l'honneur de la sainte Vierge.

[1] La duchesse était allée le voir à Gex ; il fit enlever avec elle ses enfants, mais l'aîné, le petit duc, parvint à s'échapper.

[2] Trausch, *loc. cit.*

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 41. — Trausch, t. II, part. I, f. 171. — Kœnigshofen, ch. V, f. 377.

[4] Les Suisses abandonnèrent au duc René les tentes et pavillons où logeait le duc de Bourgogne, avec toute l'artillerie du camp, pour le dédommager de celle qu'il avait perdue à Nancy, et que le duc de Bourgogne avait fait emporter en partie à Luxembourg ou ailleurs. (D. Calmet, part. II, p. 1034.)

[5] Trausch, *loc. cit.* — Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*.

Les combattants des différents Etats de la confédération qui s'étaient principalement distingués en cette glorieuse journée, furent créés chevaliers, et Réné de Lorraine[1] leur donna l'accolade sur le champ de bataille. Il y avait parmi eux 31 Strasbourgeois[2].

Les confédérés passèrent trois journées au camp bourguignon, afin d'attendre Charles, au cas qu'il voulût encore leur présenter le combat[3]. Ils employèrent ce temps à ensevelir les morts et à les couvrir de chaux vive[4]. Aucun ennemi n'ayant

[1] Poésies contemporaines, f. 6 *verso*.

Der Edel Fürst waz ouch do by
Her Reinhard von Lotringen
Man slûg gar manchen ritter fry
Glich kurz vor disen Dingen.

Le cheval que Réné montait au commencement de l'action ayant été tué sous lui, il combattit longtemps à pied avec une valeur extraordinaire.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 171.

[3] *Ibid.*, f. 171 *verso*. — Kœnigshofen, ch. v, f. 377.

[4] Quatre ans plus tard, les Suisses tirèrent les os de la fosse, et les entassèrent dans une chapelle bâtie à cet effet. C'était là le célèbre ossuaire des Bourguignons qui subsista pendant trois siècles ; il portait cette inscription : *Deo optimo maximo. Inclyti fortissimi Burgundiæ Ducis exercitus, Moratum obsidens, ab Helvetiis cæsus, hoc sui monumentum reliquit.*

paru, on permit à la moitié de l'armée de s'en retourner dans ses foyers[1]. Réné partit avec un corps de Strasbourgeois. Les Bâlois, les Bernois, les Fribourgeois et ceux des hommes de Strasbourg qui restaient, reçurent l'ordre d'aller dans le pays de Vaud, et de chercher à se rendre maîtres de tout ce qui y reconnaissait la souveraineté du comte de Romont ou de la duchesse de Savoie, afin que cette contrée restât entièrement fermée au duc de Bourgogne. Ils accomplirent heureusement leur mission[2].

1 Trausch, *loc. cit.* — Kœnigshofen, *loc. cit.*
2 Trausch, t. II, part. I, f. 171 *verso*.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Des choses qui advinrent dans le duché de Lorraine.

Charles le Téméraire, malade de chagrin et de colère depuis la défaite de Morat[1], mais bien décidé à ne déposer les armes que lorsqu'il aurait écrasé ses ennemis[2], convoqua les Etats de la Franche-Comté à Salins[3], et leur demanda des subsides en hommes et en argent. Il voulait que chacun de ses sujets fût taxé au quart de sa for-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 172.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

tune, annonçait l'intention d'aller aussitôt en Lorraine pour l'empêcher de se révolter, et disait n'avoir renoncé à aucun de ses projets, ni à son dessein de former un nouveau royaume de Bourgogne. De semblables propos, que jadis on avait pu considérer comme les symptômes d'une ambition démesurée, indiquaient presque de la folie dans l'état actuel des choses. Or, Charles n'était plus craint comme il l'avait été peu d'années auparavant. Les Etats de Salins l'écoutèrent froidement et se bornèrent à offrir de faire *un dernier* effort et de lever 3000 hommes pour garder le pays contre l'ennemi[1]. Ceux de Dijon furent plus hardis encore, ils refusèrent nettement leur appui, déclarant fort haut que cette guerre était inutile, et qu'elle mènerait à mauvaise fin[2].

Tout en négociant avec ses Etats, Charles avait écrit aussi en Flandre. Il ordonnait qu'elle lui envoyât 10,000 combattants, exigeait qu'on mît sur pied les fiefs et arrière-fiefs, et qu'ils al-

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*

lassent se réunir aux troupes stationnées en Lorraine. Il demandait de plus l'argent du dernier terme des aides, se montant à 20,000 écus, les 60,000 écus provenant de la dépouille du connétable, les deniers de ses domaines et une quantité d'armes et de munitions de guerre de toute espèce. Toutefois, les Etats de Flandre montrèrent plus de mauvais vouloir encore que les Bourguignons et les Francs-Comtois, et opposèrent de constants refus aux lettres menaçantes du prince et aux énergiques représentations du chancelier Hugonnet. Les seuls comtes de Chimay et Engelbert de Nassau rassemblèrent ce qu'ils purent lever d'hommes d'armes.

Pour comble de malheur, Charles était abandonné par la plupart de ses amis et alliés. Il avait perdu l'affection d'un grand nombre de ses serviteurs; fatigués de sa rudesse, de sa roideur dans l'infortune, ils désiraient presque tous lui voir consommer sa perte le plus tôt possible. Le comte de Campo-Basso, favori actuel du duc, songeait sérieusement à quitter ce maître devenu malheureux, pour prendre du service ailleurs. Il fei-

gnait un zèle extrême pour les intérêts de Charles, mais en même temps il négociait en secret avec Louis XI, arrêtait adroitement l'arrivée des secours, et savait engager le prince à repousser les sages avis du petit nombre de capitaines qui lui étaient restés fidèles. Campo-Basso avait réussi surtout à rendre suspecte la loyauté du grand bâtard de Bourgogne, l'ami le plus dévoué que Charles eût encore. Antoine, voyant ses avis repoussés sans qu'on daignât même les discuter, prit enfin le parti de garder le silence.

Le duc, après avoir passé vingt jours à Salins, alla s'établir au château de Rivière, non loin de Pontarlier, et y forma son camp, pour garder les passages du Jura. Il parvint à grand'peine à réunir 4000 hommes[1]. Là aussi il reçut la nouvelle de l'évasion de sa prisonnière, la duchesse de Savoie, qu'il avait fait garder au fort du Rouvre. Louis XI favorisa cette fuite, eut une entrevue avec sa sœur, et se réconcilia avec elle.

Un mois après la victoire de Morat, les alliés

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 172

tinrent une grande assemblée à Fribourg[1]. Le bâtard de Bourbon y vint de la part de Louis XI, pour les féliciter de leur succès et les presser d'abattre entièrement le duc de Bourgogne, en pénétrant dans ses propres Etats, tandis que le roi entrerait lui-même en Flandre. Mais les confédérés connaissaient le degré de confiance qu'on pouvait accorder aux promesses de Louis, ils répondirent donc évasivement qu'avant de prendre aucune détermination, il faudrait voir ce à quoi se déciderait Charles le Téméraire[2].

Réné se rendit également à Fribourg afin d'obtenir des secours pour reconquérir son duché[3]. On s'engagea à lui donner assistance aussitôt qu'on serait assuré des projets de l'ennemi et à ne pas traiter sans lui. Quant aux différends des ligues suisses avec la duchesse de Savoie et le comte de Romont, ils furent remis à l'arbitrage des ambassadeurs de France, du jeune duc de Lorraine, du comte de Gruyère et de Guillaume Herther de

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 171 *verso*.
[2] *Ibid.*, f. 172.
[3] *Ibid.*, f. 171 *verso*.

Strasbourg. Ils réglèrent que Genève livrerait des ôtages pour le payement de la rançon promise l'année précédente et qui n'était pas entièrement acquittée; que la Savoie donnerait 50,000 florins pour couvrir les frais de la guerre, qu'on garderait Grandson et Morat, mais que le pays de Vaud serait rendu[1], à condition cependant que jamais cette province ne pourrait être donnée en apanage à qui que ce fût.

Tandis que ces événements se passaient en Suisse, Charles le Téméraire, toujours retiré au château de Rivière, n'avait pas songé à se rendre en Lorraine avec les 4000 hommes qui lui restaient, afin d'y soutenir ses partisans et d'y renforcer les garnisons. Il continuait à aviser aux moyens de rassembler une armée, et négligeait même de se procurer un nouvel et puissant allié, en terminant enfin le mariage de mademoiselle Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien.

Les Lorrains, fidèles à leur prince légitime, profitèrent de cette inaction[2]. Déjà, pendant la durée

[1] Trausch, *loc. cit.*, f. 172.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 42.

de la campagne que termina la bataille de Morat, la puissance des Bourguignons avait essuyé plusieurs échecs assez graves dans le duché. Les capitaines que nous avons vus rassemblés à Joinville ne s'étaient point donné de repos et avaient défait, en différentes occasions, des corps détachés de troupes ennemies. Ils avaient même pris Gondreville[1] aux Anglais et aux Picards qui défendaient cette place. Presque toutes leurs entreprises étaient couronnées de succès.

Les chroniques nous ont conservé le souvenir de la ruse hardie d'un laboureur de Bruyères nommé Varin Doron[2]. Cet homme avait remarqué que tous les jours le capitaine bourguignon du château et ses principaux officiers allaient à la messe dans une chapelle voisine de sa maison, il bâtit son projet là-dessus. La bataille de Morat s'était livrée peu de temps auparavant, René venait d'arriver à Strasbourg. Doron se rendit en cette ville avec toute la célérité possible, sous pré-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 43.
[2] *Ibid.*

texte d'affaires, alla trouver le duc et lui promit de le remettre en possession de tout le district autour de Bruyères. « Je m'émerveille fort de « vous voir ainsi endormi[1], lui dit-il d'une grande « hardiesse (comme la rusticité ne sait que c'est « de respect) et si peu soucieux de vos affaires, « lors-même que l'occasion se présente de les « faire mieux que jamais, et si me voulez confier « quelques gens d'entreprises, je vous rendrai en « peu de jours maître du château de Bruyères, « qui vous sera puis après une belle ouverture au « recouvrement des villes d'Arches, Saint-Dié, « Remiremont, Epinal et autres circonvoisines. »

La confiance extrême que montrait le laboureur en inspira au duc. Or, il y avait alors à Strasbourg un chef de lansquenets allemands nommé Harnekaire, qui commandait 120 hommes, et qui s'était offert plusieurs fois déjà au prince. René, l'ayant mandé, obtint de lui qu'il suivrait Doron en Lorraine et ferait tout ce que ce villageois lui commanderait[2].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 44.
[2] *Ibid.*

Arrivé, après trois jours de marche, aux environs de Bruyères, le laboureur cacha les Allemands dans un ravin du voisinage. Vers minuit, il alla les chercher et les conduisit doucement dans sa grange, dont la porte de derrière donnait sur les champs[1].

Le lendemain, le capitaine bourguignon se rendit à la chapelle avec ses officiers, suivant sa coutume. Lorsqu'ils y furent entrés, Harnekaire les entoura, s'empara d'eux et déclara qu'il leur couperait la tête à tous, si le château ne lui était remis sur l'heure. Il fallut obéir[2]. La prédiction du laboureur ne tarda pas à s'accomplir plus complétement encore. Les garnisons de Remiremont, de Saint-Dié et d'Arches se rendirent peu de jours après à Harnekaire, qui prit possession de ces villes au nom de Réné[3]. Le duc donna en récompense à Varin Doron la charge de sergent dans les prévôtés d'Arches et de Bruyères[4]. Elle se conserva dans sa famille pendant plusieurs siècles.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 44.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
Ibid., f. 45.

Les Bourguignons de Mirecourt, forts de 400 hommes, et harcelés sans cesse par le fameux *Petit-Jean* de Vaudémont, évacuèrent également cette place. Ils en sortirent mystérieusement au milieu de la nuit, afin de n'être ni vus ni inquiétés par les Lorrains, et se dirigèrent vers Epinal, seule ville qui restât encore aux troupes de Charles le Téméraire du côté des Vosges[1]. Mais les bourgeois et les magistrats d'Epinal refusèrent de recevoir dans leur cité ce renfort de garnison. « Nous sommes en proie à une « extrême disette depuis trois semaines, disaient-« ils, il n'y a plus de marché, le petit peuple est « exténué par la misère et prêt à se révolter ; donc « nous sommes délibérés à ne pas vous recevoir, « allez où bon vous semblera[2]. » Les Bourguignons même qui occupaient déjà Epinal, voyant la population entière contre eux, comprirent qu'ils ne seraient pas les plus forts s'ils voulaient la forcer à accueillir ces nouveaux hôtes, et se tinrent tranquilles.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 45.
[2] *Ibid.*, f. 46.

Parmi les 400 hommes de Mirecourt étaient 120 Anglais, qui se logèrent alors au faubourg de Rouauménil. Les autres, tant Picards que Bourguignons, passèrent la Moselle et prirent leurs quartiers dans le faubourg d'Embray. Ces derniers furent surpris, pendant la nuit, par une troupe de 1400 hommes; Harnekaire, qui la conduisait, emmena beaucoup de prisonniers, deux chars remplis d'armes et de munitions de guerre, et 200 chevaux[1]. Les 120 Anglais de Rouauménil délogèrent à petit bruit et arrivèrent sans encombre à Nancy[2].

Peu de temps après ce coup de main (le 12 août 1476), les capitaines lorrains s'emparèrent du château de Bayon[3], et y firent un butin estimé à la valeur de 100,000 florins.

Ces faits d'armes, partiels mais brillants, faisaient pressentir la ruine de la puissance de Charles le Téméraire dans le duché, et portèrent

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 46 et 47.
[2] *Ibid.*
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 47. — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1036.

d'autres seigneurs du pays à se joindre à ceux qui, réunis à Joinville, avaient songé les premiers à secouer le joug. Wautrin de Wesse, qui commandait à Rosières, se rendit sans qu'on l'attaquât; — Jean de Savigny, les sieurs de Hardemont et de Saint-Amant, Balthazar et Jean de Haussouville, Thiébaut de Jussy et les sieurs d'Aigremont et de Sérocourt amenèrent leurs troupes aux capitaines de Vaudémont[1].

Leur armée était alors forte de 4000 hommes, tant fantassins que cavaliers[2]. Les Bourguignons ne possédaient plus, en fait de villes importantes, que Nancy, Epinal et Lunéville.

Le 14 août, les Lorrains se mirent en marche pour faire le siége de cette dernière place. Quatre cents Bourguignons, Picards et Italiens, la défendaient[3]. Les assiégeants n'avaient ni pierriers ni canons, cependant ils appliquèrent leurs échelles et attaquèrent par trois fois avec une vigueur

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 48. — D. Calmet, *op. cit.*, p. 1036.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

inouïe. La garnison se défendit en jetant du haut des murs une innombrable quantité de fagots enflammés composés d'un bois très-sec et léger. Le feu était si épais que plusieurs des assaillants furent brûlés vifs. Les autres lâchèrent le pied après avoir perdu environ 200 hommes, tant morts que blessés[1], et se retirèrent dans les tours de la première porte, dite de Chanteheu, située en avant des barrières de Lunéville et dont ils étaient parvenus à se rendre maîtres[2]. Cependant les capitaines virent bien alors que, sans artillerie, il n'y avait pas moyen de prendre la ville, ils dépêcherent donc un messager à Réné, qui était toujours à Strasbourg[3].

Le duc exposa l'embarras des Lorrains au corps des magistrats de la république, et renouvela ses instances afin d'en obtenir quelque aide dans un moment où les désastres récents de son rival semblaient lui présenter l'occasion de recouvrer ses Etats. Le sénat répondit : « Que

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 49.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

« Strasbourg ne voulait pas manquer à un « allié qui était dans la pénurie, qu'en conséquence elle lui aiderait à reprendre son duché et sa ville de Nancy, et que même elle « écrirait à ses amis pour les engager à en faire « autant[1]. » Et en effet, dès le lendemain, 400 cavaliers et 800 fantassins[2], tous bien équipés, deux grosses bombardes et onze serpentines[3] partaient de Strasbourg pour la Lorraine. Réné lui-même resta encore en Alsace afin de hâter l'arrivée des secours qu'on lui faisait espérer de la part des autres confédérés. Le corps strasbourgeois fit grande diligence; après trois jours de marche il fut en vue de Lunéville. Les comtes de Bitsche, de Réchicourt et de Salm y arrivèrent aussi avec leurs troupes[4]. Les assiégés demandèrent à envoyer l'Italien Bernabo pour avertir M. de Bièvre de leur situation, promettant de capituler

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 172. — Kœnigshofen, ch. V, f. 378.

[2] Laguille, part. II, p. 362.

[3] Trausch, *loc. cit.* — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1037.

[4] D. Calmet, *loc. cit.*

si le même jour il ne les secourait par bataille, ravitaillement ou autrement, à condition cependant qu'ils auraient la vie et les biens saufs et pourraient aller où bon leur semblerait [1].

Les Lorrains acceptèrent la proposition. Mais M. de Bièvre avait à peine assez de forces pour tenir Nancy. Ne comptant guère sur le duc de Bourgogne, auquel il avait écrit vainement à diverses reprises, il répondit aux défenseurs de Lunéville dans les termes suivants : « Je « ne saurois vous donner aide, je n'ose partir « d'icy, et selon ce que j'entends, nos ennemis « ont grande puissance; pour vous, faites du « mieux que vous pourrez [2]. » Les Bourguignons évacuèrent donc Lunéville. Les Lorrains en prirent possession, et les habitants de la cité, ainsi que ceux d'Einville aux Jars [3] et des bourgs et villages des environs, prêtèrent avec joie le serment de fidélité aux représentants de Réné.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 49.
[2] *Ibid.*, f. 50.
[3] *Ibid.*

Les capitaines se mirent alors en marche, résolus de tenter la conquête de Nancy [1]. Toutefois, l'entreprise semblait au-dessus des forces de leur armée. Il eût fallu le double de troupes pour songer à investir complétement la place [2]. Voulant remédier à cet inconvénient, on fit des battues, de manière que nul n'y pouvait entrer ou en sortir sans risquer la rencontre d'un poste ennemi [3]. Quinze jours se passèrent en rudes escarmouches, les vivres commençaient à manquer aux assiégés, une grande abondance régnait au contraire dans le camp lorrain [4]. Sur ces entrefaites, on arrêta un messager qui paraissait vouloir entrer dans la ville. Il déclara se nommer Humblot et être chargé d'annoncer aux gens de Nancy la venue du duc de Bourgogne avec de puissants secours [5].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 50. — Trausch, t. II, part. I, f. 172. — Kœnigshofen, ch. V, f. 378.

[2] N. Remy, Discours, *loc. cit.*

[3] *Ibid.*, p. 51.

[4] *Ibid.*, f. 50. — Un bon dîné ne coûtait qu'un grand blanc, quarte du meilleur vin d'Alsace en valait trois.

[5] N. Remy, Discours, etc., f. 51.

A ces nouvelles, les Lorrains « se donnèrent « à peine le loisir de trousser bagage[1], » et se retirèrent dans les forts du voisinage. Un marchand, qui était près du camp, avait six chars d'excellent vin d'Alsace. Comme il manquait de chevaux pour les emmener, il défonça ses tonneaux à coups de hache, aimant mieux, disait-il, perdre son vin, que de le garder pour les Bourguignons, tant était grande l'aversion qu'ils inspiraient dans la province. Mais quelques jours se passèrent sans qu'aucun ennemi eût paru. Les capitaines de Vaudémont comprirent qu'ils avaient été trompés par une ruse de guerre; ils pendirent le faux messager entre Saint-Nicolas et Rozières, et reprirent le siège de la capitale[2]. La garnison n'avait pas eu le temps de se ravitailler, et la famine recommença à exercer ses ravages dans l'intérieur de la ville.

Tandis que ceci se passait à Nancy, les bourgeois d'Epinal étaient réduits aussi à une di-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 51.
[2] *Ibid.*, f. 52. — D. Calmet, t. II, p. 1038.

sette extrême, car le peuple de la contrée voisine s'obstinait à ne rien porter au marché. Fatigués du joug étranger que seuls ils portaient encore, ils députèrent un des leurs à Strasbourg au duc pour lui demander de venir avec quelques troupes et lui offrir « de le mettre « dedans la place, lui et ses gens, si c'était son « bon plaisir[1]. » Réné, ayant donné quatre florins à l'envoyé pour s'en retourner, le chargea de dire aux siens[2] : « Qu'avec l'ayde de Dieu « il se rendroit vers eux dans le jeudi sui- « vant, qu'étoit l'huistième de septembre en « l'an 1476. »

Les Strasbourgeois prouvèrent encore en cette occasion leur zèle pour la cause commune et leur fidélité à leurs promesses. Ils équipèrent de nouveau 500 hommes à cheval[3]; les autres cités d'Alsace donnèrent 2000 fantassins bien armés[4]. Le duc partit et dépêcha un mes-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 41.
[2] *Ibid.*
[3] Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*.
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 52.

sager au bâtard de Vaudémont pour lui ordonner de venir le joindre avec ses gens les mieux montés[1]. Les deux corps se rencontrèrent à petite distance de Rambervilliers, et vinrent ensuite se ranger en bataille à un quart de lieue d'Epinal[2]. Les Bourguignons de cette ville connaissaient les dispositions de la bourgeoisie à leur égard, ils demandèrent aussitôt à capituler. Leurs chefs se présentèrent humblement aux premiers magistrats et leur dirent : « Messieurs, laissez-nous aller avec seulement un « bâton blanc à la main. » — « Voici venir « notre droict et légitime seigneur, leur fut-il » répondu, mais n'ayez aucune crainte, nous « ferons votre accord avec le duc, qui est bon « et gracieux prince, et vous vous en irez vos « corps et bagues saufs ; deux des plus notables « d'entre vous demeureront jusqu'à tant que vos

1 N. Remy, Discours, etc., f. 52. — Les gens du bâtard prirent en chemin un cavalier chargé d'une lettre qui annonçait aux gens d'Épinal la prochaine venue du duc de Bourgogne. Ils noyèrent le messager, et portèrent la lettre au bâtard. (Preuves apud Calmet, t. IV, p. 79.)

2 N. Remy, Discours, *loc. cit.*

« dettes soient payées et que tous les gens du « lieu soient satisfaits. Le sieur de Bièvre vous « donnera un sauf-conduit pour vous rendre « où bon vous semblera[1]. »

Réné confirma ces promesses et fit son entrée dans la ville. Elle fut moins brillante, à la vérité, que ne l'avait été celle de Charles le Téméraire; mais en revanche tous les visages exprimaient la joie, chacun se ruait sur le passage du prince pour le voir et le féliciter, tous juraient qu'ils étaient prêts à mourir pour soutenir ses droits.

Réné, aussitôt après avoir pris possession d'Epinal, fit sommer le gouverneur bourguignon du château fort de capituler à son tour. Il obéit, et deux heures plus tard il n'y avait plus un soldat de Charles le Téméraire dans la ville ni dans la citadelle.

Le duc laissa dans Epinal 400 Allemands, commandés par les chevaliers Adam Sporn, Gaspard Bouvian et Quinquenet; il mit dans le fort 30 Gascons, ayant à leur tête Menaut de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 53. — D. Calmet, t. II, p. 1040.

Guerre[1]; puis il retourna à Strasbourg par Sarrebourg[2]; se rappelant l'accueil honorable que lui avait fait cette dernière ville, lors de son précédent passage, il augmenta ses franchises et ses priviléges[3].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 25.

[2] Le 25 juillet il arriva à Saint-Dié, où, étant à genoux devant le grand autel, sur lequel étaient déposées les reliques du saint, il prononça à haute voix son serment solennel, se reconnaissant franc voyé et gardien de l'église de Saint-Dié, à cause de son duché, et promettant de la garder et défendre de tout son pouvoir. Etaient présents : Gérard d'Haraucourt, sénéchal de Lorraine; Gérard de Ligniville, bailli des Vosges; Geoffroy, seigneur de Bassompierre; Achille de Beauveau, maître d'hôtel; Jean de Baude; Antoine, seigneur de Dom-Julien; Louis Kageneck; Robert Malle-Ourtie, capitaine des gendarmes; Hanes Honsturfl, chevalier; Jean Pelegrin, chambellan; Jean d'Ainan, lieutenant du bailli de Saint-Dié; Jean Lud, secrétaire, etc. (D. Calmet, t. II, p. 1040).

[3] L'acte, que précédait un préambule par lequel Réné reconnaissait tout ce qu'il devait à la ville de Sarrebourg, était conçu dans les termes suivants :

« Tous les habitants et habitantes de Sarrebourg, de quel-
« que condition qu'ils soient, devront à tout jamais être libres
« et affranchis des taxes dans le pays de Lorraine; ils ven-
« dront, achèteront et voitureront d'un lieu à l'autre libre-
« ment, comme ils le font à Sarrebourg même; et lorsque nous
« et nos successeurs serons en guerre, et que nous manderons
« les gens de Sarrebourg, ils marcheront tout à côté de notre
« personne, ils auront le pas sur les autres, par cette raison
« qu'ils furent les premiers par qui notre duché a été recon-

Cependant, les Alsaciens avaient réuni de nouveaux renforts, et Réné trouva prêts à le suivre 6000 hommes avec de l'artillerie de différents calibres [1]. Le duc alors se hâta de regagner la Lorraine, afin de pousser vigoureusement le siége de sa capitale [2]. Dès la nuit de son arrivée au camp, il visita lui-même les travaux et retranchements, et prit ses dispositions pour forcer la place à se rendre le plus tôt possible.

L'auteur de la chronique de Lorraine, que nous suivons, lui servit de guide dans cette tournée. Réné assembla ses capitaines et leur

« quis, et qu'ils sont demeurés fermes et fidèles. Et à tout « jamais, ils seront avant tous les autres fournis du vin de « notre cave et des provisions de notre château en abondance. « Et nous, duc Réné, avons écrit ceci de notre main, et con- « firmé, de notre parole de duc, toutes les choses contenues « dans la lettre de notre prédécesseur le feu duc Jean, ainsi « que toutes celles qui sont contenues dans cette présente. Et « afin de les faire reconnaître pour vraies par nos successeurs, « nous avons ordonné d'y apposer notre sceau ducal, dans « notre ville même de Sarrebourg, le premier jour de l'acquit- « tement, qui est après l'Assomption de N.-D., l'an de N.-S. « 1476. »

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 53. — D. Calmet, t. II, p. 1040.

[2] N. Remy, Discours, *loc. cit.*

déclara qu'il voulait assiéger la ville de toutes parts.

« Vous, Vautier de Tanne, dit le duc, vous « tiendrez depuis la porte de Saint-Nicolas jus- « qu'à la poterne; et vous, Harnekaire, depuis « la poterne jusqu'à la tour de Soratte. — Stonde, « vous aurez le quartier de la Craffe; et vous, « Honstein, depuis cette porte jusque derrière la « cour. Que chacun de vous fasse les approches « tout le plus près qu'il pourra[1]. »

Dès ce moment, chacun aussi alla à son poste, et le jour venu, les Bourguignons virent Nancy enveloppée par l'armée du duc. Bientôt les lignes et tranchées furent si avancées, que les assiégés ne purent plus faire de sorties. A toute heure, de grosses bombardes ébranlaient les murs, et les coulevrines faisaient un grand dégât parmi les défenseurs de la place.

Toutes choses se trouvaient en abondance dans le camp de Réné; dans la ville, au contraire, on était dépourvu de vivres. Les troupes assiégées,

[1] D. Calmet, *loc. cit.*

pressées par la famine, commençaient à murmurer. M. de Bièvre cherchait à les exhorter à la patience et montrait lui-même beaucoup de courage[1]. Il fit tuer ses chevaux pour nourrir la garnison, et chaque jour il affirmait à ses officiers que le duc de Bourgogne ne tarderait pas à venir pour les tirer de leur cruelle position.

Mais bientôt la voix du gouverneur fut méconnue. L'esprit d'insubordination fit d'effrayants progrès dans tous les rangs. Sur ces entrefaites, Cohin[2], le capitaine des Anglais, fut tué sur la muraille; dès lors il devint impossible de contenir ses soldats. Les Picards aussi se montrèrent disposés à la révolte; tout ce que M. de Bièvre en put obtenir, fut qu'ils tiendraient encore huit jours[3].

La semaine s'étant écoulée, les Anglais sommèrent avec arrogance le gouverneur de tenir sa parole. « Ils aimeraient mieux, disaient-ils, mou-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 54.

[2] Appelé par d'autres auteurs, Collepin.

[3] Discours, *loc. cit.* — Voy. Olivier de la Marche, liv. II, chap. VIII, p. 609. — Commines, liv. V, chap. V, p. 281. — D. Calmet, t. II, p. 1042.

« rir d'un coup, que d'endurer plus longtemps le « supplice de la faim auquel ils étaient en proie. » Les menaces et les exhortations de M. de Bièvre furent inutiles. « Il finit, disent nos chroniqueurs, « par se jeter aux genoux des mutins pour les « engager à lui accorder encore huit autres jour- « nées, leur disant, les larmes aux yeux : *D'ici « je vois venir M. le duc qui nous porte assis- « tance.* » Mais les prières ne firent pas plus d'effet que les ordres, et les soldats répondirent unanimement, d'un ton qui n'admettait plus de réplique : « Si vous ne nous cédez, nous ne tien- « drons nul compte de vos refus, nous irons sur « l'heure vers le duc Réné pour lui livrer sa ville, « afin qu'il nous laisse aller [1]. » Le gouverneur, désespéré, chargea enfin (le 5 octobre) Huttin de Toullons et le second capitaine anglais, Jean Milton, de porter des propositions d'accommodements au camp lorrain [2].

Ils furent reçus par le bâtard et Petit Jean de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 54.
[2] *Ibid.*, f. 55.

Vaudémont, et par l'écuyer Gérard, qui les menèrent à la commanderie de Saint-Jean[1] où René avait pris son logis. Dès qu'ils se trouvèrent en présence de ce prince, ils lui adressèrent la parole en ces termes : « Monseigneur, M. de « Bièvre votre oncle se recommande à vous, « et il vous prie de nous pardonner, à nous et à « lui, d'avoir mené si grande guerre contre vous. « Considérant que vous êtes le véritable seigneur « de ce duché, nous voulons traiter avec vous « pour vous remettre Nancy, par telle condition « que sauverez nos corps et nos biens et nous « laisserez aller[2]. »

Le jeune duc accueillit favorablement les deux négociateurs, et l'on dressa de suite les articles de capitulation. Il fut décidé : que les gens de guerre sortiraient de la place avec armes et bagages; — que ceux qui avaient suivi le parti du duc de Bourgogne seraient reçus en grâce et ne pourraient être exilés ni perdre les franchises,

[1] N. Remy, *loc. cit.* — D. Calmet, t. II, p. 1043.
Preuves apud Calmet, t. IV, p. 83.

libertés et privilèges dont ils avaient joui avant la guerre ; — que, s'ils le voulaient, ils auraient un mois pour vendre leurs biens, et que les absents pourraient revenir librement ; — que les veuves et enfants de ceux du parti bourguignon ne seraient privés d'aucun des droits de leurs pères ; — que les blessés et malades resteraient dans la ville jusqu'à parfaite guérison ; — que les habitants de Chaligny seraient compris dans la capitulation ; — que les chevaux, meubles, etc., donnés par le duc de Bourgogne aux hommes de la garnison de Nancy leur resteraient ; — que toute l'artillerie, munitions et attirail de guerre, demeureraient à Nancy de même que le trésor des chartres du seigneur duc Réné et toutes choses en dépendantes ; — enfin, que messire Jean Milton pourrait se faire payer la rançon d'un prisonnier qu'il tenait alors [1].

Réné accorda aux troupes de Charles et à leurs chefs la journée pour se disposer au départ, et

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 56 et 57. — D. Calmet, II, p. 1043 et 1044.

leur promit de leur envoyer un sauf-conduit le lendemain matin [1]. Les députés rentrèrent dans la ville. A l'heure du dîner, M. de Bièvre manda à Réné « un grand pasté fait de la chair d'un sien « coursier qu'il avoit fait tuer de mallefaim, » comme il disait [2], ayant à cœur de lui prouver à quelles extrémités la garnison était réduite et quelle avait été sa nourriture. Le duc riposta « par des pastés de venaison, des volailles, toutes « espèces de viandes excellentes et de vins exquis « de trois sortes, de son eschançonnerie. » Les officiers affamés se montrèrent fort sensibles à ce procédé [3].

Le jour suivant, la garnison commençait à

[1] Kœnigshofen, chap. v, f. 378. — Trausch, t. II, part. I, f. 172. — Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*. — Poésies contemporaines, f. 6 *verso*.

Dar inne do worent frömde gest
Die werten sich gar sere
Uff Rettung dettent sie das best
An ihnen velet ir Herre
Man schoss die thürn gar sufer ab,
Die Statt ward uff gegeben.
Sü rittent hien mit cleiner hab
Man liesz sie wol mit leben.

N. Remy, Discours, etc., f. 57. — D. Calmet, *loc. cit.*

[2] *Ibid.*

sortir par la porte dite de la Craffe, lorsque plusieurs corps d'Allemands, logés au faubourg de Saint-Dizier, tombèrent sus aux Bourguignons et les pillèrent[1]. M. de Bièvre fit aussitôt arrêter la marche de ses troupes et donna avis à Réné de ce qui se passait. Ce prince se plaça alors auprès du pont-levis pour les voir défiler et empêcher qu'on ne leur fît violence[2]. M. de Bièvre passa le dernier. Les habitants de Nancy, dont il s'était fait aimer par sa droiture et sa justice, l'accompagnaient et lui donnaient des témoignages d'affection, malgré la joie qu'ils éprouvaient du retour de leur légitime seigneur. Dès que le gouverneur parut, Réné lui fit une inclination gracieuse et le salua de la main. M. de Bièvre voulut descendre de sa monture[3], mais le duc l'en empêcha, lui donna l'accolade à cheval, et lui adressant la parole avec bienveillance, il lui dit d'une voix émue : « Monsieur mon oncle[4], je vous remercie d'a-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 58.
[2] *Ibid.* — D. Calmet, *loc. cit.*
[3] *Ibid.*
[4] Il n'était son oncle que par alliance, étant fils de Jacque-

« voir si courtoisement gouverné mon duché en « mon absence; s'il vous plaisoit de demeurer « avec nous, vous seriez traité comme moi-« même[1]. » Le sieur de Bièvre, fidèle au duc de Bourgogne, quoiqu'il eût toujours désapprouvé son humeur belliqueuse et notamment la guerre de Lorraine[2], refusa ces offres, et ayant fait ses adieux à René et jeté un dernier regard plein de tristesse sur la ville de Nancy, il donna de l'éperon à son cheval et prit, avec sa compagnie, le chemin du Luxembourg. Le siége avait duré du 15 septembre au 5 octobre.

line de Croy, sœur d'Antoine de Croy, qui avait épousé, en 1432, Marguerite de Lorraine, tante de René.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 58.

[2] *Ibid.*

CHAPITRE V.

Suite du précédent.

Réné, après avoir ravitaillé Nancy, y laissa une forte garnison d'Alsaciens [1], sous le commandement du sieur de Ribeaupierre, et se retira, avec le reste de ses forces, à Saint-Nicolas-du-Port [2].

Alors enfin Charles le Téméraire sortit de l'inaction dans laquelle il était resté plongé au

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 472 *verso*.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 58.

château de Rivière. Il avait réussi à rassembler un corps de 12,000 hommes, composé des débris de son armée, de ce qu'il avait pu réunir dans la comté, et de ce que les seigneurs de Chimay et de Nassau lui avaient amené du duché de Luxembourg. Cette armée était supérieure à celle de Réné. Le duc de Bourgogne arriva auprès de Toul le 8 octobre [1]. Les magistrats le supplièrent de ne point entrer dans la ville, et de leur permettre de garder une exacte neutralité, s'engageant à lui procurer des fourrages et des vivres en abondance [2]. Charles consentit et prit ses quartiers dans les faubourgs [3]. Il avait hâte de pousser en avant, espérant arriver à temps pour dégager Nancy. Mais au moment de se remettre en marche, il apprit que M. de Bièvre avait rendu la place trois jours auparavant, et qu'il était déjà hors de Lorraine avec la plupart des troupes bourguignonnes [4]. A cette nouvelle inattendue,

[1] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 29.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 59.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

le duc laissa éclater son dépit; cependant il parut ne concevoir aucune crainte relativement à l'issue de la guerre, et il fit, à ce qu'affirment tous les contemporains [1], le serment solennel par saint Georges, « de rentrer à Nancy avant la feste « des rois, — ce qui advint aussi environ ce « temps-là, mais en un autre estat qu'il ne le « discouroit en son esprit [2]. »

Charles contremanda l'ordre de départ. Il était encore à Toul lorsque le sieur de Bièvre lui amena 4000 hommes parfaitement équipés. Charles alors se décida à se porter vers Pont-à-Mousson pour s'emparer de cette place, afin qu'il n'y eût point de ville ennemie entre Nancy et le Luxembourg, d'où il tirait principalement ses renforts, ses vivres et ses munitions de guerre.

Un messager arriva sur ces entrefaites à Saint-Nicolas du Port, annonça au duc de Lorraine l'approche de son rival, et le mit au fait de ses

[1] Kœnigshofen, ch. v, f. 378.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 59. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 85.

mouvements. Réné assembla ses capitaines pour délibérer, ils lui affirmèrent tous d'une voix, « qu'ils étoient prêts à faire bonne réponse au « duc de Bourgogne, s'il étoit vrai qu'il arri- « vât [1]. »

Dès ce même jour, Réné quitta saint Nicolas. Il vint camper le 17 octobre à Autreville, à une lieue et demie de Pont-à-Mousson, sur la rive droite de la Moselle. Charles le Téméraire, de son côté, avança sur le bord opposé de la rivière [2], et s'arrêta le même jour à Dieuleward, presque en face d'Autreville [3]. Les deux princes se tirèrent sus d'un rivage à l'autre [4]. Dans la soirée, on alluma, comme de coutume, les feux dans le camp lorrain, mais l'armée partit pour Pont-à-Mousson et y entra à minuit, tandis que les Bourguignons la croyaient encore dans leur voisinage [5]. Le lendemain, Charles, ayant reconnu la ruse par laquelle

[1] D. Calmet, t. II, p. 1045.

[2] Kœnigshofen, ch. v, f. 378. — Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*.

[3] N. Remy, Discours, f. 60.

[4] *Ibid.* — D. Calmet, *loc. cit.*, p. 1046.

[5] *Ibid.*

il avait été trompé, vint s'établir dans le camp abandonné, et l'évêque de Metz, George de Bade, lui envoya des vivres. Ses soldats n'avaient mangé ni pain ni viande depuis deux jours[1].

Les milices du comté de Vaudémont, pensant qu'une bataille était prochaine et inévitable, et jalouses d'y prendre part, résolurent, au nombre de 300, de traverser les Bourguignons, pour rejoindre Réné. On les attaqua auprès d'Autreville, le mardi 18 octobre; vingt des leurs seulement, qui parvinrent à se cacher dans une forêt peu éloignée, échappèrent au massacre[2].

Charles le Téméraire voulait courir sans plus tarder les chances d'un combat[3]. Ayant divisé son armée en trois corps, il alla occuper la hauteur de Sainte-Geneviève[4], qui domine Pont-à-Mousson. Réné sortit de la ville et s'établit auprès du village voisin d'Aiton ou Etton[5], mais il désirait encore

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 60.
[2] *Ibid.*, f. 61.
[3] Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, p. 378.
[4] N. Remy, Discours, f. 61. — D. Calmet, *loc. cit.*, p. 1047.
[5] *Ibid.*

éviter la bataille ; le bois de Loizey le séparait des Bourguignons. La journée se passa en petites escarmouches partielles[1], et le soir les Lorrains rentrèrent dans la place. Charles alors se rangea en bataille au pied d'une colline très rapprochée. L'intention de Réné était d'engager l'action le lendemain, les Alsaciens s'y refusèrent obstinément, disant que le jour était malheureux[2]. Le duc retourna dans la ville pendant la nuit, et ces mêmes Alsaciens commencèrent à piller les boutiques[3]. Réné parvint à grand'peine à faire cesser le brigandage, mais les mutins déclarèrent à leurs propres officiers qu'ils savaient qu'on tramait une perfidie, qu'on se défiait d'eux, qu'on voulait mettre sur leur compte certains hoquetons trouvés à Pont-à-Mousson avec la croix de Saint André, comme s'ils avaient voulu se donner au duc de Bourgogne, et que si on ne leur ouvrait sur-le-champ les portes afin qu'ils pussent se retirer, ils les briseraient. L'effet suivit de près la menace,

[1] Chron. de Johannes Lud et Chrétien, etc., p. 30.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 62.
[3] *Ibid.*

car, sans attendre de réponse, ils se jetèrent sur la porte dite de la Maidière et en sortirent dans le plus grand désordre.

L'entraînement fut général. Le corps d'armée entier suivit les Allemands. Réné et sa noblesse, pour ne point rester seuls, montèrent précipitamment à cheval. Ils purent cependant emmener l'artillerie, les bagages et les provisions[1]. Le duc courut de toute la vitesse de son coursier jusqu'à ce qu'il fut en tête des fuyards. Alors, à force de prières, de menaces, d'exhortations, il décida les soldats à tenir leurs rangs et à continuer leur retraite en bon ordre. Le bonheur voulut qu'un brouillard épais cachât aux Bourguignons ce qui venait de se passer. Ils n'étaient guère qu'à la distance d'une portée d'arbalète des Lorrains, et pendant que les soldats se sauvaient d'une façon aussi désordonnée, il leur eût été facile de les exterminer. Toutefois, Pont-à-Mousson fut perdue[2]. Charles y fit son entrée dans la matinée. Réné

[1] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 30.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 62.

marchait pendant ce temps vers Nancy, ne concevant point ce qui avait pu occasionner cette triste et singulière aventure, dont la cause mystérieuse n'a jamais été éclaircie. Arrivé à Liverdun, il fallait passer la Moselle, qui y est profonde et assez rapide. Les cavaliers lorrains portèrent en croupe les fantassins allemands, et l'on affirme que le duc lui-même en passa plus de trente pour sa part[1].

Réné confia la défense de Nancy à Ménal et Gratien de Guerre, au petit Jean de Vaudémont, à Pierre Doriole, à Pierre Cotteral, aux d'Aigremont, à Vautrin du Fey et aux deux Gascons Pied de Fer et Fortune[2], qui passaient pour les officiers les plus rusés de l'armée. Les habitants de la ville lui promirent de trouver des vivres pour deux mois et de se défendre vaillamment; le duc, de son côté, s'engagea à venir à leur secours avant l'expiration de ce délai[3].

Réné voyait son armée trop faible pour lui per-

[1] D. Calmet, t. II, p. 1048.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 62.
[3] *Ibid.*, f. 63.

mettre de tenir le pays contre Charles le Téméraire, et il n'avait de secours à espérer que des Suisses. Or, ceux-ci étaient loin et il ne pouvait en obtenir d'assistance qu'en faisant un long voyage pour aller la leur demander. Il partit donc pour les Ligues après avoir distribué dans les principales places d'armes de la Lorraine des garnisons dont il confia le commandement à ses capitaines les plus expérimentés[1].

Le duc de Bourgogne avait encore reçu des troupes de la Flandre, du Brabant et de l'Angleterre, son armée se montait alors à 20,000 hommes. Charles, arrivé en vue de Nancy le 25

1 Malhortie à Rozières.
Les Allemands à Lunéville.
Le bâtard de Vaudémont à Gondreville.
Collignon de Ville à Vaudémont.
Henry et Ferry de Tantonville à Mirecourt.
Vautrin de Vaubecourt et Pierre du Fey à Epinal.
Wautier de Thann à Dieuze.
Vantrin de Wesse à Bruyères.
Hardemont à Arches.
Jean de Haussonville à Saint-Dié.
Harnekaire à Remiremont.
Voy. N. Rémy, Discours, etc., f. 63.

octobre, enveloppa aussitôt la ville et en commença le siége régulier[1].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*.—Kœnigshofen, ch. V, f. 379.

Voici la manière dont Pierre de Blaru, l'auteur de la Nancéide, dépeint Charles, lorsqu'il vint faire pour la seconde fois le siége de Nancy.

« Nec venit ut quondam comptus, nec pulcher in armis,
« Nec bene compositus plumi phalerave : sed nmen
« Præ se triste ferens, vultu deformis, et acres
« Vi tollens oculos, nil gestu nobile profert. »

Le traducteur Nicolas Romain exprime la même idée dans les vers suivants :

. . . Desja parmi l'ondeuse plaine
Apparoissent les rouges gonfanons,
Soufflés du vent, des proches Bourguignons ;
La terre en tremble, et le ciel en resonne
Au bruit qu'ils font. Ne Charle la couronne
N'est toutefois comme elle estoit
Lorsque premier Lorraine il combattoit ;
Quant tout couvert d'une belle poussierre,
Hault relevé, d'une dextre guerrière,
Il enfonçoit les plus braves rempars
Et y plantoit ses vaincœurs estendars,
Tout ombragé d'une ondoyante creste
Qui luy flottoit au-dessus de la teste ;
Ains, tout chagrin, d'un pensement profond,
Enfonçant l'œil et abaissant le front,
Morne, transy, en mortelle parure
Portant au front quelque mauvais augure.

CHAPITRE VI.

Comment le duc René se rendit en Suisse et comment le duc Charles assiégea la ville de Nancy.

Réné continuait son voyage avec toute la célérité possible, poussé par le désir de venir sans délai au secours de sa capitale, et de l'empêcher de retomber au pouvoir des Bourguignons. Il n'avait avec lui qu'une petite troupe d'Allemands dont l'esprit mutin faillit encore l'entraver. Arrivés à Raon — l'étape, — ils fermèrent les portes de la ville, déclarant au duc qu'ils ne le laisseraient aller plus loin que sur paiement de 300 florins,

montant de l'arriéré de leur solde. Le prince, entièrement dépouvu d'argent, et sachant que le moindre retard pouvait compromettre son avenir, se trouvait dans la situation la plus critique. Heureusement, un brave bourgeois, nommé Cachet, lui avança la somme demandée[1], et quelques dames engagèrent aussi leurs bijoux.

Réné reprit sa marche[2]. Il allait sans se donner le moindre repos, suivant la route la plus directe, franchissant les obstacles et ne se laissant arrêter ni par les débordements, suites du mauvais temps, ni par l'état des sentiers qu'en bien des lieux les longues pluies d'automne avaient rendus presque impraticables[3]. En peu de jours il fut à Bâle. Les députés des princes et des villes confédérées d'Allemagne s'y étaient réunis[4]

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 63.

[2] Poésies contemporaines, f. 7.

Der Herzog von Lotringen reyt
In Switz mit sinen personen
Ein grosse hilff man im zu seyt
Des müst er wol belonen.

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 64.

[4] Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*. — Discours, *loc. cit.*

pour renouveler l'alliance commune et délibérer sur les mesures à prendre contre Charles le Téméraire. Le légat du pape avait travaillé à disposer cette assemblée à la paix[1]; mais, sur la réponse des membres présents, qu'avant tout il fallait que René fût remis en possession de ses Etats, on avait envoyé en Lorraine un délégué pour connaître les intentions de Charles. Celui-ci s'était refusé à écouter aucune proposition avant qu'on ne lui eût livré Nancy et les domaines d'Alsace[2].

René se présenta à la réunion, et la pria instamment de lui faire obtenir sur-le-champ les secours qui lui étaient indispensables. Les députés lui déclarèrent que, quoique tout disposés à le servir, ils ne pourraient rien faire sans l'assistance des ligues.

Le duc se remit aussitôt en course, et arriva à Zurich. Il y fut reçu avec les honneurs dus à son rang et à l'énergie qu'il avait déployée à la bataille de Morat. Mais quand il en vint à sommer

[1] N. Remy, Discours, *loc. cit.*
[2] Trausch, *loc. cit.*

les Suisses de remplir leurs promesses précédentes, on lui montra d'abord des dispositions peu favorables. « La saison, lui disait-on, est « trop avancée, il faut attendre le printemps; « d'ailleurs, récemment un envoyé du duc de « Bourgogne est venu nous faire des proposi- « tions de paix, et nous offrir toute espèce de « dédommagements et de satisfactions[1]. »

Réné démontra aux Zurichois qu'ils auraient grand tort de se laisser tromper par de vaines promesses; que le duc, une fois maître de la Lorraine, serait voisin de la Suisse, et ne manquerait pas de tirer une éclatante vengeance des désastres de Grandson et de Morat[2].

Ces raisons, auxquelles il n'y avait rien à objecter, firent une assez grande impression sur les hommes de Zurich. Cependant, ils demandèrent à Réné de patienter au moins jusqu'à la tenue de l'assemblée qui devait se réunir à la Saint-Martin prochaine[3].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 65.
[2] *Ibid.*, f. 66.
[3] *Ibid.* — D. Calmet, t. II, p. 1940. — Chronique de Johannes Lud, etc., p 3 .

Il fallut que le duc se résignât, malgré sa profonde angoisse. Se rappelant le peu de ressources de sa bonne ville de Nancy, il se figurait les terribles assauts qu'elle avait à soutenir, et il lui paraissait impossible qu'elle résistât s'il tardait trop à lui porter secours.

Et en effet les craintes du jeune duc n'étaient que trop fondées. Charles le Téméraire n'avait rien négligé pour accomplir promptement son serment de reprendre la capitale de la Lorraine. Elle était cernée de toutes parts. L'artillerie bourguignonne jouait incessamment, les murs étaient ébranlés en bien des lieux, et pour comble de détresse, la garnison ne tarda pas à éprouver les horreurs de la famine. On n'avait pas eu le temps de bien approvisionner la place depuis le siége que lui avait fait essuyer René[1]. Charles le savoit, « et on pouvoit juger, d'après ses dispositions, « qu'il avoit envie de prendre la beste par le « bec[2]. »

1 Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 379.

2 N. Remy, Discours, etc , f. 67.

A la vérité, les chefs lorrains, qui tenaient les villes du duché, faisaient souvent aussi éprouver de cruels revers aux ennemis de leur prince. Ils continuaient avec succès la guerre de partisans, grâce à laquelle ils avaient purgé les forts du pays de leurs garnisons bourguignonnes. Les chroniqueurs nous racontent plusieurs petites expéditions entreprises de nuit par le bâtard de Vaudémont, le capitaine Malhortie, Vautrin de Wesse et d'autres encore, et à la suite desquelles les ennemis, surpris en corps isolés, perdaient bon nombre d'hommes, de chevaux et d'approvisionnements de toute espèce[1].

Ils rapportent, entre autres prouesses de ce genre, que 400 hommes d'armes à cheval, venant de Bourgogne afin de se réunir à l'armée de Charles, s'arrêtèrent pour la nuit, et sans grandes précautions, au village de Tonnoys, s'y croyant en sûreté parce que les châteaux voisins, de Bayon, Neuviller et Richarménil, étaient oc-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 173. — Kœnigshofen, ch. V, f. 379. — N. Remy, Discours, etc., f. 68, 69 et 70. — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1050.

cupés par les leurs. Un homme du lieu s'empressa d'en donner avis au capitaine Malhortie, à Rozières, et le conduisit à Tonnoys par des chemins détournés avec une troupe d'élite. Les Bourguignons s'étaient logés dans les maisons, leurs chefs occupaient le château. Les Lorrains firent main-basse sur l'ennemi, et après en avoir tué un grand nombre, ils retournèrent à Rozières chargés de butin[1], et emmenant 140 chevaux[2]. Ceux qui échappèrent au désastre allèrent en rendre compte à Charles, qui, suivant son habitude, eut un violent accès de colère, et jura qu'après la prise de Nancy, il ferait payer chèrement leur audace à Malhortie et à ses gens[3].

Le duc comptait sur un refus de la part des Suisses à René de Lorraine. Jugeant son rival abandonné de tous, il regardait la reddition de la capitale comme infaillible et prochaine. Le 30 novembre, il voulut célébrer comme toujours la fête de saint André par un festin d'apparat, auquel

[1] N. Remy, Discours, *loc. cit.*
[2] D. Calmet, Preuves, t. IV, p. 89.
[3] *Ibid.*

assistèrent les chevaliers de la Toison d'or. Les ambassadeurs des diverses puissances avec lesquelles Charles le Téméraire entretenait des rapports y furent également conviés, et le service se fit avec la pompe requise en pareille occasion.

Toutefois, cette splendeur était loin de cadrer avec la situation de l'armée de Charles. Bien qu'on fût à peine à l'entrée de l'hiver, le froid était déjà très-piquant et faisait beaucoup souffrir les troupes. Les approvisionnements avaient été faits à la hâte, l'on manquait dans le camp de bien des choses nécessaires, et la discipline s'en ressentait [1]. Beaucoup de soldats qui se mouraient de faim et n'avaient point de bois pour se chauffer, quittaient en secret leurs quartiers et se réfugiaient à Saint-Nicolas afin de s'y refaire en vivant moins misérablement pendant quelques jours.

Nancy résistait avec une vigueur inouïe aux efforts multipliés du duc de Bourgogne, non-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 173.

obstant la disette, qui bientôt y fut plus épouvantable encore que durant le siége précédent[1]. La ville était presque sans vivres et rien n'y pouvait entrer. Mais, malgré les horreurs de la faim et du froid, qui parvint insensiblement à une intensité extraordinaire, les assiégés ne quittaient jamais leurs remparts, même pendant les plus terribles nuits de décembre. Ils ripostaient aux assauts de plus en plus multipliés des Bourguignons, avec une audace sans exemple, avec le courage du désespoir. Ils puisaient cette énergique valeur dans leur affection pour Réné, ils comptaient sur ce noble maître et savaient que loin de les abandonner à la merci de leur ennemi, il reviendrait plutôt seul pour périr avec eux[2]. Le duc de Bourgogne avait d'ailleurs déclaré, dans sa colère, qu'il ferait pendre les défenseurs de Nancy, et ces braves pensaient que mieux encore valait mourir de faim en remplissant leur devoir, que de périr

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 172 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 379.

[2] Kœnigshofen, *loc. cit.*

ignoblement par la corde, comme les hommes de Grandson[1].

Les Bourguignons réfugiés à Saint-Nicolas du Port étaient au nombre d'environ 800 à 1000. Les garnisons lorraines des environs en furent informées et résolurent de tenter un de leurs coups de main habituels. Malhortie de Rozières et le chevalier de Honstein, commandant de Lunéville, se réunirent[2] et pénétrèrent subitement dans les rues de Saint-Nicolas au milieu de la nuit. Les Bourguignons, réveillés en sursaut, furent en partie massacrés. Beaucoup d'entre eux cherchèrent un refuge dans l'église, s'y retranchèrent à la hâte, et firent pleuvoir sur les Lorrains une grêle de traits. Mais ceux-ci, excités par cette résistance, s'élancèrent vers l'église avec une impétuosité irrésistible, la prirent d'assaut et y tuèrent sans merci leurs ennemis, même ceux qui s'étaient réfugiés au pied du maître-autel et de l'image vénérée de saint

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 172 *verso*.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 70.

Nicolas[1]. La fureur des gens de Réné contre les étrangers était parvenue au dernier degré d'exaspération, ils n'étaient plus accessibles à aucun sentiment d'humanité. Les Lorrains, s'étant gorgés de sang, emmenèrent un riche butin et 1800 chevaux qu'ils trouvèrent dans les écuries[2].

Quelques Bourguignons échappés au massacre coururent vers Nancy pour apprendre au duc ce qui venait d'arriver. Charles voulut aller aussitôt, avec la moitié de son armée[3], s'emparer de Rozières et user de représailles. Mais, lorsqu'à son arrivée en vue de la place, il aperçut la grande étendue d'eau qui, comme toujours en cette saison, inondait la plaine, et tous les bastions garnis d'hommes déterminés et bien armés[4], il s'écria : « Je vois que pour le pré-« sent je ne puis avoir cette ville; retournons à

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 70. — D. Calmet, t. II, p. 1051. — Preuves, t. IV, p. 92.

[2] *Ibid.* — Kœnigshofen, ch. V, f. 379. — Trausch, t. II, parl. I, f. 173.

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 71.

[4] *Ibid.*

« Nancy, quand elle sera à moi je saurai punir « ces hardis aventuriers[1]. »

Charles revint donc vers la capitale. Le froid augmentait encore. Les assiégeants, souvent privés de bois et de vivres, et qui ne s'étaient point attendus à une si opiniâtre résistance, commençaient à tomber dans un état de démoralisation et d'indiscipline dont le duc de Bourgogne observait les progrès avec la plus vive inquiétude. « Son armée, dit Rémy[2], étoit ja telle- « ment ruinée par la rigueur du tems et l'injure « d'icelui (l'ennemi), qu'elle ne sembloit plus « battre que d'une aisle. » — Charles déclara donc à ses capitaines qu'il était urgent d'enlever la ville coûte que coûte, et fit avancer encore ses lignes afin de tenter les derniers efforts.

Les défenseurs de la place avaient alors épuisé les restes de leurs faibles provisions; l'époque désignée par Réné comme devant être celle de son retour était passée sans que l'on eût de ses

[1] D. Calmet, Preuves, t. IV, p. 92.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 71.

nouvelles, les assauts devenaient de jour en jour plus violents, et le duc de Bourgogne, irrité de voir sa volonté arrêtée, brisée par le courage d'une seule ville, annonçait les plus terribles vengeances pour le moment où l'excès de la misère la ferait tomber en sa puissance[1].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 71.

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

SIÉGE ET BATAILLE DE NANCY.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on raconte ce que le duc René fit en Suisse, et l'histoire tragique de Suffren de Baschi.

Cependant René attendait avec une extrême perplexité la décision du conseil à Zurich. Depuis son arrivée dans le pays des Ligues, le prince avait parcouru successivement leurs villes, re-

Digitized by Google

montrant aux Suisses l'urgence d'un prompt secours. Mais l'on était généralement disposé à se réconcilier avec Charles le Téméraire; Réné, que l'on savait pauvre, trouva même peu de volontaires. Voyant à quoi tenait cette indifférence, le duc fit de l'argent par tous les moyens imaginables, et parvint à réunir une assez forte somme par des dons volontaires, des emprunts et par la fonte de la vaisselle de son aïeule. Louis XI aussi lui donna secrétement 40,000 fr.[1]. Le roi jugeait la ruine du duc de Bourgogne imminente et ne voulait pas négliger d'y contribuer, lorsqu'il le pouvait sans se compromettre. Il fit dire à Réné de ne point se décourager, et tandis que les envoyés français assistaient à Nancy au festin donné par Charles pour fêter la saint André, Louis engageait Adrien de Bubenberg et Nicolas de Hallwyl, ambassadeurs des Suisses à sa cour, à être favorables au duc de Lorraine, et il garantissait l'entier acquittement de la solde des troupes qui iraient au secours de ce prince.

[1] Olivier de la Marche, l. II, ch. VIII. — Commines, l. V, ch. VII.

Réné fit publier alors qu'il donnerait quatre florins par mois à quiconque voudrait le servir. Un grand nombre de jeunes gens se présentèrent [1]. Le duc revint à Zurich; il avait auprès de lui le sieur de Bassompierre, Jean de Baude et Suffren de Baschi, son maître d'hôtel, gentilhomme d'origine provençale.

Le conseil s'assembla. Hans Waldmann, tanneur de profession, maître échevin de Zurich, homme peu lettré, mais plein d'honneur et de nobles sentiments, parla avec énergie en faveur de Réné, à côté duquel il avait combattu pendant la journée de Morat [2].

Il rappela à l'assemblée les services que le jeune prince avait rendus à la Suisse en cette mémorable rencontre, et déclara qu'en âme et conscience, il ne pensait pas qu'on pût faire compte sur la bienveillance actuelle du duc de Bourgogne. « N'est-il pas, dit Waldmann, le même qui « vous l'a si superbement refusée avant les ba- « tailles de Grandson et de Morat? Pensez-vous

[1] Chron. de Johannes Lud, etc., p. 34.
[2] N. Remy, Discours, etc., f 72. — D. Calmet, t. II, p. 1052.

« que pour l'avoir vaincu vous l'ayez fait votre « ami? Ne voyez-vous clairement que la crainte « seule le fait aujourd'hui venir à vous? Et puis « quelle réputation acquerrez-vous parmy les « étrangers d'avoir abandonné à la mercy de son « ennemi celui qui naguère vous avoit soutenu « contre lui lorsqu'il étoit le vôtre? Et cette obli- « gation arrière mise (laquelle néanmoins ne « pouvez dissimuler honnêtement), quelle inhu- « manité est-ce de voir la maison de votre voi- « sin embrasée sans la secourir et faire devoir « d'en éteindre le feu? Arrêtez-vous donc plutôt « à la vérité qu'à l'apparence; représentez-vous « plutôt la souvenance des bienfaits qu'avez « reçus, que l'imagination des inconvénients que « vous redoutez. Embrassez la piété et la compas- « sion qui est due à toutes personnes affligées et « suppliantes, et concluez avec moi au secours et « à l'ayde que le duc de Lorraine implore de « vous [1]. »

Ces propos échauffèrent les plus refroidis. Tous

[1] N. Remy, Discours, etc., f 73.

les assistants, électrisés par ce discours, s'écrièrent : *Nous devons secours au duc Réné*[1], et aussitôt on fit querir ce prince pour lui donner connaissance de ce qui venait d'être résolu. « Lorsqu'il se rendit à la salle, ajoute no-
« tre chroniqueur[2], un certain ours apprivoisé,
« qui avoit accoutumé de le suivre partout,
« prenant le devant à l'approche de la porte,
« se dressa contre icelle, et y donna deux ou trois
« coups de patte d'une telle roideur, que plusieurs
« prirent de là occasion de juger qu'il avoit quel-
« que pressentiment des bonnes nouvelles que
« son maistre alloit recevoir, et qu'il vouloit lui
« en avancer — tant qu'en lui était — l'aise et le
« contentement (le jugement en soit à ceux qui
« disputent s'il faut ajouter foi et mettre quel-
« qu'effet ès présages des animaux ou non). Les-
« dits du conseil lui ouvrirent. Le duc moult
« honorablement les salua[3]. »

L'avoyer, prenant aussitôt la parole, lui an-

1 N. Remy, Discours, etc., f. 73.
2 *Ibid.*, f. 74. — D. Calmet, t. II, p. 1052.
3 N. Remy, Discours, f. 74.

nonça, au nom de l'assemblée, qu'on lui donnerait assistance. « Monseigneur, lui dit-il, ne « vous étonnez point, nous voulons vous secourir « et tout au plus tôt... Vous viendrez demain « au matin et vous prendrez jour pour emmener « les gens que nous vous promettons [1]. » Réné, plein de joie, espéra de nouveau délivrer Nancy et rentrer en possession de son duché.

Le jour suivant, il fut décidé que l'armée serait réunie à Noël. Le duc s'engagea à payer 40,000 florins aux Suisses [2]. Strasbourg et Bâle se portèrent cautions pour lui, et la première de ces deux villes lui remit peu après un à compte de 14,000 florins [3].

Le conseil fit partir aussitôt ses messagers Hanselin, Rudelin et Kuntzmann [4] pour Berne, Fribourg et Soleure, afin d'obtenir le concours des autres membres des Ligues. Une réunion

[1] D. Calmet, t. II, p. 1052. — Preuves, t. IV, p. 93.

[2] Wencker, t. II, part. I, f. 108. — Kœnigshofen, ch. V, f. 379 *verso*.

[3] Trausch, t. II, part. I, f. 173.

[4] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 93.

générale de la confédération suisse eut lieu à Lucerne, le 25 novembre. Elle déclara que, « puisqu'il étoit hors de doute et évident aux « yeux de tous, qu'après avoir conquis les États « de Lorraine, le duc de Bourgogne feroit la « guerre aux voisins d'Alsace, il falloit l'en chas- « ser [1]. »

L'on ordonna alors aussi au peuple de prendre les armes, et l'on fit avertir l'abbé de Saint-Gall, les gens d'Appenzell, Schaffhouse, Rothweil et les principaux seigneurs.

Réné promit double solde et Louis XI un écu d'or par guerrier. 9000 hommes s'équipèrent dans les divers cantons [2] et arrivèrent successivement, par petits corps, autour de Zurich.

Suffren de Baschi le Provençal, appelé par les Lorrains Chiffron de Vachières [3], plein de dévouement pour Réné, voulut que ce prince lui confiât

[1] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 93.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 173.

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 74. Et par d'autres : Bahier de Suffron, ou bien encore Chiffron de Baschier, Ciffron, Suffron de Vachier, Suffron de Bachier ou Siffrein de Baschi.

le soin d'annoncer en Lorraine ce prochain secours, bien qu'il fût en ce moment malade d'une fièvre cruelle [1]. Le duc céda à ses instances, après y avoir résisté pendant quelque temps. Baschi se rendit d'abord à Vaudémont, où étaient l'écuyer Gérard, Henry et Ferry de Tantonville, et les seigneurs d'Aigremont. Leur ayant fait part de l'armement des Suisses, il leur proposa de partir sur-le-champ, en prenant des vivres avec eux, et de franchir de nuit les fossés situés derrière l'arsenal à Nancy [2], afin de porter de bonnes nouvelles et des provisions aux assiégés [3].

Ayant trouvé un guide sûr, et s'étant chargés de quelques sacs de farine et de viande salée et séchée, les seigneurs lorrains confièrent la garde de Vaudémont à Collignon de la Ville et au maître d'hôtel Charlot, et partirent avec beaucoup de mystère. Ils traversèrent l'abbaye de Clairlieu

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 74.

[2] On n'avait point fait de tranchées en cet endroit, à cause des eaux qui coulent de la montagne. — Chronique Ms. de Lorraine. (D. Calmet, t. II, p. 1057.)

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 75.

vers minuit et arrivèrent sans encombre aux collines de Laxou [1], où ils firent halte un moment. N'ayant entendu aucun bruit, ils tirèrent leurs épées et continuèrent leur marche après s'être recommandés à la protection de Dieu et de saint Nicolas. Leur guide les précédait, c'était l'instant le plus périlleux de leur entreprise. Ils se glissèrent à travers un vignoble jusqu'au fossé. Les plus avancés y parvinrent heureusement, mais alors les sentinelles bourguignonnes du poste voisin les aperçurent et donnèrent l'alarme [2]. Les premiers Lorrains sautèrent dans le fossé au cri de *vive Lorraine!* On leur jeta sur-le-champ des échelles de corde au moyen desquelles ils grimpèrent sur les remparts. Les autres retournèrent sur leurs pas et s'échappèrent de différents côtés à la faveur des ténèbres. Suffren de Baschi seul, fatigué et malade, fut arrêté par une tranchée, et avant qu'il eût pu la franchir, il se vit enveloppé d'une troupe d'enne-

[1] N. Remy, Discours, *loc. cit.* — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 94.

[2] Discours, *loc. cit.*

mis et conduit à la tente de Charles le Téméraire [1].

Ce prince était en ce moment en proie à un de ces accès bilieux, devenus plus fréquents encore depuis ses derniers désastres. Il ne voulut pas même écouter Suffren, et, *avec un visage affreux*, tels sont les termes dont se sert notre historien [2], il fit appeler sur-le-champ le prévôt du camp pour pendre le prisonnier, sans autre forme de procès. Pendant le premier moment, personne n'osa prendre la parole en faveur du Provençal, tant les fureurs de Charles inspiraient de crainte à ceux qui l'entouraient. Toutefois, on prévoyait que l'exécution de Baschi pourrait exciter les Lorrains à user de représailles et à condamner également à mort plusieurs seigneurs bourguignons d'illustre naissance qui étaient en leur pouvoir. Le sieur de Bièvre, les comtes de Nassau et de Chimay, le grand bâtard, les sieurs Galeotto et de Campo-

[1] N. Remy, Discours, f. 75.
[2] *Ibid.*

Basso, essayèrent donc de calmer le courroux du duc et de lui inspirer des pensées plus douces[1]; mais celui-ci, incapable de supporter la moindre opposition, commanda pour la seconde fois au prévôt de prendre des torches et de pendre le prisonnier à l'instant même, sous peine d'être pendu à sa place. Suffren, se jetant alors aux genoux de Charles, le conjura, d'une voix altérée par sa longue maladie, de ne point le livrer à un supplice aussi avilissant, et offrit six prisonniers bourguignons de noble race pour servir à sa rançon[2]. Le duc se démenait comme un possédé, exaspéré par cette résistance inaccoutumée à un ordre deux fois répété; et lorsque le comte de Campo-Basso, se fiant à l'amitié que lui témoignait habituellement son maître, lui dit encore avec hardiesse : « Que Suffren s'étoit « conduit en loyal serviteur, et que si on le « faisoit mourir, beaucoup de Bourguignons « mourroient à cause de lui, » Charles le Témé-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 75. — D. Calmet, t. II, p. 1057. — Chronique de Johannes Lud, p. 32.

[2] Preuves apud D. Calmet, t. IV, f. 94.

raire, oubliant qu'il avait la main armée d'un lourd gantelet, se rua sur l'Italien et lui appliqua un soufflet si violent, qu'aussitôt le sang lui jaillit du visage[1]. « Par saint André, » s'écria-t-il ensuite d'une voix à laquelle la rage donnait un son tout particulier et en se tournant vers Baschi, « je voudrois tenir ton maître et ceux qui sont « entrés dans la ville, pour leur faire le même « traictement[2]. »

Les assistants, humiliés, confondus, par l'affront fait à tous les chefs de l'armée bourguignonne, en la personne d'un de leurs frères d'armes, baissèrent les yeux en rougissant d'indignation, mais personne n'osa plus répliquer. On alluma les torches et les fallots, et le cortége funèbre se mit en marche.

Avant d'arriver au lieu du supplice, Suffren dit à quelques gentilshommes qu'il avait à révéler au duc de Bourgogne différentes choses d'un haut intérêt. Charles ne voulut voir là dedans

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 76.
[2] Chron. Ms. de Lorraine. —D. Calmet, t. II, p. 1058.

qu'une ruse pour gagner un sursis de quelques heures, et répondit que si le Provençal avait des aveux à faire, rien ne l'empêchait de s'adresser à ceux qui l'entouraient. Suffren répondit qu'il ne pouvait parler qu'au duc lui-même; mais ce dernier réitéra encore l'ordre de hâter l'exécution. Cependant, le condamné supplia une troisième fois ses conducteurs de prier leur maître de l'écouter, assurant qu'il lui dirait des choses que, *pour une province de son duché*, il ne voudrait pas ignorer[1].

Saisis de pitié, ils retournèrent au pavillon du prince, mais le comte de Campo-Basso vint à leur rencontre et leur dit rudement, pour les empêcher de faire encore une tentative, que le duc ordonnait qu'on se hâtât d'en finir. — L'insistance avec laquelle le condamné demandait à parler à Charles le Téméraire avait rempli de crainte le capitaine italien; d'abord il avait voulu le sauver, maintenant il désirait éviter à tout prix qu'il n'eût encore une

[1] Chron. Ms. de Lorraine.

entrevue avec son maître, car Campo-Basso négociait avec Réné depuis le commencement de la campagne, par l'entremise de ce même Suffren, qui était ainsi au fait de toutes ses trahisons[1].

Le malheureux chevalier fut donc conduit au pied de l'un des arbres de l'église de Saint-Thiébaut[2]. Il gémit profondément en songeant à la douleur que sa fin cruelle causerait à son bon seigneur, et l'on raconte qu'il prononça ces paroles, justifiées peu après par l'événement : « C'est pour avoir été fidèle que le duc me fait « mourir inhumainement ; mais cette journée, « qui est ma dernière, amènera bientôt la « sienne. » Baschi demanda un prêtre, et après s'être confessé, il récita à haute voix ses plus belles prières à Dieu et à la sainte Vierge ; l'exécuteur lui ayant alors passé au cou le nœud fatal, on l'entendit dire encore : « In manus « tuas, Domine, commendo spiritum meum. » Un instant après il avait cessé d'exister[3].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 77. — Commines, l. v, ch. vi.
[2] *Ibid.*
[3] V. Preuves apud D. Calmet, t. iv, p. 95.

Tandis que cette scène tragique se passait dans le camp bourguignon, les assiégés avaient appris avec des cris d'allégresse que bientôt leur prince bien-aimé arriverait à la tête d'une belle armée pour les secourir. Cependant, leur joie était troublée par l'inquiétude qu'inspirait Baschi; on craignait que, fatigué et malade, il n'eût pas échappé aux postes ennemis, et il était cher à tous[1].

Dès l'aube du jour, l'écuyer Gérard, Ferry et Henry de Tantonville montèrent sur le boulevard qui regardait vers Saint-Thiébaut, et crièrent à haute voix, en se tournant vers le camp bourguignon : « Y a-t-il quelqu'un qui nous puisse parler? » Le bâtard se trouvait là par hasard et leur demanda ce qu'ils voulaient. « Nous vous prions, répondirent-« ils, de bien traiter le maître d'hôtel Suffren de « Baschi s'il est en votre pouvoir, car il est « grand ami de notre duc et de nous tous. — « Baschi est mort, » leur cria le bâtard avec

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 78.

grande tristesse, « M. le duc l'a fait pendre et « estrangler[1]. » A cette réponse, les interlocuteurs lorrains restèrent pendant quelques instants muets d'indignation et de douleur; étant parvenus enfin à dominer leur colère, ils demandèrent qu'au moins on leur livrât le corps afin qu'il fût enseveli d'une manière convenable[2]. Charles le Téméraire refusa d'abord, mais les seigneurs les plus marquants de sa suite l'ayant supplié de permettre qu'on donnât une sépulture honorable au malheureux gentilhomme, il céda et dit brusquement : *Or le prenez et leur faictes délivrer*[3]. Le bâtard déposa alors le cadavre dans un linceul de soie[4]. On le porta jusqu'au rempart du pont de la Craffe, où le clergé et les officiers allèrent le prendre en cérémonie, tenant des cierges allumés et chantant le *Libera*. Les cloches de la ville sonnaient; le cortége se dirigea vers l'église de Saint-Georges, et le corps

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 78.
[2] *Ibid.* — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, p. 1058.
[3] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 95.
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 78.

de Suffren y fut enterré au pied du grand autel[1].

Rien cependant ne peut donner une idée des sentiments haineux que le supplice du chevalier provençal alluma dans le cœur des serviteurs de Réné. Dès lors commença une série de ces représailles atroces qui donnent aux guerres l'apparence d'une lutte de cannibales. Un noble bourguignon, prisonnier à Nancy, fut la première victime immolée au souvenir de Baschi. On le revêtit d'une longue robe noire, on lui mit des gants aux mains et un beau bonnet sur la tête, puis il fut pendu à une poutre sortant de la fenêtre de la tour située exactement en face du quartier de Charles le Téméraire. On avait attaché à son dos un écriteau portant en grosses lettres cette inscription : « Celui-ci donnera à Suffren les premières nou-« velles de la vengeance de sa mort[2]. » Le duc de Bourgogne aperçut le corps, lut l'écriteau et *fut quasi hors de sens*[3]. Les seigneurs qui

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 79.
[2] *Ibid.*
[3] Preuves apud D. Calmet, t. iv, p. 96.

l'entouraient ne manquèrent pas de lui rappeler ce qu'ils lui avaient prédit la veille.

L'histoire de la fin tragique de Baschi ne tarda pas à parvenir à Zurich; Réné, qui lui avait voué une amitié sincère, en éprouva une grande douleur, et les Suisses exigèrent, — sous peine de ne point l'aider à conquérir son duché, — qu'il traitât de la même façon les prisonniers bourguignons, afin de rendre Charles exécrable aux yeux même des siens, en leur faisant éprouver les conséquences de ses fureurs[1]. Une vengeance aussi atroce répugnait au cœur du duc de Lorraine, mais son avenir, celui de Nancy et de ses défenseurs dépendaient des Suisses, il céda et adressa, le 1er décembre 1476, au bâtard de Vaudémont, l'ordre suivant :

« Bastard, nous avons sçu le piteux meurtre « commis en la personne de notre très-cher e « féal conseiller et maître d'hôtel Chiffron de « Vachière (à qui Dieu pardonne!) par le duc « de Bourgogne, dont tant nous deplaist que

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 79.

« plus ne pourroit. Et pour ce qu'en bien nous « servant il a fini misérablement ses jours, nous « ne pourrions passer la chose sans pareille- « ment faire des Bourguignons estant en notre « pouvoir. Nous vous mandons, ordonnons et « commandons très-expressement qu'incontinent « vous fassiez pendre et mourir tous les Bourgui- « gnons estant prisonniers à Gondreville, et que « ce soit en lieu public et sur le chemin, afin que « la connoissance en puisse venir aux Bourgui- « gnons estant en notre pays; en pendant à cha- « cun d'eux un brevet tel que vous l'envoyons « ci-dedans enclos. Et pour l'avenir faites-en « par manière que nous puissions connoître que « de votre part ayez vengé la mort de notre dit « maître d'hôtel. Et si par adventure les gens « d'armes n'en étoient d'accord, dites-leur que « pour leur intérêt nous nous acquitterons envers « eux de façon qu'ils devront être contents, n'y « faites faute[1]. »

Signé *Réné*, et plus bas *Lud.*

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 80.

L'on obéit à cet ordre épouvantable non-seulement à Gondreville, mais encore dans la plupart des villes lorraines. Environ 120 prisonniers périrent par la corde, en appelant toutes les malédictions du ciel sur le duc de Bourgogne, cause première de leur infortune[1]. On les pendait au bord des routes les plus fréquentées, et ils portaient au cou l'inscription suivante :

« Pour la très-grande inhumanité et meurtre « commis cruellement en la personne de feu le « bon Chiffron de Vachière et ses compagnons, « après qu'ilz ont esté pris en bien et loyaument « servant leur maistre, par le duc de Bourgo- « gne, qui par sa tyrannie ne se peut saouler « d'espandre le sang humain, faut icy finir mes « jours[2]. »

Le récit de ces vengeances inspirait aux Bourguignons une si grande terreur, qu'ils n'osaient pour ainsi dire plus sortir de leur camp de crainte de tomber au pouvoir des Lorrains[3], et cependant

1 Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 96.
2 N. Remy, Discours, etc., f. 80. — D. Calmet, t. II, p. 1059.
3 *Ibid.*

les vivres y étaient épuisés à tel point que la faim et le froid faisaient mourir beaucoup de monde presque chaque jour. — Les chefs redoutaient l'issue de cette guerre, qui s'annonçait sous de si funestes auspices. Campo-Basso ne manquait pas d'attiser en secret le mécontentement autant qu'il était en son pouvoir, car il s'était promis de ne jamais oublier le soufflet que son maître lui avait publiquement appliqué, et d'en tirer une vengeance dont on parlerait d'âge en âge.

CHAPITRE II.

Où l'on fait connaître la position des assiégés et des assiégeants.

La misère devenait épouvantable à Nancy. Après avoir mangé les chevaux, la garnison avait eu recours aux animaux les plus immondes, aux mets les plus dégoûtants; il était impossible qu'elle tînt longtemps encore[1]. Les chefs se décidèrent à envoyer à Réné et aux Suisses un homme déterminé pour leur faire connaître

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 81. — Trausch, t. II, part. I, p. 172 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 379. — D. Calmet, t. II, p. 1059. — Preuves, etc., t. IV, p. 96.

Digitized by Google

l'extrémité à laquelle ils étaient réduits, et les supplier de ne pas tarder davantage à venir à leur secours. Le Gascon Pied-de-Fer se chargea de cette commission périlleuse. Il partit sans lettres, afin que, si par aventure il était pris, les Bourguignons ne trouvassent sur lui aucun papier qui pût leur faire connaître la détresse des assiégés. « Il s'écoula si dextrement au travers des « corps-de-garde et sentinelles de l'ennemi, dit « Remy[1], qu'il parvint sans aucune rencontre « jusqu'au lieu de Rozières vers le point du « jour, puis il ne cessa de marcher et de jour « et de nuit jusqu'à ce qu'il se fût rendu à Zu- « rich. » — Réné lui donna 10 florins pour retourner à Nancy et le chargea de promettre aux assiégés qu'à Noël il les secourrait et les délivrerait à jamais des Bourguignons[2].

Pied-de-Fer s'en retourna, mais il allait moins vite qu'en venant. Arrivé à Rozières, la crainte d'être pris et pendu le saisit, et il n'osa s'aventurer

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 81.
[2] *Ibid.* — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 97.

à rentrer dans la place[1]. Charles le Téméraire connaissait alors aussi le dénûment extrême auquel les Nancéiens étaient réduits, malgré les précautions prises pour que le secret n'en fût point trahi. Fortune, l'autre officier gascon, venait de passer à l'ennemi, et avait déclaré au duc que les vivres étaient depuis longtemps épuisés et qu'il ne restait plus de poudre dans la ville[2]. Toutefois, les assiégés, au lieu de regretter la perte de ce capitaine, en tirèrent un bon augure, et faisant allusion à son nom, ils disaient que leur mauvaise fortune les avait abandonnés pour se donner au duc de Bourgogne leur ennemi[3].

Cependant la réponse de René n'arrivait point, on commençait à soupçonner Pied-de-Fer d'avoir été traître à l'instar de son compatriote; enfin, le conseil résolut d'envoyer un nouveau messager au duc. Un ouvrier drapier de Mirecourt, nommé Thierry, se présenta. Sous des dehors fort simples, cet homme cachait un esprit inventif et

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 81.
[2] *Ibid.*
[3] D. Calmet, t. II, p. 1060.

beaucoup de finesse. Il s'engagea à être de retour avant dix jours révolus, s'il ne demeurait mort ou prisonnier en chemin[1]. On lui donna 6 florins pour la route[2]. Son voyage fut heureux, le cinquième jour il se présenta à Réné, lui peignit la misère des assiégés et offrit de leur porter réponse en quatre jours. Le duc le mena aussitôt au lieu où se réunissait l'armée suisse. « Voyez, « bientôt ils seront tous rassemblés, racontez cela « à mes bons et loyaux Lorrains, » dit-il à Thierry, en lui montrant les hommes qui bivouaquaient autour de Zurich, et en lui renouvelant la promesse d'être à Nancy pour Noël.

Le drapier partit et ne prit presque aucun repos pendant le voyage. Lorsqu'il fut à Saint-Nicolas, ajoute l'auteur lorrain[3], « il se représentoit les « dangers qu'il avoit courus à la sortie de Nancy, « et se les fantaisioit encore plus grands à la ren- « trée, — ainsi que de vray ils l'étoient. — Cela

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 83.
[2] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 98.
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 83. — D. Calmet, t. II, p. 1059. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 99.

« lui donna un merveilleux effroy, qui l'arrêta « et le fit restiver pour un tems jusqu'à ce qu'il « se fût advisé d'un stratagème qui, pensoit-il, « étoit fort propre pour passer avec assurance au « travers de l'ennemy. » Il demanda à un brave homme de ses amis de lui prêter une casaque et un chapeau de bûcheron.

Couvert de ces vêtements et armé d'une hachette, il fait, tout en cheminant dans le bois de Solru[1], un gros fagot, dont il se charge les épaules, puis il se dirige hardiment vers le camp des Bourguignons. Or, les soldats et les capitaines de Charles se mouraient de froid et n'osaient plus s'aventurer à sortir du camp pour chercher du bois. En voyant passer le prétendu bûcheron, ils lui offraient à l'envi de lui acheter sa charge ; mais Thierry refusait en son patois lorrain, assurant que depuis quatre jours le fagot était commandé par un Anglais, à qui il allait le livrer[2]. Il traversa ainsi les retranchements

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 83.
[2] *Ibid.*

jusqu'au rempart, vis-à-vis la maison d'un nommé Georges, receveur de Réné. Puis, s'arrêtant comme pour prendre haleine, il jette tout à coup son fagot, saute dans le fossé au cri de *vive Lorraine!* On lui lance des cordes, les Bourguignons se précipitent sur ses pas, mais une grêle de traits parti du haut des remparts les force à la retraite[1].

Une grande foule d'assiégés entourait alors le hardi drapier. Tous le pressaient de questions, mais au lieu de leur répondre, il courut à l'église de Saint-Georges pour s'y agenouiller et remercier Dieu de l'avoir miraculeusement préservé au milieu de si grands dangers[2]. Ce fut seulement après avoir satisfait à ce devoir qu'il annonça le succès de sa mission, et qu'il apprit aux Nanséiens la réunion de l'armée suisse, à la tête de laquelle le duc Réné viendrait les délivrer avant huit jours révolus[3].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 84. — Chronique de Johannes Lud, etc., p. 37.

[2] Discours, *loc. cit.* — D. Calmet, t. II, p. 1060.

[3] Discours, *loc. cit.* — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 99.

La population entière se porta aussitôt aux églises, et toutes les cloches de Nancy sonnèrent à la fois; cependant il semblait impossible qu'elle pût tenir huit jours encore. Sa situation était presque désespérée : on n'avait plus de munitions, et si les Bourguignons avaient continué jour et nuit leur feu, elle eût été perdue; mais Charles était trahi par le comte de Campo-Basso, qui ne fournissait pas à propos les choses nécessaires pour le service de l'artillerie[1], et qui avait promis à René de faire traîner les opérations en longueur, afin qu'il pût arriver à temps au secours de la place. Heureusement aussi, les assiégés retrouvèrent sur ces entrefaites deux tonnes de poudre que Michel Glorieux, gouverneur de l'arsenal, avait cachées au temps où la ville appartenait à Charles le Téméraire[2]. On prit une bombarde qui fut montée à la porte de la Craffe, et que maître Pierre, habile canonnier, pointa contre la plus dangereuse

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 84.

[2] *Ibid.* — D. Calmet, t. II, p. 1061. — Preuves, etc., t. IV, p. 99.

des batteries bourguignonnes. Le coup réussit, la principale pièce ennemie fut démontée, ceux qui la servaient restèrent sur place[1].

Charles fut très-irrité de ce coup. Il comprit aussitôt que le garnement, — *ainsi appeloit-il ledit Thierry le drapier*[2], — avait porté quelque bonne nouvelle aux assiégés, mais il jura qu'avant quatre jours il les aurait en son pouvoir, et que toutes leurs offenses étaient encore fraîches en son souvenir. La batterie bourguignonne, ayant été remontée, recommença son feu. Le canonnier Pierre risposta encore : ce second coup fut plus meurtrier que le premier, et la fureur du duc ne connut plus de bornes, « car le capitaine Fortune l'avoit assuré qu'il ne restoit de poudre, « en tout le magasin de Nancy, pour la charge « d'une pièce seulement[3]. »

La semaine dont avait parlé Thierry s'était écoulée, et Réné ne paraissait point. Mais les officiers décidèrent que la place tiendrait pendant

[1] Discours, *loc. cit.*, f. 84 et 85.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

huit autres jours encore, malgré le dénûment absolu dans lequel elle se trouvait[1].

Au reste, la situation du camp bourguignon n'était guère meilleure; la disette y faisait d'effrayants progrès. Le val de Metz, d'où Charles le Téméraire aurait pu faire venir des vivres en temps ordinaire, avait été complétement ravagé, pendant le dernier été, par la grêle; les denrées y étaient à un prix exorbitant, les magistrats messins refusaient de vendre du blé et du vin, craignant de n'en avoir pas assez pour leur propre approvisionnement. Enfin, on n'avait pas souvenance d'un hiver aussi rude que le furent les deux derniers mois de l'année 1476. Le froid était d'une intensité épouvantable, et durant la nuit de Noël, la gelée fut telle que 400 Bourguignons et 300 de leurs chevaux en moururent; en outre, beaucoup de soldats eurent les pieds et les mains gelés[2]. Les troupes regardaient avec raison le duc

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 84 et 85. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 100.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 173 *verso*. — Kœnigshofen, ch. V, f. 380.

comme l'auteur de leurs horribles souffrances, et le maudissaient de tout leur cœur. Un des capitaines, fatigué de la vue de tant de calamités, ne sut se contenir et s'écria : « Je voudrois que l'on « pût prendre notre duc et en charger un pierrier « pour le lancer dedans la ville, afin qu'il en eût « tout son saoul de la guerre[1]. » Le propos ayant été redit à Charles le Téméraire, il fit aussitôt pendre le malheureux chevalier au beau milieu du camp, afin d'inspirer de la terreur à ceux qui pourraient être disposés à la mutinerie[2].

Le jour de la Saint-Etienne, les Bourguignons tentèrent encore un assaut contre Nancy[3]. Mais Hans de Reinach, gentilhomme alsacien[4], qui faisait partie de la garnison, suppléa, par son courage, au manque de munitions de guerre et les repoussa avec perte.

Les seigneurs les plus dévoués à la cause de Charles le Téméraire voyaient l'état de langueur

[1] Trausch, *loc. cit.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
Ibid.

dans lequel l'armée était tombée et n'avaient encore osé lui en parler; cependant les maladies et la désertion augmentaient dans une proportion effrayante. Enfin les comtes de Nassau et de Chimay se hasardèrent à faire quelques remontrances au duc et à le conjurer de lever le siége et de se retirer dans le Luxembourg pour refaire ses troupes. Charles irrité, ne supportant pas la moindre opposition, reprocha à ses seigneurs d'être dévoués à son ennemi. Voulant éviter toute autre obsession de ce genre, il défendit à qui que ce fût d'entrer dans son pavillon sans y avoir été mandé. Le seul Campo-Basso, qui flattait son orgueil pour le pousser à sa perte, était encore en faveur et en confiance auprès de lui; le duc voulait peut-être, en le bien traitant, lui faire oublier la violence dont il avait récemment usé à son égard.

Le 29 décembre, Alphonse V de Portugal arriva au camp bourguignon [1]. Il désirait réconcilier Charles avec le roi Louis XI, afin que ce dernier ne fût pas obligé de concentrer ses forces

[1] D. Calmet, t. II, p. 980.

autour de la Lorraine, et pût l'assister pour faire la conquête de la Castille. Charles, malgré la pénurie dans laquelle il se trouvait, traita magnifiquement Alphonse en vin et en fines épices[1], mais lui déclara qu'il ne quitterait la Lorraine que pour se jeter sur la France, et lui proposa même d'aller défendre le passage de Pont-à-Mousson. Le prince s'en excusa, disant qu'il n'était point en armes, ni accompagné pour un tel exploit. Il repartit donc pour Metz et Paris, sans avoir rien obtenu de Charles, assurant à chacun que le duc de Bourgogne lui avait paru complètement hors de sens.

[1] *Addition à l'Histoire de Louis XI*, t. IV, p. 404, édition de 1706.

CHAPITRE III.

De l'armée des confédérés et des résolutions que prit le duc de Bourgogne.

Réné, ayant enfin terminé ses affaires à Zurich, s'était rendu à Bâle. Les guerriers des Ligues et des villes y arrivèrent successivement sous leurs chefs respectifs, qui presque tous s'étaient déjà distingués dans les journées de Grandson et de Morat. Le duc, voulant leur faire honneur, les reçut revêtu du costume suisse, la hallebarde sur l'épaule, ce qui leur plut infiniment. Un accident faillit cependant avoir des suites funestes. Plusieurs hommes de Zurich étaient montés sur trois

grandes barques pour arriver plus vite au lieu du rendez-vous. Ces bateaux, entraînés par la rapidité du courant, se brisèrent l'un contre l'autre, et dix-huit nobles périrent[1]. Les Suisses considérèrent ce malheur comme de sinistre augure; le duc réussit à grand'peine à calmer le mécontentement en faisant chercher les corps des naufragés et en leur rendant les derniers devoirs avec beaucoup de solennité[2].

Une autre difficulté s'éleva lorqu'il s'agit de solder les troupes; 12,000 florins manquaient à Réné[3]. Les gens des Ligues refusaient de partir à moins qu'on ne les payât; Oswald de Thierstein, que Réné avait nommé maréchal de Lorraine, réussit enfin à se procurer cette modique somme,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 86. — Trausch, t. II, part. I, f. 173. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 100. — Suivant la Chronique de Jean Lud (p. 35), tout le premier détachement de l'armée aurait péri, et il ajoute : « Si vous eussiez lors vu le « bruit du peuple, comme il maudissoit mon dit seigneur « et ses gens, comme malheureux et non dignes d'être aidés, « et comme aussi il leur fut force eux tenir en leur hôtel, sans « se montrer aux rues pour la clameur du peuple, vous en « eussiez été horriblement ébahi. »

[2] N. Remy, Discours, *loc. cit.*

[3] *Ibid.* — D. Calmet, t. II, p. 1053.

en donnant aux Bâloisses deux fils en otage [1]. De là, dit-on, l'origine du proverbe: *Point d'argent, point de Suisses.*

Les autres membres de l'alliance de dix ans avaient aussi promis 9000 hommes au jeune duc, ils devaient se réunir à lui aux environs de Lunéville [2], dans les derniers jours de décembre. Le contingent de Bâle se joignit aux hommes des Ligues.

Réné se mit en route le 26 décembre. Il se fit précéder par un de ses serviteurs [3], chargé d'ordonner de sa part aux garnisons de Lorraine de s'équiper en guerre et d'être rassemblées entre Saint-Nicolas et Varangeville, au 4 de janvier [4], afin que les Suisses vissent qu'il avait des gens pour le bien aider.

Les troupes des Ligues partirent de leur côté. Le duc prit les devants pour aller à Saint-Dié,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 86.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 173.

[3] C'était l'auteur même de la Chronique de Lorraine. (Voy. Preuves ap. D. Calmet, t. IV, p. 100.

[4] V. Preuves, *loc. cit.* — N. Remy, Discours, etc., f. 88.

où il avait donné rendez-vous à une partie des Alsaciens, mais ils l'avaient précédé et étaient déjà à Ogéviller, à quatre ou cinq lieues de Lunéville[1].

Le messager envoyé par Réné aux garnisons de ses Etats trouva partout les capitaines et les soldats pleins de dévouement pour leur maître. Chacun s'empressa d'obéir et d'accourir à Saint-Nicolas; personne ne manqua au rendez-vous. La troupe ainsi réunie se montait à environ 1000 hommes[2].

Le duc de Lorraine était le 3 janvier à Hadonviller (Craon), près de Lunéville. Ses auxiliaires l'y rejoignirent, et il passa la soirée à deviser avec les principaux capitaines, les appelant ses frères et ses amis, et les entretenant des beaux souvenirs de Morat. Le lendemain, l'armée se dirigea vers Saint-Nicolas-du-Port[3]. La population de la contrée environnante se porta

[1] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 100. — N. Remy, Discours, etc., f. 88.—Chronique de Johannes Lud, etc., p. 37.

[2] Discours, etc., f. 89.

[3] Kœnigshofen, ch. V, f. 380. — Trausch, t. II, part. I, f. 173 *verso*.

sur son passage; on eût dit une marche triomphale.

En tête paraissait Réné; il commandait une brillante cohorte de seigneurs lorrains, aux riches armoiries, portant casques et cuirasses dorés. Les chefs des plus illustres maisons du duché, les Salm, les Linange, les Bitsche, les Wisse et les Thierstein se pressaient autour du prince, et l'on voyait encore à sa suite plusieurs nobles capitaines volontaires du royaume de France.

Venaient ensuite les montagnards de la Suisse, divisés en petits corps précédés chacun d'un rang de jeunes gens qui battaient les tambours. Les vêtements de ces Suisses, rayés en couleurs tranchantes, leurs enseignes sur lesquelles étaient peints les différents emblèmes des divers Etats des Ligues, la haute stature, la vigueur et la beauté de ces guerriers, attiraient surtout les regards du peuple. Là on voyait marcher fièrement Jean Waldman, le défenseur zélé de Réné, à la tête de 1600 Zurichois; Petermann Rott conduisait les Bâlois; Ulrich Trullerey, premier magistrat de Schafhouse, dirigeait le corps

qui s'avançait sous l'étendard du Bélier noir; et plus loin les Bernois, commandés par le vaillant sire de Stein, déployaient la bannière sur laquelle était peint cet ours brun des montagnes, qui jadis avait servi de texte aux saillies de Charles le Téméraire et de Hagenbach. Les plus nobles chevaliers de la Suisse s'étaient joints, de leur propre mouvement, à cette troupe.

Puis paraissaient l'artillerie, 300 archers et 500 cavaliers[1] strasbourgeois, conduits par le brave Guillaume Herther. Ils précédaient une cohorte de guerriers des villes de la Haute-Alsace, commandés par Hermann d'Eptingen. Des cavaliers et des gens d'armes de la même province formaient l'arrière-garde; le lieutenant impérial de la Haute-Alsace, le terrible Guillaume de Ribeaupierre, les dirigeait. Ces forces réunies composaient une armée de 16,000 fantassins et 3000 cavaliers, et, suivant l'expression de notre chroniqueur Trausch[2], « ils

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*.
[2] T. II, part. I, p. 173 *verso*.

« étoient tous des hommes d'élite, braves et « loyaux. (Ein Kern und Ausbund von redlichen « maenneren.) »

Les chevaliers lorrains et les garnisons du pays vinrent en bel ordre à la rencontre de leur duc, et dès qu'ils l'aperçurent, l'enthousiasme dont chacun était animé se manifesta par de bruyantes acclamations. Ainsi que René l'avait prévu, la vue de ce corps le releva aux yeux des Suisses. Ils avaient peine à se persuader que cette noble troupe fût à lui, car ils le regardaient comme un prince entièrement dépouillé et abandonné [1]. Le duc et ses alliés firent leur entrée à Saint-Nicolas, et René alla prendre son logement au prieuré.

On apprit, aussitôt après l'arrivée des confédérés dans la cité, qu'un assez grand nombre de Bourguignons y étaient cachés. Or, les hommes des Ligues n'avaient encore ni oublié, ni pardonné la manière dont jadis Charles le Téméraire avait fait mettre à mort leurs compatriotes

[1] D. Calmet, t. II, p. 1062.

des garnisons de Grandson et de Briey. Les noms de ces deux forts étaient devenus leur signal de ralliement, et ils étaient implacables dans leurs vengeances. On les vit immédiatement courir de maison en maison pour y chercher les ennemis et les massacrer ensuite dans les rues[1].

Cependant la nouvelle de la venue de Réné commençait à se répandre dans le camp des assiégeants; des messagers y arrivaient de différents côtés à la fois. Les uns, gagnés secrètement par les adversaires de monseigneur de Bourgogne, cherchaient à inspirer une sécurité funeste à ce prince, et affirmaient que son rival était à Saint-Dié et avait au plus un millier d'hommes à sa suite. Les autres, au contraire, disaient la vérité, mais le duc refusait de les écouter et ajoutait foi à ce qu'il lui était agréable de croire. Il poussa l'aveuglement jusqu'à déclarer à ses capitaines que les Suisses ne songeaient point à lui faire la guerre, et qu'ils

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 90. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 102. — Chronique de Johannes Lud, etc., p. 38.

voulaient être ses bons amis à l'avenir [1]. « Peut-« être, disoit-il encore, l'*Enfant* (c'est ainsi « qu'il nommoit Réné) a-t-il réussi à réunir « quelques chercheurs d'adventures, et aura-t-il « la hardiesse de venir m'assaillir; mais, par saint « George, il sera le bien venu, et s'il le fait, il « fera une grande folie [2]. »

Tandis que le duc parlait du prince lorrain en termes aussi méprisants, un Bourguignon échappé, comme par miracle, au massacre de Saint-Nicolas, vint annoncer d'une manière positive que Réné était en cette ville avec une armée de plus de 20,000 hommes, dont 9 à 10,000 Suisses. Charles n'en persista pas moins dans son obstination et s'écria : « Nous attendrons les vilains, « puisqu'ils viennent à nous comme des ivro-« gnes pour chercher à boire et à manger [3].

Le petit nombre de serviteurs fidèles qui lui

[1] « Le légat l'avoit asseuré, disoit-il, que contre lui plus « guerre ne feroient et pour l'avenir ses amis vouloient estre. » (Voy. Preuves, etc., ap. D. Calmet, t. IV, p. 102.)

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 90.

[3] *Ibid.*

restaient encore, lui représentèrent alors la faiblesse de son armée, *décimée par la froidure, la faim, la misère et la désertion*, et l'engagèrent à se retirer dans le pays de Luxembourg pour y passer la mauvaise saison et recommencer la guerre au printemps[1].

Le duc resta inébranlable. On lui dit aussi que Réné, étant sans argent ni ressources, serait bientôt abandonné par ses alliés; qu'alors on rentrerait en campagne avec la certitude de conquérir tout le pays en peu de temps; qu'au lieu de cela, en persistant dans le dessein de livrer bataille malgré la grande inégalité de forces, « on risquoit les derniers malheurs, et de laisser madamoiselle Marie, l'unique héritière de Bourgogne, exposée, sans nul appui, à la politique cauteleuse de son royal parent de France[2]. »

Charles, ayant ouï ces propos, déclara « avec grande aigreur et animosité, que plutôt il choisiroit mille morts,—si tant il en pouvoit souffrir,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 91. — Commines, l. v, ch. VII. Chronique Ms. de Lorraine.

[2] Discours, etc., f. 91 et 92.

« — et même la dernière et totale ruyne de sa « maison, que d'endurer qu'on dît de lui que « l'*Enfant* lui eût fait prendre la fuite [1]. » Après cette résolution, il ordonna à chacun de faire bonne garde contre les assiégés [2], jusqu'à ce qu'il eût rappelé de nouveau aux Lorrains qu'ils avaient été défaits jadis par lui et son père.

Ses capitaines ne repliquèrent plus. A diverses reprises déjà, ils avaient cru remarquer que, depuis la funeste journée de Morat, leur seigneur était sujet par moments à une sorte d'aliénation mentale, et tel il leur semblait en ce moment. Le duc commanda un vigoureux assaut dans la soirée. L'artillerie fit un feu terrible sur la place, mais les Bourguignons furent repoussés. La garnison, conduite encore par Hans de Reinach, les poursuivit jusque dans leur camp, brûla une partie de leurs tentes et leur tua 400 hommes [3].

Charles prit alors ses dispositions. Il laissa Hutin de Toullons, les baillis du Hainaut et du

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 92.
[2] *Ibid.*
[3] Trausch, t. II, part. I, f. 173 *verso*.

Brabant, et Jean Milton avec leurs troupes, pour tenir la ville assiégée [1], et ordonna aux autres capitaines de se préparer au combat. La nuit entière se passa de la sorte. On s'armait en silence [2], prévoyant la terrible issue de la lutte. Cependant les assiégés, qui du haut de leurs remparts observaient les allées et venues de leurs ennemis, espéraient qu'elles étaient causées par la nouvelle de l'approche de René. Tout joyeux, ils se moquaient des Bourguignons et leur criaient : « Messieurs, « que vous prend-il? Craignez-vous la froidure? « Êtes-vous malades ou tremblez-vous? Avez-« vous les fièvres? Vous allez avoir des médecins « qui vous guériront [3]. »

Le duc abandonna son camp avec le moins de bruit possible, et rangea son armée près du ruisseau qui passe entre le village de Jarville et la Madeleine. Il avait choisi ce lieu comme champ de bataille, et enjoint à tous ses capitaines de s'y

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 93.

[2] Chron. Ms. de Lorraine. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 104. — Chron. de Johannes Lud, etc., p. 38.

[3] *Ibid.*

rendre avec les corps qu'ils commandaient. Campo-Basso fit comme les autres et se mit en mouvement avec ses 140 cavaliers[1]. Mais, au lieu d'aller au poste qui lui avait été assigné du côté de Vandœuvre, il passa outre et fut bientôt en vue de Saint-Nicolas[2]. Avant d'y entrer, lui et les hommes de sa troupe arrachèrent leurs écharpes rouges et leurs croix de Saint-André, et les remplacèrent par celle de Jérusalem et par l'écharpe aux couleurs de Lorraine. Le comte prit aussitôt les devants et se dirigea vers les quartiers de René[3].

Parvenu auprès du prince, il mit un genou en terre[4] et lui donna l'assurance que les Bourguignons fuiraient dès la première attaque et chercheraient à gagner le pays de Metz[5] et le Luxembourg par le pont de Bouxières. Campo-Basso

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 93. — D. Calmet, t. II, p. 1063. — Suivant d'autres auteurs, Campo-Basso avait 180 cavaliers.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 93.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*, f. 94.

réitéra en même temps l'offre de ses services, et proposa soit de garder le passage de ce pont avec ses gens et d'y prendre le duc, soit de rester avec l'armée de Charles et d'abattre ce prince pendant la mêlée[1]. L'Italien pria René de ne point imputer sa conduite à la lâcheté, mais bien au ressentiment du plus vilain affront qu'oncques gentilhomme de sa qualité eût reçu[2]. Toutefois, il ajouta aussi qu'il était naturellement attaché au parti lorrain, et qu'il avait servi les prédécesseurs du duc actuel. Il finit par demander, pour prix de sa trahison, la confirmation des récompenses qu'il en avait reçues jadis, c'est-à-dire la donation des château, terres et seigneurie de Commercy[3].

René fit part des propositions du condottier aux Suisses et aux chevaliers d'Alsace. Ils lui répondirent tout d'une voix qu'ayant pour eux l'assistance du Tout-Puissant, ils jugeaient qu'un déserteur était indigne de combattre dans leurs rangs : « Nous ne voulons ni des traîtres, ni des

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 94.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 104.

« parjures, ajoutèrent-ils, et n'avons pas accou-
« tumé d'user de semblables moyens pour nous
« assurer la victoire. [1] »

Cependant, René accepta les services du comte et lui fit sur-le-champ la donation de la seigneurie de Commercy, mais il lui défendit expressément d'attenter aux jours de son rival. L'Italien, décidé à rester dans l'inaction jusqu'au moment de la déroute des Bourguignons, alla prendre son poste au pont de Bouxières qu'il barricada avec des chariots [2]. Il ne doutait pas que l'armée ne se débandât dès le premier choc, il savait à quel point elle était démoralisée, et y avait laissé quelques-uns de ses affidés pour donner le signal de la déroute dès le commencement de la bataille. D'autres encore avaient

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174. — Commines, l. v, ch. VII, p. 189.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 95. Commines dit qu'il s'empara du château et du bourg de Condé, à deux lieues de Nancy, et s'y rempara du mieux qu'il put avec des charrettes, espérant qu'après la défaite du duc de Bourgogne, plusieurs gens de ce prince, et peut-être Charles lui-même, passeraient par cet endroit, qui était sur la route de Metz, et lui tomberaient entre les mains.

ordre de suivre de près le duc de Bourgogne, et de le tuer dans sa fuite, malgré les injonctions de Réné, s'ils ne pouvaient s'en saisir[1]. Les seigneurs d'Ange et Jean de Montfort abandonnèrent presque en même temps que Campo-Basso le parti bourguignon[2] avec 120 hommes d'armes.

Réné et les chefs alliés s'étaient assemblés en conseil pour décider du jour de l'attaque. Plusieurs chevaliers français voulaient que l'on attendît encore, mais les Suisses et les Alsaciens furent d'un avis opposé[3]. Ils demandèrent qu'on livrât bataille dès le lendemain, veille du jour des Rois : leur opinion prévalut[4]. Il était urgent de délivrer les Nancéiens, qui, arrivés au dernier degré de la misère, ignoraient encore la présence de leurs libérateurs. Le soir on eut l'idée d'allumer un immense et brillant fanal au haut de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 95. — Commines, l. v, ch. VII, p. 189.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] Trausch, t. II, part. I, f. 174. — Kœnigshofen, ch. v, f. 380.

l'église de Saint-Nicolas, dans l'espoir de faire comprendre de cette manière aux assiégés que des secours leur arrivaient.

Les hommes de Nancy, ayant vu le signal, rendirent grâces à Dieu. L'heure de la délivrance allait sonner pour eux[1].

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 97. — Chronique Ms. de Lorraine. M. Lud, Dialogue. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 104.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Où l'on raconte la grande bataille de Nancy.

Les alliés de Réné, les Suisses surtout, passèrent la nuit à se préparer; au dire du chroniqueur, les pots de vin se vidèrent avec une merveilleuse rapidité, et la plus grande gaieté régnait dans l'armée. Elle se disposait au combat comme à une victoire certaine[1]. L'on s'animait réciproquement en se rappelant les prouesses des temps passés.

[1] N. Remy, Discours, etc., f 97.

Il n'en était pas de même dans le camp bourguignon. Le duc déployait à la vérité son activité ordinaire, mais il semblait lui-même absorbé par de tristes pensées et agité de pressentiments funestes. Monté sur son cheval noir, qu'il nommait *Moreau*, et entouré de ses grands vassaux, Charles le Téméraire se rendit, le dimanche 5 janvier 1477, dès avant le jour, à Jarville, où il voulait disputer le passage à son adversaire. Son armée était très-inférieure en nombre à celle de Réné, mais le duc était décidé à tenter les derniers efforts. Son chambellan, Olivier de la Marche, l'un des acteurs de la bataille de Nancy, affirme qu'il lui restait à peine 2000 hommes parfaitement en état de porter les armes[1]. Cependant, d'après les autres chroniqueurs, il en aurait eu encore environ 9000. Charles de Bourgogne divisa ses troupes en trois corps[2]. Pensant que Réné arriverait par le grand

[1] Commines dit même 1200, mais ces indications sont évidemment erronées, car la plupart des chroniqueurs lorrains et alsaciens s'accordent à faire monter, après la bataille, le nombre des morts du parti bourguignon à 6 ou 8000.

[2] Trausch, t. II, part. I, f. 174 *verso*.

chemin de Saint-Nicolas, il plaça son artillerie en travers de cette route sur un petit tertre situé au delà de Jarville[1], afin de balayer à coups de canon les rangs des Suisses et des Alsaciens, qui avaient coutume de marcher en bataillons très-serrés[2]. Le principal corps bourguignon, composé des meilleurs fantassins de l'armée, fut posté derrière l'artillerie. Le duc et son frère Antoine le commandaient. Le ruisseau de Heuillecourt, bordé de fortes haies, leur servait de retranchement[3].

Les Lombards tinrent la gauche sous la conduite de Jacques Galeotto, l'un des plus dévoués et des plus habiles capitaines de Charles. L'arrière-garde était dirigée par Josse de Lalain, grand juge de Flandre, et par le capitaine de la Rivière. Charles, au rapport de plusieurs historiens, aurait pu choisir un terrain plus avantageux et tirer un meilleur parti des hauteurs environ-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174 *verso*. — N. Remy, Discours, etc., f. 101.

[2] Discours, *loc. cit.* — Chron. de Johannes Lud, p. 39.

[3] Discours, *loc. cit.*, f. 102.

nantes, mais il n'en fit rien, « de quoi, ajoute « Trausch[1], il ressort avec évidence que Dieu « l'avoit frappé d'aveuglement. »

Quoi qu'il en soit, les dispositions de Charles étaient prises quand le jour commença à poindre. Les assiégés qui, nous l'avons dit déjà, avaient observé le mouvement du camp ennemi, sortirent dès le matin de la ville avec un grand nombre de fallots et mirent le feu aux tentes bourguignonnes[2], depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à celle de la Craffe. Le duc vit les flammes, et la colère qu'il en ressentit fut augmentée encore par l'impossibilité où il était de quitter son poste pour y porter remède. Pendant que l'incendie s'étendait, l'un des Bourguignons demeurés au camp se précipita soudain dans le fossé aux cris de : *Vive Lorraine; sauvez-moi, j'apporte grande nouvelle!* On s'empresse de lui jeter une corde, il monte; il est conduit aux chefs de la

[1] T. II, p. I, f. 174 *verso*.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 98. — Chron. de Johannes Lud et Chrétien, etc., p. 39.

garnison qui le pressent de s'expliquer[1]. Il raconte que René, les Suisses et les Alsaciens sont au moment de livrer bataille au duc de Bourgogne, dont les gens seront dispersés dès le premier choc, épuisés qu'ils sont par la famine et le froid. Il offre sa vie en gage de la vérité de ses paroles; il convainc les assistants. Alors c'est une joie, un délire universel. L'heureuse nouvelle vole de bouche en bouche; les habitants de Nancy et le clergé se rassemblent; les cloches des églises sont mises en branle; une procession est organisée, chacun se joint au cortège, hommes, femmes et enfants suivent les prêtres qui portent les châsses des saints. On implore à haute voix l'assistance suprême; on demande à Dieu la victoire pour René, et pour Nancy la fin de son épouvantable misère[2]. Toutefois, l'on ne néglige point de continuer à veiller à la sûreté de la place, bon nombre de gens de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 97. — Trausch, t. II, part. I, f. 174. — D. Calmet, part. II, p. 1066.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 98. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 105.

guerre restent aux murailles, et les officiers montent aux tours, afin d'être les premiers à voir arriver les libérateurs et de pouvoir leur donner quelque secours en cas de nécessité [1].

Tandis que ces choses se passaient à Nancy, on était déjà en mouvement à Saint-Nicolas-du-Port. Au moment où le jour parut, le duc de Lorraine et les chefs de l'armée assistèrent à une grand'messe chantée dans l'église du lieu, pour le succès de la bataille. En même temps aussi plusieurs prêtres célébraient, sous la halle, à divers autels provisoirement élevés, des messes, afin que personne ne partît sans avoir ouï le saint sacrifice [2].

On distribue ensuite aux soldats le repas du matin, puis le son des trompettes et des tambours annonce qu'il est temps de prendre les armes, et chacun rejoint son corps. Il était alors environ huit heures. Réné paraît armé de toutes pièces. Il

1 D. Calmet, t. II, p. 1066.

2 Trausch, t. II. part. I, f. 174. — N. Remy, Discours, etc., f. 96. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 104. — Chronique de Johannes Lud, etc., p. 39.

monte la jument grise qui lui a déjà servi à la bataille de Morat, et qu'il appelle sa dame, à cause de l'élégance de ses formes et de sa légèreté. Au-dessus de l'armure du jeune duc est une robe de drap d'or serrée au milieu par une écharpe; la manche droite, large et ouverte, est de soie rouge, grise et blanche; le casque de Réné est orné d'une gerbe de plumes aux mêmes couleurs, ce sont celles de sa maison. Une housse de drap d'or, relevée de trois croix blanches à double croisillons, est jetée sur son cheval, dont la tête est surmontée d'un panache flottant. Le duc tient en main son grand étendard de damas blanc, où est peinte l'Annonciation avec la légende *Ave gratia plena;* il le remet aux mains de Jean de Baudre, seigneur de Taisy, qui doit le porter durant le combat[1]. Enfin l'armée s'ébranle, les couleuvriniers marchent en avant, puis viennent les piquiers, le duc et ses nobles. Les hallebardiers ferment le cortége.

Le peuple des environs était accouru en foule pour assister au départ de ces belles troupes.

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 99.

C'était un tonnerre d'applaudissements, et de tous côtés aussi on entendait ce seul cri : « Dieu, par « sa grâce, vous donne la victoire, que la très- « sainte Vierge et les saints anges veillent sur « vous, afin qu'à l'avenir, dessous vous puissions « demeurer en paix[1]. » — Arrivé à la porte de la ville, on vit un marchand de vin établi à côté de plusieurs gros tonneaux, placés sur leur fond et ouverts du haut. Il voulait donner le *coup de la Saint-Jean* aux compagnons du bon duc René et les engageait à venir boire. Le vin était excellent; les Alsaciens et les Suisses firent honneur à l'invitation, et bientôt les tonneaux restèrent vides[2].

L'armée fit halte un moment à un quart de lieue de Saint-Nicolas, près du village de la Neuveville. Plusieurs seigneurs alsaciens et lorrains se présentèrent pour être créés chevaliers par René avant la bataille[3]. Le duc leur enjoignit de s'agenouiller, et leur ayant fait prêter à chacun le serment de chevalerie, il leur donna le coup requis du plat

[1] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 104.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 96. — Preuves, etc., p. 105.
[3] Kœnigshofen, ch. v, f. 380. — Preuves, *loc. cit.*

de son épée et leur dit : « Au nom de la très-sainte Trinité et de saint Georges, je vous fais chevaliers[1]. »

L'on s'arrêta une seconde fois au delà de Neuveville[2]. Le temps était alors clair et serein, les confédérés eurent le loisir de comprendre les dispositions du duc de Bourgogne[3]. Puis soudainement, un brouillard épais s'éleva. Les deux partis ne pouvaient plus se voir, mais les alliés avaient pu se convaincre du danger que leur faisait courir l'artillerie ennemie[4]. L'on tint conseil. Vautrin de Wesse, qui savait également bien le français et l'allemand, prit alternativement la parole en ces deux langues pour s'adresser aux capitaines lorrains, alsaciens et suisses. Il pensait que, tandis qu'un corps d'aventuriers bien montés irait escarmoucher du côté de la prairie, le gros de l'armée devrait tourner les troupes de Charles, en tra-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 97.
[2] *Ibid.*
[3] Trausch, t. II, part. I, f. 174.
[4] *Ibid.*

versant une forêt voisine et tomber inopinément sur elles. « Je vous conduirai, dit-il, par le bois « de Jarville droict à la Malgrange, et vous mar- « cherez toujours à couvert jusqu'à ce que nous « les attaquions par les flancs et par derrière. — « Par ce moyen, nous les mettrons en déroute et « nous déconcerterons le duc de Bourgogne[1]. »

Ce conseil fut généralement approuvé, et pendant que les cavaliers désignés et les bagages se disposaient sur le grand chemin, de manière à à faire croire que Réné venait par là, l'armée elle-même se dirigea silencieusement vers la gauche, traversa, moitié à gué, moitié sur la glace, le ruisseau d'Heuillecourt, gravit une colline couverte de ronces et de buissons, et s'arrêta dans une plaine assez vaste, étant fort près des Bourguignons, mais cachée par une portion du bois[2]. Vautrin de Wesse dit alors : « Quelques « bouquets d'arbres nous séparent encore de

[1] D. Calmet, t. II, p. 1068. — Preuves, etc., t. IV, p. 106. — Chronique de Johannes Lud, etc., p. 39.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 57. — Trausch, t. II, part. I, f. 174 *verso*.

« l'ennemi, donnons vivement sur lui. » — « Je « veux être des premiers, répondit Réné; j'ai « bon espoir que nous le déferons aujourd'hui « comme à Grandson et à Morat. »

Il était onze heures du matin. L'armée, conformément à sa bonne vieille coutume, se jeta à genoux pour implorer l'assistance suprême (*sie fielen nach ihrem guten alten Gebrauch auf ihre Kney*[1]). Chaque guerrier traça une croix sur la terre couverte de neige et baisa avec ferveur le signe sacré de notre rédemption[2]. Un prêtre alsacien, en costume clérical, monta sur un tertre en cet instant solennel, afin d'être vu de tous, et donna aux troupes la bénédiction avec le saint sacrement[3]. Ensuite elles furent rangées. Le duc de Lorraine assigna leurs postes aux différents chefs.

L'avant-garde[4] comptait 9000 hommes, à savoir : 7000 fantassins, commandés par Guil-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 100.
[3] Trausch, *loc. cit.* — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 107.
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 98.

laume Herther de Strasbourg et par les principaux chefs suisses, et 2000 cavaliers placés sous les ordres d'Oswald de Thierstein, maréchal de Lorraine. Plusieurs vaillants capitaines du plus haut lignage s'y étaient joints [1].

8000 fantassins formaient le principal corps de bataille. A sa droite marchait le duc au milieu d'une foule de chefs lorrains [2] et à la tête de 800 cavaliers [3]. A sa gauche il était protégé par le sieur de Ribeaupierre, avec 500 hommes d'armes à cheval [4].

800 couleuvriniers composaient l'arrière-garde et 16 pièces d'artillerie suivaient l'armée [5]. On n'en fit aucun usage dans l'action.

[1] Savoir : le bâtard de Vaudémont, le capitaine de la garde, les sieurs Jacques Wisse, de Bassompierre, de l'Estang, de Cytau, Maihortie et Doriole. (Voy. N. Rémy, Discours, etc., f. 98.)

[2] Savoir : les comtes de Salm et de Linanges, les sieurs de Bitsche, de Pfaffenhofen, Jean de Wisse de Gerbevillers, Gérard de Ligneville Bailly de Vosges, Thierry de Lenoncourt, Jacquot de Savigny, Balthasar de Haussonville, Ferry de Parroye, de Saint-Amand, de Hardemont, Jean Lud et Chrétien, secrétaires du duc.

[3] N. Remy, Discours, etc., f. 98.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*, f. 99.

Les bannières des alliés de Réné et des Suisses étaient réunies en deux faisceaux et devaient être portées de la sorte au centre de l'armée, l'un à droite, l'autre à gauche, jusqu'après la victoire. Le duc avait ordonné qu'il en fût ainsi afin d'éviter les disputes de prééminence [1]. Le sieur de Dom Julien portait le guidon, « qui étoit de damas « blanc [2], frangé et houppé de même, peint d'un « bras armé d'or sortant d'une nuée, avec un « rouleau ou étoient écrits ces mots : *une pour « toutes*, et auprès du fer trois limbes aux cou- « leurs du général. — La cornette étoit de damas « jaune frangée de même, portée par le comte « Henri de Salm. — Le pavon, de velours jaune « à bande de satin cramoisi, munie de trois alle- « rions de riche broderie d'argent, frangée d'or, « de gueule et d'argent, étoit porté par le comte « Jacques de Salm. »

L'avant-garde s'avança doucement par un chemin creux. Elle était précédée par 400 che-

[1] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 38.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 99 et 100.

vaux que commandaient les capitaines français Maury et Doriole. Les chevaux ayant henni, les Bourguignons, pris au dépourvu de ce côté, firent, au cri de : *Vive Bourgogne!* une décharge qui tua le seul André de Boulach, parce qu'on tirait de loin et au hasard[1]. Une épaisse neige tombait en ce moment et empêchait de voir devant soi; elle cessa lorsque les alliés sortirent du bois[2].

Dès qu'on aperçut la tête de la colonne ennemie, les cavaliers de Charles jetèrent la confusion dans ses rangs en se portant vivement en avant[3]. Mais alors les capitaines des vieilles ligues parurent à l'extrémité du bois, et l'on entendit résonner par trois fois le terrible son du bœuf d'Uri et de la vache d'Underwald, qui semblait annoncer

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174 *verso*. — Chr. Ms. de Lorraine.

[2] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 107. — Trausch, *loc. cit.* — Poésies contemporaines, f. 8.

Es ging in do noch allem wunsch,
Von Gott fügt sich das glücke.
Sie rautent unter die Burgundsch
Und stochent sie zu rucke
Herzog Carle den stach man dot
Und mitt im uff vier tusend.....

[3] Trausch, *loc. cit.*

aux soldats de Charles un désastre plus grand encore que ceux de Grandson et de Morat[1]. Alors aussi 4000 Suisses firent feu de leurs couleuvrines. « Et jamais, dit notre chroniqueur lorrain, orgues « ne sonnèrent si drues comme ils déchargeoient. » Le désordre se mit dans les chevaux bourguignons, et les piquiers confédérés, descendant brusquement de la colline, en firent un carnage épouvantable. L'ennemi commença à plier et à fuir. Charles, voyant les siens reculer, comprit le plan d'attaque de ses adversaires et fit des prodiges de valeur. Il ordonna à ses cavaliers de courir sus aux Suisses, mais une nouvelle décharge des couleuvriniers montagnards acheva la défaite de son arrière-garde[2].

D'un autre côté, l'aile gauche des Bourguignons, commandée par Galeotto et placée dans la prairie le long de la Meurthe, fut attaquée par un second

[1] Nancéid., l. vi. Vie ms. du duc Réné. « Ledit cor fut corné « par trois fois, et poussé chacune fois tant que le vent du « souffleur pouvoit durer, ce qui, comme l'on dit, ébahit fort « M. de Bourgogne, car déjà à Morat il l'avoit ouy. »

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 103. — Trausch, t. ii, part. i, f. 174 *verso*. — Kœnigshofen, chap. v, f. 380.

corps de Suisses et d'Alsaciens, ayant à sa tête Guillaume Herther, et par la cavalerie du comte Guillaume de Thierstein. Ces deux capitaines commencèrent la charge, mais Galeotto les reçut avec tant de vigueur, qu'ils furent repoussés au premier choc. Réné s'approcha alors avec les Lorrains, arrêta l'impétuosité des Bourguignons et donna moyen aux Alsaciens de revenir sur leurs pas et de renverser entièrement les ennemis. L'artillerie de Charles le Téméraire, mal placée, ne servait pas, et était trop lourde pour pouvoir être facilement remuée. — Galeotto, voyant son aile en déroute, rompit la glace du gué de Tomblaine[1], passa la rivière et se sauva à Metz. D'autres disent qu'il fut fait prisonnier, d'autres encore qu'il demeura sur place.

Restait le corps de bataille commandé par le duc de Bourgogne et le grand bâtard Antoine. Il se trouva presque tout à coup environné et attaqué, — de front par ceux qui avaient été laissés sur le chemin de Saint-Nicolas, du côté de l'orient

[1] Chron. Ms. de Lorraine.

par Herther, et de celui de l'occident par Réné et les Suisses. — Plusieurs des hommes de Nancy sortirent même de la ville sur ces entrefaites, pour prendre part au combat, et dans leur précipitation ils oublièrent de mettre sur eux la double croix de Lorraine, ce qui fut cause que les Suisses les tuèrent, les prenant pour des Bourguignons[1]. Le carnage était horrible. Cependant Charles continuait à se battre avec un courage et une témérité inouïs, en franc seigneur et chevalier[2]. Le cimier de vermeil de son casque, qui représentait un lion couché, tomba à terre. Le duc regarda cet accident comme un fâcheux présage et comprit que le terme fatal était arrivé: *Hoc est signum Dei!* s'écria-t-il avec tristesse, en langue latine. Mais il n'en persista pas moins à se porter à tous les lieux où l'ennemi était le plus acharné[3], à donner des ordres et à essayer de remettre ses gens en bataille. Il reçut même diverses blessures. Ses efforts étaient soutenus par

[1] Chron. de Johannes Lud, etc., p. 41.
[2] Trausch, *loc. cit.*
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 103.

ceux de plusieurs serviteurs dévoués[1]. Le sieur de Bièvre ne le quitta pas un instant durant la mêlée. — Mais le duc, n'ayant plus qu'une faible troupe autour de lui, et voyant les Suisses et les Alsaciens frapper à la fois de toutes armes avec une furie sans égale, sentit que sa valeur même ne pouvait plus lui être utile. Couvert de sang et de boue, il se fit jour à travers ses ennemis, galopa avec quelques amis fidèles vers la commanderie de Saint-Jean, et disparut au milieu de cette débâcle générale[2].

De tous côtés les Bourguignons fuyaient; les Français et les Lorrains prenaient à rançon. Parmi

[1] Trausch, Chron. Strasb., t. II, part. I, f. 174 *verso*.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 104. « Il ménagea sa vie par « une prompte fuite, luy qui n'avoit oncques vu la peur au vi- « sage, et duquel on disoit partout qu'il ne craignoit rien au « monde que la chute du ciel. Et en ceste resolution print le « galop entre la ville et les montagnes qui sont du costé du « Ponant, à intention de gagner le chemin de Metz. Mais suivi « de près sans estre néanmoins autrement recognu, et arrêté au « passage d'un ruisseau qui est près de Saint-Jean du Vieil- « Aistre, où son cheval s'embourba, fut porté mort par terre « de trois coups qu'il reçut presqu'en un instant, l'un proche « le fondement, l'autre en l'une des cuisses, et le troisième « au-dessous de l'oreille et lui ouvrit ce dernier la teste jus- « qu'aux dents. »

leurs prisonniers on remarquait les bâtards Antoine et Baudouin de Bourgogne, les comtes de Nassau, de Roethelin et de Chimay, les sieurs de Contay, de Montaigu, de Trolus, d'Aricourt, de Neufchâtel, des Bergues, de Fontenoy, de Dircey, Olivier de la Marche, Josse de Lalain, la Mouche de Ver, Antoine Loiselet, d'Asbourg, et d'autres encore[1]. Les Suisses et les Alsaciens ne fasaient quartier à personne.

Les Nancéiens suivaient les progrès de la bataille, les cloches de la ville sonnaient en signe de victoire[2]. La garnison entière sortit alors pour se jeter sur les Bourguignons restés dans le camp[3]. Beaucoup d'entre eux s'enfuirent du côté du pont de Bouxières, mais là, le traître Campo-Basso arrêtait les hommes de haut lignage pour les envoyer dans le château bas de Commercy

[1] N. Remy, Discours, etc., f 108. — Trausch, t. II, p. I, f. 105. — La plupart de ces seigneurs furent menés à Foug en Barrois; ils y demeurèrent peu de temps, Olivier de la Marche s'étant rendu garant de leur rançon, qu'ils apportèrent le plus tôt possible.

[2] Chronique de Johannes Lud, etc., p. 40.

[3] Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 109.

qui lui avait été promis par le duc Réné, et en tirer de fortes rançons[1]. Quant aux simples soldats, les Allemands les rejoignaient et les massacraient. Un grand nombre de Bourguignons tenta de passer la Meurthe, la glace se brisa sous leur poids, et les impitoyables montagnards les noyèrent en les enfonçant sous l'eau au moyen de leurs longues piques[2]. Pendant plusieurs heures encore après le combat, on cherchait dans la campagne les fugitifs qui pouvaient s'être cachés derrière les arbres et les haies, et on les égorgeait sans merci. A quatre lieues de pays, dit un des acteurs de la bataille, on ne trouvait que gens morts[3]. La nuit arrêta enfin l'effusion du sang.

Une bande de ces malheureux put seule échapper au massacre. Ils arrivèrent, vers deux heures après minuit, sous les murs de Metz, exténués de froid, de faim et de fatigue, et se jetèrent dans les fossés en criant aux sentinelles qu'au nom de la

[1] Chron. Ms. de Lorraine. — Vie Ms. du duc Réné II.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 106. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, f. 109.

[3] Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*.

très-sainte Passion du Sauveur, ils les suppliaient de les laisser entrer dans la ville. Les gens du guet, saisis de pitié, appelèrent le chevalier André de Rineck, chargé de la garde de la porte de Saint-Thiébault. Celui-ci, après avoir pris d'abord les suppliants pour des voleurs ou des espions, reconnut dans leur nombre un de ses amis, qui lui apprit les détails de la journée. Alors les portes s'ouvrirent, on reçut les Bourguignons avec bonté et les malades furent conduits à l'hospice, mais il en mourut encore 150 des suites de leurs blessures et des privations qu'ils avaient trop longtemps endurées.

Réné était arrivé à Bouxières vers cinq heures du soir. Il demandait avec inquiétude à tout venant des nouvelles de Charles le Téméraire, ne doutant point que ce prince ne recommençât bientôt la guerre, s'il avait réussi à s'échapper. Nul ne l'avait vu, personne ne savait s'il était mort ou en fuite[1].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 175. — Kœnigshofen, ch. V, f. 380. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 109.

Le duc fit son entrée solennelle à Nancy vers sept heures du soir avec la noblesse du pays et les principaux chefs de l'armée confédérée, entouré des bannières des alliés qui ne le quittèrent point[1]. Les chevaliers prisonniers, porteurs des plus beaux noms de la Flandre et de la Bourgogne, le suivaient également[2]. — Réné entra par la porte de la Craffe, à la clarté d'une infinité de flambeaux, au son du carillon triomphal des cloches et d'une marche guerrière qu'exécutaient les musiciens de l'armée, et aux cris mille fois répétés de *Noël, Noël! vive le bon duc Réné!* La garnison et la bourgeoisie de Nancy s'étaient portées en masse dans les rues par où le prince devait passer, « en tel arrois et équipage que le « temps le leur permettoit. » Toutes les figures étaient rayonnantes : ce moment compensait, faisait oublier, plus de deux mois de souffrances et de misère. Le duc alla d'abord à Saint-George[3] remercier Dieu de son bonheur et de ses succès,

[1] Chronique Ms.
[2] Trausch, t. II, part. I, f. 175.
[3] N. Remy, Discours, etc., f. 106.

puis il accompagna les Nancéiens à Saint-Evre, où la population de la ville rendit au ciel de solennelles actions de grâces.

L'on conduisit ensuite Réné à la maison du prévôt Arnoul. Le prince devait provisoirement l'habiter, car son palais était complétement délabré, les assiégés ayant été obligés d'en enlever les planches et les poutres pour avoir de quoi faire du feu pendant les rigueurs de l'hiver[1]. Les bourgeois avaient construit à la hâte dans la cour du palais un trophée bizarre qu'éclairaient de grosses torches d'un bois résineux et qui causa une profonde émotion à Réné en lui prouvant l'énergie du dévouement de ses braves Nancéiens. C'était un immense tas d'ossements de chevaux, de chiens, de chats, de rats, animaux qui depuis longtemps avaient été la seule nourriture des assiégés[2]. — Mais maintenant une vive allégresse succédait à ces jours désastreux. Les Lorrains, pour la témoigner,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 106. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 110.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 107. — D. Calmet, t. II, p. 1073. — Preuves, *loc. cit.*

passèrent une partie de la nuit dans les rues et sur les places, rassemblés autour de grands feux de joie qui illuminaient la ville, dansant des rondes, fêtant la veille des Rois et improvisant des chansons et des refrains sur les événements qui venaient de se passer, sur la cruauté des Bourguignons, sur le courage de Réné et le dévouement de ses sujets. Des jeunes gens écrivaient ces impromptus, qui se conservèrent ainsi et devinrent en peu de temps des chansons populaires[1].

Les capitaines et le reste de l'armée se logèrent comme ils purent dans la ville et dans les faubourgs; les Allemands et les Suisses se retirèrent à Saint-Nicolas, dans les villages des environs ou dans la portion du camp bourguignon qui était

1 Les vers suivants sont au nombre de ceux qui datent de la bataille de Nancy :

Mil quatre cens septante sept
Premier dimenche de janvier
Fut la journée comme lon scet
Que pas ne fait à oublier
Mais est digne de publier
A l'exaltation haultaine
De très renommé cheualier
Regné noble duc de Lorrayne.

demeurée debout[1], et qui fut pillée le jour suivant.

Plus de 5000 morts du parti de Charles le Téméraire jonchaient le sol[2]. Réné abandonna le butin aux alliés comme surcroît de solde, et leur racheta leur part de l'artillerie bourguignonne. Il ne garda pour lui, en souvenir de la victoire, que les belles tapisseries flamandes à grandes figures provenant de la tente du duc. La cotte d'armes de ce prince, que l'on trouva dans ce même pavillon, échut aux gens de Strasbourg et resta longtemps suspendue dans leur cathédrale.

Le duc de Lorraine créa encore un grand nombre de chevaliers le jour des Rois. Il y avait parmi eux sept Strasbourgeois qui s'étaient particuliè-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 107.

[2] Remy en estime le nombre à 7 ou 8000. Discours, etc., f. 105.

Trausch dit qu'il y en avait 5698, t. II, part. I, f. 173.

Kœnigshofen, ch. v, f. 350, porte leur nombre à 6,000.

D'après la Chronique de Lorraine, il y en avait 3900, sans compter les 600 tués près le pont de Bouxières, ceux qui furent noyés, pendus et massacrés dans les bois, en sorte, dit le même auteur, que l'on faisait monter le nombre des morts à 7 ou 8000.

rement distingués dans la bataille, à savoir : Jean Spendler, Jean et Guillaume de Riedt, Gaspard Zorn de Bulach, Hans de Seckingen, Henri de Hasslach et Jost Brunninghoffen[1].

On ignorait encore ce qu'était devenu Charles le Téméraire, et de tous côtés on prenait des informations à son sujet[2]. Les bruits les plus contradictoires circulaient[3]. Les uns prétendaient l'avoir vu fuyant sur la route de Metz, d'autres sur celle de Toul, d'autres encore assuraient qu'il s'était déguisé en ermite, avec le projet de se retirer dans un couvent d'Allemagne et d'y faire pénitence pendant sept années. Le bâtard Antoine accréditait cette dernière opinion, espérant ainsi faire échapper aux poursuites son frère, dont il ignorait le sort[4].

Le 6 janvier, les capitaines suisses et alsaciens vinrent prendre congé de leur jeune allié et lui promettre qu'à l'avenir ils seraient toujours prêts

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 175.

[2] *Ibid.* — N. Remy, Discours, etc., f. 108. — Chron. de Johannes Lud, etc., p. 41.

[3] N Remy, Discours, *loc. cit.*

à le défendre. « Quant au duc de Bourgogne, « lui dirent-ils, s'il a échappé et qu'il veuille re- « commencer la guerre, mandez-nous-le, et ne « vous en souciez[1]. » — Ils réunirent ensuite leurs troupes à Saint-Nicolas, où Réné et sa noblesse allèrent les visiter et les remercier encore de leurs bons secours. Le duc les accompagna jusqu'à Lunéville pour leur faire honneur, et ils s'en allèrent fort contents dans leurs pays respectifs[2].

[1] N. Remy, Discours, f. 108. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 110.
[2] Preuves, *loc. cit.*

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Comment le corps de monseigneur de Bourgogne fut reconnu et enseveli, et comment finit cette histoire.

Sur ces entrefaites, le comte de Campo-Basso rejoignit son nouveau maître. Il lui annonça que parmi ses prisonniers était un page nommé Jean-Baptiste Colonna[1], attaché au service de Charles, et qui prétendait l'avoir vu tomber dans la mêlée. Réné manda sur-le-champ ce jeune homme, dont les paroles confirmèrent celles du condottiere italien. — « Mon seigneur a été tué en

[1] N Remy, Discours, etc., f. 108. — Trausch, *loc. cit.*

« cette bataille, dit-il, — car j'étois au plus « près de lui quand il a reçu le coup qui l'a porté « en terre. Il avoit autour de lui quelques chevaliers qui le vouloient défendre, mais les Alsaciens mettoient tout le monde à mort. En « voyant cela, on s'enfuit; je me sauvois aussi, « mais j'ai été arrêté par les Lorrains, ils m'ont « pris un des chevaux de mon maître et un de « ses heaumes richement ciselé en orfèvrerie[1]. »

« — Mon fils, répliqua René, il vous faut aller « visiter les morts, et si vous découvrez le duc « de Bourgogne, vous me l'annoncerez. »

Mathieu Lope, médecin portugais de Charles le Téméraire, appelé aussi par plusieurs chroniqueurs Walther de Lisbonne, se trouvait également parmi les captifs et affirma qu'il lui serait aisé de se convaincre du résultat des recherches de Colonna, et qu'il saurait reconnaître entre cent mille le cadavre de son maître, quelque dépouillé et défiguré qu'il fût. « Il me suffira, ajouta-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 175. — N. Remy, Discours, etc., f. 108. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 110.

« t-il, de voir ses ongles, qu'il ne tailloit jamais, « afin d'avoir des griffes de lion; sa gorge, qui a « été blessée à Montlhéri; sa bouche, à laquelle « manquent deux dents depuis une certaine chute; « son épaule, marquée d'une cicatrice à cause d'un « charbon qu'il a eu en cet endroit; la fistule qu'il « a au bas-ventre, du côté droit, et l'un de ses « orteils, dans lequel l'ongle est retiré[1]. »

Le page se rendit au champ de bataille. Beaucoup de monde cherchait avec lui, entre autres une pauvre blanchisseuse, qui avait soin de regarder les mains des morts pour voir si en les dépouillant on n'aurait pas oublié quelque anneau de prix. Colonna reconnut plusieurs seigneurs de haute naissance qu'il avait vus autrefois à la cour de Bourgogne, tels que les sires de Bretonville, de Croy et de Vaux-Marcus, le fils aîné du grand bâtard. Arrivé à l'extrémité de la prairie, il aperçut un entassement de douze à quinze corps à moitié pris dans la glace, à moitié enfoncés dans

[1] Trausch, *loc. cit.*, et 175 *verso*. — D. Calmet, t. II, p. 1074.

la vase gelée des marais de l'étang Saint-Jean[1]. La lavandière continuait à examiner attentivement les mains. En ayant remarqué une dont les ongles étaient démesurément longs, elle jette de grands cris; on accourt autour d'elle, et aussitôt le page reconnaît le duc de Bourgogne; à côté de lui étaient les seigneurs de la Vieuville et de Contay et le loyal chevalier de Bièvre, « qui avoit la « moitié du crâne emportée d'un coup de halle- « barde, de telle sorte que la tête s'ouvroit, de « même que fait la couverture d'un pot[2]. »

La grande nouvelle fut aussitôt annoncée à Nancy, et on accourut en foule autour du cadavre. On le dégagea de la glace à coups de pioches[3], et en allumant du feu à l'entour. Mais en le retirant de la fange[4], on vit que l'une de

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 108. — Trausch, t. II, part. I, f. 175 *verso*.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 112. L'auteur de la Nancéide affirme que de temps immémorial, l'endroit où l'on venait de retrouver le corps de Charles le Téméraire, s'appelait le *Champ du guerrier* ou *de la Mort du brave*.

[3] Trausch, *loc. cit.*

[4] Poésies contemporaines, f. 8 :

ses joues était déjà dévorée par les chiens et les loups sortis des bois voisins. Le visage était fort enflé[1]; sans les signes indiqués par le médecin, et auxquels on ne pouvait se tromper, il eût été bien difficile de reconnaître Charles le Téméraire. Le corps était entièrement nu, sale et sanglant comme ceux de tous les Bourguignons qui couvraient la plaine; une énorme blessure lui avait fendu le côté gauche de la tête; on en trouva deux autres encore; une à la cuisse, la troisième au bas du dos[2]. Quelques femmes détachèrent leurs voiles pour en couvrir les restes du duc de Bourgogne.

René envoya quatre gentilshommes, afin de chercher le corps[3] et de le transporter à Nancy. Ils

Er lag aldo gar one macht
Im ellend wie ein ander
Also endt sich die selbe nacht
Der ander Allexander.
Sechzehn Herren ding man do
Die mussten pfenning schwitzen
Sie frowent sich das sie also
Bym Leben blibbent sitzen.

[1] Trausch, *loc. cit.* — Königshofen, ch. v, f. 380. Chronique de Johannes Lud, etc., p. 42.

[2] Trausch, t. ii, part. i, f. 175 *verso*. — N. Remy, Discours, etc., f. 104.

[3] Trausch, *loc. cit.* — N. Remy, Discours, etc., f. 109.

l'enveloppèrent en un drap blanc et le mirent dans une litière qu'ils chargèrent eux-mêmes sur leurs épaules. La dépouille mortelle du fidèle M. de Bièvre fut également rapportée et déposée dans la maison de maître Hugues[1]. Les habitants de la ville, se rappelant sa douceur et sa justice, le pleurèrent et témoignèrent une grande affliction de sa fin malheureuse.

On plaça le cadavre de Charles dans une belle salle, dépendante de l'hôtel du sieur George Marqueiz. L'ayant lavé avec du vin et de l'eau tiède[2], jusqu'à ce qu'il fût devenu entièrement blanc, on le laissa exposé aux yeux de tout le monde, et bien qu'il eût le visage déchiré et meurtri, son identité fut parfaitement constatée. Le bâtard Antoine de Bourgogne, le médecin Mathieu Lope, Olivier de la Marche, Denys le chapelain, les valets de chambre qui avaient vécu dans l'in-

1 Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 111.

2 N. Remy, Discours, etc., f. 109. En commémoration du dépôt de Charles le Téméraire chez George Marqueiz, on plaça, le long de son hôtel, un pavé de pierres noires et de marbre. On en voit encore quelques carreaux dans la Grande-Rue de Nancy.

timité du prince ou à son service, le reconnurent tous[1].

L'on ne pouvait donc plus conserver de doutes à cet égard, et Réné ordonna que l'on procédât à la cérémonie funèbre avec la pompe due au rang du défunt[2].

La salle fut tendue de satin noir; l'on coucha le corps sur un lit de parade de velours noir, orné d'une croix de satin blanc et de six écussons. Le cadavre même était revêtu d'une longue robe de satin blanc, et avait la tête couverte d'un bonnet de satin rouge, qu'entourait la couronne ducale enrichie de pierreries; les pieds furent chaussés de houzeaux d'écarlate avec des éperons d'or. Un bénitier et une croix de vermeil étaient placés sur deux escabeaux entre deux hérauts d'armes, et

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 109. — Poésies contemporaines, f. 8 :

Sin diener kanten in ser wol
Dar zu sin eygen knabe,
In Nausse als man billich sol
Brocht man den Lyb zu grabe.

[2] Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*. — Trausch, *loc. cit.*

aux quatre coins du lit quatre autres hérauts tenaient des flambeaux allumés. Deux gros cierges brûlaient sur un autel élevé dans la même salle pour y célébrer le saint sacrifice. Autour de la pièce étaient des sièges couverts de drap noir, pour les seigneurs, gentilshommes et officiers du duc de Bourgogne et du duc René, qui y assistaient en cérémonie.

Le corps resta ainsi pendant trois jours, à savoir, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Les Lorrains eux-mêmes venaient réciter quelques prières pour le repos de l'âme du duc de Bourgogne, et oubliaient maintenant les maux dont il les avait accablés. On se rappelait que les défauts du prince défunt étaient les fruits d'une mauvaise éducation, d'un pouvoir absolu et de l'orgueil qui l'avait corrompu, et l'on disait que la nature l'avait doué de belles et nobles qualités : qu'il était juste, loyal, très-chaste, dur pour lui-même à la fatigue et à la souffrance, mais accessible à la pitié pour les petites gens. Ceux qui la veille encore le maudissaient, éprouvaient maintenant pour lui les sentiments de la plus profonde com-

misération. Il avait vécu quarante-trois ans et cinquante-deux jours[1].

Personne ne témoigna une douleur aussi vive que le grand bâtard de Bourgogne, quoique Charles l'eût méconnu et eût même dit plusieurs fois que c'était un mauvais frère en qui il ne pouvait avoir aucune confiance. Chacun était touché des pleurs et des sanglots d'Antoine[2]. Tant que le corps resta dans la chapelle ardente, on ne put l'en arracher un seul instant. René, vêtu d'une longue robe de deuil, « et portant une grande barbe de fil d'or qui « lui descendoit jusqu'à la ceinture, pour mar- « quer la victoire qu'il avoit remportée et imiter « l'air des anciens preux, » vint aussi prendre la main droite de Charles, et lui faire ses adieux. Il lui dit, les larmes aux yeux : Cher cousin, Dieu ait votre âme. Vous nous avez fait moult maux et douleurs, ce n'est point par ma volonté que votre malheur et le mien vous ont réduit ici en cet état ; « puis il donna de l'eau bénite et se

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 175 *verso*.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 111.

« prosterna devant l'autel, où il demeura en « prière environ un quart d'heure[1]. »

Le 11 janvier, le corps fut embaumé et déposé dans un cercueil en plomb[2]. Un héraut publia par la ville que le lendemain, — c'était un dimanche[3], — chaque bourgeois de Nancy eût à se rendre à la cérémonie de l'enterrement un cierge en main. Le duc avait mandé aussi tous les prêtres à la distance de deux lieues, et les abbés de Lunéville, Beaupré et Clairlieu.

Le jour suivant, le cortége se mit en marche vers six heures du matin. Quatre gentilshommes prisonniers portèrent le corps à l'église de Saint-George. Quatre comtes, deux barons et quatre écuyers bourguignons, tenaient des deux côtés des flambeaux garnis d'écussons aux armes des diverses provinces dépendantes du duché de Bourgogne. Réné suivait avec les seigneurs de Lorraine revêtus de longs manteaux de deuil. Venaient ensuite les bourgeois habillés de noir et ayant en main

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 111.—D. Calmet, t. II, p. 1075.
[2] N. Remy, Discours, *loc. cit.*
[3] *Ibid.*

des cierges en cire jaune. Les prisonniers bourguignons fermaient la marche[1]. La nef de Saint-George était tendue de noir avec des ornements analogues à la circonstance. Le corps fut déposé à gauche du chœur, près de l'autel de Saint-Sébastien, et on ensevelit à côté celui de M. de Bièvre[2]. Les trois abbés célébrèrent chacun une grand'-messe, et depuis six heures jusqu'à midi on ne cessa pas d'offrir le saint sacrifice. Le duc fonda, dit-on, un service anniversaire pour le repos de l'âme de son ancien ennemi[3].

« Telle fut la fin de Charles le Téméraire, » ajoute en cet endroit de son récit, l'un des auteurs lorrains auxquels nous empruntons ces divers détails[4], « il est venu comme rendre les abbays, se « perdre et fondre entre les mains d'un prince « qu'il ne daignoit pas même nommer du nom de « son ennemi, si peu d'état il en faisoit, qu'est un « chef-d'œuvre de la fortune autant admirable

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 111.
Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 112.
[2] D. Calmet, t. II, p. 1076.
[4] N. Remy, Discours, etc., f. 114.

« qu'autre qu'elle ait produit de plusieurs siècles,
« et qui doit occasionner les grands de mêler tou-
« jours parmi leur prospérité et bonne fortune la
« défiance et la crainte du revers d'icelle, pour
« n'y être que trop prompte et enclaine. »

Le duc de Lorraine fit ensevelir aussi les cadavres qui étaient restés sur le champ de bataille. On ouvrit à cet effet de grandes fosses entre Nancy et la Malgrange, et l'on y éleva, à Notre-Dame de la Victoire et des Rois, une chapelle que l'on appela aussi l'oratoire des Bourguignons[1].

Par la suite, les vers suivants furent gravés sur la croix de cette chapelle :

Mil quatre cent soixante et seize advient
Que Charles duc de Bourgogne ici vient,
Accompagné de soudaires et gens d'armes
Cuidant Nancy surprendre à force d'armes.
Veille des Rois qu'on départ le gâteau,
Il fut occis en passant ung ruisseau,
Et la plupart de ses hommes de guerre
Furent occis et semez par terre,
Puis recueillis par le commandement
Du preux Réné, qui vertueusement
Obtint sur eux glorieuse victoire,
Dont les corps sont icy gisans en mémoire
De ce conflit. Rénée de Borbon,
Noble princesse, ayant vouloir très bon,

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 112. — Preuves apud D. Calmet, t. IV, p. 112.

Femme du très illustre duc Antoine,
Fils de Réné, noble duc de Lorraine,
A fait bâtir ce cimetière et croix
L'an mil cinq cent avecque vingt et trois.
Priez Dieu que par sa sainte grâce
Aux trépassés pardon et merci fasse.
Amen [1].

« Réné, dit encore Remy [2], pourvut de plus « au traitement des prisonniers, de telle sorte que « la courtoisie et l'humanité ne leur fut non plus « épargnée que s'ils n'eussent oncques commis

[1] On lisait également dans la chapelle l'épitaphe suivante :

Seigneurs, venans en lorrain territoire
Qui les Nancey rompistes par victoire,
L'entreprinse qu'avons conceu en cueur,
Donez des biens en ce poure oratoire
Pour nos aymes tirer de Purgatoire,
Levez aux cieulx ceulx qu'en terre couchaistes !
Lorsqu'au besoing Dieu pour ayde huchastes
Et le bon sainct plecteur du pays (saint Nicolas, patron de
Mais quoy qu'a droit vous nous avez hays [Lorraine).
Ne nous en soit donc d'aulmône amendry.

Sous de croix double et de croix Saint Andry,
Secourez-nous par commune pitié,
Augures de paix, vide d'inimitié !
Mais vous attrait de notre nation,
Faisant par icy pérégrination,
Plus qu'aultres gens nos soyez aulmôniers
Et libérauts de vos biens et deniers,
Que des princes feu Charles et Réné
Soit aboly le discort d'enfer né !
Qui l'ancienne alliance blessa,
Laissant la terre où Charles la laissa.

[2] N. Remy, Discours, etc., f. 112.

« contre lui aucun acte d'hostilité. » — Puis, voulant perpétuer le souvenir de la délivrance de Nancy, il fit bâtir à la droite de son palais un couvent de l'ordre de saint François, avec une église qu'il désigna comme devant être le lieu de sa sépulture[1]. Il institua encore en mémoire de la bataille une procession solennelle. Le cortége sortait tous les ans, la veille de la fête des Rois, à huit heures avant midi, de l'église de Saint-George, et rentrait dans celle de Saint-François. Les cloches et les canons l'annonçaient à quatre heures du matin, « — heure à laquelle le duc « avoit fait battre la diane à Saint-Nicolas pour « donner commencement à cette journée[2]. » Le clergé, la noblesse, les bourgeois et les magistrats devaient y intervenir.

De plus, René fit représenter sur la porte de Nancy qui va à Bouxières et Condé, une vierge à qui l'ange Gabriel annonce l'incarnation du Verbe, et on grava à côté ces vers :

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 176 *verso*.
[2] N. Remy, Discours, etc., f. 115.

Vierge de qui Dieu fut en terre né
Tu donnas nom triomphant à René,
Duc de Lorraine, armé sous ton enseigne,
Mil III. C. et septante-six l'enseigne [1].

Le duc de Lorraine n'oublia pas ceux de ses sujets qui lui avaient donné des preuves de dévouement pendant son malheur, il proportionna les récompenses aux mérites de chacun. La ville de Nancy, pour sa part, fut affranchie à perpétuité de la taille et des impôts. Il se montra fort généreux à l'égard de plusieurs de ses vassaux qui avaient embrassé le parti de Charles le Téméraire, et les rétablit dans leurs charges et honneurs; il rendit aussi les biens confisqués, ne retenant qu'une coupe de cristal dont il se servit depuis à table en mémoire des événements que nous venons de raconter.

Cependant tout le monde était désireux de connaître la manière dont avait succombé le duc de Bourgogne, et les bruits les plus contradictoires circulaient à ce sujet. Beaucoup de gens attri-

[1] Depuis ce temps, cette porte, appelée précédemment de la Craffe, fut nommée porte de Notre-Dame.

buaient sa mort à un garçon boulanger, nommé Humbert, Strasbourgeois suivant les uns, Nancéien d'après les autres[1]. Une seconde version portait qu'il avait été percé d'un coup de hallebarde par un Suisse. Une troisième opinion imputait sa fin malheureuse aux affidés de Campo-Basso. La quatrième, enfin, le faisait succomber sous les coups de Claude de Baumont ou Bauzemont, châtelain de Saint-Dié dans les Vosges[2]. Bien des gens aussi pensaient que Charles n'était point mort, doutaient du témoignage de ceux qui avaient reconnu son cadavre[3], et soutenaient que, vêtu en ermite, il vivait dans

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 174 *verso*.

[2] Cette dernière opinion est émise par N. Remy, Discours, etc., f. 104, dans les termes suivants : « On tient que ce fut « un nommé Claude de Beauzemont ou de Baumont, chastel- « lain de Saint-Dié, qui l'abattit de cheval d'un coup de lance, « qu'il lui donna à l'endroit de la croupière : homme sourd et « auquel vraysemblablement le duc auroit déclairé en ce dé- « troict qui il estoit, mais n'estant (de malheur) par luy en- « tendu, il ne l'épargna non plus qu'un simple gendarme. Lui « estant depuis dict qui estoit celui qu'il avoit ainsi abattu, il « en print un tel regret qu'il en mourut. »

[3] Commines (l. V, ch. VIII) assure avoir appris de la bouche des gens du duc de Bourgogne qu'ils le virent porter à terre, mais ne purent le secourir parce qu'ils étaient prisonniers.

une profonde solitude pour reparaître un jour et accabler ses ennemis.

Marguerite d'Yorck, veuve du duc de Bourgogne, offrit une forte somme pour le rachat du corps de son époux, mais Réné refusa, disant que Charles avait juré d'entrer à Nancy pour la fête des Rois, que le serment était accompli et qu'il y resterait[1]. Cependant le duc de Lorraine voulut que rien ne manquât aux honneurs rendus à son rival, et lui fit élever un magnifique tombeau à gauche du maître-autel de Saint-Georges, sous une arcade. Le prince y était représenté couché sans cotte d'armes, en sa qualité de vaincu, l'épée au côté, dans le fourreau et les mains jointes sur la poitrine. Autour de lui se voyaient les armoiries de toutes les provinces du duché de Bourgogne. Une longue épitaphe rappelait la gloire, la puissance, le génie belliqueux de

1 Trausch, t. II, part. I, f. 173, *verso*. L'empereur Charles V fit réclamer, en 1550, les restes du duc de Bourgogne, son aïeul, auprès de la duchesse régente de Lorraine, Christine de Danemark. L'objet de sa demande lui ayant été accordé, le corps fut exhumé et enseveli à Notre-Dame de Bruges, à côté de celui de Marie de Bourgogne.

Charles le Téméraire et le néant des grandeurs humaines.

On érigea aussi une croix à double croisillon près du ruisseau de Saint-Jean, au lieu même où le cadavre avait été trouvé[1], et l'inscription suivante y fut placée :

En l'an de l'Incarnation
Mil quatre cent septante et six [2]
Veille de l'apparition
Fust le duc de Bourgogne occis
Et en bataille ici transy
Ou croix suis mise pour mémoire
Par Réné duc des Lorrains mercy
Rendant à Dieu de sa victoire.

Les Strasbourgeois avaient quitté Nancy en même temps que les autres alliés de Réné[3], et rentrèrent dans leur ville le dimanche après la Saint-Erhard. Outre un riche butin et la cotte d'armes de Charles, ils rapportaient huit bannières bour-

[1] N. Remy, Discours, etc., f. 113.

[2] C'est en 1477 que Charles fut tué, mais Laguille observe, d'après Naucler, qu'alors en France et en Lorraine l'année commençait le 25 mars, jour de l'Annonciation, et que par conséquent, suivant cette manière de compter, le mois de janvier tombait encore en l'an 1476.

[3] Trausch, t. II, part. I, f. 176.

guignonnes qu'ils allèrent suspendre à la cathédrale[1].

Le chevalier Hans Marx d'Ekwersheim du Bilstein, qui avait le droit de bourgeoisie à Strasbourg, ramenait avec lui, en qualité de prisonnier, le gendre du margrave Charles de Bade, Louis, comte de Nassau, — ce seigneur avait servi dans les rangs bourguignons[2]. Les chefs de la république prétendirent que Hans Marx étant à leur solde, et que la ville ayant porté seule les frais de la guerre, il était juste qu'elle eût l'avantage de tout ce l'on ne pouvait considérer comme simple butin, qu'ainsi on devait lui livrer

[1] Wencker, t. II, part. I, f. 108 *verso*. — Trausch, t. II, part. I, f. 176. Ces mêmes chroniqueurs nous ont conservé l'épitaphe suivante, composée à Strasbourg pour le duc de Bourgogne :

Oppida trina tibi, Dux Carole, dira fuere
In rebus Gransen, grege Murten, corpore Nanse.
Cernite nunc Ducem Burgundum, gloria necat
Contra vim mortis.
Non herba virescit in hortis,
Mors servat legem,
Recipit cum paupere Pegem,
Est commune mori.
Mors nulli parcit honori.

[2] Trausch, *loc. cit.*

le comte Louis, afin qu'elle en touchât la rançon[1]. Le chevalier d'Eckwersheim ne répondit pas à cette prétention, mais il trouva moyen de sortir secrètement des portes de Strasbourg et alla sans perte de temps s'enfermer avec son prisonnier au château de Bilstein dans la vallée de Willé[2].

Alors les magistrats de Strasbourg ordonnèrent à Pierre Schott, ammeistre en régence durant l'année 1477, de se mettre à la tête d'une troupe bien armée et de s'emparer dudit Castel[3]. Schott partit, et tandis que Hans Marx et Louis de Nassau dînaient ensemble, il pénétra par surprise dans le fort où l'on faisait mauvaise garde, car l'on était fort loin de prévoir un coup de main semblable[4]. Au moment où Pierre parut dans la grande salle du château, le chevalier de Bilstein s'écria, dans le dernier étonnement : « Je crois que c'est le « diable qui vous a fait entrer ici, seigneur « ammeistre.—Je pense, moi, que c'est plutôt le

[1] Trausch, t. II, p. I, f 176.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

« bon Dieu, » répliqua Schott[1]. Là-dessus tout le monde se prit à rire, et comme le dîner était prêt, on s'attabla ensemble. Pendant le repas, Marx prouva que ce revers inattendu ne lui avait ôté ni sa belle humeur ni son bon appétit[2]. Il fit avec gaîté les honneurs du castel à ses nouveaux hôtes, bien qu'il ne les y eût pas conviés, et le lendemain toute la troupe partit ensemble pour Strasbourg[3]. Le comte Louis de Nassau fut enfermé dans le Pfenningthurm, il y resta pendant seize semaines, sans qu'on le laissât manquer de rien; au bout de ce temps, il s'engagea à payer une rançon de 50,000 florins et fut relâché[4].

Strasbourg et Bâle gardèrent les sommes qu'elles avaient offertes à Sigismond d'Autriche pour payer sa dette au duc de Bourgogne, et ce dernier n'eut de tout cela que les coups. « (Also « hatt Herzog Carlen nichts dann die Streich[5].) »

1 Trausch, t. II, p. I, f. 176.
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*
4 *Ibid.*
5 *Ibid.*, f. 176 *verso.*

Cette guerre coûta à Strasbourg 165,000 florins d'or, somme énorme pour le temps, sans que les bourgeois eussent été frappés d'aucune nouvelle taxe ou imposition[1].

Le roi de France s'empressa de profiter de la victoire des alliés. Dès qu'il fut assuré de la mort de Charles, il s'empara de la Picardie et des villes que le duc avait tenues le long de la Somme. Puis il envoya une armée occuper la Bourgogne. — Louis XI se montra ingrat envers Réné, qui venait de le délivrer de son plus redoutable ennemi, car après l'avoir frustré du Maine, de l'Anjou et de la Provence, il retint encore sa vie durant le duché de Bar et contraignit le prince lorrain à lui livrer le grand bâtard Antoine, l'un des principaux prisonniers[2]. Cependant le roi renouvela son alliance avec les confédérés de dix ans et continua à payer une pension aux Suisses. Enfin le repos et le calme succédèrent à de si cruels orages.

« L'on reconnoît évidemment le doigt de Dieu

[1] Trausch, t. II, p. I, f. 176 *verso*.
[2] Chronique de Johannes Lud, p. 44 et suiv.

« dans les désastres de Charles le Téméraire, duc « de Bourgogne, » s'écrient en terminant leurs récits les vieux historiens auxquels nous avons eu recours. « Il n'y avoit pas dans la chrétienté de « seigneur plus redoutable que lui, il vouloit hu- « milier les princes, les rois et même l'empereur, « mais la Providence l'a puni et il est mort mal- « heureusement: — parce qu'il s'est rendu cou- « pable de meurtre et qu'il a répandu le sang « humain, — parce que sur neuf années et demie « de règne, il en a passé neuf à faire des guerres « presque toujours injustes, — parce qu'au siége « de Liégeil a fait périr, par esprit de vengeance, « bien des milliers de personnes tant hommes que « femmes et enfants, — parce qu'oubliant que « toutes choses viennent de Dieu, il a été orgueil- « leux et a rapporté sa puissance, sa gloire et sa « prospérité à sa propre sagesse, au lieu d'en re- « mercier le distributeur tout-puissant des biens de « ce monde, — parce que par sa faute ses anciens « et fidèles alliés sont devenus ses ennemis et ont « amené sa ruine, — parce qu'enfin au milieu du « plus affreux carnage dans le pillage des villes, et

« lorsqu'il marchoit dans le sang jusqu'au dessus « du sabot de son cheval, il crioit avec une joie « féroce : Voici les fruits de l'arbre de la guerre, j'ai « de bons bouchers avec moi, et ceci est une belle « vue. — Ainsi donc, il est tombé, et les princi- « paux instruments dont le Ciel s'est servi pour « sa chute, ont été de pauvres gens qu'il regar- « doit avec un superbe dédain. Il a perdu succes- « sivement ses biens, son honneur et sa vie dans « trois batailles, et son cadavre même est resté « parmi les étrangers. Dieu veuille lui faire « grâce et avoir pitié de son âme. »

Les confédérés se réunirent une dernière fois à Bâle au jour de la conversion de saint Paul[1]; Réné devait alors encore 44,000 florins aux Suisses. Ils en exigeaient le payement immédiat, et refusaient d'attendre même jusqu'à la prochaine fête de saint Jean[2]. Le duc de Lorraine n'ayant point d'argent, l'évêque et la ville de Strasbourg, et les villes de Bâle, Colmar et Schelestadt lui prêtè-

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 176 *verso*.
[2] *Ibid.*, f. 177.

rent la somme demandée et reçurent en gage les forts de Thierstein et Pfeffingen[1]. Strasbourg avança pour sa part 8000 florins d'or, qui lui furent remboursés en sel par le duc Henri, dans l'année 1622[2].

[1] Trausch, t. II, part. I, f. 177.
[2] *Ibid.*

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avant-propos 5

PREMIÈRE PARTIE.

PIERRE DE HAGENBACH.

Chap. I". Comment Sigismond, comte du Tyrol, engagea une partie de ses domaines à Charles le Téméraire. 9

II. Comment Pierre de Hagenbach fut nommé landvogt des domaines engagés, et comment il les gouverna 20

III. Comment le jeune comte Réné de Vaudémont devint duc de Lorraine. 31

IV. Comment l'empereur Frédéric fut régalé à Strasbourg et à Metz 47

V. Comment l'empereur et le duc de Bourgogne eurent une entrevue à Trèves, et comment le duc donna un grand repas à l'empereur. 59

VI. Comment le duc de Bourgogne voulut se faire couronner en qualité de roi, et comment l'empereur trompa le duc. 75

Pages.

Chap. VII. Comment le duc de Bourgogne alla visiter les domaines que lui avait engagés Sigismond, comte de Tyrol. 85

VIII. Comment une ligne formidable se forma contre le duc de Bourgogne, et comment Sigismond rentra en possession des domaines engagés. 99

IX. Comment Pierre de Hagenbach fut puni de ses crimes et comment il se repentit avant de mourir. 117

DEUXIÈME PARTIE.

SIÉGE DE NEUSS. — GUERRE DU SUNDGAU. — CONQUÊTE DE LA LORRAINE PAR CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Chap. Ier. Exposé des projets du duc de Bourgogne. . 137

II. De ce qui advint en Alsace et dans le Sundgau après l'exécution de Pierre de Hagenbach. . 147

III. De la grande armée impériale qui se réunit auprès de Neuss. 161

IV. Des choses qui advinrent en Lorraine pendant le siége de Neuss, et comment le duc René déclara la guerre au duc Charles. . 175

V. Comment le duc de Bourgogne leva le siége de Neuss. 187

VI. De ce qui se passa dans le Sundgau. — Comment le duc de Bourgogne mécontenta son beau-frère Edouard d'Angleterre, et comment Louis XI abandonna René de Lorraine. 201

VII. Comment le duc de Bourgogne fit la conquête de la Lorraine. 215

VIII. De la querelle des ligues suisses avec le comte de Romont, et comment la ville de Strasbourg se mit en état de résister au duc de Bourgogne. 245

TROISIÈME PARTIE.

BATAILLES DE GRANDSON ET MORAT. — AFFAIRES DE LORRAINE.

Pages.

Chap. Ier. Des choses mémorables qui advinrent à Grandson. 261
II. Où il sera question des événements qui se passèrent en Lorraine après la bataille de Grandson. 285
III. Où l'on racontera comment le duc de Bourgogne fut défait à Morat. 301
IV. Des choses qui advinrent dans le duché de Lorraine. 321
V. Suite du précédent. 351
VI. Comment le duc Réné se rendit en Suisse et comment le duc Charles assiégea la ville de Nancy. 361

QUATRIÈME PARTIE.

SIÉGE ET BATAILLE DE NANCY.

Chap. Ier. Où l'on raconte ce que le duc Réné fit en Suisse, et l'histoire tragique de Suffren de Baschi. 375
II. Où l'on fait connaître la position des assiégés et des assiégeants. 397
III. De l'armée des confédérés et des résolutions que prit le duc de Bourgogne. 409
IV. Où l'on racontera la grande bataille de Nancy. 427
V. Comment le corps de monseigneur de Bourgogne fut reconnu et enseveli, et comment finit cette histoire. 455

Paris. — Imp. d'A. SIROU, rue des Noyers, 37.

Digitized by Google

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z178856100

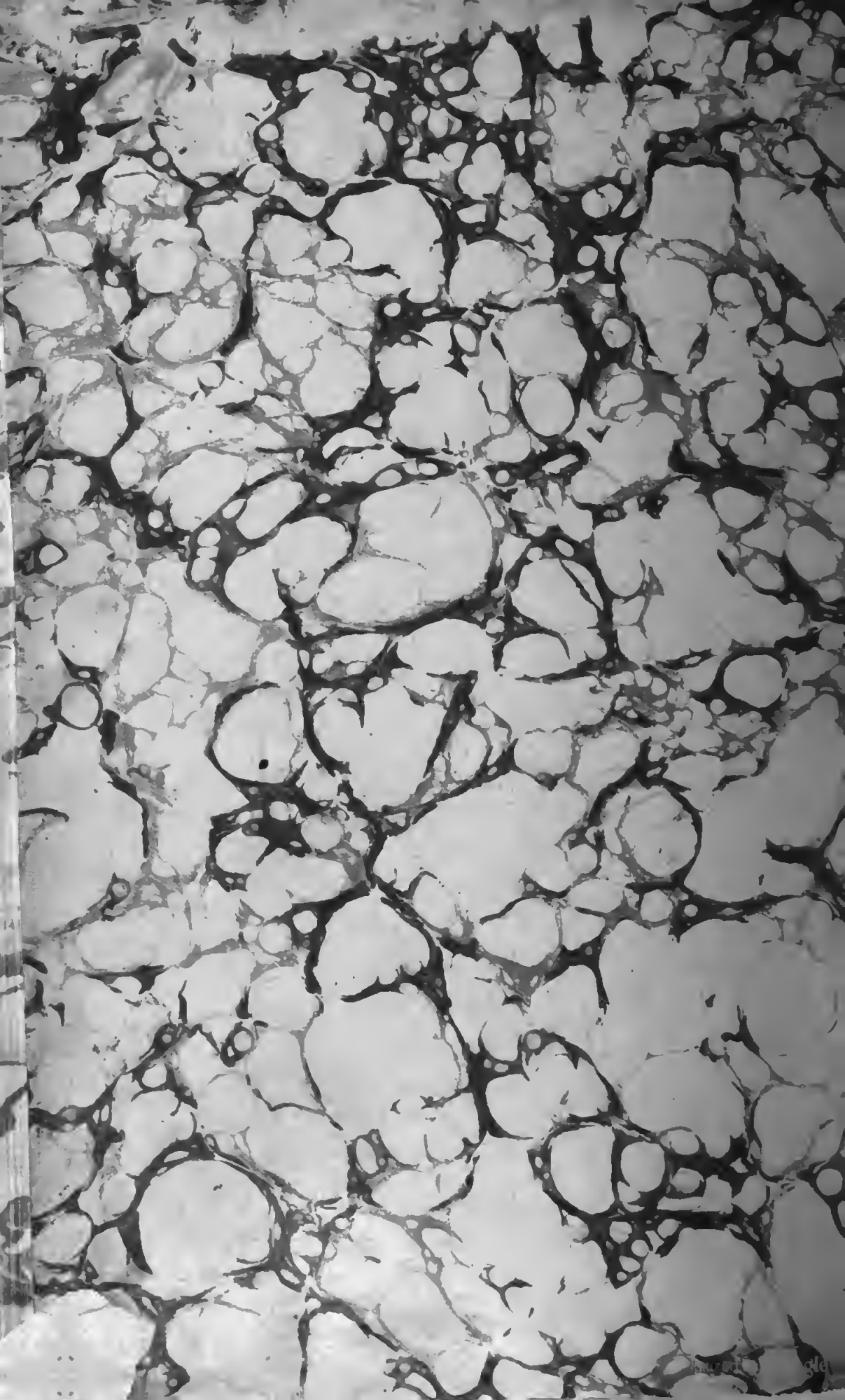

GEBUNDEN BEY
F. KRAUSS.
BÜRGERSPITAL

Digitized by Google